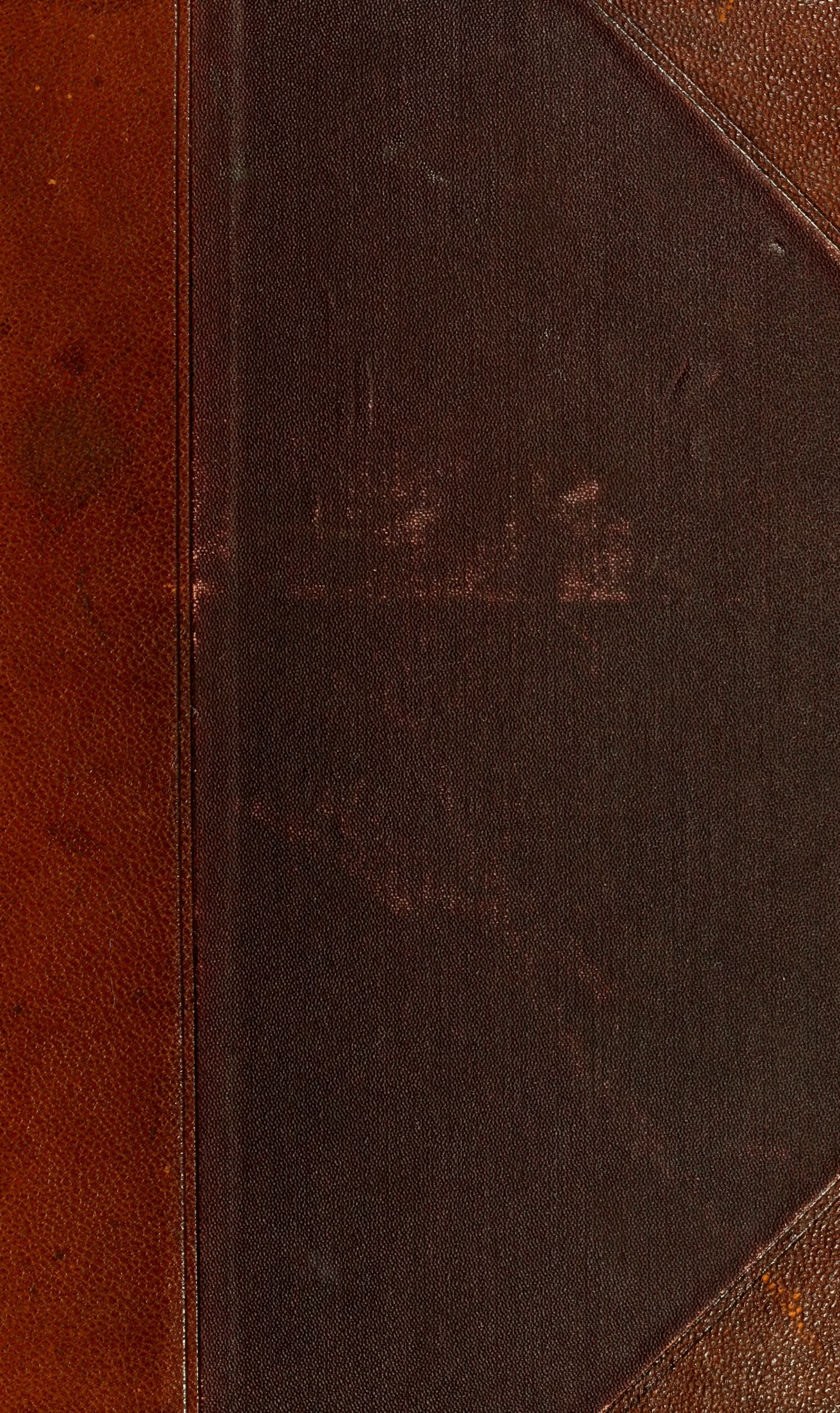
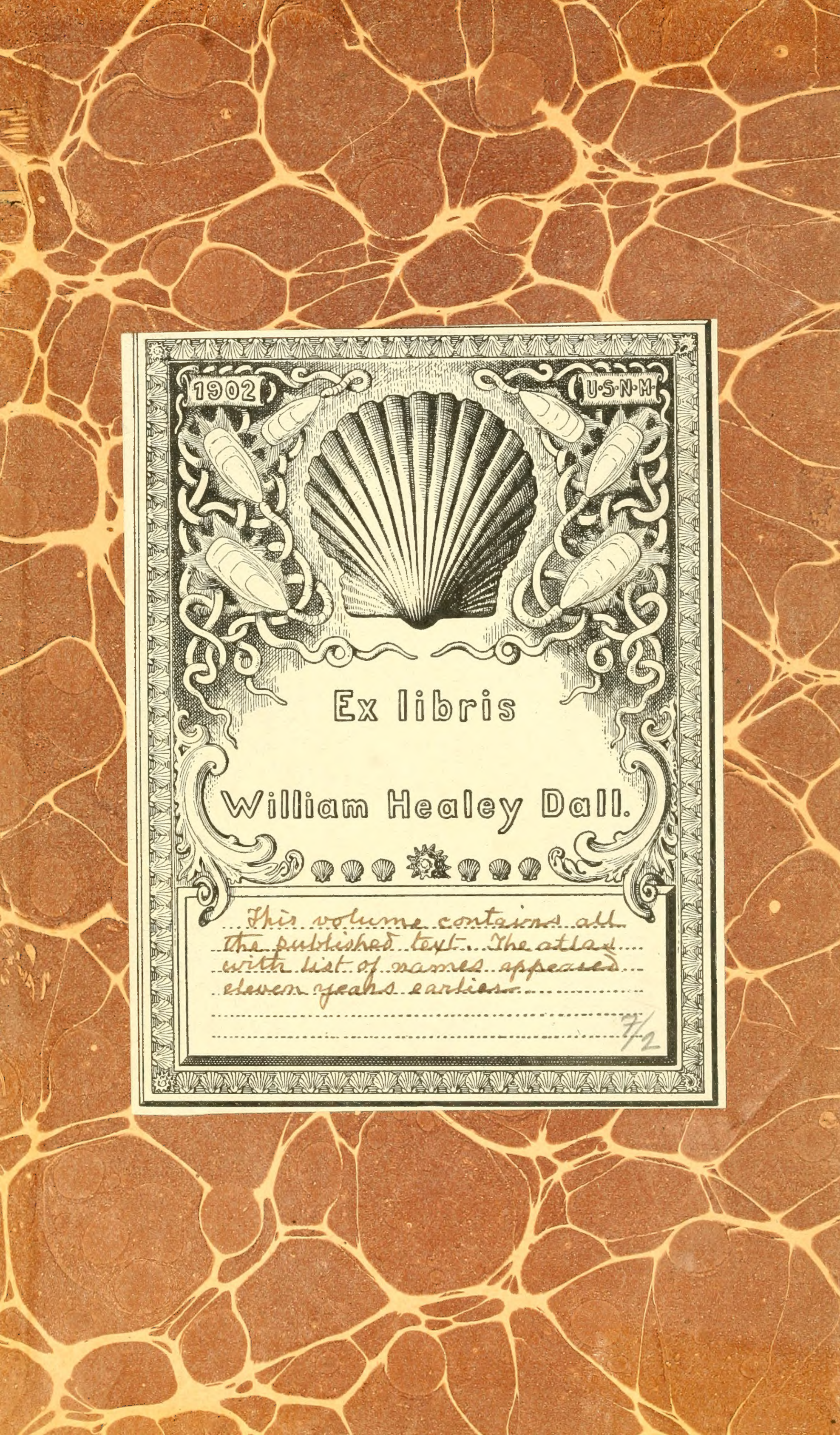



1902
U·S·N·M
Ex libris
William Healey Dall.
This volume contains all
the published text. The atlas
with list of names appeared
eleven years earlier.
7/2



2

VOYAGE
AUTOUR DU MONDE

SUR LA FRÉGATE

LA VÉNUS

ZOOLOGIE

MAMMIFÈRES, OISEAUX, REPTILES ET POISSONS

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

VOYAGE

AUTOUR DU MONDE

SUR LA FRÉGATE

LA VÉNUS

COMMANDÉE

PAR ABEL DU PETIT-THOUARS

Capitaine de vaisseau, Commandeur de la Légion d'honneur

ZOOLOGIE

MAMMIFÈRES, OISEAUX, REPTILES ET POISSONS

PARIS

GIDE ET J. BAUDRY, ÉDITEURS

RUE BONAPARTE, 5

1855

MAMMIFÈRES.

PAR M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

La mammalogie, ordinairement si négligée dans les voyages de circumnavigation, doit à l'expédition de la *Vénus* plusieurs acquisitions intéressantes. M. le contre-amiral Du Petit-Thouars, au milieu des devoirs et des soins multipliés du commandement; M. le docteur Néboux, malgré ses occupations de tous les instants comme chirurgien-major de la frégate, ont su trouver, dans leur zèle éclairé pour la science, les moyens d'enrichir les collections de la *Vénus* de divers représentants mammalogiques des contrées successivement visitées par l'expédition. L'un et l'autre ont recueilli un assez grand nombre d'éléments et de matériaux, précieux pour l'histoire spéciale de la première classe du règne animal, en même temps que pour la géographie zoologique.

Invité par M. le contre-amiral Du Petit-Thouars à me charger du soin de mettre en œuvre ces éléments et ces matériaux, je n'ai pas hésité à accepter ce de-

voir. Afin de m'en acquitter d'une manière plus digne de l'importance de l'expédition et plus fructueuse pour la science, j'ai cru devoir suivre de nouveau ici le plan que je m'étais tracé dans plusieurs publications analogues [1], et dont l'expérience m'a démontré de plus en plus les avantages. En décrivant les espèces nouvelles ou imparfaitement connues qui ont été rapportées par la *Vénus*, je les rapprocherai de leurs congénères, soit déjà connus, soit récemment découverts et encore inédits; je considérerai les uns et les autres sous un point de vue comparatif; et, par-là même, je chercherai à faire nettement ressortir ce que les espèces établies dans ce travail ont en elles de spécial et de caractéristique, et ce qu'elles peuvent offrir de neuf et d'intéressant pour la science.

Parfois même, lorsque les familles et les genres auxquels se rapportent ces espèces, n'auront point encore été étudiés d'une manière aussi complète que permet de le faire l'état actuel de la science, je présenterai aussi sur eux quelques considérations générales, et je ne croirai pas sortir de mon sujet en donnant l'indication succincte de toutes les espèces congénères anciennement connues ou qu'il m'aura été possible de déterminer par mes propres observations. L'immense avantage des travaux monographiques

[1] Dans les parties erpétologique et ichthyologique du grand *Ouvrage sur l'Egypte*, 1827; dans la partie mammalogique de l'*Ouvrage sur la Morée*, 1833; mais surtout dans les parties mammalogiques du *Voyage aux Indes Orientales* de Bélanger, 1830-1831, et du *Voyage dans l'Inde*, de Victor Jacquemont.

n'est, aujourd'hui, contesté par personne; mais peut-être la science recevrait-elle un accroissement plus rapide encore, si les naturalistes de chaque pays, principalement ceux qui se trouvent placés près des grandes collections, adoptaient l'usage d'ajouter à la description des espèces nouvelles qu'ils publient, le tableau des espèces anciennement décrites, dont ils ont par eux-mêmes constaté l'existence. S'il en était ainsi, plusieurs de celles qui restent douteuses encore, seraient bientôt définitivement établies dans la science; et d'autres au contraire ne tarderaient pas à être reconnues pour nominales ou établies seulement sur de doubles emplois, et à être retranchées du *Systema.*

PREMIÈRE SECTION.

PRIMATES.

Parmi les quatre familles qui composent l'ordre des Primates, trois, celles des Lémuridés, des Tarsidés et des Cheiromydés, habitent exclusivement des régions que n'a point visitées l'expédition, et je ne m'arrêterai pas ici sur elles. La famille des Singes compte au contraire des représentants plus ou moins nombreux sur plusieurs points de l'itinéraire de la *Vénus*, et notamment au cap de Bonne-Espérance et au Brésil. Parmi les Singes de l'Afrique australe, je décrirai une espèce depuis longtemps connue, mais non distinguée par les meilleurs auteurs eux-mêmes, le Cercopithèque Delalande, dont j'éclaircirai et compléterai la détermination par un *synopsis* des espèces congénères. De même, à l'occasion de quelques Singes du Brésil, je chercherai à éclaircir l'histoire, encore fort embrouillée, des Singes américains, à queue faiblement prenante, et particulièrement à montrer que les Saïmiris, réunis par presque tous les auteurs aux Callitriches, constituent en réalité l'un des genres les plus distincts et les plus remarquables de la grande famille des Singes.

PREMIÈRE PARTIE.

Description du CERCOPITHÈQUE DELALANDE, *Cercopithecus Lalandii*, Is. Geoff.; et Synopsis du genre Cercopithèque.

§ I. — *Remarques préliminaires sur les Singes du Cap de Bonne-Espérance.*

Tandis qu'en Amérique, les Singes, si abondamment répandus dans la région centrale, disparaissent au sud et au nord à une distance très-considérable des extrémités de ce continent, l'Afrique, que l'équateur coupe exactement par son milieu, et dont les extrémités au sud et au nord ne dépassent les tropiques que d'un petit nombre de degrés, possède, dans toute son étendue, des représentants de la grande famille des Singes. Il existe toutefois une très-grande différence entre le nombre des espèces qui peuplent l'Afrique centrale et le nombre de celles qui habitent les deux extrémités de l'Afrique. Ainsi, dans l'Afrique centrale, les contrées équatoriales, telles que la Guinée et le Congo, ont fourni déjà et fournissent chaque jour une multitude d'espèces, appartenant aux sept genres Troglodyte, Colobe, Miopithèque, Cercopithèque, Cercocèbe ou Mangabey, Théropithèque et Cynocéphale : vers les tropiques au contraire, plusieurs de ces genres sont déjà sans représentants, ou ne sont plus représentés que par un très-petit nombre d'es-

pèces ; et tout-à-fait vers l'extrémité, au-delà du trentième degré, nous ne trouvons plus au nord, en Barbarie, au sud, au cap de Bonne-Espérance, qu'un très-petit nombre de Singes, tous dépourvus de ces couleurs vives et de ces développements du pelage qui rendent si remarquables presque toutes les espèces de la région équatoriale de l'Afrique.

Au cap de Bonne-Espérance, en particulier, on ne connaît que deux espèces, un Cynocéphale et un Cercopithèque [1].

La première est le *Cynocephalus porcarius* des auteurs, le *Choak-Kama* des Hottentots ; espèce généralement connue sous le nom de *Chacma*, et que caractérisent suffisamment sa grande taille et son pelage d'un brun-verdâtre, sans crinière. Tous les voyageurs qui ont exploré l'Afrique australe, particulièrement Kolbe, dont les récits, presque toujours mêlés de fables, ne peuvent d'ailleurs être acceptés qu'en partie, Sparrman, Levaillant, Thunberg [2], Delalande [3],

[1] Sparrman mentionne, il est vrai, dans son *Voyage au Cap de Bonne-Espérance* (traduct. de Letourneur, t. I, p. 306), des Singes qui sembleraient n'être ni le Cynocéphale ni le Cercopithèque que nous connaissons ; car il les dit *noirs comme le charbon, et de la grosseur à peu près d'un chat ordinaire*. Mais Sparrman n'avait vu ces Singes que de loin, et la courte indication qu'il donne, n'est d'aucune valeur.

[2] Sous le nom inexact de *Simia sphynx*. Voyez les *Mém. de l'Acad. imp. de Saint-Pétersbourg*, t. III, p. 301, 1811.

[3] Les faits très-intéressants qu'a recueillis Delalande sur le *Cynocephalus porcarius* ont été publiés, d'après les notes prises par lui sur les lieux, par Desmoulins, dans l'article *Cynocéphale* du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, t. V, p. 257 et 260.

Burchell [1], nous ont transmis des renseignements plus ou moins nombreux sur cette espèce qui, d'ailleurs, a vécu plusieurs fois en Europe dans les ménageries, dont il existe de nombreux individus dans toutes les grandes collections, et que l'on peut considérer aujourd'hui comme bien déterminée et bien connue.

Il en serait de même du Cercopithèque de l'Afrique australe, si l'on devait en croire les auteurs. Tous s'accordent à désigner comme habitant le cap de Bonne-Espérance avec le *Cynocephalus porcarius*, l'espèce que M. Frédéric Cuvier, dans la première édition de son ouvrage sur les Mammifères, a décrite et établie en 1821 sous le nom de Vervet, *Simia pygerythra*; puis décrite de nouveau, quelques années plus tard, dans la seconde édition du même ouvrage, sous le nom de *Cercopithecus pygerythrus*. Les mêmes indications [2] se trouvent, à l'égard de cette prétendue espèce du Cap, dans tous les ouvrages généraux sur les mammifères, tels que la *Mammalogie* de M. Desmarest [3], le *Synopsis Mammalium* de J.-B.

[1] Sous le nom de *Cercopithecus ursinus* dans plusieurs passages de ses *Travels in the interior of southern Africa*.

[2] Seulement l'espèce est nommée tantôt *Simia pygerythra* ou *Cercopithecus pygerythrus*, tantôt *S. erythropyga* (nom employé par G. Cuvier, qui l'attribue à tort à Fr. Cuvier), tantôt *Cercopithecus* ou *Cercocebus pygerythræus*, ou *S. pygerythræa*. C'est Desmarest qui a introduit cette dernière modification, afin de rectifier un nom qu'il croyait irrégulièrement formé. Il se trompait à cet égard : on dit également Ἐρυθρὸς et Ἐρυθραῖος. Il n'y a donc aucun motif pour ne pas adopter le nom le plus ancien.

[3] Dans le *Supplément*. L'espèce n'était pas connue lorsque M. Desmarest a fait paraître la première partie de son ouvrage.

Fischer, le *Physical history of Man and Quadrumana* de M. Linnæus Martin, le *Manuel de Mammalogie* et le *Species des Mammifères bimanes et quadrumanes* de M. Lesson, et un grand nombre d'autres.

On les trouve également reproduites dans les ouvrages spéciaux sur la Faune d'Afrique ou sur les Mammifères du cap de Bonne-Espérance.

Ainsi, le docteur A. Smith, dans son *African zoology* [1], place à la suite des *Cercopithecus sabæus* et *C. viridis* (qu'il nomme génériquement *Cercocebus*), le *Cercocebus pygerythræus* ou *Red-vented Monkey*; et il ajoute : « *Inhabits south Africa, and troops...* « *are often seen in woods and thickets, at no great* « *distance from Cape Town.* »

De même, dans un ouvrage plus spécial encore, et composé avec beaucoup de soin, *Enumeratio Mammalium Capensium* [2], Smuts, selon l'exemple des auteurs qui l'ont précédé, place à la tête des mammifères de l'Afrique australe le *Cercopithecus pygerythræus*, dont il donne ainsi l'habitat : « *Degunt* « *in plagis magis sylvestribus, nec prope urbem* « *principem Promontorii occurrunt.* »

Si l'on ne savait avec quelle facilité une erreur une fois introduite dans la science, y prend peu à peu racine, et finit par y être universellement admise, j'oserais à peine dire, après tant d'assertions positives

[1] Insérée dans *The south African quarterly journal*, t. II, Cap de Bonne-Espérance, 1835.

[2] In-4. Leyde, 1832.

émanées de zoologistes distingués et ordinairement dignes de toute confiance, que la patrie du *Cercopithecus pygerythrus* reste aujourd'hui encore tout-à-fait inconnue ; et même si je puis affirmer quelque chose à son égard, c'est que cette patrie n'est pas le cap de Bonne-Espérance. Il est hors de toute vraisemblance que le *C. pygerythrus*, s'il avait l'*habitat* qu'on lui attribue, eût pu échapper aux recherches de Delalande, de ses neveux et si dignes continuateurs, MM. Verreaux, et de tant d'autres. Il est d'ailleurs à remarquer que la presque identité du pelage du *C. pygerythrus* avec celui du *C. Sabœus* qui habite le Sénégal, et celui du *C. griseo-viridis*, qui habite la Nubie et le sud de l'Egypte, indique à elle seule une analogie très-grande dans la zone d'habitat de ces trois espèces; considération qui, au premier aspect, semble de peu d'importance, mais qui empruntera quelque valeur de l'examen que je vais faire tout-à-l'heure de l'état du pelage chez le véritable Cercopithèque du Cap, le Cercopithèque Delalande.

Les détails dans lesquels je vais entrer feront voir aussi que toutes les assertions inexactes que j'ai dû rappeler plus haut, ont leur source dans la confusion qui a été faite, d'abord par M. Fr. Cuvier, puis, à son exemple, par les autres zoologistes, entre le *C. pygerythrus* et le *C. Lalandii*; espèce voisine, mais distincte du *C. pygerythrus*, et qui m'est aujourd'hui connue par une belle série d'individus des deux sexes et de tout âge. Je me plais, du reste, à reconnaître que l'erreur que je relève ici, était à peu près inévita-

ble à l'époque où elle a été commise, et lorsqu'on ne possédait encore qu'une très-faible partie des matériaux dont je puis aujourd'hui disposer.

§ II.—*Historique et synonymie.*

L'histoire et la synonymie du Cercopithèque Delalande sont tellement difficiles et embrouillées, que quelques remarques explicatives me paraissent devoir nécessairement précéder la description de l'espèce.

Le Cercopithèque Delalande a été successivement considéré comme spécifiquement le même que le *C. sabæus* des auteurs (*Simia sabæa*, Lin.), comme identique avec le *C. pygerythrus* de M. Fr. Cuvier, et comme constituant une espèce distincte, principalement caractérisée par la petitesse de sa taille. Ces trois opinions sont également erronées.

Le *C. pygerythrus* est, en réalité, une espèce exactement de même taille que la plupart de ses congénères, et se distinguant par des différences de pelage et non de dimensions.

C'est Thunberg qui, ayant l'un des premiers observé le Cercopithèque Delalande, l'a considéré[1] comme ne différant pas du *C. sabæus*. Cette erreur était naturelle à une époque où l'on n'avait point encore introduit, dans la détermination des espèces, cette précision, parfois un peu minutieuse, mais indispensable, qui caractérise la zoologie actuelle. Il suffisait pres-

[1] *Loc. cit.*, 1811.

que alors que le Cercopithèque nouvellement observé eût les formes et les proportions du *C. sabæus*, et le pelage généralement verdâtre, pour qu'on crût reconnaître en lui cette espèce, si souvent désignée sous le nom de Callitriche ou *Singe-vert*. Aujourd'hui il serait superflu d'insister sur les caractères différentiels du *C. sabæus*, espèce aussi commune qu'elle est facile à reconnaître, et par suite depuis longtemps et complétement déterminée.

En rectifiant l'erreur commise par Thunberg, les zoologistes récents en ont eux-mêmes laissé échapper une autre. Dans les immenses collections faites dans l'Afrique australe par Delalande, se trouvaient quelques individus de l'espèce précédemment observée par Thunberg, et avant lui par Levaillant ; mais ces individus étaient tous fort jeunes. Lors de l'arrivée en France des collections de Delalande, M. Fr. Cuvier crut trouver dans ces jeunes Singes le premier âge d'un Cercopithèque qui vivait alors à la ménagerie du Muséum, et dont ce savant zoologiste[1] a fait le type de son *C. pygerythrus*. C'était une erreur, mais une erreur à laquelle il était alors difficile d'échapper : les affinités qui existent entre le *C. pygerythrus* et l'espèce de Levaillant, de Thunberg et de Delalande, sont tellement intimes, qu'ayant sous les yeux, d'un côté, l'état adulte du premier sans son jeune âge, et, de l'autre, le très-jeune âge de la seconde sans son état adulte, on devait être porté à attribuer à de simples différences

[1] *Loc. cit.*

d'âge les différences que l'on apercevait entre le pelage de l'une et celui de l'autre. M. Frédéric Cuvier n'hésita donc pas à les réunir, et c'est par suite de cette confusion, qu'il donna l'Afrique australe pour patrie au *C. pygerythrus* : espèce n'ayant en réalité pour type qu'un individu, acheté de marchands qui ignoraient entièrement son origine, et dont la véritable patrie reste aujourd'hui même inconnue.

Les auteurs ont généralement suivi M. Frédéric Cuvier, aussi bien pour la caractéristique qu'il assigne au *C. pygerythrus*, que pour la patrie qu'il lui attribue. Il en est ainsi en particulier de Desmoulins; dans l'article étendu qu'il a publié en 1825 sur le genre Cercopithèque ou Guenon[1], ce zoologiste termine la description du *C. pygerythrus* en disant, d'après Fr. Cuvier, que Delalande a rapporté *beaucoup* d'individus de cette espèce, du Cap où elle peuple les forêts. Mais, dans un autre passage, le même auteur, sans s'apercevoir qu'il fait un double emploi, cite de nouveau les Singes rapportés par Delalande, et les décrit comme constituant une espèce distincte, ayant le pelage grisâtre, et seulement 9 à 10 pouces (environ 0^m,25) du bout du museau à l'origine de la queue. En raison de cette taille prétendue naine, Desmoulins donne à l'espèce le nom, d'ailleurs très-irrégulièrement formé, de Guenon naine Delalande, *C. pusillus Delalande*. C'est sous ce double nom spécifique, formé contrairement aux règles de la nomenclature

[1] Dans le *Dictionn. class. d'hist. natur.*, t. VII, p. 560 et suiv.

linnéenne, que l'on trouve l'espèce pour la première fois introduite dans la science [1] comme distincte. La place que lui assigne l'auteur, n'est pas moins singulière que son nom : le *C. pusillus Delalande*, décrit comme ayant le pelage d'un *gris-cendré*, compose, avec le *C. ruber* ou Patas, dont le pelage est *rouge*, et le *C. latibarbatus* [2], dont le pelage, dit Desmoulins, est *noir* à l'état adulte, et *roux* dans le jeune âge, la section des *Singes-verts;* section dont ne font partie, au contraire, ni le *C. sabæus* ou *Singe-vert* des auteurs, ni les *C. cynosurus*, *C. griseo-viridis* et *C. pygerythrus*, espèces qui ont toutes le pelage vert.

Toutes ces contradictions avaient déjà fixé mon attention, et j'avais acquis la certitude que Desmoulins avait pris de très-jeunes sujets pour des adultes, lorsque, dans divers envois, et d'abord dans la grande

[1] Dans ses *Reisen im südlichen Africa*, dont la publication remonte à 1811, l'un des zoologistes les plus distingués de l'Allemagne, M. Lichtenstein, paraît, il est vrai, avoir désigné cette espèce sous le nom de *C. glaucus*. Mais ce nom n'est accompagné ni d'une description, ni même d'une caractéristique sommaire; et c'est pourquoi cette indication a été considérée comme non avenue par tous les auteurs. Voici le passage tout entier de M. Lichtenstein (t. I, p. 507); passage que l'on a négligé jusqu'à présent de citer : « In den Gebüschen durch welche dann und wann die « Reise ging, fand man oft eine grosse Menge Affen von der lang- « geschwänzten grünen Art, die dieser Gegend des südlichen « Africa eigen ist. Einzelne der Colonisten besassen eine beson- « dere Geschiklichkeit darin, diesen niedlichen Thieren behende, « auf die Bäume nach zuklettern, und sie einzufangen. »

[2] Ce dernier n'est, d'ailleurs, pas un véritable Cercopithèque, mais un Semnopithèque.

collection rapportée du Cap par MM. Verreaux, je trouvai le *C. pusillus Delalande*, avec tous les caractères du pelage que je lui connaissais, mais avec la taille des autres espèces à pelage vert ou verdâtre. Dès-lors il devenait évident que les jeunes Cercopithèques de M. Delalande avaient été à tort rapportés par M. Frédéric Cuvier, et d'après lui, par tous les auteurs, M. Desmoulins excepté, au *C. pygerythrus*, et qu'ils doivent être considérés, en rectifiant la détermination de celui-ci, comme appartenant à une espèce distincte, plus voisine d'ailleurs qu'aucune autre du *C. pygerythrus.*

En rectifiant la détermination de M. Desmoulins et la place qu'il assignait à cette espèce, j'ai cru devoir aussi rectifier, mais non abandonner, le nom qu'il lui donnait; nom qui rappelle l'un des plus beaux voyages zoologiques qui aient jamais été exécutés. J'ai donc proposé, d'abord dans mes cours, puis dans l'article *Cercopithèque* du *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, de donner à l'espèce le nom de Cercopithèque Delalande, *C. Lalandii.*

§ III.—*Description.*

Le Cercopithèque Delalande appartient à la section dont le *C. sabæus* est le type, section que caractérisent un museau un peu plus allongé que chez les *C. petaurista*, *C. cephus* et les autres espèces voisines, des formes généralement moins sveltes que chez celles-ci, et un pelage plus ou moins verdâtre.

Le caractère par lequel on peut le distinguer dès le premier aspect de ses congénères, est la teinte générale du pelage qui n'est pas *vert*, même sur la tête et sur le dos, mais d'un gris-verdâtre.

Cinq couleurs, dont la distribution est caractéristique, se remarquent dans le pelage de cette espèce : le gris-verdâtre, le gris-pur, le blanc sale, le noir et le roux.

Le gris-verdâtre occupe le dessus de la tête, du cou, du dos jusqu'à quelques centimètres de l'origine de la queue, les épaules et les flancs. Dans toutes ces parties, il existe deux sortes de poils : des poils laineux, longs et abondants, d'un gris clair à la base, d'un gris foncé dans le reste de leur étendue; des poils soyeux beaucoup plus longs encore (de 3 à 5 centimètres), colorés, par anneaux d'une assez grande étendue, de noir et de jaune-verdâtre. De là résulte une teinte générale d'un gris sale, légèrement verdâtre, tiqueté de blanchâtre.

La face externe de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, la croupe et les trois premiers quarts environ de la queue, sont d'un gris tiqueté. La longueur des poils est moindre dans ces parties, mais leur mode de coloration est le même; seulement les poils sont annelés de noir et d'une couleur blanchâtre à peine teintée de jaune.

Le blanc sale occupe la face interne des membres, le dessous du corps et la partie inférieure et latérale de la tête. De plus, il existe un assez large bandeau de même couleur à la partie antérieure du front, im-

médiatement derrière les sourcils. Ce bandeau, composé de poils presque ras, se confond à ses deux extrémités avec le blanc de la région latérale de la tête, où les poils, dirigés en arrière, sont au contraire très-longs.

Le bandeau blanc frontal et les poils blancs des parties inférieures et latérales de la tête, encadrent la face et le menton qui sont, au contraire, noirs. Les quatre mains et le dernier quart de la queue sont aussi de cette dernière couleur.

Enfin, le roux forme une tache très-remarquable autour de l'anus; tache qui s'étend aussi sous la base de la queue. C'est l'existence d'une tache rousse anale, observée d'abord par M. Frédéric Cuvier, chez le Vervet, c'est ce caractère considéré par lui comme propre à ce Singe (d'où le nom de *C. pygerythrus*), qui ont entraîné ce célèbre zoologiste à confondre avec le Vervet, l'espèce dont je viens de décrire les couleurs. J'ai reconnu depuis que, non-seulement la tache anale existe dans deux espèces d'ailleurs très-distinctes, mais qu'elle est représentée par quelques poils roux, en d'autres termes, qu'elle existe aussi, mais beaucoup plus petite et moins distincte, dans deux autres espèces, le *C. cynosurus* ou Malbrouck des auteurs, et le *C. rufo-viridis*.

Le mâle, d'après les renseignements que j'ai recueillis, aurait le scrotum d'un bleu-verdâtre. On sait par les observations de M. Frédéric Cuvier, que cette partie est verdâtre chez le *C. sabæus*, vert-de-gris chez les *C. griseo-viridis* et *C. pygerythrus*, d'un bleu lapis chez le *C. cynosurus*.

Les dimensions prises, ainsi que les caractères précédents, sur l'adulte, sont les suivantes :

	m.
Longueur du bout du museau à l'origine de la queue.	0,45
Longueur de la queue.	0,55

J'ai pu comparer aux individus adultes plusieurs autres sujets de différents âges. Les différences de pelage qu'ils m'ont présentées, sont relatives, les unes aux mains, que j'ai trouvées tantôt grisâtres, tantôt noirâtres, mais non noires ; les autres à la couleur générale, qui, chez les jeunes sujets *en bon état*[1], est plus lavée de vert, et se rapproche beaucoup de la couleur du Macaque ordinaire.

Cette espèce, dont j'ai déjà donné sommairement les caractères dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*[2], mais qui n'avait encore été ni décrite en détail, ni figurée, habite exclusivement l'Afrique australe. C'est à MM. Verreaux que l'on doit le plus grand nombre des individus existant au Musée de Paris : ils avaient été tués dans la vaste forêt de l'Auteniquoi, qu'ils habitent par bandes de vingt à trente individus.

[1] Si, au contraire, les jeunes ne sont pas en bon état, si une partie des poils soyeux a disparu, le pelage paraît de même nuance que chez les adultes, ou même encore plus gris, parce que les poils laineux deviennent plus ou moins apparents.

[2] Article *Cercopithèque*. Voyez t. III, p. 305, 1842. — Voyez aussi un mémoire qui paraîtra prochainement dans les *Archives du Muséum d'hist. nat.*, t. II, sous le titre suivant : *Description des mammifères nouveaux de la collection du Muséum*. Premier mémoire. *Famille des Singes*.

§ IV. *Synopsis du genre Cercopithèque.*

Je ne comprends, dans ce genre, ni les Mangabeys qui, d'après divers caractères récemment observés, ne sont pas de véritables Cercopithèques, et pour lesquels il convient de rétablir le genre *Cercocebus;* ni le Talapoin, dont j'ai fait récemment le type d'un genre nouveau, sous le nom de *Miopithecus*[1]; ni, à plus forte raison, les Semnopithèques, le Nasique et les Colobes, que personne, depuis vingt ans, ne confond plus avec les Cercopithèques.

Les travaux par lesquels ont été fondés ces cinq genres, ont enlevé au groupe des Cercopithèques près de trente espèces[2]; et cependant, après toutes

[1] Voyez les *Comptes rendus hebdom. de l'Acad. des sciences*, t. XV, p. 720 et 1037, et les travaux cités dans la note précédente.

[2] Savoir : 1° deux Cercocèbes : 1. CERCOCEBUS FULIGINOSUS, Geoff. S.-H. ; 2. C. ÆTHIOPS, Geoff. S.-H. (*Simia æthiops*, L.)

2° Un Miopithèque : MIOPITHECHUS TALAPOIN, Isid. Geoff. (*S. talapoin*, L.)

3° Seize Semnopithèques : 1. SEMNOPITHECUS NEMÆUS, Fr. Cuv. (le Douc de Buffon) ; 2. S. LEUCOPRYMNUS, Desmar. (*Cercop. leucoprymnus*, Otto) ; 3. S. LATIBARBATUS, Isid. Geoff. (*Sim. latibarbata*, Tem.) ; 4. S. OBSCURUS, Reid. et Mart. ; 5. S. CUCULLATUS, Isid. Geoff. ; 6. S. DUSSUMIERI, Isid. Geoff. ; 7. S. ENTELLUS, Fr. Cuv. (*Sim. entellus*, Dufresne); 8. S. AURATUS, Desmoul. (*Cerc. auratus*, Geoff. S.-H.) ; 9. S. CRISTATUS, Mart. (*Sim. cristata*, Raffl.) ; 10. S. MAURUS, F. Cuv. (*Sim. maura*, Schreb.) ; 11. S. FEMORALIS, Horsf. ; 12. S. MITRATUS, Sal, Mull. et Schleg. (*Presbytis mitrata*, Eschsch.) ; 13. S. NIGRIMANUS, Isid. Geoff. ; 14. S. FLAVIMANUS, Is. Geoff. ; 15. S. MELALOPHOS, Fr. Cuv. (*Sim.*

ces éliminations successives, il en reste encore dans ce genre plus de vingt, toutes habitant, soit le continent africain, soit les îles d'Afrique, telles que les îles du Cap-Vert et Fernando-Po, soit l'Arabie et la Syrie, contrées que les géographes comprennent dans l'Asie, mais qui sont essentiellement, par leurs productions naturelles, de véritables dépendances de l'Afrique.

En raison du nombre des espèces connues de Cercopithèques, et aussi de quelques différences organiques assez marquées entre les premières et les dernières, j'ai cru devoir[1] diviser les Cercopithèques en

melalophos, Raffl.); 16. S. RUBICUNDUS, Sal. Mull. et Schleg. (Dans un travail récent, où sont décrites plusieurs de ces espèces, la *Mammalogie* du *Voyage* de Victor Jacquemont, j'ai montré que le *S. albo-cinereus* et le *C. fulvo-griseus* de quelques auteurs modernes sont des espèces purement nominales; c'est pourquoi ces deux Singes ne figurent point dans ce tableau des Semnopithèques.)

4° Un Nasique : NASALIS LARVATUS, Geoff. S.-H. (*Sim. nasica*. *S. nasalis* ou *S. rostrata* des auteurs).

5° Enfin, neuf Colobes (dont plusieurs restent malheureusement très-mal connus ou même douteux) : 1. COLOBUS VELLEROSUS, Isid. Geoff. (que j'avais d'abord décrit sous le nom de *Semn. vellerosus*, et qui est devenu depuis le *Semn. bicolor* de M. Wesmael et le *Col. leucomeros* de M. Ogilby; 2. C. GUEREZA, Rupp.; 3. C. POLYCOMOS, Geoff. S.-H. (*Sim. polycomos*, Schreb.); 4. C. URSINUS, Ogilb.; 5. C. SATANAS, Waterh.; 6. C. FULIGINOSUS, Og.; 7. C. FERRUGINOSUS, Geoff. S.-H. (*Sim. ferruginea*, Sh.); 8. C. PENNANTII, Waterh.; 9. C. VERUS, Van Beneden.

[1] Dans un travail resté inédit, mais qui a servi de base à la rédaction de l'article *Cercopithèque* du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*.

deux sections et en quelques petits groupes secondaires dont l'admission me semble très-propre à faciliter la distinction et la détermination des espèces.

Dans le Synopsis que je vais donner des Cercopithèques, j'insisterai surtout sur ceux qui, ainsi que le Cercopithèque Delalande, appartiennent à la seconde section. Ce sont les seuls, en effet, avec lesquels on puisse être exposé à confondre ce dernier.

PREMIÈRE SECTION.

Cercopithèques à museau plus court et à formes plus sveltes.

Ces espèces ont le naturel plus calme et plus doux que celles de la seconde section, et se rapprochent davantage des Miopithèques et des Semnopithèques.

A. — Espèces à nez velu et blanc.

Esp. 1. Le CERCOPITHÈQUE HOCHEUR, *Cercopithecus nictitans*, Erxleb.

Synonymie. Guenon a nez blanc proéminent, Buff., *Suppl.*, VIII, Simia nictitans, puis C. nictitans de tous les auteurs méthodiques, Illiger excepté, qui, croyant à tort cette espèce dénuée de callosités ischiatiques, en faisait un Lasiopyga. — Hocheur, Audeb., *Singes*.

Caractéristique. Pelage d'un *noir très-tiqueté* de jaune pâle olivâtre, sur les parties supérieures et latérales de la tête (y compris les pommettes) et du corps ; d'un gris noirâtre un peu tiqueté inférieurement : le menton blanchâtre ; les membres et la queue noirs.

Les poils du devant de la tête et des joues s'allongent et se relèvent un peu chez les individus complétement adultes.

Habitat. La Guinée.

Esp. 2. Le C. BLANC-NEZ, *C. petaurista*, Erxleb.

Syn. Blanc-nez, Allamand, *Additions à l'Hist. nat. de Buffon*; Buffon, *Suppl.*, VII. — S. petaurista, puis C. petaurista des auteurs méthodiques. — Blanc-nez et Ascagne, S. petaurista et S. ascanius, Audeb. — C. Petaurista et C. ascanius, Latr., *Singes*.

Car. Pelage supérieurement d'un *vert* plus ou moins lavé de roux, et tiqueté de noir; parties inférieures d'un blanc qui est très-pur sous la gorge et sous le menton; membres, en dehors, et queue, en dessus, d'un gris foncé, tiqueté d'olivâtre; le dedans des membres cendré; le dessous de la queue blanc.

Les poils du dessus de la tête sont allongés et un peu redressés chez les adultes.

Hab. La Guinée.

B. — Espèces à longs poils sur les parties latérales et inférieures de la face.

Esp. 3. Le C. A LONGUE BARBE, *C. pogonias*, Bennett.

Syn. C. pogonias, Bennett, *Proceedings zool. Soc. of London*, part. I, p. 67, ann. 1833; Lesson, *Compl. de Buffon*, deuxième édit., et *Species*; Ogilb., *Monkeys*.; Martin, *Quadrum.*, fig.

Car. Une très-longue barbe d'un blanc jaunâtre, couvrant toutes les parties latérales et inférieures de la bouche, et tombant jusque sur le col. Pelage noirâtre, tiqueté de blanc, *passant au noir sur le milieu du dos*, la croupe, le dessus et l'extrémité de la queue; front et face externe des cuisses, jaunâtre tiqueté de noir; parties inférieures du corps et de la queue, et face externe des membres, jaune roussâtre.

Hab. Fernando-Po.

C. — Espèces à queue d'un roux vif.

Esp. 4. Le C. MOUSTAC, *C. cephus*, Erxl.

Syn. Moustac, Buff., XIV. — Moustache monkey, Penn. — Sim. cephus, puis C. cephus des auteurs méthodiques.

Malgré le nom spécifique qu'il porte dans tous les ouvrages, ce Singe n'est pas le *Cephus* des anciens.

Car. Tour de la bouche *noir, avec du blanc* immédiatement au-dessus du noir; dessus de la tête d'un *vert* lavé de *roussâtre* et tiqueté de noir; des poils allongés formant une *tache jaune* assez étendue entre les yeux et les oreilles; dessus du corps et face externe des membres, d'un roux légèrement verdâtre, et tiqueté de noir; mains, noirâtres; corps et dessous du corps, blancs; face externe des membres, cendrée, de même que la région anale; queue, près de son origine, grise en dessous, d'un brun roux tiqueté, en dessus : le reste d'un roux vif, plus clair en dessous et vers l'extrémité.

La tache jaune des joues est d'un jaune doré chez les adultes, d'un jaune verdâtre chez les jeunes.

Hab. La Guinée.

Esp. 5. Le C. A OREILLES ROUGES, *C. erythrotis*, Waterh.

Syn. S. erythrotis, Waterh., *Proceed. zool. Soc. of London*, VI, 58, ann. 1838; Mart.

Car. Pelage gris, les poils étant annelés de jaune et de noir; *joues* et gorge, blanches; bras, noirâtres; *oreilles et région anale, rousses*; queue d'un *roux vif*, avec sa ligne médiane supérieure et son extrémité, noirâtres.

Hab. Fernado-Po.

D. — Espèces ayant la queue de couleur variable, mais terne, et sans bande surcilière blanche ou blanchâtre.

Esp. 6. Le C. AUX LÈVRES BLANCHES, *C. labiatus*, Is. Geoff.

Syn. C. labiatus, Is. Geoff., art. *Cercopithèque* déjà cité, 1842, et *Mém. sur les Singes*, dans les *Arch. du Mus.*, t. II.

Car. Pelage supérieurement long, bien fourni, d'un gris foncé, très-tiqueté de jaune pâle, olivâtre; une tache noire sur la face, au-dessus de la commissure des lèvres; *le reste du tour de la bouche, blanc*; gorge et parties inférieures, d'un blanc sale; les quatre mains et la face interne des membres de devant, noires; tour de l'anus et *dessous de la queue* dans une assez grande étendue, d'un *fauve sale*; dessus de la queue dans la même portion, varié de roux et de noir; le reste de cet appendice, noir.

Hab. La côte occidentale d'Afrique. (?)

Esp. 7. C. CAMPBELL, *C. Campbelli*, Waterh.

Syn. C. Campbelli, Waterh, *loc. cit.*, part. VI, p. 61, ann. 1838; Mart.

Car. Pelage très-long; de longs poils sur les joues; poils se partageant et divergeant sur le milieu du dos; parties supérieures, d'un gris olivâtre, les poils étant annelés de noir et de jaune; parties postérieures du corps et cuisses, d'un gris ardoisé, avec de très-petits anneaux; parties inférieures du corps et externes des membres, blancs; queue variée, en dessus, de noir et de jaune sale, en dessous, de noir et de blanc brunâtre; les poils de l'extrémité, plus longs et noirs.

Hab. Sierra-Leone.

Esp. 8. Le C. MARTIN, *C. Martini*, Waterh.

Syn. C. Martini, Wat., *ibid.*, p. 58; Mart.

Car. Poils assez longs; parties supérieures, grisâtres, les poils étant annelés de noir et de blanc jaunâtre; dessus de la tête, bras et queue, noirâtres; poitrine, d'un blanc sale; *abdomen et face externe des cuisses, brunâtres*; des poils d'un brun rougeâtre à la base de la queue. (Espèce encore imparfaitement connue.)

Hab. Fernando-Po.

Esp. 9. Le C. TEMMINCK, *C. Temminckii*, Ogilb.

Syn. C. Temminckii, Og., *Monk.*, déc. 1838.

Car. Pelage, supérieurement, d'un cendré tiqueté de blanc, avec

les membres noirs, le menton et la poitrine d'un blanc pur, et le *ventre cendré* : la couleur de la queue n'est pas connue.

Hab. La côte de Guinée.

Observation. Cette espèce doit être considérée comme très-douteuse : elle ne repose que sur un individu du Musée de Leyde, qui est en fort mauvais état, et n'a pu même être complétement décrit.

ESP. 10. Le C. MONOIDE, *C. monoïdes*, Is. GEOFF.

Syn. C. monoïdes, Is. Geoff. article *Cercopithèque*, 1842, et *Mémoire sur les Singes*, avec fig.

Car. Dessus de la tête et nuque, d'un vert olivâtre, tiqueté de noir; dessus du col, longs poils sur les joues, parties inférieures des flancs, d'un gris tiqueté; dos et parties supérieures des flancs, d'un roux tiqueté, légèrement verdâtre; épaules, face externe des bras, avant-bras, les quatre mains, une partie des cuisses et la plus grande partie de la queue, d'un noir pur; devant de la poitrine et gorge, blancs; oreilles garnies supérieurement, à la face interne, de poils blancs, assez longs.

Hab......

E. — Espèces ayant la queue de couleur variable, mais terne, et une bande surcilière blanche ou blanchâtre.

ESP. 11. Le C. MONE, *C. mona*, ERXLEB.

Syn. MONE et MONA, Buff., *Hist. nat.*, t. XIV, et *Supplém.*, VII. — S. MONA, puis C. MONA des auteurs.

Mone, *Mona*, *Monina*, *Mounina* (d'où dérive vraisemblablement *Monkey*), est, d'après Buffon, le nom des Guenons dans plusieurs langues méridionales.

Car. Pelage olivâtre sur la tête, olivâtre clair sur les joues; une tache noire allongée de la partie supérieure de l'orbite à l'oreille, et une ligne d'un blanc verdâtre sur le devant du front; dos, épaules, flancs, d'un roux tiqueté de noir; croupe noire, à l'exception de deux *taches elliptiques*, *blanches*, placées à droite et à gauche de l'origine de la queue; mains et

face entière des membres, noires ; parties inférieures du corps et internes des membres, d'un blanc pur, qui, sur ceux-ci, tranche avec le noir de la région externe ; queue variée de jaune et de noir, avec l'extrémité noire.

Il est à remarquer que les jeunes ont le dos roux olivâtre, et que le gris plus ou moins foncé remplace le noir sur les membres. Par ce dernier caractère, les jeunes se rapprochent de l'espèce précédente : mais on les reconnaîtra immédiatement par la lunule frontale, d'un blanc verdâtre, par les taches blanchâtres de la région fessière, et mieux encore par le système de coloration des membres, sur lesquels la couleur foncée des parties externes tranche nettement avec le blanc des parties internes.

Hab. La Guinée.

Esp. 12. Le C. ROLOWAY, *C. Roloway*, Erxleb.

Syn. Palatin ou Roloway, Allam., *Additions à l'Hist. natur. de Buffon*; Buff., *Supplém.*, VII. — S. Roloway, Schreb.; J.-B. Fisch. — C. Roloway, Erxl.; Zimmerm.; Less., *Spec.*

Car. Dos *brun*, *très-foncé*, *presque noir*; tête, flancs, cuisses, jambes, d'un gris obscur, les poils étant terminés par une pointe blanchâtre; ligne sur le devant du front et barbe pointue, blanches ; poitrine, *ventre* et face externe des cuisses, de couleur blanche, tirant sur l'orangé (quand l'animal est vivant).

Hab. La Guinée.

Observation. Cette espèce a été confondue par presque tous les auteurs avec l'espèce suivante, sous le nom de *C. Diana,* qui appartient en propre à celle-ci. Ces auteurs se sont appuyés, pour réunir le *C. Roloway* et le *C. Diana*, sur l'insuffisance des caractères différentiels signalés par ceux qui ont admis comme distinctes les deux espèces. Les deux principaux de ces caractères sont la disposition de la lunule blanche frontale, et la barbe bifide ; et il est incontestable que ces caractères sont absolument

sans valeur. Mais la couleur très-foncée et presque noire du dos (marron ou roux vif chez la Diane) et la couleur blanche du ventre (noir chez la Diane) distinguent bien le *Roloway*.

Esp. 13. Le C. DIANE, *C. Diana,* L.

Syn. Exquima des habitants de quelques parties de la Guinée.— Exquima, *C. barbatus guineensis*, Marcgr. — S. Diana, Lin., *Mém. de l'Acad. de Stockholm* pour 1754, avec fig. C. Diana, Erxleb.

Observation. Un grand nombre d'auteurs ont repris le nom de *S.* ou *C. Diana,* mais en l'appliquant en même temps à cette espèce et au *C. Roloway*. M. Fr. Cuvier l'a appliqué, au contraire, au *C. Diana* et au *C. leucampyx,* dont la description va suivre.

Car. Parties latérales de la face, poils du menton, lesquels forment une *barbe pointue et assez longue*, gorge, poitrine, partie interne et antérieure de l'épaule et du bras, d'un blanc pur; une ligne blanche, étroite, à la partie antérieure du front; milieu du dos, marron; *ventre, noirâtre*; flancs, d'un gris foncé, tiqueté de blanc; la queue noire, ainsi que les membres, sauf le dedans de la cuisse, qui est roux ou roussâtre, et une ligne longitudinale jaunâtre sur sa face entière.

Le Muséum d'histoire naturelle possède deux individus de cette espèce : l'un, nouvellement acquis, à cuisses intérieurement d'un roux vif (selon la description de Linné), et à ligne jaune sur la cuisse. Chez l'autre individu, conservé depuis fort longtemps, cette dernière ligne est faiblement indiquée, et le dedans de la cuisse est jaune. Cette dernière différence serait-elle un effet de la décoloration?

Hab. La Guinée, le Congo, Fernando-Po.

Esp. 14. Le C. A DIADÊME, *C. leucampyx,* Mart.

Syn. Diane, var., Fr. Cuv., *Mamm.*, 1824. — Sim. leucampyx, J.-B. Fisch., 1829.—C. a diadème, *C. diadematus*, Is. Geoff., *Zool.* du *Voyage de Bélanger*, 1830-31; Less., *Spec.*—C. dilophos, Ogilb., *Monk.*, 1838.—Diadem monkey, C. leucampyx, Mart., 1841.

On voit par cette synonymie que M. J.-B. Fischer le premier, puis moi peu de temps après, nous avons déterminé comme une espèce distincte la prétendue variété de la Diane décrite par M. Fr. Cuvier. Le nom spécifique *leucampyx* (même signification que *diadematus*) doit être préféré comme ayant l'antériorité d'une année.

Car. Dessus du corps et joues, d'un gris olivâtre tiqueté de noir; une tache en forme de croissant sur le front : cette tache est blanche, ainsi que le dessous du menton (mais non toute la gorge et la poitrine); queue non tiquetée de blanc; *le reste, noir.*

Hab. La côte occidentale d'Afrique (région encore indéterminée).

Observation. Parmi les trois espèces que l'on avait confondues sous le nom de Diane, on voit que la première a toutes les parties inférieures blanches, tandis que cette couleur occupe seulement la gorge et la poitrine chez la seconde, et le menton chez la troisième : celle-ci, en outre, n'a point de barbe, et la lunule frontale est beaucoup plus grande.

SECONDE SECTION.

Cercopithèques à museau plus allongé et à formes moins sveltes.

Ces espèces ont le naturel plus pétulant et plus irascible que celles de la première section, et se rapprochent davantage des Cercocèbes (Mangabeys) et des Macaques.

F. — Espèces à pelage gris verdâtre ou vert.

On a désigné plusieurs de ces espèces sous le nom commun de *Singes verts*.

Esp. 15. Le C. DELALANDE, *C. Lalandii*, Nob.

Syn. G. naine, de Lalande; C. pusillus, de Lalande, Desmoul., *Dict. class. d'hist. nat.*, article *Guenon*, 1825.—C. Lalandii, Is. Geoff., article *Cercopithèque*, et *Mém. sur les Singes.* Est-ce le *C. glaucus*, Lichtenst., *loc. cit.*? (simple mention, sans description, et même sans phrase caractéristique).

Car. Une bande blanche au-devant du front. Pelage long, d'un gris légèrement olivâtre sur le dos et les flancs; parties inférieures du corps et externes des membres, blanchâtres; la face, le *menton* et les *quatre mains*, *noirs*; queue grise, avec l'extrémité noire; l'*anus entouré de poils ras, d'un roux vif.* (Voyez plus haut, p. 15, la description détaillée.)

Hab. L'Afrique australe, spécialement la forêt de l'Auteniquoi.

Observation. Le *C. Lalandii* est distinct de toutes les espèces suivantes, en ce qu'il n'est véritablement pas *vert*, même sur le dos et la tête, mais d'un *gris* à peine teinté de vert ou d'olivâtre.

Esp. 16. Le C. VERVET, *C. pygerythrus*, Fr. Cuv.

Syn. Vervet, S. pygerythra, Fr. Cuv., *Mamm.*, 1831; Desmoul., J.-B. Fisch.—C. pygerythræus, Desmar., *Suppl. à la Mamm.*, 1822.—Jard.—C. erythropyga, G. Cuv., *Règ. an.*, deuxième édit. (nom que G. Cuvier attribue à tort à son frère).—C. pygerythrus, Fr. Cuv., *Mamm.*, deuxième édit.; Geoff. S.-H., *Cours*; Less.; Ogilb.; Mart. — Cercocebus pygerythræus, Smith, *loc. cit.*

Car. Une bande blanche au devant du front. Pelage d'un vert jaunâtre, tiqueté de noir sur la tête, le dos, les épaules, les flancs et le dessus de la queue; gris sur la face externe des membres. Parties inférieures du corps et de la queue et internes des membres, blanches; la face, le *menton*, les *quatre mains* dans leur totalité, le bout de la queue, noirs; *tour de l'anus, d'un roux vif.*

Hab. L'Afrique, région encore indéterminée. (V. plus haut, p. 13)

Observation. Très-distincte de la précédente par son pelage *vert jaunâtre* et non *gris*, cette espèce l'est de toutes les suivantes par la coloration du tour de l'anus, des mains, et surtout *du menton*; dernier caractère généralement omis d'après les descriptions antérieures. Le scrotum est vert-de-gris.

La description que je viens de donner, d'après l'individu type de l'espèce, est fort différente de celle des auteurs les plus récents. Parmi ceux-ci, les uns ont attribué au *C. pygerythrus* la plupart

des caractères du *C. Lalandii*, qu'ils avaient seul observé, et qu'ils croyaient être le *C. pygerythrus*; les autres ont mélangé les traits des deux espèces, décrivant le *C. pygerythrus* en partie d'après leurs propres observations, en partie d'après M. Fr. Cuvier.

Esp. 17. Le C. MALBROUCK, *C. cynosurus*, Geoff. S.-H.

Syn. Sim. cynosurus, Scopoli, *Delic. floræ et faun.*; Schreb.; J.-B. Fisch.—Malbrouck, Buff., XIV (?); Fr. Cuv., *Mammalogie.*—C. Malbrouk, Latr.—C. cynosurus, Geoff. S.-H., *Tableau des quadrumanes*; Desmar.; Less., *Complément* et *Spec.*; Mart.—*Cercocebus cynosurus*, Jard.—*Cercoc. Malbrouck*, Less., *Man.* (et non Geoff. S.-H.)—C. tephrops, Benn., *Proceed. zool. Soc. Lond.*, 1833, p. 109.—C. faunus, Ogilb., *Monkeys.*

La plupart des auteurs rapportent aussi à cette espèce, mais sans motifs suffisants, le C. barbatus primus, Clusius; Sim. Faunus, Lin.; C. faunus, Erxleb.

Car. Une bande blanche au devant du front (plus large, mais moins nettement caractérisée que dans les espèces précédentes et que dans la suivante). Pelage d'un vert très-jaunâtre, tiqueté de noir sur la tête, le dos, les épaules et les flancs; gris sur la face externe des membres. Parties inférieures du corps, *y compris le menton*, et internes des membres, blanches; la face noirâtre, avec le tour des yeux livide; mains noires ou noirâtres, *avec l'extrémité des doigts plus claire*; queue d'un gris noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; quelques poils roux autour de l'anus, ne formant point une tache bien circonscrite.

Hab. L'Afrique occidentale.

Observation. Cette espèce a, comme on le voit par ce qui précède, le bandeau blanc plus large, le pelage plus jaune que le *C. pygerythrus*, et elle a le *menton blanc*; la face est, en outre, entièrement colorée; enfin, dans les mâles, le scrotum est d'un bleu lapis, et non vert-de-gris.

Quant à la différence de coloration du pourtour de l'anus, elle n'existe pas telle que l'a dit M. Frédéric Cuvier. Selon lui, le Ver-

vet, nommé pour cette raison même *C. pygerythrus*, aurait *seul* le pourtour de l'anus et le dessous de la base de la queue, *roux*; non-seulement ce même caractère existe, et tout aussi manifeste, chez le *C. Lalandii*, mais j'ai constaté aussi, sur un grand nombre de Malbroucks l'existence de poils roux à droite et à gauche de l'anus, et souvent aussi sous l'origine de la queue. Tantôt ces poils forment une tache distincte, mais beaucoup moins étendue que dans les deux espèces précédentes; tantôt ils se perdent sous les poils blancs un peu plus longs des parties environnantes, et il faut quelque attention pour les découvrir. Un seul Malbrouck ne m'en a présenté aucune trace, et encore est-ce un individu en mauvais état, et ayant perdu une partie des poils de la région anale.

Esp. 18. Le C. GRIVET, *C. griseo-viridis*, Desmar.

Syn. Tota des Abyssins, et Abellan des habitants du Sennaar (d'après Ruppell). — Grivet, Fr. Cuv., *Mamm.*, 1819. — C. griseo-viridis, Desmar., *Mamm.*, 1820; Jard.; Mart. — Cercocebus griseo-viridis, Less., *Man.*, Jard. — Simia subviridis, Desmoul., 1825; J.-B. Fisch. — C. griseus, Fr. Cuv., *Mammif.*, deuxième édit.; Less., *Compl.* et *Spec.*; Ogilb., *Monk.*

Observation. Il est très-douteux que l'on doive rapporter à cette espèce le Sim. engythitia de Hermann, *Obs. zool.*

Car. Une bande blanche, étroite, au devant du front; sur les joues, *de longs poils blancs dirigés en arrière.* Pelage d'un vert jaunâtre tiqueté sur la tête, le dos, les épaules et les flancs, d'un gris pur, tiqueté de blanc, sur la face externe des membres; parties inférieures du corps, *y compris le menton*, et de la queue, et parties internes des membres, blanches; la queue, en dessus, d'un gris qui devient de plus en plus foncé, et passe au noir vers l'extrémité; la face noire, avec mains noirâtres. *Point de poils roux autour de l'anus.*

Le mâle a le scrotum vert-de-gris.

Hab. L'Abyssinie, la Nubie, le Kordofan, le Sennaar, l'Egypte.

Observation. D'après la description sommaire qui précède, le

C. griseo-viridis, quoique très-semblable aux deux espèces précédentes par l'ensemble de sa coloration, se distingue, 1° du *C. pygerythrus*, en ce qu'il n'a ni le menton et les mains *dans leur totalité*, noirs, ni la tache rousse de l'anus; 2° du *C. cynosurus*, par les longs poils de ses joues, par l'absence complète de poils roux à l'anus, autour duquel sont, au contraire, des poils blancs assez longs; par la bande blanche frontale, plus étroite et plus nette; et par la couleur verte du scrotum. Ces caractères de coloration sont sans doute de peu d'importance, et peuvent paraître insuffisants; mais ils concordent avec des différences très-marquées dans la forme de la tête, plus ronde et à museau plus gros chez le *C. cynosurus*, pyramidale et à museau plus fin chez le *C. griseo-viridis*. Ce dernier est aussi généralement plus svelte [1].

L'existence de poils orangés autour du scrotum n'est point un caractère constant.

Cette espèce est l'une de celles qui ont été connues des anciens. On la trouve figurée sur plusieurs monuments égyptiens.

Esp. 19. Le C. CALLITRICHE, *C. sabæus*, Desmar.

Syn. Vulgairement Singe vert ou Singe de saint Jacques.—Callitriche, Buff., XIV.—S. sabæa, Lin.; Schreb.; J.-B. Fisch. —C. sabæa, Erxleb., Latr.—Cercocebus sabæus, Geoff. S.-H., *Tabl. des quadr.*; Less., *Man.*; Jard. — C. sabæus, Desmar., et tous les auteurs modernes.

Car. Bande blanche, peu distincte, au devant du front; face entièrement noire. Pelage d'un vert doré, passant au gris sur la face externe des membres et une partie de la queue; celle-ci *terminée par un flocon de poils jaunes*. Parties inférieures, blanches.

Le pelage plus vert de cette espèce, et la coloration de sa

[1] On voit qu'il est nécessaire de recourir, pour la distinction des *C. cynosurus* et *grisco-viridis*, et généralement de toutes les espèces de ce groupe, à des caractères presque toujours négligés par les anciens auteurs; aussi la synonymie offre-t-elle ici les plus grandes difficultés, et reste-t-elle fort obscure et douteuse, quelque soin que l'on porte dans l'interprétation des auteurs.

queue, rendent sa distinction très-facile : c'est d'ailleurs le plus commun de Cercopithèques.

Observation. Le mâle a le scrotum vert, entouré de poils tantôt blancs, tantôt jaunâtres ou orangés (mais non constamment orangés).

Hab. Le Sénégal et les îles du Cap-Vert.

Esp. 20. Le C. TANTALE, *C. Tantalus*, Ogilb.

Syn. C. Tantalus, Ogilb., *Proceed. Soc. zool. of London*, ann. 1841, p. 33.

Car. Une bande surcilière blanche. Pelage d'un vert olivâtre en dessus, cendré sur la face externe des membres ; queue brune, terminée par des poils jaunes ; face noirâtre, avec le tour des yeux livide (espèce imparfaitement connue).

Hab.....

Esp. 21. Le C. ROUX-VERT, *C. rufo-viridis*, Is. Geoff.

Syn. C. rufo-viridis, Is. Geoff., article *Cercopithèque*, et *Mém. sur les Singes*, avec fig.

Car. Une bande surcilière blanche, dont la couleur contraste avec celle de la face, qui est entièrement noire. Pelage d'un vert olivâtre sur la tête, d'un *roux vert sur le corps*, et d'un *roux pur*, à peine tiqueté de noir, sur les flancs, depuis les membres antérieurs jusqu'aux postérieurs. Les épaules et les cuisses, d'un gris verdâtre ; le reste de la face externe des membres, gris ; les mains antérieures, d'un noir tiqueté ; les postérieures, grisâtres. Les parties inférieures du corps et internes des membres, blanches ; la queue d'un gris foncé en dessus, et d'un gris blanchâtre en dessous.

Hab. L'Afrique occidentale (?).

G. — Espèces à pelage roux.

Esp. 22. Le C. PATAS, *C. ruber*, Geoff. S.-H.

Syn. Vulgairement Singe rouge. — Patas a bandeau noir et P. a bandeau blanc, Buff., XIV. — S. rubra, Lin., Gm. — S. patas

et S. RUFA, Schreb. — C. RUBRA, Erxleb. — C. PATAS, Latr. — C. RUBRA, Geoff. S.-H.; et tous les auteurs modernes.

Car. Pelage roux en dessus, blanc en dessous, d'un fauve grisâtre sur la partie inférieure des membres. *Nez noir.*

Hab. Le Sénégal.

ESP. 23. Le C. A DOS ROUGE, *C. pyrrhonotus*, EMP. et EHR.

Syn. NISNAS des Ethiopiens. — C. PYRRHONOTUS, Ehrenb.; *Verhand. Gesellsch. naturs. Freunde*, t. I, p. 183, 1829; Hemprich et Ehrenb., *Symb. phys.*, 1830.

Car. Pelage roux en dessus, blanc en dessous et sur la partie interne des membres, partie postérieure du dos et dessus de la queue, d'un roux plus foncé que le reste du pelage; nez blanc.

Hab. La Nubie.

Observation. Cette espèce se distingue aussi de la précédente par la couleur des épaules et de la face externe des bras, qui sont roux comme le corps (et non gris ou d'un fauve grisâtre). L'une et l'autre ont d'ailleurs, à l'état adulte, exactement la même taille; l'assertion contraire n'a été émise que parce qu'on avait comparé le *C. pyrrhonotus* parfaitement adulte à des Patas encore jeunes [1].

[1] Bien que j'aie cru devoir admettre dans ce Synopsis quelques espèces encore fort imparfaitement connues, et même une qui reste douteuse, le *C. Temminckii*, je laisse entièrement en dehors du cadre de ce travail une espèce dont l'existence est parfaitement authentique, mais dont les rapports d'affinité et la place naturelle sont encore tout-à-fait indéterminés; je veux parler du *Semnopithecus albogularis* de M. Sykes (*Proceed. Zool. Soc. of Lond.* 1830-31), reporté depuis par cet auteur lui-même et par MM. Ogilby et Martin dans le genre *Cercopithecus*, près des *C. Cynosurus* et *C. griseo-viridis*, et considéré aussi par quelques zoologistes comme faisant le passage des Semnopithèques aux Cercopithèques. N'ayant jamais eu occasion d'observer cette espèce, ne la connaissant que par les descriptions des auteurs et par quelques renseignements dus à M. Gervais, je ne puis présentement que rappeler les diverses opinions émises à l'égard du *Semn.* ou *C. albogularis*, sans me prononcer à leur égard.

SECONDE PARTIE[1].

SUR LES SINGES AMÉRICAINS COMPOSANT LES GENRES CALLITHRICHE, SAIMIRI ET NYCTIPITHÈQUE.

De même que les Singes de l'Ancien-Monde, ceux de l'Amérique se divisent en deux tribus entre lesquelles les genres et les espèces se répartissent fort inégalement[2]. L'une, celle des HAPALIENS, ne comprend qu'un seul genre, *Hapale* d'Illiger, dont les espèces si remarquables par l'élégance de leurs formes, par la petitesse de leur taille et par la beauté de leur pelage, sont fréquemment apportées vivantes en Europe, et dont la connaissance est dès à présent assez avancée.

A l'autre tribu, au contraire, celle des CÉBIENS, se rapportent tous les Singes que mon père, dans son *Tableau des Quadrumanes*, a compris sous les noms d'*Hélopithèques* et de *Géopithèques ;* en d'autres termes, les *Cebus* et une partie des *Callithrix* d'Erxleben : groupes qui sont aujourd'hui, le premier sur-

[1] Cette seconde partie a été présentée et en partie lue à l'Académie des sciences, dans sa séance du 29 mai 1843.

[2] Les deux tribus des Singes de l'Ancien-Monde, selon la classification que j'ai exposée dans mon mémoire déjà cité sur les Singes, sont celle des PITHÉCIENS, comprenant les trois genres *Troglodytes*, *Pithecus* et *Hylobates ;* et celle des CYNOPITHÉCIENS, dans laquelle se trouvent réunis tous les autres Singes africains et asiatiques.

tout, subdivisés en un assez grand nombre de genres.

Parmi ces genres, il en est quelques-uns que l'on peut considérer comme déjà connus d'une manière assez satisfaisante. Tels sont, par exemple, les Atèles de mon père et mes Ériodes, quoique ce dernier groupe ne soit établi que depuis peu d'années. L'étude de plusieurs autres genres, au contraire, loin qu'ils aient été le sujet de travaux plus ou moins nombreux, est entièrement à reprendre. Pour les uns, il est vrai, tels que le genre Hurleur et surtout le genre Sapajou, nous sommes très-riches en matériaux; mais la difficulté du sujet est extrême; et, pour ma part, les études que j'ai faites sur ces Singes, m'ont conduit presque toujours, non à résoudre les difficultés que j'avais d'abord aperçues, mais tout au contraire à apercevoir, par une étude plus attentive, des difficultés qui m'avaient d'abord échappé. A l'égard d'autres genres, tels que les Callitriches et les Nyctipithèques, les difficultés paraissent moindres; mais les matériaux sont rares et parfois manquent entièrement.

C'est de ces derniers genres, c'est, en général, des Géopithèques de mon père que je vais m'occuper dans ce travail[1], afin de mettre à profit pour la science

[1] En laissant toutefois de côté le genre Saki, *Pithecia*, qui n'a que des rapports assez éloignés avec les autres genres.

J'ai traité ailleurs avec détail des Hélopithèques de mon père. Voyez *Remarques sur les caractères généraux des Singes américains, et description du nouveau genre Eriode*, dans les *Mém. du*

divers matériaux que les envois de divers voyageurs, mes propres recherches et parfois le hasard m'ont procurés depuis quelques années, et qui ont triplé le nombre des individus dont j'avais pu disposer jusqu'alors.

§ I. *Sur le genre* Callithrix *d'Erxleben et des auteurs qui l'ont suivi.*

On sait que Buffon divisait les Singes en cinq groupes; trois appartenant à l'Ancien-Monde, les *Singes* proprements dits, sans queue, les *Babouins* à queue courte, les *Guenons* à queue longue; deux autres appartenant au Nouveau-Monde, les *Sapajous*, à queue prenante, les *Sagoins* à queue non prenante. Cette classification de Buffon, fort remarquable pour l'époque où elle fut proposée, est devenue le point de départ de tous les travaux ultérieurs sur la classification des Singes. Erxleben, en particulier, qui a été cité souvent comme l'un des fondateurs de cette partie de la méthode zoologique, n'a fait, dans son *Systema regni animalis*[1], qu'adopter purement et simplement les cinq groupes de Buffon, en substituant aux noms de Buffon, fort difficiles à introduire

Mus., t. XVII, 1829; *Description de deux espèces nouvelles de Singes à queue prenante*, ibid.; et article *Sapajous* ou *Hélopithèques* du *Dict. class. d'hist. nat.*, t. XV, p. 129-151. M. Lesson m'a fait l'honneur de réimprimer en entier ce dernier travail dans son *Complément de Buffon*, t. IV, p. 159-225.

[1] Lipsiæ, 1777.

dans la nomenclature latine, les noms suivants : *Simia*, *Papio*, *Cercopithecus*, *Cebus* et *Callithrix*.

Les caractères qu'assigne Erxleben à ses *Callithrix*, en d'autres termes, aux Sagoins de Buffon, sont au nombre de sept. Il ne sera pas inutile de les rappeler ici, et de présenter sur eux quelques courtes remarques.

Les deux premiers, tirés du nombre et de la disposition des incisives et des canines, et de même, le quatrième qui consiste dans l'existence de deux mamelles pectorales, bien loin d'appartenir en propre aux *Callithrix*, sont communs à tous les singes. Ce sont donc, non de véritables caractères génériques, mais, au contraire, des caractères de famille. Si Erxleben les a compris dans la caractéristique du genre, c'est parce que cet auteur, fidèle au plan qu'il s'était tracé, et dans lequel il n'a heureusement trouvé que peu d'imitateurs, divise immédiatement la classe en genres; d'où résulte pour lui la nécessité de comprendre dans la caractéristique de chacun de ceux-ci, avec les véritables traits génériques, les divers caractères ordinaux et sub-ordinaux.

Le troisième des caractères d'Erxleben, est l'existence de mains aux quatre extrémités : *manus in palmis plantisque*. Ce caractère n'a pas plus que les précédents de valeur générique : il est, aussi bien qu'eux, commun à tous les Singes (du moins si l'on adopte la définition que j'ai donnée de la *main*[1]), et

[1] J'appelle *main*, toute *extrémité pourvue de doigts allongés*,

même aussi à tous les autres Primates. C'est donc un caractère très-général, un caractère d'ordre.

Les deux derniers caractères qu'Erxleben attribue à son genre *Callithrix* sont l'absence des callosités ischiatiques (*nates tectæ*) et le défaut d'abajoues. Or, ces mêmes caractères se retrouvent chez les *Cebus*, et ne peuvent encore fournir les éléments d'une distinction générique.

Il reste donc pour séparer les *Callithrix*, soit du

profondément divisés, très-mobiles, très-flexibles, et par conséquent *susceptibles de saisir entre eux et la paume* les objets placés à leur portée. Si ces objets sont légers et non fixes, l'animal peut les attirer vers lui, par exemple, les porter à sa bouche, ou les mouvoir dans toute autre direction ; s'ils sont lourds ou fixes, il peut s'accrocher à eux, et s'en servir pour se mouvoir lui-même.

La définition que je viens de rappeler est très-différente de celles que l'on trouve dans tous les traités de zoologie. On y lit, en effet, que la *main* est constituée par *la faculté d'opposer le pouce aux autres doigts pour saisir les plus petites choses* (définition de Cuvier); phrase dans laquelle je vois bien plutôt la description sommaire d'une main parfaite que la définition de la main en général. J'ai montré ailleurs (dans mon *Mémoire sur les Singes*) que, par l'adoption de la définition ordinaire, on se place dans la nécessité, ou de briser, en raison de quelques caractères secondaires, l'unité de groupes véritablement naturels, ou de placer illogiquement parmi les caractères généraux des Primates des caractères que tous les Primates ne présentent pas. Entre ces deux inconvénients, également graves, Cuvier et presque tous les auteurs ont accepté de préférence le premier; et c'est ainsi qu'après avoir donné de la *main* une définition qui n'est applicable qu'*à un tiers environ des Singes*, ils n'hésitent pas à les comprendre dans un ordre expressément caractérisé par l'existence de *mains aux quatre extrémités*, et nommé, pour cette raison même, *Quadrumanes*.

reste de la famille des Singes, soit plus spécialement, des autres Singes américains, un seul caractère : la queue prenante (*prehensilis*) chez les *Cebus*, n'est pas prenante chez les *Callithrix*. Et l'on voit que cet unique caractère est purement négatif, et, par conséquent ne saurait être, fût-il parfaitement exact, d'une grande valeur pour l'expression des rapports naturels.

Aussi, ne doit-on pas s'étonner que le genre Callithrix renferme des espèces appartenant à deux types génériques assez différents pour qu'aujourd'hui nous soyons obligés de les répartir entre deux tribus distinctes.

Sur les six espèces qu'Erxleben comprend sous le nom générique de *Callithrix*, une, *C. pithecia*, est le type du genre Saki, *Pithecia*, appartenant à la tribu des Cébiens; et toutes les autres font partie du genre Ouistiti, *Hapale*, qui compose à lui seul la tribu des Hapaliens.

En réunissant dans le même genre des espèces que sépare, en réalité, un assez grand intervalle, Erxleben a d'ailleurs eu le mérite d'éviter une faute dans laquelle sont tombés la plupart des zoologistes venus après lui. Tous ses *Callithrix* ont bien la queue lâche et non prenante : la caractéristique *cauda elongata non prehensilis* est exacte et applicable, sans exception, à toutes les espèces qu'elle comprend, si différentes qu'elles soient d'ailleurs par leur système dentaire, la conformation de leurs doigts et de leurs ongles.

Les classificateurs qui ont succédé à Erxleben, ont, au contraire, souvent réuni dans un même groupe, soit sous le nom de Sagoins, soit sous celui de Géopithèques; ils ont caractérisé en commun par l'existence d'une queue longue, mais lâche et non prenante, d'une part, des espèces chez lesquelles ce caractère existe en effet rigoureusement, telles que les Sakis et les Ouistitis, ou les *Callithrix* d'Erxleben; et d'une autre part, des espèces, telles que le *Simia sciurea* des auteurs ou Saïmiri de Buffon, et le *Cebus Moloch* de Hoffmansegg, chez lesquelles la queue est *faiblement prenante*. Et ce qu'il importe de remarquer, c'est que ce sont ces dernières espèces placées, non sans raison, par Erxleben à la fin des *Cebus*, qui se trouvent comprises sous le nom de *Callithrix* par les auteurs du dix-neuvième siècle; par exemple, par mon père, dont la classification, publiée sous le titre de *Tableau des Quadrumanes* [1], a été très-généralement suivie; par M. de Humboldt dans son *Tableau des Singes de l'Amérique* [2]; par G. Cuvier dans la première édition du *Règne animal;* par Desmarest dans la *Mammalogie* de l'Encyclopédie; par M. Lesson dans son *Complément de Buffon*, et par une foule d'autres.

Voici donc, par suite d'une véritable transposition

[1] *Loc. cit.*

[2] Inséré dans le *Recueil d'observations de zoologie,* p. 357.—Le titre de ce volume porte la date de 1811; mais le *Tableau des Singes* placé à la fin du volume est évidemment postérieur d'une année au moins à 1811, puisque l'illustre voyageur y cite le travail de mon père publié en 1812 dans les *Annales du Muséum*.

du nom de *Callithrix*, deux sens fort différents attribués à ce mot. Les *Callithrix* d'Erxleben sont tous, pour les auteurs modernes, ou des *Pithecia*, ou des *Hapale ;* et réciproquement, tous les *Callithrix* de ceux-ci, ceux du moins qui étaient connus d'Erxleben, étaient pour lui, non des *Callithrix*, mais des *Cebus*.

Pour achever de débrouiller cette synonymie générique, il faut remarquer que, dès 1811, une troisième acception était donnée au mot *Callithrix*. Pour Illiger, les *Cebus* de M. de Humboldt, de mon père et des auteurs contemporains, étaient réunis au Saïmiri sous le nom de *Callithrix*, singulièrement éloigné, comme on le voit, de sa signification première.

Enfin, la détermination que j'ai faite du Saïmiri de Buffon, comme type d'un genre distinct, vient modifier d'une autre manière encore, et cette fois par restriction, le sens du mot *Callithrix*, appartenant dès-lors en propre au *Cebus Moloch* de Hoffmannsegg (*Callithrix Moloch*, Geoff. S.-H. et Humb.), au *Call. personatus* de mon père, et aux autres espèces liées avec celles-ci par des rapports véritablement intimes.

En résumant tout ce qui précède, on voit que le genre *Callithrix*, tel qu'il doit être déterminé d'après les travaux les plus récents, correspond :

1° A une partie du genre *Cebus* d'Erxleben, et nullement à ses *Callithrix* ;

2° Au genre *Callithrix* d'Illiger, moins le *Simia capucina* et les autres Sapajous, d'une part, et de l'autre,

moins le *S. sciurea*, devenu le type du genre *Saïmiris* [1] ;

3° Au genre *Callithrix* de mon père et des auteurs modernes, moins le *S. sciurea.*

Il est à remarquer que bien que le nom de *Callithrix* n'ait point été appliqué d'abord aux espèces qui le portent aujourd'hui, il leur convient parfaitement, en raison de leur pelage long, touffu, abondant, et parfois remarquable par la beauté de ses couleurs.

§ II.—*Etat de la science en ce qui concerne les genres* Saïmiri *et* Nyctipithèque.

M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal* [2], sans ériger les Saïmiris en un genre nettement déterminé, en a fait, parmi les Sapajous, une petite section que l'auteur, non-seulement distingue bien des Callitriches, mais qu'il en sépare même par l'intercalation, d'ailleurs fort contraire aux rapports naturels, du genre Saki ou *Pithecia.*

Il ne sera pas inutile de citer ici textuellement le court passage dans lequel est indiquée cette première distinction :

« Dans les Saïmiris, dit Cuvier, la queue est dé-

[1] Illiger ne connaissait, et par conséquent il ne mentionne aucun des véritables *Callithrix* décrits par Hoffmansegg, par mon père, etc. ; mais toutes ces espèces ne rentrent pas moins dans le genre *Callithrix* d'Illiger, d'après la définition qu'il en donne.

[2] T. I, p. 103.

« primée et cesse presque d'être prenante; la tête est « très-plate[1]; il y a à la cloison interorbitaire du « squelette un espace membraneux. Nous n'en con- « naissons qu'un, le Saïmiri (*Simia sciurea*) Buff. »

Suit une courte description du pelage du Saïmiri de Buffon.

Dans la traduction qu'il a donnée du *Règne animal*, M. Voigt[2], en reproduisant le passage qui vient d'être cité, lui a fait subir une modification qui, toute légère qu'elle est, mérite d'être mentionnée. Il a placé le nom de *Saïmiri* en titre, avant le passage qui vient d'être cité; et par-là, indiqué plus nettement la séparation des Saïmiris en un groupe distinct[3].

C'est en m'appuyant sur diverses observations de mon père[4], que je considérai à mon tour les Saïmiris

[1] Ce caractère n'est pas exact. L'aplatissement de la tête forme, au contraire, l'un des caractères distinctifs des vrais Callitriches par rapport aux Saïmiris.

[2] *Thierreich*. Leipzig, 1831.

[3] C'est ce qui explique comment M. Lesson, dans son *Species des Mammifères bimanes et quadrumanes*, p. 155, a cité M. Voigt, et non G. Cuvier, comme ayant le premier séparé les Saïmiris des Callitriches.

[4] Voyez son *Cours de l'histoire naturelle des Mammifères*, 1829, p. 12 et suiv.—Voici ce que mon père dit du crâne du Saïmiri; le passage est un peu long, mais il est bon de le citer ici en entier :

« Dire en termes généraux que le crâne du Saïmiri contient, toutes proportions observées, le cerveau le plus volumineux, ne suffit pas à l'expression de ma pensée..... Dans le jeune sujet que voici, la boîte cérébrale forme un sphéroïde de 18 lignes en longueur (0^m,040), de 16 (0,036) dans la plus grande largeur, et de 15 (0,034) en hauteur verticale. Je mesure de plus tout le crâne sur sa base, que je trouve de 27 lignes (environ 0,060). Si

dans mes cours sur les Mammifères[1], comme devant constituer, non une simple section, mais un genre, qui se distingue surtout[2] par l'énorme volume du cerveau; caractère qu'avaient omis, malgré sa haute importance, G. Cuvier et son traducteur M. Voigt.

J'ai fait voir en même temps que le genre *Saïmiris*[3], ne se compose pas seulement d'une espèce,

de cette quantité 27 (0,060) vous soustrayez la longueur trouvée du sphéroïde entier, ou le chiffre 18 (0,040), vous avez 9 (0,020), ou le tiers, pour la profondeur palatine de la face.

« Reprenons par parties la longueur de la base, afin de connaître quelle est à son égard la position du trou occipital. Or, voici ce que donnent nos mesures :

		m.
Longueur en avant du trou occipital.	14 lig.	(0,031)
Longueur en arrière.	9.	(0,020)
Diamètre du trou occipital.	4	(0,009)
Total.	27	(0,060)

« Les mêmes mesures prises sur un crâne humain donnent à peu près les mêmes proportions. »

[1] Voyez l'analyse que M. Gervais a publiée de mes leçons de 1835 sous ce titre : *Résumé des Leçons de mammalogie professées au Muséum par M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire*. Paris, in-8. Voyez aussi l'*Écho du monde savant*.

[2] Voici comment M. Gervais en indique, d'après moi, les caractères (p. 19) : Poils ras; oreilles plus petites et plus courtes que chez les Callitriches ; et surtout développement très-considérable de l'encéphale, qui, proportion gardée, est peut-être plus volumineux que celui de l'homme. Les yeux sont extrêmement rapprochés, et la paroi interne des orbites est incomplète. Le trou occipital est situé au milieu de la base du crâne, disposition remarquable, et qui ne se trouve pas à un degré aussi élevé chez toutes les races humaines.

[3] Et non *Saimiri*, comme on l'a imprimé par erreur. J'ai adopté *Saïmiris*, à l'exemple des mots *Indris*, *Loris*, etc.

comme on l'avait toujours dit, mais de trois. L'une de celles-ci venait d'être découverte par M. d'Orbigny, qui l'a figurée depuis. Une autre avait été rapportée plus anciennement par mon père, qui se l'était procurée dans un voyage en Portugal.

Le groupe des Saïmiris a été admis, mais seulement comme une simple section assez peu distincte, dans l'*Ostéographie*[1] de M. de Blainville. Ce célèbre zoologiste décrit les Saïmiris comme de petites espèces de Sapajous, à queue extrêmement velue et à peine prenante, à tête longue et comme étirée, et offrant une particularité remarquable; l'état incomplet de la cloison interorbitaire, par absence de ce qu'on nomme l'*os planum* dans l'anatomie de l'homme, ou le peu de développement des masses latérales de l'ethmoïde. L'auteur fait aussi remarquer que toute la tête est comme *bulbeuse* par la grande minceur des os et l'état lisse de toutes ses parties. Quant au reste du squelette, il n'offre pas, dit M. de Blainville, de différences un peu importantes : c'est à tort que Daubenton avait cru à l'existence de trois vertèbres lombaires seulement; il en existe sept, le nombre des vertèbres dorsales était de treize.

En 1840, M. Lesson, dans son *Species des Mammifères bimanes et quadrumanes*[2], et de même, en 1842, dans son *Tableau du Règne Animal*, a

[1] Fasc. II, p. 17. 1839.
[2] *Loc. cit.*

admis le groupe des Saïmiris, toutefois en le considérant comme un simple sous-genre parmi les Sagoins (*Saguinus* de Lacépède) : sous-genre pour lequel l'auteur propose le nouveau nom de *Pithesciureus*, et dans lequel il n'admet qu'une seule espèce, le Saïmiri écureuil, *Pithesciureus Saïmiri*.

M. Pouchet, dans sa *Zoologie classique*, en 1841, a aussi admis le genre Saïmiri, mais sans lui donner de nom latin. Comme les auteurs précédents, il n'indique qu'une seule espèce.

On voit que, parmi les auteurs eux-mêmes qui ont cessé de confondre les Saïmiris avec les Callitriches, il existe encore une très-grande discordance, soit relativement à la valeur de ses caractères, soit quant au nom qu'il convient de lui appliquer.

La science est un peu plus avancée à l'égard du genre Nyctipithèque, dont il me reste à dire ici quelques mots. On est au moins d'accord sur ses caractères, et sur la nécessité de séparer les Nyctipithèques en un groupe distinct. La nomenclature seule varie selon les auteurs, et encore n'existe-t-il à son égard que de très-légères difficultés.

Ce genre a pour type un Singe découvert à Cassiquiare par M. de Humboldt, décrit par lui sous le nom de *Simia trivirgata*, et érigé, dès 1811, sous le nom d'Aôte, en un genre qui est aujourd'hui généralement admis. Par qui ce genre a-t-il été créé ?

Par une circonstance singulière, les auteurs eux-mêmes qui ont accompli ce progrès, loin de le revendiquer pour eux-mêmes, l'attribuent à d'autres. Le

genre Aôte, selon M. de Humboldt[1], appartient à mon père et à Illiger; et au contraire, selon mon père[2] et selon Illiger[3], il appartient à M. de Humboldt.

Le fait est que ces trois auteurs ont contribué à l'établir. M. de Humboldt a seulement indiqué, dans son *Mémoire sur les Singes de l'Orénoque*[4], une *nouvelle famille de Singes*, *que l'on pourrait*, dit-il, *désigner par le nom d'Aôtes* (ἄωτοι). Quelques mois plus tard, Illiger a introduit dans le système le nouveau genre sous le nom d'*Aotus*. Enfin, en 1812, mon père en a rectifié les caractères sur un point important. M. de Humboldt, dans sa description, avait dit les oreilles externes presque nulles (*auriculæ ferè nullæ*), et de là le nom d'Aôte; Illiger, substituant à une indication inexacte une expression erronée, avait dit *auriculæ nullæ*; mais mon père, en cela suivi par M. de Humboldt dans son *Tableau des Singes de l'Amérique*[5], s'est tenu dans les limites de la vérité en disant seulement les oreilles très-petites.

Le nom d'*Aotus*, d'abord adopté par plusieurs zoologistes[6], est depuis plusieurs années entièrement abadonné. Deux noms nouveaux, successivement proposés, l'un, *Nyctipithecus*, en 1823, l'autre *Noc-*

[1] *Loc. cit.*, p. 357 et 358.

[2] *Tableau des Quadrumanes*, loc. cit.

[3] P. 71.

[4] *Loc. cit.*, p. 306. 1811.

[5] Publié à la fin du volume où se trouve le travail plus haut cité.

[6] Desmarest, *Mammalogie*, 1820; Latreille, *Familles naturelles du règne animal*, 1825; et Jardine, *Monkeys*, 1833.

thora, en 1824, se partagent les auteurs modernes.

Spix[1] est l'auteur du premier de ces noms. Il a décrit sous les noms de *Nyctipithecus felinus* et *N. vociferans*, deux Singes dans lesquels, trompé par la caractéristique erronée d'Illiger, il n'a point reconnu des *Aotus*. Aujourd'hui, il n'est pas douteux que le prétendu nouveau genre de Spix ne soit, sous un autre nom, le même que l'*Aotus*. M. de Humboldt nous fait connaître[2] que mon père, dans un travail par lui communiqué à l'illustre voyageur, avait donné au Sakis ce même nom générique *Nyctipithèque*. Mais mon père n'ayant jamais publié ce nom, Spix a pu sans inconvénient le transporter aux *Aotus*. Mon père en a lui-même jugé ainsi, puisque dans son *Cours sur l'histoire naturelle des Mammifères*, il a admis la substitution du nom de *Nyctipithecus* au nom d'*Aotus*.

C'est M. Frédéric Cuvier qui a introduit dans la science le nom de Nocthore, *Nocthora*[3]. Ayant eu occasion d'observer à la ménagerie du Muséum un *Aotus* vivant, et ayant constaté chez lui l'existence des conques auditives qu'il croyait n'avoir encore été signalées par personne, ce célèbre zoologiste a cru devoir rejeter comme erroné, et comme propre à induire en erreur, le nom d'*Aotus*, et il a proposé le mot nouveau *Nocthora*.

En appliquant les règles de nomenclature que j'ai

[1] *Simiarum et Vespertilionum Species novæ*, gr. in-fol. Munich, 1823.

[2] *Loc. cit.*, p. 306 et 311.

[3] *Hist. nat. des Mammifères de la ménagerie*, août 1824.

cru devoir adopter et suivre invariablement depuis quelques années[1], le choix à faire entre les noms proposés pour le *Simia trivirgata* et ses congénères, est exempt de toute difficulté. Le nom d'*Aotus*, d'une part, comme exprimant un faux caractère, de l'autre, comme tombé en désuétude, doit être écarté[2]. Entre les deux autres noms, *Nyctipithecus* et *Noc-*

[1] Voy., à la fin du mémoire déjà cité sur les Singes, les notes II, III, IV et VII.

Parmi ces règles, dont la stricte observation pourra seule bannir de la nomenclature l'arbitraire qui y règne si déplorablement aujourd'hui, je citerai, en les exprimant de la manière la plus concise, celles qui sont relatives au choix des noms en général, à cause des applications que j'ai à en faire ici, et celles qui se présenteront par la suite presqu'à chaque page.

I. *Rejeter les noms absurdes par eux-mêmes, ou contradictoires avec les faits ou les idées qu'ils sont destinés à exprimer*; car ils sont proscrits par la logique comme causes probables d'erreur.

II. *Rejeter les noms déjà employés dans une autre acception* : la logique les proscrit également comme causes probables de confusion.

III. *Considérer comme non avenus* (toutefois en les citant en synonymie) *les noms tombés en désuétude*. En effet, ces noms n'ont réellement plus d'existence dans la science, et leur rétablissement entraînerait tous les mêmes inconvénients que la création de mots nouveaux.

IV. *Sauf ces trois exceptions*, entre plusieurs noms proposés, *préférer invariablement le plus anciennement publié*. La justice et le respect envers les travaux antérieurs ne commandent pas seuls cette préférence : la logique la réclame aussi. On *doit* choisir le nom qui *est* le plus ancien, et non celui qui *paraît* le meilleur : car, sauf des cas fort rares et exceptionnels, la *date* d'un nom est un *fait* incontestable et incontesté ; sa *valeur* peut être diversement interprétée, selon les temps, les lieux et les doctrines.

[2] Règles I et III.

thora, le premier doit être préféré, en raison de son antériorité[1].

§ III. — *Des caractères et des mœurs des Nyctipithèques.*

Avant d'aborder l'étude comparative des caractères des Callitriches, des Saïmiris et des Nyctipithèques, il m'a paru utile d'écarter, à l'avance, quelques difficultés terminologiques qui auraient pu se présenter, et notamment de fixer la nomenclature générique dont je devrai me servir. Dans une science où la nomenclature est si complexe et si immense, il importe de ne pas ajouter les difficultés des mots aux difficultés des choses.

C'est aussi afin de mettre plus de précision dans l'exposition des caractères et plus de clarté dans tout ce travail, que je place ici, en première ligne, le genre *Nyctipithecus*, celui de tous dont la détermination laisse le moins à désirer.

Son principal caractère, d'où dérivent les habitudes essentiellement nocturnes des Nyctipithèques, et que leur nom rappelle indirectement, c'est l'énorme développement des globes oculaires. Les Nyctipithèques, comme l'ont très-justement remarqué MM. de Humboldt et Fréderic Cuvier, sont les Loris ou mieux encore, les Cheirogales du Nouveau Monde[2].

[1] Règle IV.

[2] C'est, du reste, tout-à-fait à tort qu'un zoologiste anglais a

Les yeux, qui de nuit, dit M. de Humboldt, ressemblent à des yeux de hibou, ont, d'après les observations de M. Frédéric Cuvier, les pupilles rondes. Les orbites, séparées par une cloison extrêmement mince et transparente même, surtout en arrière, *mais complète*, sont d'une étendue considérable [1], ainsi qu'on en jugera par les mesures suivantes, prises chez un Nyctipithèque et, comme termes de comparaison, chez un Sapajou et chez l'Homme.

	Nyctipithèque.	Saïmiri.	Sajou.	Homme.
	m	m	m	m
Diamètre antéro-postérieur de la tête osseuse. . . .	0,061	0,065	0,092	0,190
Diamètre transversal au niveau des trous auditifs. .	0,031	0,034	0,051	0,150
Distance entre les parois externes des deux orbites. .	0,040	0,031	0,043	0,094
Diamètre inféro-supérieur de l'orbite (hauteur). . .	0,019	0,015	0,022	0,032
Diamètre transversal (largeur).	0,019	0,014	0,019	0,037
Diamètre antéro-postérieur (profondeur).	0,022	0,020	0,025	0,045
Moyenne des trois diamètres orbitaires.	0,020	0,016	0,022	0,038
Rapport de cette moyenne au diamètre antéro-postérieur de la tête. . . .	:: 1 : 3	:: 1 : 4	:: 1 : 4	:: 1 : 5

La simple comparaison de ces chiffres fait voir que chez le Nyctipithèque, si inférieur par les dimensions

récemment proposé de placer les Nyctipithèques parmi les Lémuridés.

[1] Voyez la planche.

générales au Sajou, les orbites ont cependant, à trois millimètres près, la même profondeur et la même hauteur, et, exactement, la même largeur [1]. Aussi la plus grande largeur du crâne des Nyctipithèques est-elle donnée par le diamètre transversal pris au niveau des orbites, tandis que chez le Sajou, le crâne est beaucoup plus large en arrière que la face ne l'est en avant dans la région orbitaire. Les différences que l'on trouve en comparant le crâne du Nyctipithèque à celui de l'Homme et à celui du Saïmiri, sont analogues, mais, à l'égard de l'Homme, bien plus prononcées encore.

Afin de mettre ces différences dans tout leur jour, on peut substituer à la comparaison des divers diamètres des orbites chez l'Homme, le Sajou et le Nyctipithèque, celle des surfaces des ouvertures de ces mêmes orbites, ou plus exactement des sections des cavités orbitaires au niveau de leurs ouvertures. Je mettrai, pour chaque espèce, en regard de ces surfaces de la section orbitaire, celle du grand trou occipital.

	NYCTIPIT.	SAIMIRI.	SAJOU.	HOMME.
Surface de la section orbitaire.	271mm c.	151mm.c.	276mm.c.	1049mm.c.
Surface du grand trou occipital.	53	53	91	877

[1] Le crâne que j'ai pris pour type est celui d'un *Nyctipithecus felinus*.

J'ai sous les yeux le crâne d'un autre Nyctipithèque, *N. lemurinus*, chez lequel les orbites sont plus étendues encore que chez le précédent, et d'une largeur absolue plus grande que chez le Sajou. J'ai fait figurer ce crâne fort remarquable (voy. l'atlas); mais comme il est incomplet en arrière, j'ai préféré donner les mesures d'après un crâne de *N. felinus*, qui est en parfait état de conservation.

D'où l'on voit qu'en prenant pour unité la surface du grand trou occipital, la surface de la section orbitaire serait exprimée par les nombres suivants, savoir :

Pour le Nyctipithèque.	5,11
Pour le Sajou.	3,03
Pour le Saïmiri.	2,85
Pour l'Homme.	1,24

Les énormes orbites que je viens de décrire, occupent presque toute l'étendue de la face. Il n'existe qu'une très-petite distance entre le bord inférieur de l'orbite et l'arcade alvéolaire, et le museau est droit, court et un peu rentrant, de sorte que la ligne faciale qui est concave chez le Sajou, et que nous verrons être sensiblement droite chez les Callitriches, et surtout chez les Saïmiris, est ici plus ou moins régulièrement convexe. La tête, portée sur un col court et gros, est donc dans son ensemble très-arrondie. Ce sont ces caractères qui ont fait dire à M. de Blainville [1] que *la tête en totalité rappelle un peu celle des Felis*; et comme la physionomie extérieure résulte nécessairement de la conformation interne, cette analogie avec les *Felis* a frappé tous ceux qui ont vu des Nyctipithèques vivants [2]; par exemple, M. de Humboldt qui compare leur tête à celle du Chat-tigre, et Spix qui donne à

[1] *Loc. cit.*, p. 20.

[2] On donne même en quelques lieux, d'après M. de Humboldt, au *N. trivirgatus* le nom de *Titi-tigre* (Singe-tigre). Toutefois, M. de Humboldt dit que c'est en raison de la ressemblance qui existe entre le cri du *N. trivirgatus* et celui du Jaguar.

l'une de ces espèces le nom de *Nyctipithecus felinus.*

Les narines, de forme ovalaire, sont en partie latérales et en partie inférieures, la cloison internasale ayant peu de largeur. Elles n'offrent donc pas complètement la disposition qui a fait désigner si souvent l'ensemble des Singes américains sous le nom de Platyrrhinus.

Bien que la tête soit, comme on l'a vu, beaucoup moins large en arrière qu'en avant, le cerveau est volumineux. Le crâne est, il est vrai, déprimé et très-peu convexe supérieurement; mais la boîte cérébrale est large et elle à de l'étendue en longueur, le trou occipital, qui est circulaire, occupant à peu près le milieu de l'espace compris entre l'occiput et les condyles de la mâchoire inférieure.

Celle-ci a ses branches montantes assez étroites supérieurement, mais très-dilatées inférieurement; forme qui semble devoir être liée à un développement assez marqué de l'appareil hyoïdien et du larynx.

Les dents offrent la même conformation que chez les Sajous, remarque déjà faite par M. Fréd. Cuvier. Toutefois les canines ne paraissent jamais prendre le même accroissement que chez ceux-ci.

Les formes générales semblent lourdes chez l'animal vivant, en raison de son pelage très-long, très-abondant, très-touffu. Mais elles sont en réalité très-légères et très-sveltes, et, sous ce rapport encore, l'animal rappelle les Loris. Comme chez ceux-ci, la région lombaire, en particulier, est remarquablement allongée; elle se compose de huit vertèbres, nombre plus

considérable à ma connaissance, du moins, que chez aucun autre Singe.

Les membres antérieurs sont de hauteur moyenne, les postérieurs beaucoup plus developpés, ainsi qu'on en jugera par les mesures suivantes.

	mm		mm
Fémur. . . .	0,090	Humérus. . . .	0,070
Tibia.	0,088	Radius. . . .	0,062
Main postérieure.	0,082	Main antérieure.	0,055

La queue, qui forme à peu près la moitié de la longueur totale, est très-velue et non prenante. Aussi les vertèbres caudales, très-allongées et très-grêles, ressemblent-elles beaucoup à celles des Ouistitis.

Les doigts que l'animal tient presque toujours demi-fléchis, surtout aux membres de devant, sont assez longs. Les pouces antérieurs sont à peine opposables, et leurs ongles sont seulement un peu plus larges que ceux des autres doigts : ceux-ci sont repliés sur eux-mêmes, et conformés en gouttières ; ceux des pouces antérieurs sans être précisément en gouttière, sont de même très-convexes ; ceux des pouces postérieurs sont au contraire très-aplatis.

Enfin, pour achever de faire connaître les caractères génériques des Nyctipithèques, je dois mentionner leur petite taille, très-inférieure à celle des Sajous, et à peu près la même que celle des Saïmiris.

Ces remarques ne sont sans doute pas suffisantes pour faire nettement approuver les caractères des Nyctipithèques; mais ils seront bientôt comparés aux caractères des Saïmiris et à ceux des Callitriches. On

trouvera, en outre, les uns et les autres reproduits sous une forme concise et méthodique dans le *Synopsis* placé à la fin de ce travail.

Quant aux mœurs des Nyctipithèques, il me suffira, en renvoyant aux ouvrages de MM. de Humboldt, Spix et Frédéric Cuvier, de rappeler ici les faits principaux déjà signalés par ces auteurs.

Le plus important de tous, est relatif aux habitudes nocturnes de ces animaux. J'ai vu, ainsi que M. Frédéric Cuvier, le Nyctipithèque de la ménagerie, dormir presque constamment le jour, la tête repliée sur la poitrine : habitude qui a valu au *N. trivirgatus*, sur les bords de l'Orénoque, le nom de *Mono dormilon* ou Singe dormeur. M. de Humboldt a vu un individu qu'il a possédé pendant plus de cinq mois, s'endormir assez régulièrement à neuf heures du matin, parfois dès l'aube du jour, et ne se réveiller qu'à sept heures du soir. La lumière, dit M. de Humboldt, l'incommodait beaucoup, et c'est aussi ce qu'affirme Spix, des Nyctipithèques du Brésil. *Oculi ignei*, dit-il, *lucem perhorrescentes*. C'est donc un fait parfaitement avéré que la vie nocturne des Nyctipithèques, aussi actifs durant la nuit, aussi *impétueux* même, selon l'expression de M. de Humboldt, que le sont le jour presque tous les autres Singes, et aussi endormis le jour que ceux-ci le sont la nuit. Il y a ici, comme on le voit, un accord parfait entre le trait le plus caratéristique de l'organisation du genre Nyctipithèque, l'énorme volume de ses yeux, et le fait le plus remarquable de ses habitudes.

Ce sont ordinairement des creux ou trous d'arbres

qu'il choisit pour gîte. L'habitation sur les arbres résultant en quelque sorte comme conséquence nécessaire des conditions de l'organisation du Singe en général, et l'habitation dans les trous ou cavités obscures se liant avec les habitudes nocturnes, on eût pu déduire *a priori* ce fait qui est d'ailleurs attesté par M. de Humboldt. Au défaut de trous les Nyctipithèques se logent parfois entre les grosses branches des arbres.

Ils sont à peu près omnivores, ainsi que le sont la plupart des petites espèces soit de Singes, soit de Lémuridés. Ils vivent en grande partie de fruits, saisissent avidement et adroitement les insectes, et chassent parfois aux petits oiseaux. En captivité ils se montrent avides de friandises, et notamment de sucreries.

M. de Humboldt assure que les Nyctipithèques ne vivent pas en troupes comme les autres Singes, mais deux à deux dans une véritable monogamie. M. Spix nous représente au contraire les Nyctipithèques comme vivant en troupes.

Enfin un dernier fait avec lequel se lie manifestement la conformation remarquable de la mâchoire inférieure, signalée plus haut, c'est la force de la voix des Nyctipithèques : leur cri nocturne, dit M. de Humboldt, d'une force vraiment extraordinaire, ressemble à celui du Jaguar, d'où les noms de *Mono-tigre* et de *Titi-tigre* que l'on donne au *N. trivirgatus* dans les missions de l'Orénoque [1].

[1] L'animal, d'après M. de Humboldt, a deux autres cris :

Spix est beaucoup moins explicite à cet égard que M. de Humboldt; mais le nom spécifique *Vociferans*, qu'il a donné à l'une de ces espèces, ne peut guère laisser de doute qu'il n'ait fait des observations analogues à celles de son illustre devancier.

§ IV. — *Des Nyctipithèques décrits par les auteurs.*

Avant de faire connaître les caractères de l'espèce nouvelle pour laquelle je propose le nom de *N. lemurinus*, j'analyserai le diverses descriptions données par les auteurs, et je chercherai à en faire ressortir les traits et les caractères propres des sujets de ces descriptions.

La marche que je vais suivre, m'est prescrite par l'extrême difficulté du sujet; difficulté qui est telle que je ne saurais encore espérer, dans l'état présent de la science, d'arriver à des résultats complétement satisfaisants.

A. — Miriquouina d'Azara.

Azara est le premier qui ait, sinon indiqué, au moins décrit, un Nyctipithèque. C'est incontestablement une espèce de ce genre qu'il décrit sous le nom de *Miriquouina* [1], et non le Saki de Buffon ou une espèce

une espèce de miaulement, et un son guttural très-désagréable qu'il fait entendre lorsqu'il est irrité.

[1] T. II, p. 243 de la traduction française de Moreau de Saint-Méry.

voisine, ou encore bien moins le Marikina, comme l'ont cru Azara et tant d'autres après lui. Dans cette supposition, tant de différences se présentent entre les caractères réels et la description de Buffon, qu'Azara est obligé de relever successivement chaque trait de celle-ci, et qu'il accuse Buffon d'avoir décrit de mémoire et donné une planche *arbitrairement faite*.

Les traits caractéristiques, malheureusement un peu insuffisants, que l'on peut extraire de la description d'Azara, sont les suivants :

Cloison internasale peu large; caractère qui suffirait seul pour prouver que le Miriquouina appartient au genre Nyctipithèque, et non au groupe des Sakis, si remarquables par l'extrême écartement et la forme très-allongée de leurs narines [1].

Longueur totale d'environ 87 centimètres, dont 38 pour la distance du bout du museau à l'origine de la queue, et 49 pour la longueur de celle-ci.

Parties inférieures, y compris le dessous de la tête, face interne des membres antérieurs jusqu'aux coudes, et des postérieurs jusqu'aux genoux, d'une couleur cannelle qui, en dedans des fesses, est plus rougeâtre. Parties supérieures, d'une couleur mélangée que l'auteur ne détermine pas, mais qui est évidemment grisâtre, les poils ayant la pointe blanche, puis une portion noire, puis une autre portion blanchâtre.

Joues et menton, blanchâtres; au-dessus de chaque œil, une tache de même couleur, peu prononcée, finissant supérieurement en pointe; milieu du front et face, de couleur foncée.

[1] Un passage de la description pourrait toutefois faire penser le contraire. « L'oreille, dit le traducteur, est très-large; dans son point le plus élevé, elle n'égale pas la hauteur de la tête. » Il faut entendre que le haut de l'oreille, qui est large mais courte, n'atteint pas le niveau de la face supérieure du crâne.

Poils de la queue, noirs à la pointe, et le reste de couleur tabac d'Espagne faible, le noir occupant une portion d'autant plus grande du poil, et se prononçant d'autant plus qu'on approche davantage de l'extrémité de la queue. Les poils de la base de la queue ayant de 2 à 3 centimètres de long; ceux de son extrémité, de 4 à 5.

Tel est le résumé de la description que donne Azara de cette espèce, découverte par lui dans la province du Choco, sur la rive occidentale du Paraguay.

Presque tous les auteurs, à l'exemple de mon père[1], en font un Saki sous le nom de *Pithecia Miriquouina*. M. de Humboldt, dans son *Tableau des Singes de l'Amérique*, lui a donné la même place dans le système, mais sous le nom de *Simia Azaræ*. M. Lesson, au contraire, ayant reconnu en lui un véritable Nyctipithèque, l'a reporté dans le genre où il doit rester.

B.—Douroucouli, *Simia trivirgata* de M. de Humboldt.

Voici le résumé de la description donnée par l'auteur de ce Singe, habitant, dit M. de Humboldt, les forêts épaisses du Cassiquiare, près du village indien de l'Esmeralda, et les environs des cataractes de Maypuras, entre le deuxième et le cinquième degré de latitude boréale.

1 Longueur totale d'environ 74 centimètres, dont 26 environ

[1] *Tableau des Quadrumanes*.

pour la distance du museau à l'anus, et 48 pour la longueur de la queue.

Gorge, poitrine, ventre et parties internes des extrémités, d'un jaune orange qui tire sur le brun; parties supérieures, d'un gris mêlé de blanc, et comme argenté; les poils de cette partie, très-doux. Une ligne brune, longitudinale, sur le dos, depuis l'occiput jusqu'à la queue; une tache blanche au-dessus de chaque œil; trois raies noirâtres, parallèles, sur la tête, et surtout sur le front. Visage couvert de poils noirâtres; nez pareillement noir, mais avec une ligne blanche, longitudinale, sur le milieu.

Queue touffue, de même couleur que le dos, à l'exception de son extrémité, qui est noire.

Le *Singe de nuit* de Buffon est le seul Singe avec lequel M. de Humboldt ait comparé le Douroucouli, et il n'a point eu de peine à prouver qu'il en diffère spécifiquement. Diffère-t-il aussi du Miriquouina? Il est impossible de rien affirmer à cet égard, puisque nous n'avons, comme éléments d'une comparaison en elle-même fort difficile, que deux descriptions concises, et dont l'une est fort peu exacte. Cependant la diversité spécifique de l'un et de l'autre me semble devoir être admise comme très-vraisemblable.

1° La coloration si caractéristique de la face et de la partie antérieure de la tête, chez le *S. trivirgata*, ne se retrouve pas chez le Miriquouina. On a quelquefois douté, il est vrai, que la figure de M. Humboldt qui représente trois raies étroites ou lignes noires parallèles, soit parfaitement exacte. Mais le texte est aussi explicite que possible; les trois raies frontales, que l'illustre voyageur rappelle, comme le trait le plus caractéristique de l'espèce, par le nom de *S.*

trivirgata, sont tellement remarquables, même pour les personnes étrangères à l'histoire naturelle, qu'elles ont fourni l'un des noms vulgaires. Les missionnaires de l'Orénoque appellent le Douroucouli *Cara rayada*, c'est-à-dire *face rayée*.

2° Le *S. trivirgata* a encore quelques autres caractères distinctifs dans la raie blanche médio-nasale décrite par M. de Humboldt, dans la coloration de sa queue, et dans sa taille inférieure à celle du Miriquouina.

3° Enfin, il importe de remarquer que ces deux Singes viennent de régions que sépare une immense distance. C'est entre le second et le cinquième degré de latitude boréale que M. de Humboldt a découvert le Douroucouli; Azara avait trouvé le Miriquouina vers le treizième degré de latitude australe.

C. — Singe de nuit à face de chat, *Nyctipithecus felinus* de Spix.

Voici la caractéristique que donne Spix pour ce Singe trouvé par lui au Para.

Sub-barbata, mystace ad latera malæ disticho; *corpore toto villoso-lanuginoso, suprà olivaceo-cineraceo, subtùs pallidè ochraceo*; *caudâ corpore multò longiore, suprà radium cinerascente, subtùs et versus latera usque ad medium rufescente, reliqua nigra; fascia nigrâ utrinquè è malis verticem versus elongata, alia nigra frontis intermedia cum lateralibus confluente*; *maculis duabus suprà oculos albicantibus.*

Les dimensions assignées à cette espèce par Spix sont, pour le corps et la tête, environ 16 pouces allemands, ou, en réduisant en mesures métriques, 0,376; pour la queue, 14 pouces, ou 0,340.

Comme le fait observer Spix, ce Singe diffère du Douroucouli par la non existence de la ligne blanche médio-nasale et par la moindre longueur de la queue. Ce dernier caractère distingue de même le *N. felinus* du Miriquouina.

L'auteur fait seul remarquer que les poils du dessus du corps, d'un cendré foncé superficiellement, sont roux et noirs dans leur première portion.

La queue est presque toute noire, sa base étant seule d'un roux grisâtre en dessus, et ferrugineuse en dessous.

Enfin, parmi les caractères distinctifs de cette espèce, il importe d'insister sur la coloration de la tête. Il existe sur le milieu du front une tache noire, et sur chacun des côtés de la face et du front une ligne noire dirigée de la joue vers le haut de la tête. Cette tache et ces deux lignes correspondent évidemment aux trois raies qui ont fait nommer le Douroucouli *S. trivirgata*; mais ici ce n'est pas une simple raie qui existe sur la ligne médiane, c'est *une tache étendue*. Spix se borne, il est vrai, à dire, dans sa caractéristique, qu'elle est *confluente* avec les raies latérales; et les deux descriptions qu'il donne, l'une en français, l'autre en latin, ne sont pas non plus suffisamment explicites. Mais la figure que Spix donne de son *N. felinus*, toute mauvaise qu'elle est, ne laisse aucun doute qu'il s'agisse ici, non d'une simple raie, mais d'une tache étendue.

D. — Babillard brun, *Nyctipithecus vociferans* de Spix.

Celui-ci, qui vient des forêts de Talatinga, au Brésil, près des frontières de ce vaste empire du côté du Pérou, peut, selon Spix, être ainsi caractérisé :

Imberbis, corpore toto villoso-lanuginoso; capite rufescenti-brunneo; striis tenuibus è malis versus occiput ascendentibus, nigro-brunneis; maculâ ad frontis apicem nigricante, brevi, haud confluente; aliâ utrinquè suprà oculum flavicante; caudâ corpore vix

longiore, ad radicem usque ad partem tertiam ferrugineâ; digitis palmæ plantæque pedis longioribus.

Cette espèce, selon Spix, aurait à peu près les mêmes proportions que le *N. felinus* : elle différerait donc notablement, sous ce point de vue, du Miriquouina, et aussi, quoique M. Gray la considère comme identique avec celui-ci [1], du *S. trivirgatus*. Elle est représentée comme ayant les oreilles plus courtes que le *N. felinus*, dont elle diffère aussi par la couleur de la queue, d'un roux ferrugineux dans la première moitié, noir dans la seconde. Enfin, ce qui n'a lieu chez aucun des Nyctipithèques précédents, le corps est entièrement d'un brun qui, seulement, pâlit sous le ventre. Supérieurement les poils sont noirs à la racine, puis variés de roux et de noir.

Les joues, les lèvres et le menton sont blancs; une tache triangulaire, jaunâtre, est au-dessus de chaque œil; une autre, semicirculaire et brunâtre, est en dehors de ce même organe. Le front présente, au milieu, une petite tache d'un noir brunâtre, et, de chaque côté, une bande étroite, presque filiforme.

E. — *Douroucouli* de M. Frédéric Cuvier.

Dans un Nyctipithèque qui a vécu à la ménagerie en 1824, M. Frédéric Cuvier a cru retrouver le *Douroucouli* de M. de Humboldt, que personne n'avait encore revu depuis cet illustre voyageur. Aucune difficulté ne s'élève en ce qui concerne la détermination générique; mais il n'en est pas de même de la détermination spécifique.

Le Douroucouli de M. Frédéric Cuvier est bien, comme le Douroucouli de M. de Humboldt, d'un cendré argenté supérieu-

[1] *Ann. of nat. history* de Jardine, décembre 1842.

rement, et d'un jaune assez vif inférieurement ; mais il existe aussi plusieurs différences notables :

1° La queue ne fait guère chez le premier que la moitié de la longueur totale.

2° Il n'existe point de ligne foncée médio-dorsale.

3° Il existe bien trois taches noires sur le devant de la tête, mais les latérales peuvent seules être dites des raies, la tache centrale, qui est d'une assez grande étendue, étant aussi large que longue.

4° Le nez est entièrement noir, et les côtés de la face sont, ainsi que le menton et une tache au-dessus de chaque œil, d'un roussâtre brun clair.

5° La queue, loin d'être de même couleur que le dos, est d'un roux ferrugineux, qui peu à peu passe au noir, le tiers terminal environ étant de cette dernière couleur.

En présence de toutes ces différences, il y avait au moins lieu d'examiner si le Singe décrit par M. Frédéric Cuvier est bien le véritable Douroucouli de M. de Humboldt.

L'origine de l'individu de M. Fr. Cuvier, venu vivant par la voie du commerce, est restée inconnue ; mais le même Nyctipithèque a été envoyé de Moxos au Muséum d'histoire naturelle par M. d'Orbigny, en sorte que sa patrie est aujourd'hui déterminée. Le Douroucouli de M. de Humboldt vient, comme on l'a vu, d'une région fort différente.

En comparant de même le Douroucouli de M. Fr. Cuvier aux autres Nyctipithèques décrits, on trouve qu'il se rapproche beaucoup du Miriquouina par son mode de coloration, mais qu'il a des proportions notablement différentes. L'inverse a lieu à l'égard du

N. vociferans de Spix, assez semblable par les pro portions, mais assez différent par la couleur.

Quant au *N. felinus*, au contraire, la comparaison très-minutieuse que j'ai faite entre les descriptions et la figure de Spix, d'une part, et, de l'autre, l'individu lui-même qu'a décrit et figuré M. Fr. Cuvier, m'a pleinement convaincu de leur identité spécifique. Voici quelques-unes des bases de cette détermination :

1° La coloration caractéristique de la face est la même. Il existe, en effet, chez l'individu de M. Frédéric Cuvier, une tache noire médio-frontale, assez étendue, noire, ayant la forme d'un triangle dont la base serait en arrière. A droite, de chaque côté de cette tache noire, au-dessus de l'œil, est une tache jaunâtre clair; plus en dehors, une ligne noirâtre, commençant sur la joue, remontant vers le haut de la tête, et venant se terminer à l'angle postérieur de la tache médio-frontale.

L'individu envoyé de Moxos par M. d'Orbigny diffère seulement en ce que les taches super-oculaires sont d'un blanc sale, un peu jaunâtre, et non d'un jaunâtre clair, différence qui est absolument insignifiante.

2° Le pelage, chez l'individu de la ménagerie, est d'un cendré presque pur, un peu argenté sur les parties latérales du dos, d'un cendré olivâtre sur le milieu. L'individu de Moxos offre de même ces deux couleurs, mais la première seulement sur les épaules et la face externe des membres, et la seconde sur toutes les parties supérieures, sauf le devant de la tête. L'individu de Spix ressemblait plus sous ce point de vue à ce dernier qu'à l'individu de M. Frédéric Cuvier, peut-être parce que celui-ci était mort en cage après une assez longue captivité.

3° Cette explication rend également compte, et ici je puis être beaucoup plus affirmatif, d'une différence existant entre la coloration de la queue chez l'individu de Spix et chez celui de M. Fr. Cuvier. Chez le premier, sauf quelques poils gris à la base, la

queue est rousse dans sa première moitié, noire dans le reste; chez le second, le roux passe un peu moins promptement au noir: le dernier tiers environ est seul tout-à-fait de cette dernière couleur; mais il existe aussi, dans la partie qui précède, des poils noirs, seulement en plus petit nombre. Le mauvais état du pelage de la queue explique cette légère différence; et je retrouve d'ailleurs, dans l'individu de M. d'Orbigny, tous les traits de la description de Spix.

4° Quant à la couleur des parties inférieures, la description de Spix est également applicable de tout point aux deux individus que j'ai sous les yeux.

Ces analogies, et d'autres encore, relatives, soit à divers détails de coloration, soit à l'étendue des oreilles, me mettent en droit de conclure que le Douroucouli de M. Frédéric Cuvier n'est point le véritable Douroucouli, *N. trivirgatus*, mais le *N. felinus* de Spix.

C'est par conséquent aussi à cette espèce qu'il faut rapporter les résultats des diverses observations faites par plusieurs zoologistes français sur le squelette du prétendu *Douroucouli* de M. Fréd. Cuvier.

F. — Résumé.

En admettant provisoirement comme espèces distinctes, ceux des Nyctipithèques, jusqu'à présent décrits, dont l'identité spécifique ne peut pas être démontrée, ce genre comprendrait donc présentement :

1° Une espèce, de l'est du Brésil, que distinguerait surtout la non-coloration en fauve ou cannelle des parties inférieures, le *N. vociferans* de Spix.

2° Le *N. trivirgatus*, des bords de l'Orénoque,

que caractérisent, d'après l'illustre auteur qui l'a décrit, le pelage d'un cendré argenté supérieurement, la queue beaucoup plus longue que le corps, une ligne blanche médio-nasale, et surtout trois raies foncées sur la partie antérieure de la tête, enfin des oreilles très-courtes [1].

Cette espèce de Singe, aussi bien que la précédente, ne m'est connue que par une description et une figure.

3° Le *N. felinus*, du Para et de Moxos, à queue rousse et noire, seulement un peu plus longue que le corps, et à tache médio-frontale noire, assez étendue, à peu près aussi large que longue.

Cette espèce m'est connue, outre la description et la figure de Spix, par la peau et le squelette d'un individu, décrit par M. Fréd. Cuvier et par plusieurs auteurs sous le nom de *Nocthora*, *Simia* ou *Nyctipithecus trivirgatus*, et par la peau d'un autre individu envoyé de Moxos par M. d'Orbigny.

4° Le *Miriquouina*, du sud du Paraguay, qui aurait le pelage du *N. felinus*, mais auquel Azara attribue une taille plus considérable et une queue plus longue.

Ce dernier, connu seulement par une description incomplète, et non encore figuré, est une de ces espèces vaguement indiquées, que l'on ne peut introduire,

[1] C'est sans doute à tort qu'on a contesté ce caractère, dont l'expression toutefois semble avoir été un peu exagérée par M. de Humboldt. On verra plus bas que les oreilles sont, dans une partie des Nyctipithèques, notablement plus courtes que M. Fréd. Cuvier ne les a trouvées chez son Douroucouli, c'est-à-dire chez le *N. felinus*.

même avec doute, dans le système, et qui doivent être mentionnées hors rang, en attendant de nouveaux éléments de détermination.

§ V. — *Description d'une nouvelle espèce de Nyctipithèque*, N. lemurinus.

J'établis cette espèce sur l'examen des peaux et des crânes de plusieurs individus des deux sexes et de différents âges, que le Muséum d'histoire naturelle a récemment reçus de Santa-Fé de Bogota par diverses voies.

Le nom spécifique de *Lemurinus* que je donne à cette espèce, est destiné à rappeler, non-seulement les analogies générales qui existent entre les Nyctipithèques et divers genres de la famille des Lémuriens, mais aussi et surtout les caractères particuliers du pelage chez le *N. lemurinus*. C'est le même poil, long, touffu, laineux, qui existe chez les *Lemur*, et c'est même aussi, quant aux parties supérieures la couleur la plus fréquente dans ce genre, notamment dans les plus communes de ses espèces. Ajoutons que c'est aussi la même tendance à la production de variétés individuelles qui, sans apporter aucune modification importante à la distribution des couleurs, changent du moins d'une manière assez prononcée la nuance de celles-ci.

Dans le plus grand nombre des individus, les parties supérieures sont d'un cendré plus ou moins lavé de roux et légèrement tiqueté. Cette couleur cendrée se

montre plus pure sur les parties latérales du corps, plus rousse tout-à-fait en dessus.

Les poils de cette région, longs de 3 à 4 centimètres, ont tous leur bout noirâtre, puis une portion assez étendue cendré-roussâtre, et la pointe annelée de fauve ou de roussâtre et de noir.

La couleur cendrée des flancs s'étend sans changer très-sensiblement de nuance, sur les côtés du col et sur la face externe des épaules, des bras et des cuisses.

Le dessus de la tête est d'un cendré plus ou moins lavé de roussâtre. En avant, au milieu du front, il existe une petite tache noire ou noirâtre, placée entre deux taches blanchâtres, plus étendues qu'elle. Le dessous des yeux et le menton sont blancs, le nez étant au contraire couvert de poils ras très-foncés.

Le dessous du corps et la face interne des bras et des cuisses sont d'un jaune orangé ou roussâtre, plus vif sous le ventre, un peu moins sous la poitrine et en dedans des membres. Le dessous du col est seulement d'un cendré pâle roussâtre.

Les membres sont cendrés en dehors jusqu'aux mains; ils sont, en dedans, de la couleur de la poitrine ou du ventre, jusqu'aux coudes ou aux genoux, puis cendrés. Les mains sont couvertes de poils ras cendrés, fauves et noirs.

La queue près de sa base est, en dessous, rousse; en dessus, d'un cendré plus ou moins roussâtre qui se confond avec la couleur du dessus du corps. Le reste de la queue, couverte en dessus et en dessous de longs poils à base jaunâtre et à extrémité noire, paraît tantôt

d'un noir pur, tantôt d'un noir mêlé de jaune, selon qu'on aperçoit ou non la portion jaune des poils sous la noire.

Sous la base de la queue, au milieu de la partie rousse, des poils noirs ou noirâtres, rendus secs, roides et comme agglutinés par la présence d'une matière grasse dont ils sont fortement imprégnés, et formant dans leur ensemble une tache étroite et allongée, attestent la présence dans cette partie d'une glande assez développée. J'ai trouvé cette disposition chez tous les individus adultes soit mâles, soit femelles. L'analogue de cette glande existe chez le *N. felinus*, mais elle paraît moins développée, et les poils qui la couvrent, sont roux comme ceux qui les entourent.

Les oreilles sont, dans cette espèce, beaucoup plus courtes que chez le *N. felinus*. Je trouve la distance de la base libre de l'oreille, au point où l'oreille a le plus de longueur, égale à 9 millimètres seulement, tandis que je trouve 3 millimètres de plus chez le *N. felinus*, bien que ce dernier soit de plus petite taille [1].

Nos individus adultes ont en effet tous de 36 à 38 centimètres du bout du museau à l'origine de la queue, celle-ci ayant aussi à peu près cette même dimension. Je ne trouve au contraire que 31 à 32 centimètres chez les individus du *N. felinus* que j'ai sous les yeux.

J'ai dit au commencement de cette description que quelques individus m'ont présenté des variétés.

[1] Dans l'état frais, les oreilles seraient, sans nul doute, trouvées plus grandes ; mais le rapport subsisterait.

L'un d'eux est remarquable par ses couleurs, généralement plus pâles et plus lavées de roux. Il est plutôt fauve roussâtre supérieurement que cendré roussâtre, avec le dessous d'une couleur moins vive que chez les autres individus, et la queue, dans la plus grande partie de son étendue, d'un roux qui, même vers la fin, ne passe pas tout-à-fait au noir. La tache et le dessin de la partie antérieure de la tête sont les mêmes, mais la nuance diffère également : le dessus et le dessous des yeux, qui sont ordinairement blanchâtres, sont presque fauves. Cet individu est femelle, mais une autre femelle m'a présenté les teintes ordinaires. Il s'agit donc bien ici d'une variété individuelle, et non d'une différence sexuelle.

Chez d'autres individus, la variété résulte de l'étendue plus grande de la partie noire de l'extrémité des poils. J'ai observé cette modification sur le dos et les mains chez un adulte, et sur le dos chez un très-jeune sujet, également remarquable et par l'extrême mollesse de son pelage et par la couleur presque noire de son dos.

Ces variétés, quoique assez différentes pour la couleur, sont facilement réductibles à leur espèce, en raison des caractères très-constants que fournissent l'abondance et le mode de coloration des poils, la taille et les proportions, la distribution des couleurs, et notamment la disposition des taches de la face et du front.

C'est en ayant égard à ces caractères qu'on distinguera toujours le *N. lemurinus* et ses congénères, savoir :

1° Du *N. vociferans*, chez lequel le corps est entièrement d'un brun qui seulement pâlit sous le ventre;

2° Du *N. trivirgatus*, qui a la queue beaucoup plus longue que le corps, une raie médio-nasale blanche, et le pelage supérieurement d'un cendré argenté, avec une ligne foncée sur le milieu du dos;

3° Du *Miriquouina*, qui serait beaucoup plus grand, et aurait la queue proportionnellement beaucoup plus longue;

4° Du *N. felinus*, qui a la tache médio-frontale beaucoup plus étendue, le pelage généralement beaucoup plus court, et notamment la queue beaucoup moins touffue; chez lequel la couleur orangée ou roussâtre couvre inférieurement la gorge, aussi bien que la poitrine et le ventre; enfin, chez lequel aussi les oreilles sont plus grandes ou, plus exactement, moins courtes que chez le *N. felinus*.

A l'égard de ces deux derniers Nyctipithèques, je puis confirmer la différence réellement spécifique de l'un et de l'autre par la comparaison de leurs crânes. Quelque grande que soit l'analogie de l'un et de l'autre, les différences suivantes peuvent être signalées :

Le *N. lemurinus* a les orbites sensiblement plus larges que hautes, et par suite proportionnellement un peu plus larges que chez le *N. felinus*, qui a le diamètre orbitaire transversal et le diamètre inféro-supérieur égaux entre eux : la différence est d'ailleurs peu marquée.

La boîte cérébrale est, chez le *N. felinus*, très-sensiblement moins large en arrière qu'en avant; chez le

N. lemurinus, elle conserve presque en arrière la même largeur qu'en avant. Ici encore la différence est d'ailleurs légère, et offre elle-même une confirmation de l'intimité des rapports qui unissent les deux espèces.

La mâchoire inférieure est la seule partie qui présente une diversité plus marquée. Chez le *N. felinus*, la branche horizontale a les deux bords presque parallèles, la mâchoire étant de très-peu plus large au-dessous des dernières molaires qu'au-dessous de la canine. Chez le *N. lemurinus*, la mâchoire dont, par suite, le bord inférieur est très-sinueux, est, au contraire, dilatée en arrière, beaucoup plus étroite en avant. J'essaierai de rendre cette différence sensible par quelques mesures.

	N. FELINUS.	N. LEMURINUS.
Distance entre les deux bords, prise au-dessus de la seconde molaire. . . .	9	8 millim.
Distance au-dessous de la quatrième. .	9	10
Distance au-dessous de la sixième. . .	10	14

Cette inégalité, très-marquée, est un caractère tellement inhérent à notre nouvelle espèce, que je la trouve déjà indiquée chez un très-jeune individu, n'ayant encore que les vingt-quatre dents de la première dentition.

L'espèce que je viens de décrire, habite les Andes de la Nouvelle-Grenade, où elle paraît être fort commune, à en juger par le grand nombre d'individus qui nous sont tout à coup parvenus par diverses voies.

Parmi les voyageurs qui ont les premiers apporté en France le *N. lemurinus*, l'un d'eux, M. Goudot, qui

l'a plusieurs fois chassé, et qui l'a observé avec soin, a bien voulu, à ma demande, rédiger sur les mœurs de cette espèce une note, dans laquelle se trouve plusieurs détails intéressants. Je ne saurais mieux faire que de la citer ici textuellement.

« Ce petit quadrumane habite les grands bois de la région tempérée du Quindiù, dans la Nouvelle-Grenade, depuis 1400 mètres, et même bien plus haut. Il ne sort ordinairement [1] qu'à la nuit tombante, vit en petits groupes ou familles, et ne paraît pas s'éloigner beaucoup de certains sites où il semble qu'il trouve facilement sa nourriture. Ces animaux font entendre presque continuellement, de nuit, lorsqu'ils vont dans les bois, un petit cri sourd, qui se trouve assez bien rendu par la parole *douroucou*, sourdement et faiblement prononcée, sans y ajouter l'*i* (ainsi qu'il est écrit par M. de Humboldt.) Ils sont très-agiles. J'en ai vu qui venaient régulièrement chaque nuit dans les mêmes parages se nourrir des fruits de goyaviers, qu'ils paraissaient rechercher. Lorsqu'on leur tirait un coup de fusil, ils se retiraient, mais ne tardaient pas à revenir. De jour, ils restent cachés, et se trouvent réunis en petits groupes au sommet des arbres, non les plus élevés, mais les plus touffus. Peut-être même les amas de petites branches et feuilles sèches qu'on trouve dans les lieux où ils se tiennent, y sont-ils réunis par

[1] Je dis *ordinairement*, parce que, bien que je n'en aie jamais trouvé de jour, un chasseur m'a rapporté le fait qu'il en avait vu allant dans l'après-midi. *(Note de M. Goudot.)*

eux. C'est dans ces sortes de nids qu'ils restent toute la journée à dormir. On a de la peine à découvrir ces gîtes, et lors même qu'on frappe contre l'arbre, ils ne se dérangent pas : ce n'est qu'en leur tirant des coups de fusil que je les faisais sortir de leur retraite : leurs mouvements ne paraissaient pas alors aussi vifs que pendant la nuit. La femelle porte, comme celle de plusieurs autres quadrumanes, son petit sur le dos. Les habitants le désignent sous le nom de *Mico-dormilon*.

« Bien que je n'aie pas vu ce même petit animal dans la Cordilière orientale, il paraît hors de doute qu'il s'y trouve. M. le docteur Roulin en a vu un individu à Bogota, qui y avait été apporté des environs de la Mesa (village situé à une journée de la capitale), où ils sont aussi connus avec le nom de *Micos-dormilones.* »

§ VI. — *Des caractères et des mœurs des Saïmiris.*

Les yeux sont grands encore chez les Saïmiris, comparés à leur développement moyen dans la famille des Singes; mais ils sont très-inférieurs en volume à ce que nous venons de les trouver chez les Nyctipithèques. On a vu, par les mesures et les calculs donnés plus haut [1], qu'une section de la fosse orbitaire faite au niveau de son ouverture antérieure, s'est trouvée avoir pour surface, chez un Saïmiri, environ 150 millimètres carrés, tandis qu'elle en a jusqu'à 270 chez un Nyctipithèque fort

[1] Voyez p. 75.

peu différent par la taille. En prenant pour unité, chez ces deux mêmes animaux, la surface du grand trou occipital (qui était chez l'un et chez l'autre d'un peu peu plus de 50 millimètres carrés), on trouve, et la différence devient bien plus sensible sous cette forme, que la surface de la section orbitaire représentée, chez le Nyctipithèque, par le nombre 5,11, l'est seulement, chez le Saïmiri, par le nombre 2,85. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que ce dernier nombre ne dépasse pas de beaucoup la moitié du premier.

Une autre différence, et plus remarquable encore, entre les Nyctipithèques et les Saïmiris, est l'état incomplet de la cloison osseuse inter-orbitaire, très-mince en arrière chez les premiers, mais partout ossifiée : cette cloison est, au contraire, seulement membraneuse chez les Saïmiris, dans un espace de forme elliptique, et d'une assez grande étendue, qui correspond à la place ordinairement occupée par l'*os planum*. Il est donc une partie des orbites dans laquelle les deux globes oculaires viennent presque au contact, disposition fort analogue à celle que l'on observe chez une partie des monstres que j'ai désignés sous le nom de Cyclocéphaliens [1].

Cet extrême rapprochement des globes oculaires est encore exprimé dans le squelette par une autre disposition qui mérite d'être indiquée, la réunion et, pour ainsi dire, la fusion, à leur partie postérieure, des reliefs que produit, à la base du crâne, la saillie des deux

[1] *Histoire générale des anomalies de l'organisation*, t. II.

orbites. Les trous optiques sont extrêmement rapprochés.

Il est fort remarquable que la perforation de la cloison inter-orbitaire s'observe chez les Saïmiris, dont les yeux sont d'un volume plus qu'ordinaire, mais non énorme, et qu'elle n'existe pas, comme on eût pu être porté à le supposer, chez les Nyctipithèques, à globes oculaires si démesurément volumineux; mais, chez ceux-ci, les orbites se sont étendues et, pour ainsi dire, dilatées en dehors, comme le fait voir l'excès de leur saillie sur celle des parties postérieures du crâne [1]. Chez les Saïmiris, au contraire, les orbites ne font pas en dehors plus de saillie qu'à l'ordinaire, et la tête est généralement de forme droite et allongée; elle est comme comprimée; modification d'où résulte nécessairement le rapprochement en dedans, la concentration vers le plan médian de tous les organes latéraux.

L'allongement de la tête des Saïmiris résulte d'ailleurs, non-seulement de sa forme comprimée, mais aussi, et surtout, du développement considérable de la région occipitale; développement déjà signalé par mon père [2], et qui forme le trait le plus remarquable et physiologiquement le plus important de l'organisation des Saïmiris.

On sait que, chez presque tous les Singes, et les Nyctipithèques et les Callitriches sont eux-mêmes de ce nombre, la base du crâne se relève immédiate-

[1] Voyez les mesures données plus haut, p. 52.
[2] Voyez plus haut, p. 44 et 45.

ment ou presque immédiatement en arrière du trou occipital, et remonte, soit obliquement, soit même presque verticalement, de manière à représenter bien plutôt une face postérieure que la continuation de la face inférieure du crâne. Chez les Saïmiris, au contraire, l'*occipital presque tout entier* est horizontal, et par conséquent compris dans la face inférieure du crâne ; d'où l'existence derrière le trou occipital d'une étendue horizontale encore considérable. Cette étendue est telle que, chez l'adulte, la distance comprise entre les incisives et la partie antérieure du grand trou occipital, n'est que sensiblement double de celle qui sépare la partie postérieure de ce même trou de l'extrémité postérieure de la face inférieure du crâne. Chez les jeunes sujets, le cerveau étant plus développé encore, et la face plus courte, le rapport entre ces deux distances est moindre encore : selon l'âge, il est égal à un et demi, à un et un quart et même à un.

Voici quelques mesures prises comparativement sur deux individus, l'un adulte, l'autre jeune encore, mais déjà presque arrivé à la taille de l'adulte [1].

J'exprimerai les diverses dimensions que j'ai à indiquer, non par les mesures elles-mêmes telles que les donne le compas, mais d'une manière plus facilement comparable, en fonctions du diamètre antéro-postérieur

[1] Ces deux individus appartiennent à l'espèce commune, ou selon le nom que je lui ai donné, *Saïmiris sciureus*.

J'ai sous les yeux une tête beaucoup plus jeune ; mais elle est en mauvais état, et n'eût pu fournir les éléments d'une comparaison exacte.

du grand trou occipital. La longueur de ce diamètre peut être prise pour unité, d'autant plus qu'elle est égale, aussi bien chez l'un que chez l'autre individu, à 8 millimètres; en sorte qu'en multipliant par 8 les nombres ci-dessous, on obtiendra immédiatement les longueurs absolues, exprimées en millimètres.

	Saïmiri adulte.	Saïmiri jeune
Diamètre antéro-postérieur du grand trou occipital.	1	1
Longueur totale de la tête osseuse.. .	8,1	7,5
Largeur, au niveau du grand trou occipital.	4,1	4,1
Distance de la partie postérieure du grand trou occipital à la partie postérieure de la voûte palatine. . .	2,5	1,9
Distance de la partie postérieure de la voûte palatine au bord des incisives.	2,5	1,7
Longueur de la portion de la face inférieure du crâne, en avant du grand trou occipital.	5	3,6
Longueur de la portion de cette même face, en arrière du même trou. . .	2,2	2
Distance de la partie postérieure de ce même trou à la partie la plus reculée de l'occiput [1].	2,5	3,1

La portion de la face inférieure du crâne que je viens de désigner comme comprise entre le grand trou

[1] Chez l'adulte, à 18 millimètres environ du grand trou occipital, la paroi du crâne remonte presque tout à coup verticalement. Chez le jeune, à 16 millimètres, elle commence à remonter très-obliquement : d'où la différence qui existe entre la terminaison de la face inférieure du crâne en arrière et le point le plus reculé de l'occiput. Voyez les figures (Pl. III)

occipital et l'occiput, n'est pas moins remarquable par sa configuration que par son étendue. Il existe chez l'homme, derrière le trou occipital, au milieu, un creux, latéralement, deux saillies assez prononcées. Chez les Saïmiris l'inverse a lieu : il existe derrière l'occipital, sur la ligne médiane, une saillie longitudinale, et à droite et à gauche sont deux fossettes très-marquées; puis, plus en arrière, l'occipital est très-renflé dans toute son étendue transversale. Ces indications, que complètera d'ailleurs et qu'éclaircira l'une des figures jointes à ce mémoire, sont suffisantes pour donner une idée de ce qui a lieu chez le Saïmiri ordinaire ou sciurin. Mais, dans une autre espèce, désignée par moi sous le nom de *Saïmiri à dos brûlé*, ces divers caractères, que j'ai fait aussi représenter dans la planche, se présentent avec un singulier degré d'exagération : les fossettes que j'ai tout à l'heure mentionnées, sont tellement profondes, et la partie postérieure de l'occipital est tellement saillante inférieurement, qu'il existe entre le fond des unes et la surface de celle-ci une différence de niveau égale à un demi-centimètre; nombre considérable eu égard aux proportions générales du crâne, qui n'a guère plus de 3 centimètres et demi dans sa plus grande largeur.

Ce n'est pas seulement en arrière que le crâne des Saïmiris présente un développement remarquable : en avant, le coronal s'élève de beaucoup au-dessus du niveau supérieur des orbites; en d'autres termes, il existe un véritable front. Il faut remarquer, toutefois, que ce front est fort différent de celui de l'homme,

qui est, comme chacun sait, concave au milieu, et qui a latéralement ses *maxima* de saillie aux lieux désignés en anthropologie, pour cette raison même, sous le nom de *bosses frontales*. Chez les Saïmiris, et il en est de même, au reste, comme je l'ai fait voir ailleurs[1], de tous les Singes qui ont un front, la plus grande saillie est située sur la ligne médiane, et correspond par conséquent, non au cerveau lui-même, mais à l'intervalle compris entre les deux hémisphères, et par conséquent à l'insertion de la faux. A mesure que l'on s'écarte de la ligne médiane, du moins chez l'adulte, le front devient à la fois moins saillant en haut et en avant ; il se déprime et se recule, et bientôt se confond avec la saillie que forme l'extrémité supérieure du bourrelet assez épais dont chaque orbite est bordée en dehors.

Encéphale.—J'avais depuis longtemps le désir d'examiner l'encéphale contenu dans ce crâne si remarquable. Ce désir était devenu surtout très-vif chez moi, depuis que, par diverses observations, dont la première remonte à 1840, j'avais constaté l'absence des circonvolutions et des anfractuosités cérébrales chez les Hapaliens, remarquables, comme les Saïmiris, toutefois à un bien moindre degré, par le volume de leur crâne. Devait-on penser que les Saïmiris auraient, comme les Hapaliens, le cerveau lisse? et ces Singes, placés au premier rang entre tous, et à côté de l'Homme lui-même, si ce n'est au-dessus, par la masse proportion-

[1] Voyez mon Mémoire déjà cité sur les Singes.

nelle de leur encéphale, devaient-ils descendre au dernier rang, et presque se placer au niveau des Rongeurs par la structure de ce même encéphale?

Déjà M. Desmoulins avait répondu affirmativement à cette question. Dans l'ouvrage que ce zootomiste a publié, en commun avec M. Magendie, *sur les systèmes nerveux*[1], on lit qu'*il n'existe pas de sillons au cerveau du Saïmiri.* L'auteur fait même de l'absence des sillons un caractère commun aux Singes américains, par opposition aux Singes de l'ancien monde, qui tous, dit M. Desmoulins, ont le cerveau plissé. Cette assertion est fort positive; mais il était clair qu'elle ne mérite aucune confiance. L'auteur mentionne, parmi les Singes américains chez lesquels il aurait constaté l'état lisse du cerveau, l'une des espèces du genre Sapajou, le Saï, *Cebus capucinus.* Or, à l'époque où écrivait M. Desmoulins, les circonvolutions et les anfractuosités cérébrales du *C. capucinus* lui-même, sans parler des observations faites sur d'autres espèces du même genre, se trouvaient déjà figurées depuis quatre ans par Tiedemann dans ses *Icones cerebri simiarum*[2]. Il y a plus : les Sapajous sont si communément amenés vivants dans nos pays, et les occasions de les examiner après leur mort sont si fréquentes, que tous les zoologistes avaient pu examiner par eux-mêmes leur encéphale, et constater non-seulement l'existence, mais même le développement assez grand de ces cir-

[1] T. I (1825), p. 276.

[2] In-fol. Heidelberg, 1821.

convolutions niées par M. Desmoulins. Ce zootomiste s'était donc manifestement trompé à l'égard du Saï, et dès-lors il pouvait s'être trompé aussi à l'égard du Saïmiri. J'ai dû d'abord[1] les moyens de m'en assurer à l'obligeance de M. de Blainville, qui voulut bien faire retirer, à ma demande, l'encéphale d'un Saïmiri sciurin, conservé dans l'alcohol au Musée d'anatomie comparée. Bientôt après, un autre individu de la même espèce, et tout récemment un autre encore étant morts à Paris chez des particuliers, j'ai pu me procurer deux autres encéphales de Saïmiris, et examiner ceux-ci d'une manière plus complète.

Sans donner dans ce travail, purement zoologique, des détails anatomiques que je réserve pour un mémoire spécial, je ferai du moins connaître la configuration générale de l'encéphale des Saïmiris. Son caractère le plus remarquable est sans contredit l'extrême développement de la partie postérieure des hémisphères. Le lobe moyen du cervelet est, il est vrai, très-développé et très-saillant en arrière; mais lui-même est dépassé par les hémisphères cérébraux de près d'un centimètre : les lobes latéraux du cervelet sont dépassés d'un centimètre et demi; ce qui est relativement considérable, l'encéphale tout entier n'ayant qu'environ cinq centimètres et demi de long.

[1] J'avais espéré d'abord trouver les éléments qui m'étaient nécessaires dans une note anatomique sur les viscères d'un Saïmiri, insérée dans les *Proc. of the zool. Soc. of Lond.*, part. I (1833), p. 88. Mais l'auteur de ce travail, d'ailleurs intéressant, M. Martin, ne dit rien de l'encéphale, qu'il paraît n'avoir pu examiner.

En comparant le cerveau au crâne, on reconnaît que la saillie postérieure et inférieure que j'ai décrite plus haut, et qui est si prononcée surtout chez le Saïmiri à dos brûlé, correspond à la saillie postérieure des hémisphères cérébraux, qui sont en ce lieu comme bombés. Quant aux fossettes, qui sont si profondes dans l'espèce que je viens de rappeler, et que l'on retrouve moins prononcées, mais très-distinctes encore, chez le Saïmiri sciurin, elles correspondent à l'intervalle compris de chaque côté, entre la face latérale du lobe médian du cervelet, le lobe latéral de ce même organe et le lobe postérieur du cerveau.

Les hémisphères cérébraux finissent en avant plus en pointe que chez les Sajous, genre dans lequel la coupe du cerveau représente dans son ensemble une ellipse presque parfaite, ayant ses deux axes dans le rapport de 3 à 2. Le rehaussement des hémisphères en avant, chez les Saïmiris, donne au cerveau la forme d'un ovale assez allongé plutôt que d'une ellipse.

Quant aux circonvolutions, il en existe quelques-unes chez les Saïmiris, très-supérieurs par conséquent, sous ce rapport, aux Ouistitis, mais très-sensiblement inférieurs aux Sapajous. Il en est surtout ainsi des lobes antérieurs, dont la surface est lisse dans la plus grande partie de son étendue. Les lobes postérieurs n'ont, de même, que très-peu de circonvolutions; mais ce dernier caractère est commun aux Singes des trois dernières tribus.

Caractères extérieurs et dentaires. — Telles sont, dans leur ensemble, la conformation du crâne et celle

de l'encéphale chez les Saïmiris ; et nul autre genre, pas plus les Callitriches avec lesquels on les a si souvent confondus, que les Nyctipithèques ou tout autre groupe, ne partage avec eux ces caractères, notamment la perforation de la cloison osseuse inter-orbitaire, et l'énorme saillie postérieure, soit de l'occipital, soit des hémisphères cérébraux. Si les Singes qui les présentent, ont été confondus avec d'autres Cébiens, c'est, sans nul doute, parce que ces caractères, quelque remarquables, quelque importants qu'ils soient, ne sont pas de nature à se traduire à l'extérieur par des modifications très-prononcées. L'extrême rapprochement, la presque contiguité des globes oculaires vers la partie moyenne et postérieure des orbites, n'est pas facilement appréciable à l'extérieur; elle est toutefois indiquée par l'étroitesse de l'intervalle qui sépare les yeux en avant. Il en est à peu près de même des caractères résultant de la conformation générale du crâne et de l'encéphale : ils ne sont guère indiqués extérieurement que par la grosseur considérable de la tête, et notamment de sa partie postérieure, par la saillie du front, et par l'extrême brièveté de la face.

Les conditions organiques qui caractérisent fondamentalement les Saïmiris, étant de nature à n'être que très-imparfaitement indiqués au dehors, il importe d'insister sur les caractères extérieurs qui concordent avec elles, et à l'aide desquels du moins il sera toujours facile de distinguer les Saïmiris.

Les narines fournissent, sinon à l'égard des Callitriches, du moins à l'égard des Nyctipithèques, l'un

de ces caractères éminemment distinctifs. Elles se présentent sous la forme d'ouvertures elliptiques placées tout-à-fait latéralement, et séparées par un intervalle assez grand entièrement recouvert de poils ras. Les Saïmiris sont donc du nombre des Singes auxquels le nom de *platyrrhinins* était justement appliqué.

Les oreilles, qui, en raison du développement de l'occiput, semblent ne pas occuper leur place ordinaire, sont médiocres. Elles sont de forme très-simple, la conque représentant un demi-cercle dont le bord supérieur se reploie sur lui-même.

Les dents, fort différentes, comme on le verra bientôt, de celles des Callitriches, ressemblent à celles des Sajous et des Nyctipithèques, mais avec quelques différences. Les principales de ces différences, à la mâchoire supérieure, sont relatives à l'avant-dernière molaire, qui a la couronne plus petite et plus simple, notamment moins étendue d'avant en arrière que chez les Nyctipithèques; et surtout aux incisives, placées, chez les Saïmiris comme chez les Singes supérieurs de l'ancien monde et chez l'Homme, presque exactement en ligne droite. Chez les Nyctipithèques, la paire intermédiaire est placée beaucoup plus en avant. A la mâchoire inférieure, les incisives, et même aussi les canines, sont pareillement placées sur une ligne droite. L'avant-dernière molaire, aussi longue que large, est, comme à la mâchoire supérieure, plus petite que la dent correspondante des Nyctipithèques; et, de plus, une différence analogue, mais beaucoup plus prononcée, existe entre la dernière molaire des Saïmiris, qui est fort pe-

tite et presque rudimentaire, et la dernière molaire des Nyctipithèques. A l'une et à l'autre mâchoire, les canines sont, chez les vieux individus, saillantes, très-épaisses à leur base, et creusées d'un sillon très-prononcé, placé, pour les supérieures, à la face antérieure, pour les inférieures, à la face interne.

Entre ces différents caractères du système dentaire, le plus remarquable est, sans nul doute, la disposition rectiligne des incisives. Au point de vue zologique, c'est un très-bon caractère à l'égard, soit des Nyctipithèques, soit des Callitriches; et sous un point de vue plus général, c'est un rapport fort curieux avec l'Homme et les premiers Singes, dont les Saïm ris, seuls entre tous les Cébiens, se trouvent reproduire en même temps, à quelques égards, les conditions crâniennes et cérébrales, d'une part, de l'autre les caractères dentaires.

Ajoutons, pour terminer ici ce qui est relatif à l'appareil de la mastication, que la mâchoire inférieure des Saïmiris est remarquable par la forme de la branche montante, fort peu haute, mais très-large, et non dilatée postérieurement. Les branches horizontales ont un peu plus de hauteur en avant qu'en arrière. Chez les Nyctipithèques et les Callitriches, l'inverse a lieu, mais, chez les premiers, d'une manière peu marquée, et, chez les seconds, d'une manière si prononcée que la hauteur de la branche de la mâchoire est presque double au-dessous de la dernière molaire de ce qu'elle est au-dessous de la première.

Les Saïmiris ressemblent beaucoup plus aux Nycti-

pithèques et aux Callitriches par le corps et les membres que par la tête, et il suffit d'indiquer succinctement des caractères qui sont loin d'être aussi remarquables que les précédents.

Les formes sont généralement grêles, et les membres, surtout les mains et les pieds, allongés. Les ongles des quatre doigts externes sont en gouttière ; ceux des pouces antérieurs sont très-petits et à demi-conformés en gouttière ; ceux des pouces postérieurs sont aplatis.

La queue forme environ la moitié de la longueur totale. Elle est très-faiblement prenante et entièrement velue chez l'adulte en parfait pelage. Chez un très-jeune individu venant de la Nouvelle Grenade, je trouve au contraire la queue dénudée à son extrémité et sur toute sa face inférieure. Chez un autre plus avancé en âge, mais non encore adulte, je la trouve en partie dénudée.

Le pelage qui rappelle celui de plusieurs Singes de l'Ancien Monde, est généralement ras.

Enfin la taille est, comme chez les Nyctipithèques, très-inférieure aux dimensions moyennes de la famille des Cébiens.

Mœurs.—Je m'étendrai peu, en terminant ce paragraphe déjà très-étendu, sur les mœurs des Saïmiris. Le passage suivant de M. de Humboldt [1], sauf un seul point sur lequel je reviendrai, résume à peu près tout ce que l'on sait de plus positif sur ces animaux.

« Leur physionomie est celle d'un enfant ; même

[1] *Loc. cit.*, p. 333.

expression d'innocence; même sourire malin, même rapidité dans le passage de la joie à la tristesse. Les Indiens assurent que cet animal pleure comme l'homme lorsqu'il éprouve du chagrin, et cette observation est très-exacte. Les grands yeux du Singe se mouillent de larmes à l'instant même qu'ils marquent de la frayeur ou une vive inquiétude.

« Le *Titi* (Saïmiri) est dans une agitation continuelle, mais ses mouvements sont pleins de légèreté et de grâce ; il n'est jamais irrité comme le *S. œdipus* ou le *S. leonina*. On le voit occupé à jouer, à sauter et à prendre des insectes, surtout des araignées qu'il préfère à tous les aliments végétaux. Il a l'habitude bizarre de regarder fixement la bouche des personnes qui parlent; et s'il parvient à s'asseoir sur leurs épaules, il touche de ses doigts leurs dents ou leur langue... La sagacité de ce petit Singe est si grande, qu'un de ceux que nous conduisîmes à San Tomas de la Nueva Guayana distinguait, parmi les différentes planches annexées au *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle* de Cuvier, celle qui présente les formes extérieures des insectes. Les gravures de cet ouvrage ne sont pas coloriées, et cependant le *Titi* avançait sa petite main dans l'espoir de prendre une sauterelle, une guêpe, une demoiselle, chaque fois que nous lui présentions la XI[e] planche [1].

[1] Des observations analogues ont été faites par M. Audouin à l'égard de l'Ouistiti ordinaire (voyez mon article *Ouistiti* dans le *Dict. class. d'hist. nat.*), et plus récemment par moi-même à l'égard de l'Ouistiti à pinceau.

Lorsque les Indiens tuent une femelle, au moyen de leurs sarbacanes,... le petit Singe reste attaché à la mère, il tombe avec elle, et s'il n'est pas blessé par la chute, il ne quitte plus l'épaule ou le col de l'animal mort. La plupart des *Titis* que l'on trouve vivants dans les cabanes des indigènes, ont été ainsi arrachés au cadavre de leurs mères[1]. »

Un point sur lequel je regrette de ne point trouver de renseignements dans l'intéressante relation de M. de Humboldt, c'est l'action de la lumière sur les Saïmiris. M. Gama de Machado, qui a longtemps possédé et qui a observé avec soin un Saïmiri, a rempli cette lacune, et constaté[2] que l'animal *fuit le jour et détourne les yeux d'une lumière trop vive*. C'est, au reste, ce qu'on aurait pu déduire *à priori* de l'examen des yeux des Saïmiris, si inférieurs en développement à ceux des Singes nocturnes, les Nyctipithèques, mais cependant si remarquables encore par leur volume.

[1] La tendresse extrême des mères pour leurs petits et des petits pour leurs mères chez un Singe si remarquable par le développement des lobes du cerveau, est sans nul doute un fait très-conforme au célèbre système de Gall; et les phrénologistes n'ont pas pas manqué de l'invoquer comme une preuve de plus en faveur de leur doctrine. On peut ajouter que cette tendresse réciproque des mères pour leurs petits et des petits pour leurs mères, très-générale dans la famille des Singes, paraît moins développée ou moins constante chez les espèces qui ont l'occiput déprimé, tels que les Hurleurs.

[2] *Théorie des ressemblances*, in-4, 1841, p. 36.

§ VII. — *Des espèces du genre* Saïmiri.

Les auteurs n'ayant pas séparé les Saïmiris des Callitriches, ont dû ne donner qu'une faible attention aux différences spécifiques qui peuvent venir modifier, chez ces animaux, les caractères génériques communs à tous. Aussi trouve-t-on décrits ou figurés, dans les auauteurs, sous le nom de Saïmiri, *Simia sciurea* ou *Callithrix sciureus*, des animaux plus ou moins différents. Dans cette espèce prétendue unique, je trouve dès à-présent des élements suffisants pour distinguer et caractériser rigoureusement trois espèces, et pour en indiquer une quatrième. Les trois premières ont pour types :

A. Le Saïmiri de la Guyane, le plus commun dans les collections, et auquel appartiennent essentiellement les noms de *Simia sciurea* et de *Callithrix sciureus*. Cette première espèce sera donc pour moi le *Saïmiris sciureus*, nom que je rendrai en français par celui de Saïmiri sciurin.

B. Un Saïmiri, habitant le Brésil, que mon père s'est, le premier, procuré en Portugal, dans un voyage fait en 1808, et qu'il a décrit comme une variété du précédent [1]. Je lui donnerai le nom de Saïmiri à dos brûlé, *Saïmiri ustus*.

C. Enfin, un Saïmiri que M. d'Orbigny a découvert il y a peu d'années et qu'il a figuré sous le nom de *Calli-*

[1] *Tableau des Quadrumanes*, loc. cit.

thrix entomophagus. Ce Saïmiri, que les auteurs les plus récents ont rapporté comme simple variété au *Callithrix sciureus*, est bien réellement une espèce distincte, et doit conserver le nom d'*entomophagus*, quoique ce nom exprime un fait de mœurs commun à tous les Saïmiris [1], et même, plus généralement, à tous les petits Singes.

Outre ces trois espèces pour lesquelles j'ai sous les yeux des éléments suffisants de détermination, une quatrième se trouve indiquée par M. de Humboldt. On ne saurait, en effet, reconnaître dans le *Titi de l'Oréroque* de cet illustre voyageur, d'après la description qu'il en donne, aucune des trois espèces précédentes. Je désignerai provisoirement cette quatrième espèce sous le nom de *S. lunulatus*.

A. — Saïmiri sciurin, *Saimiris sciureus*.

Les caractères de cette espèce, aussi répandue dans les collections que les autres y sont rares, sont les suivants :

Pelage d'un gris olivâtre, avec le milieu du dos d'un vert olivâtre tiqueté et tirant sur le roux, les côtés de la tête blancs ou blanchâtres, les parties inférieures d'un blanc lavé de jaunâtre, le dernier tiers ou le dernier quart de la queue noir, et les avant-bras, le bas des jambes et les pieds d'un jaune roux plus ou moins vif.

[1] En effet, si ce nom est peu convenable, il n'est du moins ni absurde, ni contradictoire ; et dès-lors il doit être admis. (Règles I, II et IV ; voyez plus haut, p. 50.)

Face couverte de poils ras, blancs, sauf le tour de la bouche qui est noirâtre.

Taille de l'adulte : trois décimètres et demi à quatre décimètres du bout du museau à l'origine de la queue, qui a environ quatre décimètres.

J'ai sous les yeux un assez grand nombre d'individus et de crânes de cette espèce, venant, la plupart, de la Guiane française, un autre du Para, un autre de Santa-Fé-de-Bogota, les autres de parties non déterminées de l'Amérique méridionale.

Les principales différences de pelage que présentent ces divers individus, sont les suivantes :

La queue est noire, tantôt dans le dernier quart seulement, tantôt dans le dernier tiers de son étendue. Dans la partie qui n'est pas noire, le dessus est constamment d'une teinte plus foncée que le dessous; mais il arrive tantôt, et ceci a lieu surtout chez les adultes, que la différence soit peu sensible, le dessus étant d'un cendré olivâtre peu foncé, et le dessous d'un cendré fauve; tantôt, au contraire, et c'est ordinairement le cas des jeunes sujets, que la différence soit très-marquée, le dessus étant d'un cendré olivâtre mélangé de noirâtre, et le dessous d'un fauve ou jaunâtre sale. J'ai cité plus haut un individu, le plus jeune de tous ceux que j'ai sous les yeux, chez lequel la queue est entièrement nue inférieurement : cette modification, qu'il faudra voir sur d'autres individus avant de se prononcer sur sa nature et sa cause, doit être rappelée ici.

La couleur des membres est, comme celle de la

queue, susceptible de quelques variations. Ainsi quelques sujets, et particulièrement tous les jeunes, diffèrent par la moindre intensité, par la teinte plus verdâtre, et aussi par la distribution sur une moindre étendue du beau roux, souvent doré, qui orne les membres.

La face interne des cuisses et des jambes est tantôt d'un blanchâtre teinté de jaune, ce que l'on voit surtout dans le jeune âge, tantôt jaune, mais toujours, surtout en ce qui concerne le dedans des cuisses, d'une nuance beaucoup moins vive que celle des pieds.

Quant au dos, il m'a présenté à peine quelques légères différences de coloration chez les individus, d'âges et de lieux si différents, que j'ai examinés : sa couleur générale est toujours l'olivâtre lavé de roux, et plus ou moins tiqueté de noir. Cette couleur résulte du mode de coloration des poils, qui ont, après la racine, colorée de gris noirâtre, une zone d'un jaune grisâtre, puis une zone d'un jaune roussâtre, à peu près de même nuance que les pieds, puis une zone noire, moins étendue, immédiatement avant l'extrême pointe, qui est jaunâtre.

B. — Saïmiri à dos brûlé, *Saimiris ustus*.

Cette espèce a, comme la précédente, le dessus de la tête et les parties latérales du corps d'un gris olivâtre, les parties inférieures et le dedans des membres d'un blanc jaunâtre clair, la partie antérieure et externe des avant-bras et les quatre mains dorés, et la plus grande partie de la face blanche, avec les lèvres noires.

La queue offre aussi les mêmes couleurs semblablement disposées ; seulement le noir occupe à l'extrémité une étendue un peu moindre.

La taille de cette espèce est un peu supérieure à celle du *S. sciureus;* mais les proportions paraissent être les mêmes.

Le Saïmiri à dos brûlé est donc, en somme, fort voisin du Saïmiri sciurin; mais il s'en distingue nettement par la coloration des parties supérieures du corps. On a vu que le dos, chez le *S. sciureus*, est d'un vert olivâtre le long de la ligne médiane, mais non sur les parties latérales, qui sont grisâtres, comme les flancs, le dessus de la tête et la plus grande partie des membres et de la queue. Chez le *S. ustus*, le dos, aussi bien latéralement que sur la ligne médiane, est couvert de poils colorés par zones de trois couleurs, savoir, d'un jaunâtre sale à la racine, d'un roux ferrugineux sur la zone intermédiaire, assez étendue, enfin, noir à la pointe [1], cette dernière couleur étant plus prononcée sur la partie médiane et inférieure du dos que latéralement et antérieurement. De là résulte une coloration générale mélangée de roux et de noir, le roux dominant en avant et sur les côtés, et le noir en arrière. Cette coloration, dans son ensemble, rappelle celle d'une étoffe inégalement brûlée, seulement roussie dans quelques parties, et noire dans d'autres ; et de là le choix que j'ai fait du nom spécifique d'*ustus*, déjà usité à

[1] On a vu que chez le *S. sciureus* les poils du dos ont une zone noire vers la pointe, mais que celle-ci est jaunâtre.

l'égard d'un Bradype pour désigner un caractère fort analogue de coloration.

Les détails que je viens de donner sur la coloration du dos chez le *S. ustus*, sont suffisants pour en rendre la distinction nette et facile. Cette distinction est d'ailleurs confirmée par des différences ostéologiques beaucoup plus prononcées que celles que l'on pourrait s'attendre à trouver entre des espèces extérieurement aussi voisines [1].

Le *S. ustus* exagère encore, en quelque sorte, les conditions crâniennes du genre Saïmiri, par la saillie vraiment singulière de la partie postérieure de l'occipital à la base du crâne. J'ai décrit plus haut [2] cette disposition, qui est telle, que la portion postérieure de l'occiput forme une sorte de poche ou de tambour osseux, dans lequel l'extrémité des hémisphères semble venir faire hernie hors de la cavité générale du crâne. J'ai mentionné aussi les fossettes très-profondes qui, à la face inférieure du crâne, séparent ce renflement sous-occipital de la portion de l'occipital qui correspond au cervelet.

Le crâne du *S. ustus* diffère, en outre, de celui du *S. sciureus* par la longueur proportionnellement [3] un peu plus grande du diamètre antéro-postérieur, par

[1] L'individu, rapporté de Lisbonne par mon père en 1808, sur lequel j'ai établi cette espèce, avait dans la peau un crâne parfaitement entier, que j'ai fait retirer afin de l'examiner, de le décrire et de le faire figurer.

[2] Page 82.

[3] La longueur absolue est de 72 millimètres au lieu de 65.

l'étendue plus grande et la forme plus allongée du trou occipital, et par la plus grande longueur de l'arcade zygomatique.

C. — Saïmiri entomophage, *Saïmiris entomophagus*.

Je me bornerai à indiquer succinctement cette espèce, que M. d'Orbigny a figurée dans l'une des premières livraisons de son voyage, et dont il doit donner prochainement l'histoire détaillée. Elle présente la même distribution de couleurs que le *S. sciureus*; mais, toutes ces couleurs étant fort affaiblies, c'est un jaune peu intense, qui remplace sur les membres antérieurs et sur les mains postérieures le beau jaune roux doré du *S. sciureus*; et de même, sur le corps, un gris jaunâtre pâle, un peu plus vif seulement sur le dos, remplace les couleurs que j'ai décrites dans les espèces précédentes. La face a la même coloration; mais la nuque, tout le dessus de la tête, et, latéralement, de larges favoris, sont, chez l'adulte, noirs, et chez le très-jeune individu, noirâtres; les poils de cette région, d'un gris jaunâtre dans leur première partie, se terminent par une zone noire assez étendue.

D. — Saïmiri à lunule, *Saïmiris lunulatus*.

Le *Titi*[1] *de l'Orénoque*, de M. de Humboldt, a été

[1] Dans l'Amérique méridionale, on donne ce nom, d'où dérive *Ouistiti*, non pas en propre à telle ou telle espèce, mais, en commun, à tous les petits Singes. Aussi l'applique-t-on, selon les pays, à des espèces fort différentes.

M. de Humboldt fait à son occasion des remarques très-judi-

généralement rapporté, et cela à l'exemple de l'illustre voyageur, au *Simia sciurea* de Linné, ou Saïmiri de la Guiane. M. Lesson, dans son *Species*, déjà cité, paraît être jusqu'à présent le seul qui ait fixé son attention sur les caractères particuliers que présente le Saïmiri de M. de Humboldt : caractères d'après lesquels M. Lesson a, en effet, séparé ce Singe, si ce n'est comme une espèce, au moins comme une variété distincte de tous les autres Saïmiris connus.

Voici la caractéristique que donne M. de Humboldt. On y remarquera, comme le trait le plus remarquable de ce Saïmiri, l'existence de deux lunules noirâtres sur la tête, lunules par lesquelles cette espèce se lie manifestement avec l'espèce précédente, sans pouvoir d'ailleurs être confondue avec elle.

« *Simia sciurea (cassiquiarensis), ex aureo flavescens, abdomine, humeris, brachio et femore (nec antibrachio nec tibiâ) ex ferrugineo cinerascentibus... Frons cordata. Lunulæ duæ nigrescentes ubì pili fusco-flavescentes frontem a sincipite secernunt.... Cauda corpore longior, haud prehensilis* [1], *apice floccosa nigra.*

cieuses sur les inconvénients qu'entraîne l'emploi des noms triviaux comme noms spécifiques.

[1] Il faut entendre par ces mots (l'analogie ne permet pas d'en douter) que la queue est très-faiblement prenante, ou, comme le dit M. de Humboldt qui plus bas développe sa pensée, *sub-prehensilis.*

E. — Singe à tête de mort, *Simia morta* ou *Caput mortuum* des auteurs.

Si l'on devait en croire les anciens auteurs, à la suite du *Simia sciurea* devrait se placer une espèce fort voisine des Saïmiris par ses formes, ses proportions et les couleurs de son pelage, mais à queue nue et écailleuse : *cauda nuda squamosa*, disent Gmelin et les auteurs linnéens; *cauda murina*, dit Brisson.

Erxlében [1] a pensé le premier que le Singe à tête de mort n'est pas une espèce distincte, mais seulement un fœtus de Saïmiri. Cette dernière opinion a prévalu parmi les auteurs modernes; et quelques-uns ont même pensé que le *Simia morta* avait été établi sur un fœtus de Saïmiri, auquel on aurait mis une queue de Didelphe.

L'examen que j'ai fait des divers éléments de la question, m'a convaincu que le Singe décrit sous le nom de *morta* est, non un fœtus, mais un jeune âge de Saïmiri, très-vraisemblablement du Saïmiri sciurin. Et quant à l'explication que l'on a donnée de sa queue nue et écailleuse, il n'est point nécessaire de recourir à la supposition d'une queue de Didelphe ou de Rat, substituée artificiellement à la queue véritable. C'est ce dont chacun peut se convaincre facilement en remontant aux sources.

Les sources sont ici l'une des figures du *Thesaurus*

[1] *Systema regni animalis*, p. 53.

de Séba, et le texte qui se rapporte à cette figure [1]. C'est, en effet, le Singe qu'il nomme *Cercopithecus americanus minor Monkje dictus*, et qui est connu aussi, remarque Séba, sous le nom de *Caput mortuum;* c'est ce Singe qui a été inscrit dans le *Systema naturæ* sous le nom de *Simia morta*.

Il est hors de doute que ce Singe n'est autre qu'un Saïmiri : la figure est passable, assez bonne même, sauf la queue; et la description, quoique succincte, est fort claire, ainsi qu'on peut en juger par cette description des couleurs de la face : *Vultus omnis pilosus est, et albicat, ad medium usque nasi et oris ambitum, ubì nigrido regnat.*

Quant à la queue, elle est mal représentée, mais elle a, du moins, les proportions d'une queue de Saïmiri, et je ne vois nullement dans la figure les écailles par lesquelles tous les auteurs ont caractérisé le *Simia morta*. Les traits croisés dans lesquels ils ont cru apercevoir des écailles, ont la plus grande similitude avec les hachures fort imparfaites employées habituellement par plusieurs des graveurs de Séba. Au bas de la planche qui représente le *Caput mortuum*, on peut voir sur des feuilles et sur le terrain lui-même de tels traits croisés dans lesquels ici personne ne méconnaîtra de simples hachures.

Le texte ne mentionne d'ailleurs pas plus clairement les écailles que la figure ne les représente. L'auteur ne dit rien de plus de la queue que ce qui suit : *Cauda*

[1] T. I, pl. XXXIII, fig. 1; texte, p. 52.

longa, crassiuscula, qualis Philandrorum aut Murium majorum sylvestrium : phrase qui, dans une description aussi précise, aussi vague, aussi incorrecte, peut tout aussi bien désigner une queue allongée, conique et nue, mais non écailleuse, qu'une queue absolument comparable à celle du Rat.

Or, si la queue était nue, mais non écailleuse, elle était telle qu'on pouvait s'attendre à la trouver chez un Saïmiri jeune âge, soit que les poils de la queue eussent été usés ou fussent tombés, soit que la queue, chez de très-jeunes sujets, se trouve parfois naturellement dénudée dans son entier, et telle que je l'ai vue, dans plus de la moitié de son étendue, chez un Saïmiri sciurin, le plus jeune de tous les individus que j'aie observés.

§ VIII. — *Remarques sur les caractères du genre Callitriche.*

Le genre Callitriche, par la séparation des Saïmiris, devient un groupe fort naturel, dont le Moloch de Hoffmansegg et le Callitriche masqué de mon père peuvent-être considérés comme les types. Près de ces Singes viennent se grouper plusieurs autres espèces, distinctes surtout par des différences dans la taille et dans la coloration.

Après les détails dans lesquels je viens d'entrer sur les caractères distinctifs des Nyctipithèques et des Saïmiris, il ne suffirait presque de renvoyer, en ce qui concerne la caractéristique des vrais Callitriches, au *Synopsis* par lequel sera terminé ce travail. Cependant une

comparaison succincte de ces Singes et des Saïmiris, et surtout de leur caractères crâniens, ne seront pas inutiles, afin de faire apprécier l'énorme différence existant entre les crânes de ces deux genres, si longtemps confondus entre eux.

Chez les Callitriches, le crâne proprement dit, comparativement à ce qui a lieu chez les Saïmiris, est considérablement restreint, et la face, au contraire, a pris beaucoup de développement.

Aussi, d'une part, en avant, le front est très-déprimé, ou plutôt, chez les adultes du moins, il n'existe pas de front. Immédiatement au-dessus des orbites dont les bords sont épais et en bourrelets, il existe même, comme chez la plupart des Cynopithéciens, une dépression transversale.

La forme de l'occiput et la disposition du grand trou occipital, sont beaucoup plus différentes encore de ce qui a lieu chez les Saïmiris. Au lieu d'être compris dans la face inférieure du crâne, fort prolongée même en arrière de lui, le trou occipital est plutôt postérieur qu'inférieur, la portion basilaire de l'os occipital étant seule horizontale, et tout le reste de cet os étant fortement relevé.

Dans la face, les orbites ont leurs ouvertures antérieures aussi larges que chez les Saïmiris; mais ces ouvertures sont séparées par un espace double de celui qui existe chez les Saïmiris. La cloison osseuse interorbitaire est complète, comme chez tous les Singes, les Saïmiris exceptés.

La mâchoire inférieure présente un développement

très-grand, et, très-différente de celle des Saïmiris, elle rappelle par sa forme celle des Hurleurs. Les branches montantes sont très-hautes, et inférieurement très-dilatées. Les branches horizontales, également très-hautes en arrière, se rétrécissent en avant, en sorte que les deux bords, loin d'être sensiblement parallèles, sont très-obliques l'un sur l'autre.

Cette forme de la mâchoire est tellement remarquable et caractéristique à l'égard des Callitriches, qu'il importe de la rendre sensible par des mesures. Afin de rendre celles-ci comparatives, j'ai choisi, pour les placer en regard, deux crânes dont la longueur absolue est sensiblement la même. L'un appartient au *Callithrix personatus* de mon père, l'autre au *Saïmiris ustus*.

	Callitriche.	Saïmiri.
Longueur totale du crâne.	0,070	0,072
Longueur de la mâchoire inférieure. . . .	0,048	0,040
Hauteur de la branche montante au niveau du condyle.	0,034	0,016
Largeur *maximum* de la même branche, vers sa partie inférieure.	0,024	0,018
Largeur *minimum*, prise à sa partie supér.	0,015	0,013
Hauteur de la branche horizontale, au-dessous de la première molaire.	0,010	0,011
Hauteur au-dessous de la troisième. . . .	0,012	0,009
Hauteur au-dessous de la cinquième. . . .	0,015	8,008
Hauteur au-dessous de la sixième.	0,018	0,008

On doit s'attendre à trouver de très-grandes différences de dentition entre des genres chez lesquels la conformation de la mâchoire inférieure, ou mieux, des deux mâchoires, est si différente, et même, à quelques

égards, si manifestement inverse. C'est, en effet, ce qui a lieu.

Chez les Saïmiris, les molaires supérieures, ce qui est parfaitement en rapport avec la brièveté des mâchoires, sont larges transversalement, mais, sauf la quatrième molaire, fort peu étendues d'avant en arrière; d'où il suit que leurs couronnes représentent des bandes beaucoup plus étendues dans un sens, le sens transversal, que dans l'autre. Les molaires supérieures des Callitriches, d'ailleurs à tubercules beaucoup moins pointus, ont leur couronne plus rapprochée de la forme carrée, et surtout beaucoup plus grande; au point qu'en comparant de nouveau les deux individus dont je viens de parler, je trouve que la surface de toutes les molaires supérieures d'un coté, chez le Saïmiri, est tout au plus égale à la surface des trois dernières molaires chez le Callitriche.

Il existe à la mâchoire inférieure des différences tout à fait analogues; elles sont très-prononcées surtout à l'égard des deux dernières mâchelières, fort petites dans le genre Saïmiri, grandes dans le genre Callitriche.

Aux deux mâchoires, les incisives des Callitriches sont disposées bien plus manifestement sur une ligne courbe que chez les Saïmiris. Immédiatement après elles, vient de chaque côté la canine, qui est courte et épaisse, et qui est contiguë en arrière, à la première molaire comme, en avant, à la seconde incisive. Toutes les dents, à l'une et à l'autre mâchoire, sont donc exactement en série continue, et leur ensemble représente une demi-ellipse parfaitement régulière.

Le système dentaire offre donc, chez les Callitriches, comme la forme des mâchoires, comme la conformation du crâne, et évidemment aussi comme celle de l'encéphale, des conditions qu'il est impossible d'assimiler plus longtemps à celles des Saïmiris. Et même, entre ces deux genres, dont la différence était restée méconnue, il existe en réalité beaucoup plus de différences qu'on n'en observe d'ordinaire entre deux genres voisins.

On verra d'ailleurs par le *Synopsis* qui va suivre, et dans lequel on trouvera à la fois le résumé et le complément de tout ce travail, que la détermination extérieure des Saïmiris et des Callitriches n'offre point de difficultés réelles. Et si ces deux genres ont été si longtemps confondus, je ne crains pas d'affirmer que c'est à cause de la rareté de la plupart de leurs espèces dans les collections, et, par suite, du défaut de notions exactes sur leurs caractères.

§ IX.—*Synopsis des Saïmiris, des Callitriches et des Nyctipithèques.*

I. SAIMIRI, *SAIMIRIS* [1].

Synonymie.

Saïmiri, ... (simple section).	G. Cuvier (1829); Voigt.
Saïmiri, Saïmiris (genre distinct)...	Is. Geoff. (1835).
Saïmiri, Pithesciureus.	Lesson (1840).
Saïmiri.	Pouchet (1841).

[1] Et non *Saïmiri*, comme on l'a imprimé par erreur.

Les Saïmiris, avant d'avoir été distingués génériquement, avaient fait successivement partie du grand genre *Simia Lin.*, puis du genre *Cebus* Erxl. et en dernier lieu, du genre *Callithrix*, Geoff. S. Hil.

Caractéristique.

Formes légères. Membres allongés, les postérieurs beaucoup plus longs que les antérieurs. Pouces médiocrement allongés, les antérieurs à peine opposables. —Ongles des pouces postérieurs aplatis, ceux des pouces antérieurs convexes ; les autres en gouttière.—Queue longue, assez grêle, entièrement velue (à l'état adulte), très-faiblement prenante.

Tête très-allongée, très-volumineuse, surtout en arrière. Occiput séparé des oreilles par une distance assez considérable, en raison du développement considérable du crâne et de l'encéphale en arrière du grand trou occipital. Front assez élevé au-dessus des orbites sur la ligne médiane, mais, latéralement, fuyant et se confondant avec les bourrelets sus-orbitaires. — Face très-courte.

Yeux volumineux, très-rapprochés l'un de l'autre, et surtout en arrière où la cloison inter-orbitaire est seulement membraneuse. —Conques auriculaires moyennes, de forme simple. — Narines de forme allongée, latérales, séparées par un large intervalle. —Pelage peu fourni, principalement composé de poils annelés.

Incisives à la mâchoire supérieure, incisives et cani-

nes inférieurement, disposées en ligne droite. Canines longues, carénées. Canine supérieure de chaque côté, séparée de l'incisive externe par un intervalle qui reçoit la canine inférieure correspondante, quand les mâchoires sont fermées. Molaires à couronne médiocrement étendue, à tubercules les uns mousses, les autres aigus, surtout ceux de la partie externe. Molaires supérieures, disposées par rangées irrégulièrement rectilignes, sensiblement aussi distantes en avant qu'en arrière. Les supérieures, surtout les fausses molaires, transversalement allongées. La dernière molaire, de chaque côté et à chaque mâchoire, très-petite.

Taille très-inférieure à la taille moyenne des Singes.

1. S. SCIURIN, *S. sciureus.*

Syn. Vulgairement SINGE ÉCUREUIL, SAPAJOU AURORE OU ORANGÉ.

SAÏMIRI (nom formé du nom Galibi *Kaï-miri*), Buff. XV; Fr. Cuv. *Mamm.*; Gama de Mach. *loc. cit.* fig.— SIMIA SCIUREA, Lin.; Schreb.—CEBUS SCIUREUS, Erxl.; J.-B. Fisch.—CALLITRICHE SAÏMIRI, CALLITHRIX SCIUREUS, Geoff. S. H. *Tableau des quad.* et *Cours;* Desmar.; Less., *Compl. de Buffon*; Jardine, *Monk.*, fig. —SAGOIN SAÏMIRI, SAGUINUS SCIUREUS, Less., *Manuel.* — SAÏMIRI ÉCUREUIL, PITHESCIUREUS SAIMIRI, Less., *Spec.* et *Nouveau Tableau.*

C'est un jeune Saïmiri sciurin qui a été décrit sous les noms suivants : CERCOPITHECUS AMERICANUS, MINOR,

Monkje *dictus* ou CAPUT MORTUUM, Séba. — SIMIA MORTA des anciens auteurs.— CEBUS CAPUT MORTUUM, Fermin, *Descr. de Surinam.*

Car. Pelage d'un gris olivâtre, passant à l'olivâtre sur le dos. Les avant-bras et les quatre mains, d'un jaune roux doré.

Hab. La Guiane, la Nouvelle-Grenade et le Para.

2. S. A DOS BRULÉ, *S. ustus.*

Syn. SAÏMIRI, *variété*, Geoff. St.-Hil., *Tabl. des Quadrumanes ;* Less., *Species.*

Car. Dessus de la tête et face externe des membres, d'un gris olivâtre ; les parties supérieures du corps, d'un roux vif varié de noirâtre, passant au noir sur la partie postérieure et médiane du dos. Les avant-bras et les quatre mains, d'un jaune roux doré.

Hab. Le Brésil (d'après mon père, qui a rapporté de Portugal le seul individu qui me soit connu).

3. S. A LUNULES, *S. lunulatus.*

Syn. BITSCHETSCHI des Indiens des Maypures ; BITITENI des Maravitains.—TITI DE L'ORÉNOQUE, SIMIA SCIUREA, *var.*, Humb., *loc. cit.*—PITHESC. SAÏMIRI, *var.*, Less., *Species.*

Car. Pelage d'un jaune doré. Deux lunules noirâtres sur la tête.

Hab. Les forêts de l'Orénoque.

Obs. Espèce encore imparfaitement connue.

4. S. ENTOMOPHAGE, *S. entomophagus*.

Syn. CALLITHRIX ENTOMOPHAGUS, d'Orbigny, *Atlas* de son *Voyage*, *Mammif.*, pl. 4 (non encore décrit). —PITHESC. SAÏMIRI, *var.*, Less., *Species*.

Car. Pelage d'un gris jaunâtre clair, devenant un peu plus foncé sur le dos. Les avant-bras et les quatre mains, jaunes. La nuque et le dessus de la tête, noirs (état adulte) ou noirâtres (jeune âge).

Hab. Guarayos, où l'espèce a été découverte par M. d'Orbigny.

II. CALLITRICHE, *CALLITRIX*.

Synonymie.

CALLITRICHE, CALLITHRIX, Geoff. S.-H. (1812); Desmar.; Less., *Compl. de Buff.*; Jard., et presque tous les auteurs.

SAGOUIN, SAGUINUS[1]. . . . . . Less., *Manuel* (1827); *Species* et *Nouv. tabl.*

[1] Ce nom aurait l'antériorité d'un grand nombre d'années, s'il était vrai, comme on l'a dit, qu'il fût, dans la classification de Lacépède, la dénomination générique des Callitriches. Mais le genre SAGOUIN, SAGOIN (et non *Saguinus*) de ce célèbre zoologiste n'est point le genre que nous appelons aujourd'hui Callitriche. Il a pour type, non un Callitriche (aucune espèce de ce genre n'était alors connue), mais l'Ouistiti ordinaire, *Hapale jacchus*, que Lacépède désigne sous le nom de *Sagouin jacchus*. Voyez *Tableaux des divisions des Mammifères*, in-4. Paris, an VII (1799). On trouve ces tableaux, réimprimés en l'an IX (1801), à la fin du troisième volume des *Mémoires de l'Institut*, classe des sciences.

Avant le travail de mon père, la plupart des Callitriches alors connus (et le nombre en était fort petit) étaient placés parmi les *Cebus*, et non parmi les *Callithrix* d'Erxleben.

Caractéristique.

Formes assez légères; membres allongés, les postérieurs plus que les antérieurs; pouces médiocrement allongés, les antérieurs à peine opposables. — Ongles des pouces postérieurs aplatis; ceux des pouces antérieurs concaves, les autres reployés en gouttière. — Queue longue, grêle, entièrement velue, à peine prenante.

Tête petite, déprimée; les oreilles à peu de distance de l'occiput. — Face courte.

Yeux volumineux, séparés l'un de l'autre en avant par un intervalle assez grand, se rapprochant davantage en arrière, où ils sont, d'ailleurs, séparés (comme à l'ordinaire, mais non comme chez les Saïmiris) par une cloison complétement osseuse. — Conques auriculaires assez grandes, de forme simple. — Narines elliptiques, latérales, séparées par un large intervalle. — Pelage très-long et très-fourni, en grande partie composé de poils annelés.

A chaque mâchoire, toutes les dents contiguës les unes aux autres; et la série continue qui résulte de cette disposition, représentant une demi-ellipse très-régulière. Canines courtes et épaisses. Molaires très-larges, à tubercules presque tous mousses : les mâchelières supérieures presque aussi étendues, et les

inférieures plus étendues d'avant en arrière que dans le sens transversal; dernière mâchelière de chaque mâchoire bien développée.

Taille inférieure à la taille moyenne des Singes.

Le Callitriche donacophile de M. d'Orbigny, figuré par lui dans l'Atlas de son *Voyage*, est la seule espèce nouvelle que je connaisse, et elle doit être prochainement décrite avec détail par le savant voyageur qui l'a découverte. Je dois m'abstenir d'anticiper ici sur le travail de M. d'Orbigny; et les matériaux nouveaux que je possède à l'égard des autres espèces, ne sont pas assez nombreux pour que je puisse utilement en reprendre ici l'histoire.

Je passe donc immédiatement au troisième des genres dont la comparaison et l'étude font l'objet de ce travail.

III. NYCTIPITHÈQUE, *NYCTIPITHECHUS*.

Synonymie.

Aote.		Humboldt (1811).
	Aotus	Illig. (1811); Geoff. S.-Hil., *Tabl. des Quadr.*; Desmar.
Nyctipithèque,	Nyctipithecus	Spix (1823); Geoff. S.-H., *Cours*; Less., *Compl. de Buff.*, *Species* et *Nouv. tabl.*; Is. Geoff., *Cours*.
Nocthore,	Nocthora.	Fréd. Cuv. (1824); Less., *Man.* G. Cuv., *Règne an.*, 2e éd.
	Aotes.	Jard. (1833), *Monk.*, *Synops*.

Caractéristique.

Formes assez légères. Membres postérieurs beaucoup plus longs que les antérieurs. Pouces médiocrement allongés.

Tête arrondie; front très-peu développé. Face courte, très-large.

Yeux énormes, occupant la plus grande partie de la face, très-rapprochés l'un de l'autre, surtout en arrière, où la cloison inter-orbitaire, partout osseuse, est extrêmement mince. — Conques auriculaires petites. — Narines ovalaires, rapprochées l'une de l'autre, s'ouvrant obliquement sur les côtés et au-dessous du nez[1]. — Pelage long et bien fourni, en partie composé de poils annelés.

Incisives rangées sur une ligne courbe : les latérales supérieures séparées par un intervalle assez étendu des canines, qui sont (chez les adultes) longues et carénées. Molaires à couronne peu étendue, à peu près aussi longues que larges, à tubercules les uns mousses, les autres aigus; dernière molaire, à chaque mâchoire, moins développée que les précédentes.

Taille très-inférieure à la taille moyenne des Singes

[1] Cette disposition est assez différente de celle qu'on observe géralement chez les Singes américains.

Espèces.

1. N. FÉLIN, N. FELINUS.

Syn. SINGE DE NUIT A FACE DE CHAT, N. FELINUS, Spix; Geoff. St.-Hil., *Cours;* Less., *Compl.* — DOUROUCOULI, NOCTHORA TRIVIRGATA, Fr. Cuv., *Mammif.* (confondu par cet auteur et, d'après lui, par plusieurs autres, avec l'une des espèces suivantes).

Car. Pelage cendré supérieurement, d'un jaune orangé inférieurement (y compris la gorge). Queue rousse dans sa première moitié environ, puis noire. Une tache médio-frontale noire, assez étendue, à peu près aussi large que longue; au-dessus de chaque œil, une tache blanchâtre, et plus en dehors, deux raies noires. Oreilles courtes.

Hab. Le Para et Mojos.

2. N. LÉMURIN, N. LEMURINUS.

Syn. MICO DORMILON (Singe dormeur) des habitants de la Nouvelle-Grenade.

Espèce encore inédite.

Car. Pelage d'un cendré lavé de roux supérieurement, cendré sur les flancs et la face externe des membres, d'un jaune orangé sous le ventre et sous la poitrine (mais non sous le col). Queue d'un noir plus ou moins mêlé de roux, avec la base rousse en dessous et d'un cendré roussâtre en dessus. Une tache médio-frontale noire, peu étendue, entre deux taches blan-

châtres, et plus en dehors, deux raies noires. Oreilles très-courtes.

Obs. Il existe dans cette espèce des variétés chez lesquelles les couleurs présentent des nuances différentes, mais toujours la même distribution.

Hab. La Nouvelle-Grenade.

3. N. a trois bandes, *N. trivirgatus.*

Syn. Vulgairement, Cousi-cousi; Singe dormeur (Mono dormilon); Singe ou Titi-tigre; Cara rayada (face rayée) des missionnaires de l'Orénoque.—Douroucouli des Indiens Maravitains.

Douroucouli, Simia trivirgata, Humb. — Aotus trivirgatus, Geoff. St.-Hil., *Tabl. des Quadr.;* Desmar.—Douroucouli, Aotes trivirgatus, Jard.

On vient de voir que les noms de Douroucouli, *N. trivirgatus*, ont été transportés par erreur au *N. felinus.*

Car. Pelage supérieurement d'un gris argenté, avec une ligne médio-dorsale brune, et les parties inférieures d'un jaune orangé. Queue de même couleur que le dos, à l'exception de son extrémité, qui est noire. Trois raies noirâtres parallèles sur le devant de la tête; une tache blanche au-dessus de chaque œil. Nez noir, avec une ligne blanche longitudinale sur le milieu. Oreilles très-courtes.

Hab. Les forêts du Cassiquiare.

4. N. criard, N. vociferans.

Syn. Caraï des Indiens.

N. vociferans, Spix ; Geoff. St.-Hil., *Cours;* Less., *Compl. de Buff.*

Car. Pelage généralement brun, les parties inférieures d'une nuance plus pâle que les supérieures. Queue d'un roux ferrugineux dans la première moitié, noire dans la seconde. Une petite tache médio-frontale, d'un noir brunâtre, une tache triangulaire jaunâtre au-dessus de chaque œil, et plus en dehors, une bande noirâtre très-étroite. Oreilles très-courtes.

Hab. Les forêts de Tabatinga, au Brésil, à peu de distance des frontières du Pérou.

Obs. Cette espèce est encore très-imparfaitement connue [1].

[1] Je me borne à mentionner ici pour mémoire le *Miriquouina* d'Azara, qui est encore beaucoup plus imparfaitement connu, et que l'on ne saurait introduire dans le *Systema* jusqu'à ce qu'on possède sur lui des notions plus précises. Voyez l'extrait que j'ai donné plus haut de la description d'Azara.

SECONDE SECTION.

CARNASSIERS.

Les espèces dont j'ai à m'occuper dans ce travail, appartiennent toutes à cette grande famille qui présente par excellence le type des carnassiers, et qui s'étend des Ours aux Tigres en passant des premiers à ceux-ci, par une longue série de genres de plus en plus carnivores, et en même temps de plus en plus complétement digitigrades. Sans entrer ici dans la discussion de rapports dont je me suis occupé il y a quelques mois dans un autre travail [1], je me bornerai à faire connaître les espèces des genres Ours, Raton, Moufette et Lynx, qu'a rapportés l'expédition de la *Vénus*.

Outre les carnassiers qui viennent d'être mentionnés, les naturalistes de l'expédition se sont procuré à l'île San-Lorenzo, près de Lima, un beau crâne d'Otarie, que M. de Blainville a figuré dans son *Ostéographie* [1], et sur lequel il serait superflu de revenir ici.

Je diviserai cette seconde section en deux parties,

[1] Voyez les articles *Carnassiers* et *Carnivores* du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, t. III, p. 175 et 177 (1842).

[2] *Atlas* du *septième fascicule*, pl. VI.

l'une comprenant trois espèces, l'Ours brun, le Raton laveur et la Moufette mésomèle, toutes trois déjà établies dans la science, et sur lesquelles il suffira de passer rapidement.

La seconde partie aura pour sujet la description d'un *Felis* du groupe des Lynx, et à l'occasion de ce Carnassier, quelques remarques sur plusieurs de ses congénères.

PREMIÈRE PARTIE.

Description de l'Ours brun, variété du Kamtschatka, du Raton laveur, variété mexicaine, et de la Moufette mésomèle.

§ I. *Description de l'*Ours brun, Ursus arctos, *variété du Kamtschatka.*

Cet Ours, ramené vivant par l'expédition, et existant encore aujourd'hui à la Ménagerie du Muséum, a été pris en septembre 1837, à l'extrémité méridionale du Kamtschatka, près de Pétropawlowskoi, par 53 degrés environ de latitude et 157 de longitude. L'animal était au bord de la mer, mangeant un saumon, lorsqu'il fut aperçu et poursuivi. Il était fort jeune alors : car sa longueur totale n'était que de 60 à 70 centimètres. A son arrivée en France, il y a précisément quatre ans, il avait déjà un mètre et demi de long, et il a encore grandi à la ménagerie. Aujourd'hui sa hauteur au garrot dépasse un mètre, et sa longueur totale est de 18 décimètres : la tête seule, à partir du milieu de l'intervalle qui sépare les deux oreilles jusqu'au bout du museau, n'a pas moins de 4 décimètres.

Cette taille est considérable sans doute; mais ne dépasse pas les dimensions que l'on a souvent observées, non-seulement chez des Ours de Sibérie, mais

aussi chez des Ours bruns d'Europe, et plus spécialement, de l'Europe septentrionale.

Le pelage est d'un brun très-foncé qui s'éclaircit un peu sur le museau et sous la gorge, et qui, au contraire, devient plus foncé encore, et même passe au noir sur la partie postérieure du dos et des flancs et sur la croupe. Les quatre membres sont de même noirs. Le mufle est noirâtre, et la muqueuse de la cavité buccale est généralement d'un rose violacé livide. Les yeux étant depuis longtemps malades (l'animal est même totalement aveugle), je ne puis indiquer la couleur de l'iris.

Les poils sont longs sur le corps, et très-longs derrière les membres et sur le garrot, sans toutefois qu'il existe sur celui-ci cette touffe épaisse de poils excessivement longs que l'on a observée chez d'autres Ours. Sur le devant des membres, les poils sont comparativement très-courts, et ils sont peu longs sur les oreilles.

Les ongles, qui sont noirâtres, semblent plus comprimés et sont plus allongés qu'on ne les trouve d'ordinaire. Mais il faut faire ici la part de l'influence de la captivité et des habitudes paresseuses de l'animal qui, renfermé dans une cage, et passant la plus grande partie du jour dans le repos, use fort peu les extrémités de ses ongles.

D'après quelques renseignements qu'a bien voulu me donner, en l'absence de M. Néboux [1], l'un de

[1] M. Néboux est reparti peu de temps après l'arrivée de la *Vénus* en France pour une autre expédition lointaine, qu'il saura, sans nul doute, faire tourner aussi au profit de la science.

ses collaborateurs, M le docteur Guéneau de Mussy, l'Ours du Kamtschatka était déjà brun lorsqu'on le prit, et non gris, comme le sont les jeunes de l'*Ursus ferox* de l'Amérique du Nord, et aussi les jeunes Ours des Pyrénées. J'ignore s'il avait de chaque côté, sur la partie latérale du col, la bande transversale blanchâtre que chacun sait exister chez les jeunes Ours européens, et que M. Frédéric Cuvier a retrouvée beaucoup plus marquée et plus large chez un Ours du Nord de l'Asie, considéré par lui, pour cette raison même, comme appartenant à une espèce distincte, et nommé *Ursus collaris*. Soit que cette bande n'ait jamais existé chez notre individu, soit qu'elle se soit graduellement effacée, comme il arrive le plus souvent chez les Ours d'Europe, à mesure qu'ils vieillissent, je n'ai pu en apercevoir la moindre trace.

La description que je viens de donner et surtout la figure, dessinée sur le vivant par M. Werner, qui fait partie de notre Atlas [1], font suffisamment connaître l'Ours ramené du Kamtschatka par la *Vénus*.

[1] Voy. la pl. IV. — Dans la planche suivante, j'ai fait représenter un beau squelette de l'*U. ferox* des zoologistes américains, trouvé aux environs de Monterey en Californie, et rapporté par M. Néboux. Ce squelette a déjà été figuré par M. de Blainville dans son *Ostéographie* (*loc. cit.* pl. II); mais il présente trop d'intérêt pour que j'aie pu ne pas lui donner place dans l'atlas destiné à représenter les principaux objets des collections de la *Vénus*. En effet, « c'est peut-être, dit M. de Blainville, le seul « exemple que la science possède d'un squelette d'Ours et de grand « Carnassier parvenu à tout son développement à l'état sauvage. » Voyez le *huitième fascicule* de l'*Ostéographie*.

Elles pourront fournir par la suite quelques éléments pour la détermination des variétés que subit l'*Ursus arctos* dans les diverses localités où il se trouve; variétés dont on s'est hâté d'ériger plusieurs en espèces distinctes, caractérisées par quelques légères et insignifiantes différences de proportions ou par des différences de couleur moins importantes encore. Ces espèces me paraissent pour le moins fort douteuses. Les observations que j'ai faites sur les Ours de la Ménagerie, m'ont fourni, en effet, de nombreuses preuves que, non-seulement le pelage des Ours peut varier beaucoup d'une saison à l'autre; mais qu'il présente en outre, d'un sujet à l'autre, des diversités individuelles extrêmement marquées. Ainsi tandis que j'ai vu, dans l'un des fossés de la Ménagerie, un Ours conserver en toute saison la même coloration (brun fauve clair), la plupart de nos individus ont présenté des changements très-notables, le pelage devenant plus foncé l'hiver : et encore n'est-ce pas d'une manière régulière et constante. Je puis citer pour exemple un individu qui, après avoir été brun pendant deux ou trois années, est devenu presque aussi noir que l'*U. americanus*, et surtout deux individus qui, *nés jumeaux, tous deux mâles, élevés ensemble sans jamais se quitter*, et partageant constamment la même nourriture, n'ont été semblables l'un à l'autre que dans leur première jeunesse. Cette époque passée, l'un d'eux a été tantôt d'un brun-roux clair, tantôt d'un brun médiocrement foncé : l'autre tantôt d'un brun foncé, tantôt noir et tel que l'*Ours noir d'Europe* est décrit par

les auteurs qui croient devoir admettre cette très-douteuse espèce.

§ II. — *Description du* Raton laveur, Procyon lotor, *variété mexicaine.*

On n'a connu pendant longtemps, ou du moins on n'a admis dans le *Systema*, que deux espèces de Ratons, le Laveur, *Procyon lotor*, de l'Amérique septentronale, et le Crabier, *Pr. cancrivorus*, de l'Amérique méridionale. Ces deux espèces étaient aussi distinctes par leurs caractères zoologiques, que différentes par leurs patries. Le genre *Procyon* faisait ainsi une exception tranchée à un fait général que j'ai signalé, il y a plusieurs années, à l'égard des mammifères américains, et qui, malheureusement pour les zoologistes nomenclateurs, n'est que trop invariablement vrai, savoir : la modification graduelle, et par nuances presque insensibles, des types génériques qui se trouvent répandus à la fois sur une grande partie du continent américain, et par suite l'extrême difficulté, pour ne pas dire plus, d'établir, dans les genres américains, des espèces tranchées et susceptibles d'être nettement et rigoureusement caractérisées. C'est ainsi que, depuis tant d'années, les classificateurs s'efforcent, sans pouvoir jamais y réussir, soit de donner une détermination spécifique et satisfaisante de divers genres américains, tels que les Sapajous, les Hurleurs, les Coatis, les Moufettes, soit de définir avec quelque rigueur les espèces américaines de di-

vers genres cosmopolites, par exemple, parmi les carnassiers, l'Ocelot, le Chati et les autres *Felis* voisins de ceux-ci, et parmi les ruminants, les petits Cerfs américains. Et ici, il est à remarquer que le plus souvent les nouvelles acquisitons de la science ne font que rendre les déterminations plus difficiles et les questions plus obscures : preuve certaine que les zoologistes, en tout ce qui touche le grand problème de l'*espèce* (selon moi, encore entièrement irrésolu), sont engagés dans une fausse voie. Ils partent d'un principe inadmissible, la fixité de l'espèce[1], et de définitions, les unes inexactes, les autres vagues, hypothétiques et entièrement inapplicables aux faits : aussi n'arrivent-ils qu'à des résultats douteux, admissibles seulement à titre provisoire, et devant être nécessairement un jour modifiés ou réformés.

C'est ainsi que, près des genres que j'ai cités plus haut et qui font depuis si longtemps le désespoir des zoologistes classificateurs, d'autres venant chaque

[1] « En nous élevant ici après Lamarck et M. Geoffroy Saint-« Hilaire, disions-nous dans un autre travail (article *Zoologie* « de l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*), contre la doctrine de « la fixité de l'espèce, nous n'ignorons pas que son abandon pourra « et devra entraîner l'ébranlement de l'édifice zoologique tout « entier. Mais ce danger même, dont nous sommes le premier à « reconnaître la gravité, ne doit pas nous retenir : détruire l'er-« reur, alors même que nous ne savons pas encore exactement ce « qu'il faut mettre à la place, c'est déjà faire un premier progrès. « Pour qui veut construire un édifice nouveau, le premier soin à « prendre, n'est-il pas de déblayer le terrain des vieux matériaux « qui l'encombrent ? »

jour se placer, les découvertes des voyageurs ajoutent bien plus encore aux embarras qu'aux richesses de la science. Ainsi, parmi les Singes, la détermination spécifique des Lagotriches, des Nyctipithèques, semblait, il y a peu d'années encore, aussi facile que celle des Sapajous et de Hurleurs est difficile et confuse; mais il en était ainsi, parce que les premiers de ces Singes sont aussi rares en Europe que les derniers y sont communs, et depuis quelques années le nombre des individus existant dans les collections, s'étant beaucoup augmenté, les difficultés de leur détermination se sont accrues précisément dans la même raison.

De même les Ratons qui semblaient, il y a peu d'années encore, aussi faciles à déterminer que le sont peu les Coatis, commencent aujourd'hui à embarrasser les zoologistes. M. Wagler a décrit, en 1831 [1], sous le nom de *P. Hernandezii*, une espèce mexicaine que Hernandez paraît avoir anciennement indiquée [2], et qui est intermédiaire, par ses caractères zoologiques aussi bien que par son habitat, au *P. lotor* des Etats-Unis, et au

[1] *Einige Mittheilungen über Thiere Mexicos*, dans l'*Isis*, ann. 1831, p. 514.

[2] Dans son *Thesaurus historiæ animalium*, p. 9. Voici le passage tout entier de Hernandez :

De tepe maxtlaton. *Genus est felis sylvestris, mustellæve, nam et æluro par ferè est magnitudine, pilisque vestitum nigris, et promiscuè candentibus, pulvis ejus dicitur febrientibus conferre, rostrum est longum, auriculæ parvæ, breia crura, et cauda eisdem transversis fasciis, nigris, candidisque, quibus Tepemaxtla, ocoitucensis, cujus videtur species variare.*

P. cancrivorus du Brésil. De même une espèce qui habiterait les Antil les, *P. brachyurus*, une autre, habitant la Californie, *P. Psora*, ont été proposées, l'une en 1837 par M. Wiegmann [1], l'autre en 1842 par M. Gray [2], en sorte que le nombre des espèces du genre *Procyon* se trouverait porté de deux à cinq, non compris le *P. obscurus* de M. Wiegmann [3], dans lequel on ne saurait guère voir qu'une variété mélanienne, et non une espèce ou variété importante de localité, telle que les précédentes.

Le Raton qui fait le sujet de ce paragraphe, vient de Mazatlan, au nord du Mexique, et par conséquent a été trouvé dans une localité peu distante de la patrie du *P. Hernandezii* et de celle du *P. Psora*. Il était donc à présumer que le Raton rapporté par la *Vénus*, appartiendrait à l'une ou à l'autre de ces espèces, si toutefois le *P. Hernandezii* et le *P. Psora* doivent être toutes deux admises dans le sytème. Or il n'en est rien, à en juger selon les caractéristiques de ces deux espèces, telles qu'elles ont été données par MM. Wiegmann et Gray. Le Raton de la *Vénus* a de nombreux rapports avec l'une et avec l'autre; mais il s'en distingue en même temps par plusieurs caractères. Au contraire, il a les affinités les plus intimes avec le *P. lotor*, dont je le

[1] Voyez *Archiv für Naturgeschichte* de Wiegmann, 1837, part. IV. Ce mémoire a été reproduit dans les *Annals of natural history* de Jardine, t. I, p. 132.

[2] Dans les *Annals* déjà citées de Jardine, t. X, p. 261 (décembre 1842).

[3] *Locis cit.*

considère comme une simple variété de localité, distincte surtout par le moindre développement du pelage; modification dont il est à peine utile de signaler la concordance avec les conditions du climat du Mexique, comparées à celles du climat des Etats-Unis.

La couleur générale de notre individu est le cendré lavé de fauve et tiqueté de noir : la teinte fauve domine sur le col, le devant du dos et les épaules; la croupe, au contraire, tire sur le noirâtre. La face est noire et blanche. Le noir occupe la ligne médiane depuis le mufle jusqu'au niveau des yeux, et les parties latérales, dans une direction oblique de haut en bas et d'avant en arrière, depuis la ligne médiane jusqu'au-dessous de l'oreille. La bande noire oblique qui résulte de ce système de coloration, a une largeur moyenne de 6 centimètres : l'œil s'y trouve compris, mais placé très-près de sa limite supérieure. Les oreilles sont entièrement blanches à leur face concave; elles sont de même blanches à leur face convexe, mais avec la base brunâtre. Derrière l'oreille, de chaque côté, une ligne noire, médiocrement distincte, se porte d'abord directement en arrière, puis se détourne en dedans presque à angle droit, et vient se perdre sur la ligne mediane vers le devant du dos.

Tous ces caractères sans aucune exception, et sans aucune différence appréciable, se retrouvent chez le Raton laveur des Etats-Unis, et la coloration générale des poils, d'abord noirs, puis d'un cendré jaunâtre, enfin noirs à la pointe, est aussi la même. Mais le pelage de notre Raton du Mexique est beaucoup plus

ras. Sous ce rapport, notre individu se rapproche du *P. cancrivorus*, et c'est, au reste, ce que chacun eût pu prévoir, en raison des circonstances climatologiques de l'*habitat* de ces animaux. Comme le *P. lotor*, notre Raton a les poils des pieds blancs; mais ces poils sont excessivement ras, et, sous ce rapport encore, notre Raton mexicain se rapproche du *P. cancrivorus* qui a, comme on le sait, le bas des membres dénudé, et chez lequel la région immédiatement au-dessus de la partie nue, est couverte de poils très-ras. Je dois même ajouter que chez notre individu le dessus de la patte antérieure droite est presque entièrement dénudé, et à peu près tel qu'on l'observe chez le *P. cancrivorus*. Cette analogie serait assurément fort remarquable; mais la disposition dont elle résulte est-elle naturelle à l'animal? On doit en douter, puisqu'elle n'existe que d'un coté; et il y a lieu de supposer que l'animal ayant été préparé avec peu de soin, les poils de la patte antérieure droite sont tombés, comme il arrive généralement en pareil cas.

La queue, dont la longueur ne peut malheureusement être déterminée d'après une peau préparée, a, sur un fond gris jaunâtre, six anneaux noirs très-distincts, y compris l'anneau terminal. Le *P. lotor* des Etats-Unis n'a, le plus ordinairement, que cinq anneaux noirs distincts; mais souvent un sixième est indiqué, et parfois même il est assez nettement marqué pour que la queue doive être dite à six anneaux; en sorte que, d'après la coloration elle-même de la queue,

il y a plutôt lieu de réunir notre Raton mexicain au *P. lotor*, que de l'en séparer. Quant au *P. cancrivorus*, il a la queue notablement plus longue et ornée de sept ou huit anneaux; mais ceux de la première moitié de la queue sont le plus ordinairement confluents et confus.

La taille de notre individu est un peu au-dessous de la taille ordinaire d'un Raton laveur. En raison de la moindre abondance et de la moindre longueur des poils, notre individu paraît d'ailleurs plus svelte ou plutôt de forme moins lourde. Ses dimensions sont comme il suit :

Distance du museau à l'origine de la queue. .	0m,55
Hauteur aux épaules.	0,25
Longueur de la queue.	0,30

Il reste à comparer notre individu aux espèces qui ont été décrites dans ces derniers temps, et quelques lignes me suffiront pour cette comparaison. Aucune difficulté de s'élève en premier lieu, ni à l'égard du *P. brachyurus*, ni à l'égard du *P. obscurus*, en supposant qu'il doive être admis comme espèce distincte; les noms de ces deux Ratons suffisent pour rappeler leurs caractères distinctifs. Le *P. Hernandezii* est, de même, très-distinct, s'il est vrai qu'il ait les pieds bruns, et non blancs, ainsi qu'on l'admet dans toutes les caractéristiques : *Maniculis ac podariis fuscis*, dit M. Wagler; *pedibus fuscis*, dit M. Wiegmann. Enfin, le *P. Psora* est d'une autre couleur, d'après la carac-

téristique donnée par M. Gray : *Yellowish brown*, dit cet auteur, *and gray, grisled; face, temples, side of neck, chest, belly and sides of body dirty yellow; forehead, cheeks under the eyes, each side of the throat and back of the ears dark blackish brown.*

Rappelons du reste, en terminant, combien sont fréquentes et remarquables les variétés individuelles chez les Ratons, et particulièrement chez le *P. lotor*, le mieux connu de tous. Parmi les individus que possède le Muséum, les uns offrent l'état normal, et, par conséquent, sont gris ; d'autres, plus ou moins complétement albinos, soit jaunes ou blancs ; d'autres, affectés au contraire de mélanisme à des degrés divers, sont gris-brun, bruns ou noirs. En présence de toutes ces variétés que présente le *P. lotor* aux Etats-Unis, et après avoir vu qu'il existe, au Mexique, un Raton qu'il semble impossible de séparer spécifiquement du *P. lotor*, on est fondé à se demander si le *P. Hernandezii*, qui est aussi du Mexique, et le *P. Psora*, qui habite la Californie, sont bien des espèces distinctes, ou si ce ne seraient aussi que de simples variétés locales ou individuelles. C'est une question que je ne puis d'ailleurs que poser, et dont la solution ne peut être obtenue tant que le *P. Psora* et le *P. Hernandezii* resteront connus seulement par l'examen extérieur d'un ou de quelques individus.

§ III. — *Description de la* Moufette mésomèle, *Mephitis mesomelas*, Lichtenst.

Dans son rapport à l'Académie des sciences, sur les résultats zoologiques de l'expédition de la *Vénus* [1], M. de Blainville a signalé, comme un fait fort intéressant pour la géographie, l'existence à la Californie du genre Moufette, si commun dans l'Amérique du Sud, et déjà connu aussi dans plusieurs parties de l'Amérique du Nord. Ce fait a été constaté par M. Néboux, qui, en effet, s'est procuré en Californie, à Monterey, une Moufette adulte. Examinée avec soin, cette Moufette m'a paru très-semblable à une Moufette de la Louisiane, que M. Lichstenstein a décrite, en 1827, dans sa *Darstellung neuer Sæugethiere* [2], et de nouveau, en 1838, dans un mémoire spécial [3].

Cette Moufette de la Louisiane a reçu du célèbre zoologiste de Berlin, le nom spécifique de *Mesomelas*, et est ainsi caractérisée par lui :

Plantis pilosis. Lineâ angustâ mediâ a rostro ad verticem; maculâ nuchali anticè truncatâ, posticè bipartitâ in vittam duplicem, per latera dorsi et caudæ continuatam.

Cette caractéristique est parfaitement applicable

[1] *Comptes rendus de l'Academie des sciences*, t. XI, p. 339.

[2] Berlin, in-fol., 1837.

[3] *Ueber die Gattung Mephitis, eine akademische Abhandlung.* Ce mémoire a été publié à part (in-4, Berlin, 1838), et inséré dans le Recueil de l'Académie de Berlin.

aussi bien à notre individu qu'à celui qu'a décrit M. Lichtenstein. Il existe toutefois, à quelques égards, entre l'un et l'autre des différences que je dois indiquer ici, et qu'il m'a paru nécessaire de faire connaître aussi par une figure.

Les parties inférieures et latérales sont, chez notre individu, d'un noir profond, ainsi que le milieu du dos, dans un espace triangulaire compris entre deux raies blanches obliques, partant de chaque côté de la base de la queue, et venant se réunir sur la ligne médiane entre les deux épaules. Sur l'occiput et la nuque est une large tache blanche, ayant la forme d'un triangle équilatéral dont la base serait en avant, et dont le sommet viendrait en arrière se confondre avec la ligne blanche du dos. Tout ce qui est en avant du triangle blanc occipito-cervical, est noir, sauf une très-petite ligne blanche médiane, commençant à 2 centimètres de la tache blanche plus haut décrite, et finissant à 2 centimètres du mufle. Cette petite raie, fort étroite et tout-à-fait linéaire, n'a que 3 centimètres, encore est-elle interrompue vers son milieu par des poils noirs. C'est cette ligne qui correspond à la *linea angusta media a rostro ad verticem*, mentionnée par M. Lichtenstein comme l'un des caractères de l'espèce; mais il est à remarquer que si elle la représente exactement par sa direction, elle est du moins beaucoup plus courte et plus étroite encore. Et même, comme elle est interrompue vers son milieu, ainsi que je l'ai dit, il y a tout lieu de présumer qu'elle disparaît plus ou moins complétement chez certains individus.

La queue, remarquable par la longueur considerable de ses poils, est mélangée de noir et de blanc. Sauf quelques pinceaux entièrement blancs, les poils de cette partie sont blancs dans leur première portion, et noirs dans la seconde. La zone blanche des poils se montre partout à l'extérieur à travers le noir, à cause de la divergence des poils de la queue qui même est assez régulièrement distique sur sa face inférieure ou postérieure.

Les poils sont abondants et assez longs sur le corps. Leur longueur est d'environ 4 centimètres sur la partie antérieure du dos, et de 6 et même 7 sur la croupe et vers la base de la queue. Quant aux poils de la queue, ils ont près d'un décimètre de long vers l'origine et vers l'extrémité de la queue, et jusqu'à 15 centimètres dans sa région moyenne.

Les dimensions générales sont les suivantes :

Distance du museau à l'origine de la queue. .	0^{m},42.
Hauteur aux épaules.	0 , 12.
Longueur de la queue, non compris les poils qui la terminent.	0 , 25.
Longueur de la queue, les poils compris. . . .	0 , 32.

Dans son mémoire sur le genre *Mephitis*, M. Lichtenstein a exprimé le regret de n'avoir pu examiner la dentition de la *M. mesomelas*. On verra, par les figures du crâne et des dents que j'ai jointes à la figure de l'ensemble de l'animal, que cette espèce a bien les caractères des véritables *Mephitis*, et non ceux du groupe auquel M. Lichtenstein a donné le

nom de *Thiosmus*, et qui se distingue par l'existence de trois molaires seulement à la mâchoire supérieure [1].

[1] *Molares suprà utrinsecùs tres*, dit M. Lichtenstein dans la caractéristique de ce groupe... *Rhinarium proboscideum, naribus anticis et inferis. Auxiculæ orbiculares vix emergentes. Plantæ latiores denudatæ.* A ces caractères s'opposent les suivants, chez les véritables Moufettes : *Molares suprà utrinsecùs quatuor.... Rhinarium prominulum naribus lateralibus. Auriculæ ampliores ovales emergentes. Plantæ angustiores seminudæ aut pilosæ.*

SECONDE PARTIE[1].

Description du CHAT BAI et du CHAT ALBESCENT; et remarques sur les caractères et sur la distribution géographique de plusieurs autres chats.

Quel que soit le point de vue auquel on se place pour étudier la distribution géographique des mammifères à la surface du globe, soit que l'on considère cette étude comme étant de nature à jeter quelques lumières sur la formation des diverses parties du monde, ainsi que le pensait Zimmerman, soit qu'on demande aux faits qu'elle nous dévoile, des éléments pour la solution du problème relatif à l'influence des agents physiques sur les formes animales, on ne peut manquer de recueillir des notions importantes, même pour la distinction spécifique des animaux. On arrive, en effet, par ce moyen à former des groupes composés d'individus assez semblables, et ces groupes une fois établis, les diagnoses différentielles des espèces

[1] Cette seconde partie est rédigée par M. le docteur Pucheran, attaché aux galeries de zoologie du Muséum, et dont la collaboration m'est et me devient chaque jour de plus en plus précieuse dans le soin et le classement des collections dont la direction m'est confiée. M. Pucheran, ayant fait depuis plusieurs mois une étude spéciale du groupe des *Felis*, je ne pouvais mieux faire que de lui confier cette partie du travail. I. G. S.-H.

qui en forment l'ensemble, deviennent plus faciles à constater et à déterminer.

De la même main qui traçait le principe de la spécialité, soit générique, soit spécifique des animaux qui habitent les latitudes australes des deux continents, Buffon esquissait les caractères différentiels qui établissent une ligne de démarcation si facile à saisir entre les Singes américains et ceux qui, dans l'ancien continent, habitent l'Afrique, l'Asie et les archipels qui en dépendent. En agissant ainsi, Buffon ajoutait évidemment l'exemple au précepte, et faisant en quelque sorte descendre le principe qu'il avait établi du rôle spéculatif qui semblait uniquement pouvoir lui être attribué, il en faisait l'application la plus ingénieuse à la distinction d'animaux que Linné lui-même avait réunis dans son genre *Simia;* prouvant, par cet exemple, que si les généralisations satisfont l'esprit en lui faisant considérer les faits d'un point de vue plus large et plus vaste, elles ne sont pas moins utiles à la science par la manière dont elles simplifient la solution des problèmes qui composent son domaine.

Aussi tous les zoologistes qui ont suivi Buffon, ont-ils généralement sanctionné, par leur approbation, les vues de cet homme célèbre. Nous dirons même que la distribution géographique des races humaines concorde parfaitement avec les lois de distribution géographique que Buffon a établies. C'est la même race qui, dans les deux continents, en Asie et en Europe, comme en Amérique, habite les latitudes boréales. Dans les latitudes australes, au contraire, qui ne sait

que les peuplades de l'Amérique du sud sont différentes de celles du sud de l'Afrique? Qui ne sait encore que les nations qui peuplent l'Asie, les divers archipels de l'Océanie et le vaste continent de la Nouvelle-Hollande, ne sont point les mêmes que celles qui peuplent le sud de l'Afrique et de l'Amérique?

Mais si, d'une part, comparés aux animaux de l'ancien continent, les animaux américains en diffèrent comme espèces, on ne peut s'empêcher de convenir, d'autre part, qu'ils offrent des rapports d'ensemble et de forme qui permettent d'établir leur parallélisme réciproque. Ainsi, dans la famille des Singes, les Atèles du nouveau continent correspondent aux Semnopithèques de l'ancien, les Hurleurs aux Macaques; de façon que les Animaux des deux mondes, comparés soit entre eux, soit avec leurs congénères des mêmes localités, offrent des types de forme totalement analogues.

Dans les types divers de formes et de coloration que nous offrent les espèces du genre *Felis*, on retrouve ce même parallélisme de création des deux mondes. Ainsi, parmi les espèces unicolores à grande taille, le Couguar, en Amérique, correspond au Lion de l'ancien continent; dans les espèces à taille inférieure, l'Eyra et le Jaguarondi, correspondent au *Felis Temminkii* de MM. Vigors et Horsfield, et au *Felis moormensis* de M. Hodgson. Ainsi, encore dans les deux continents, on retrouve des espèces à pelage couvert de taches en rose; en Amérique, le Jaguar, et dans l'ancien continent, les divers types de forme que l'on rapporte à la Panthère et au Léopard. Aussi,

en décrivant dans le *Zoological journal*, le *Felis macrocelis* de M. Temminck, M. Horsfield n'hésita point à dire qu'il représentait dans l'ancien continent les Chats à taches ocellées du continent américain.

En général, comparées à leurs analogues de l'ancien continent, les espèces du genre *Felis* propres au continent américain, s'en distinguent par un prolongement caudal moins allongé. Que ce fait soit vrai pour les Chats américains à pelage simplement tacheté, ceci ne doit pas nous surprendre; car on observe ce caractère de brièveté de la queue dans la presque totalité des espèces de l'ancien continent, que la coloration de leur robe rapproche du Serval, telles que les *Felis javana* et *sumatrana* de M. Horsfield, le *F. rubiginosa* de M. Isidore Geoffroy St.-Hilaire, le *Felis viverrinus* de M. Bennett, et la plupart des individus qu'ont décrit dans ces derniers temps MM. Gray [1], Elliot [2], Hodgson [3], Ogilby [4], Lesson [5], Jardine [6], et Waterhouse [7]. Mais on sait que le Jaguar, comparé

[1] *Felis neglecta*, Ann. of nat. hist., t. I, 1838, p. 27. — *Felis chinensis*, dans *Loudon's magazine*, t. I, 1837, p. 577.

[2] *Felis Wagati*, Journal de Madras, nº 24.

[3] *Felis viverriceps*, dans le *Journ. of asiat. soc. of Beng.*, t. V, Ire part., p. 232.

[4] *Felis servalina*, dans les *Proceed. of the zool. society* de Londres, 1839, p. 94.

[5] *Felis senegalensis*, dans l'*Institut*, 1834.

[6] *Felis himalaicus*, dans *the natur. library*, t. II, p. 230. Le *felis servalina* du même naturaliste paraît faire exception, en supposant que ce soit bien une espèce; car il a une queue très-longue.

[7] *Felis rutilus*, dans les *Proceed.* 1842, p. 180.

à la Panthère, se distingue par une queue plus courte ; caractère qui, indépendamment de ceux fournis par la forme des taches, permet de reconnaître facilement ces deuxe spèces.

Nous croyons être dans le vrai, en disant qu'il en est du Couguar, de l'Eyra et du Jaguarondi comparés sous ce point de vue au Lion, au *Felis Temminckii* et au *Felis moormensis* comme du Jaguar comparé à la Panthère.

Au reste, tous ces Chats à taches ocellées qui paraissent habiter presque uniquement le continent américain, ne peuvent laisser le moindre doute à ce sujet. S'il est vrai que le *Felis macrocelis* de Sumatra représente, dans l'ancien monde, les Ocelots du nouveau, l'allongement de sa queue est un caractère bien suffisant pour l'en distinguer avec facilité. Enfin c'est tout au plus si, dans le *Felis macroura* de M. de Wied [1], on trouve une espèce qui représente à un faible degré, par une queue un peu plus allongée que ne le sont celles de ses congénères, les divers Chats qui ont été décrits sous le nom de *Felis pardus*, *Felis leopardus*, *Felis irbis* et *Felis Nimr*, et dont les caractères distinctifs sont déterminés d'une manière si confuse. Quant au Chati, aux diverses variétés d'Ocelot, décrites par M. Griffith d'après les observations du colonel Hamilton Smith, et dont M. Fischer a fait des espèces, elles confirment en tout point les données

[1] Nous ne parlons point du *Felis elegans* de M. Lesson par le motif bien simple que nous croyons que c'est la même espèce que le Chat de M. de Wied.

différentielles que nous venons de brièvement esquisser. Un individu que nous possédons présentement dans la collection de mammalogie du Muséum, ne fait pas non plus exception sous ce rapport.

Dans ce *Felis*, le fond du pelage est blanchâtre, lavé de fauve sur le front et la tête, sur le dos du cou, sur la grande tache de l'épaule et au centre des petites taches qui se voient sur la face externe des membres antérieurs.

A l'angle interne de l'œil se voit une petite tache noire, pleine, verticale et allongée, du centre de laquelle partent quelques soies, et immédiatement au-dessus, séparée de la première par un intervalle blanc fauve, s'en trouve une autre plus large, également verticale et dont l'extrémité supérieure est dirigée en dedans. Au-dessus de cette seconde tache, et séparée d'elle par un intervalle également fauve, commence une raie noire qui se dirige en arrière et, au niveau du bord interne de l'oreille, se dirige en dedans; cette partie transversale occupe sur le front l'espace d'un centimètre.

Ces deux raies interceptent entre elles un espace fauve blanchâtre, occupé par des taches noires, les unes verticalement, les autres transversalement dirigées : sur la portion du front, qui sépare les unes des autres les deux taches superposées situées à l'angle de l'œil, ce ne sont plus que des mouchetures. Disons cependant qu'en dedans de la tache intra-oculaire la plus antérieure se trouve, à droite et à gauche, une tache noire allongée.

L'occiput est occupé par sept lignes noires, longitudinalement dirigées. Les deux plus externes naissent à gauche d'une ligne de même couleur qui commence à quelques millimètres en avant de l'oreille, en arrière de la courbe que forme pour s'infléchir en dedans la ligne noire qui occupe le front et dont nous avons déjà parlé. Elle cotoie ensuite l'oreille à sa base, pour se diviser en deux raies qui descendent le long du cou, et se réunissent de nouveau, interceptant une tache fauve qui inférieurement, au-dessus de la ligne transversale de réunion des deux raies qui la bornent, présente deux mouchetures noires. A droite, elles naissent en haut isolément, de sorte que la longue tache qu'elles forment est ouverte supérieurement. Celle qui occupe la partie médiane est une raie pleine, naissant plus en arrière que toutes les autres, à 13 centimètres $\frac{1}{2}$ de la pointe du nez; elle s'étend sur la région médiane du dos, jusqu'à la réunion du tiers moyen avec le tiers antérieur de l'espace compris entre le bout du nez et l'origine de la queue : c'est là qu'elle cesse. Quant aux deux raies qui, toujours sur la partie supérieure du cou, sont situées à droite et à gauche de la ligne médiane, elles naissent plus en avant que toutes leurs congénères, au niveau du bord antérieur de l'oreille, à 11 centimètres environ du bout du nez. Elles se dirigent d'abord verticalement en arrière, puis en dehors et ensuite reprennent leur direction première. A droite et à gauche, chacune d'entre elles se divise, interceptant un espace fauve et descendant le long du cou,

elles se séparent de nouveau, de façon que l'espace qu'elles interceptent est ouvert inférieurement; mais, dans un plus grand espace à droite qu'à gauche, les deux raies venant plus au contact sur cette dernière partie du cou.

Sur le milieu du dos, règne une série de taches allongées, dont l'extrémité de la plus antérieure commence à 47 centimètres environ de la racine de la queue. Les deux premières sont parfaitement isolées : les autres tendent de plus en plus à se constituer en ligne continue, et cette fusion est d'autant plus complète que l'on se rapproche plus de l'origine de la queue. Dans l'endroit où deux taches tendent à se confondre, la ligne médiane présente un rétrécissement dû à la moins grande largeur de la tache qui occupe cet espace. Toutes ces taches sont d'un noir parfait : les poils qui les forment sont grisâtres à leur racine, puis brunâtres et noirs dans le reste de leur étendue. Çà et là, on aperçoit dans leur intérieur ou dans leurs points de fusion, quelques poils à pointe fauve; chez ces derniers, qui se présentent surtout dans les points d'intersection des taches et qui sont des vestiges de leur séparation, un anneau fauve se trouve subjacent à l'anneau noir de la pointe. Cet anneau fauve varie en étendue; il nous semble de nature à faire présumer que dans les mues antérieurement éprouvées par l'individu que nous décrivons, les poils qui se trouvent noirs dans la majeure partie de leur étendue avaient été en partie de couleur fauve, au moins à leurs pointes.

Sur les côtés de cette ligne dorsale, se trouvent deux rangées de taches, allongées dans le sens de la longueur de l'animal, bordées de lignes noires, ouvertes pour la plupart et de couleur blanchâtre, légèrement teintes de fauve dans leur centre, les poils qui forment la partie centrale ayant leurs pointes de couleur fauve très-clair. Plus on se rapproche de la queue et plus les taches deviennent étroites : à droite, on voit que ces taches ont moins qu'à gauche de la tendance à se dessiner en bandes.

Au-dessous de ces rangées de taches, s'en trouvent deux autres totalement ocellées. La plus supérieure est bordée de lignes noires ondulées, qui à son bord postérieur ne viennent point au contact. Le centre de cette tache, qui est de couleur blanchâtre, les poils qui le composent étant de cette couleur dans leurs deux tiers supérieurs, le centre de cette tache présente des mouchetures noires ; à la réunion de son tiers antérieur avec ses deux tiers postérieurs, une raie noire verticale la divise en deux parties. Elle a 23 centimètres environ dans ses dimensions longitudinales, du côté gauche ; du côté droit, sa partie postérieure n'est point encore réunie à sa partie centrale. La tache qui lui est subjacente est de même forme, mais plus longue, présentant plus de mouchetures, tant à droite qu'à gauche, que celle qui lui est superposée. Des deux côtés du corps, elle va s'arc-bouter en avant, sur la bordure noire qui limite supérieurement les petites taches qui couvrent les épaules ; en dehors et en arrière, elle est continuée par les taches

allongées et imparfaitement bordées de noir, qui couvrent la face externe des cuisses et les hanches.

Au-dessous de ces deux taches s'en trouve une troisième, ocellée comme elles, occupant environ la moitié de l'espace qui sépare le membre antérieur du membre postérieur : elle est continuée en arrière par d'autres qui sont imparfaitement bordées et ne communiquent point avec elle, isolées même qu'elles sont les unes des autres.

Les épaules sont occupées par de nombreuses taches et mouchetures noires, quelquefois se convertissant en lignes; une raie noire les encadre en dessus et en dessous. D'autres, de même couleur, affectant la disposition transversale, entourent les membres antérieurs et postérieurs, en dehors comme en dedans. Aux membres antérieurs, ces taches présentent en avant un grand nombre de poils, dont les pointes sont de couleur fauve. Les pattes sont, aux deux membres, mouchetées de noirâtre ; au membre postérieur, une tache présentant cette coloration s'étend en arrière presque jusqu'au jarret [1].

L'abdomen présente un fond de couleur d'un blanc très-pur : il est occupé par des taches d'un brun chocolat, assez larges, et offrant un grand nombre de poils à pointes blanches. Il en est de même de la face interne des membres.

Les joues, le menton et la gorge, sont d'un blanc

[1] Les ongles sont comprimés, assez forts, de couleur nacrée, et plus longs en avant qu'en arrière.

très-pur. De l'angle antérieur et externe de l'oreille, part une ligne noire qui va en s'élargissant et, recevant un autre trait noir qui aboutit en avant à l'angle externe de l'œil, rejoint sa congénère sous la mâchoire inférieure, de façon à former à l'animal un collier complet. Au-dessous de ce collier se trouvent, sur les cotés de la ligne médiane, deux traits noirs, le premier transversalement et le second, en dehors de celui-ci, verticalement dirigés. Enfin, en avant de l'espace qui sépare l'un de l'autre les deux membres antérieurs, se trouvent trois autres colliers, le plus supérieur bien complet, les deux autres formés de taches transversalement dirigées et isolées : ils unissent l'une à l'autre la grande plaque de taches qui couvre les épaules en dehors. Les soies des moustaches sont les unes en entier blanches, les autres en entier brunâtres : quelques-unes sont brunâtres à leurs racines et blanches dans le reste de leur étendue. En arrière d'elles, commence une ligne noire effilée qui se change, sur la joue, en une large tache de même couleur, présentant dans son centre quelques poils à pointes fauves. Les oreilles très-larges et très-amples, offrent au dehors un liseré noir sur le bord externe de la tache blanche qu'elles présentent dans leur centre.

La queue qui descend jusques à la plante des pieds, présente à sa base des taches noires affectant une disposition transversale; mais, à partir de la réunion de son premier avec son second tiers supérieur, ces anneaux deviennent plus distincts. Près de la pointe, il en existe deux qui ont jusqu'à 3 et 4 centimètres de

largeur. Le fond blanc qui sépare les anneaux noirs perd de plus en plus de sa largeur, à mesure que l'on s'approche de la pointe qui offre quelques poils blancs sur sa face inférieure, et supérieurement offre un anneau noir.

Les dimensions de cet individu monté sont les suivantes :

Longueur du corps du bout du nez à la racine de la queue.	78 cent
Longueur de la queue.	34
Distance du bout du nez à l'angle interne et antérieur de l'oreille.	11 ½
Distance du bout du nez à l'angle externe et antérieur de l'oreille.	11
Distance du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil.	4
Distance entre les deux oreilles.	7
La plus grande hauteur de l'oreille est de.	7
Sa plus grande largeur de.	4

Nous considérons cet individu comme étant simplement une différence d'âge de l'espèce que M. Frédéric Cuvier a décrite sous le nom de *Felis brasiliensis*, en juillet 1828 (LVIIIe livraison), dans l'ouvrage de mammalogie qu'il publiait avec l'un de nos grands maîtres en zoologie et en anatomie comparée, M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire père. Il est bien vrai que dans la figure pleine d'exactitude que M. Werner a donnée de l'animal, les taches sont beaucoup moins ocellées que dans l'individu que nous avons décrit ; mais cela provient de la circonstance suivante. M. Frédéric Cuvier n'a décrit que le côté droit

de l'animal, et c'est aussi ce côté qu'il a fait représenter. Sur le côté gauche, en effet, les taches sont beaucoup mieux ocellées que sur le côté droit. Tel est le motif qui nous fait considérer ces deux Chats comme étant la même espèce : car tous les deux se séparent des Ocelots par le fond blanchâtre du pelage et du centre des taches des flancs : tous les deux ont les oreilles plus grandes, plus étalées, le museau moins large que l'Ocelot.

Mais cette espèce mérite-t-elle de conserver dans les catalogues des espèces du genre Chat, la dénomination de *Felis brasiliensis*, que lui a imposée M. Fr. Cuvier, croyant que l'individu qu'il décrivait avait été amené du Brésil à Cuba et de l'Ile de Cuba en France? C'était la croyance de M. Frédéric Cuvier au mois de juillet 1828; mais dans la seconde édition de son ouvrage, en 1834, il rectifia cette donnée, en disant que cet animal avait été amené en France de l'Ile de Cuba, mais que l'on ignorait de quelle partie du continent américain il y avait été apporté. Quant à l'individu que nous avons décrit, c'était un individu du sexe mâle, originaire de l'état d'Arkansas, dans la Louisiane, et qui avait été donné à notre ménagerie par M. Trudau. Rien ne nous prouve que cette espèce habite le Brésil, et comme l'application du nom cité plus haut entraîne à sa suite une erreur, nous croyons légitime, jusqu'à plus ample informé, de lui substituer la dénomination de Chat albescent (*Felis albescens*), dénomination qui rappelle à la mémoire la teinte blanchâtre du pelage.

Mais si le continent américain, dans ses parties australes, paraît surtout habité par les Félis à taches ocellées, l'ancien continent à son tour, dans ses latitudes correspondantes, paraît être la patrie à peu près exclusive [1] de ces espèces de Chats, que Pallas, suivant M. de Blainville, avait désignés sous le nom de *Cato-lynx*, espèces qu'isolent si naturellement leur pelage en général touffu, et leurs oreilles uniformément colorées en dehors.

Il devient évident dès-lors que la plupart des Félis munis de trois molaires à la machoire supérieure et à oreilles dénuées de pinceaux de poils bien marqués, sont surtout habitants des régions australes. C'est l'inverse pour les Lynx, dont le séjour est réellement propre aux zones boréales des deux hémisphères.

C'est à cette division du genre Félis, qu'appartient le Chat bai (*Felis rufa, Guld.*), rapporté de Californie par M. Néboux. Le pelage est long, touffu, doux au toucher : il est sur les flancs fauve roussâtre, teint de blanchâtre, la plupart des poils étant de cette dernière couleur dans leur moitié la plus externe. Sur la ligne médiane du dos, règnent depuis l'intervalle de séparation des épaules, des stries noires non limitées, produites par la prédominance, dans cette ré-

[1] M. Gay, auquel nos collections doivent tant de richesses, nous ayant rapporté un Chat qui, par ses caractères extérieurs, nous a semblé appartenir à cette section des Cato-lynx, on s'expliquera comment nous sommes moins affirmatifs sur le fait de la distribution géographique des pseudo-lynx.

gion, des poils à pointe noire. La teinte roussâtre domine sur le dessus du cou', la teinte blanchâtre sur le front où se dessinent quelques lignes horizontales brunâtres : l'extérieur des membres présente la coloration fauve roussâtre des flancs; elle est plus pure sur les membres postérieurs, plus lavée de blanchâtre sur les membres antérieurs. Les taches brunes noirâtres qui les couvrent sont également plus détachées en avant qu'en arrière : elles sont surtout marquées en dedans où le pelage est blanc. Le haut des membres présente en dedans deux bandes transversales parfaitement bien tranchées et d'un noirâtre foncé. Le dessous est blanc, marqué de taches noires. La queue est blanche en dessous et noire en dessus à son extrême pointe.

Ce Chat, qui a été tué à Monterey, avait donc revêtu sa robe d'hiver. D'après la description que nous en avons donnée, il est facile de voir que si les lignes noires de la région dorsale sont mieux dessinées chez les individus dans leur pelage d'été, les taches brunes noirâtres de la face externe des membres, le bout de la queue noir en dessus et blanc à son extrême pointe, permettent (ces caractères sont reconnaissables en toute saison), permettent, disons-nous, de différencier l'espèce des autres Lynx de ces régions. Ces parties présentent donc, chez le *Felis rufa*, le même caractère de permanence qui est dévolu aux taches des fesses et de la face chez certains Cerfs auxquels les saisons font éprouver des changements de coloration.

Les dimensions sont les suivantes :

Du bout du nez à l'origine de la queue.	59 cent.
De la queue.	11
Longueur du membre antérieur.	18
Longueur du membre postérieur mesuré le long de son bord postérieur.	22
De l'angle interne de l'œil au bout du nez.	3
Du bord interne et antérieur de l'oreille au bout du nez.	8 ½

Les dimensions de cet individu prouvent qu'il était jeune ; les formes propres au crâne ne nous laisseront point d'incertitude à ce sujet.

On sait que, comparé au crâne du *Felis borealis* de M. Temminck, le crâne du *Felis bai* s'en distingue par une saillie plus grande de la crête sagittale, par un plus large étalement du frontal, par un cadre orbitaire plus allongé, par des arcades zygomatiques plus déjetées en dehors. Dans la face, les os nasaux sont plus étalés, plus larges, et le bord, par lequel ces pièces osseuses s'unissent au frontal, est plus étendu. En outre, la ligne d'articulation des os nasaux avec le frontal, au lieu de se trouver sur la même ligne horizontale que la suture de l'articulation du frontal avec la portion montante du maxillaire supérieur, cette articulation se trouve au-dessus de cette dernière. Sur le crâne de l'individu rapporté par la *Vénus*, les caractères que nous venons de tracer se trouvent réunis, mais modifiés, comme le sont les crânes de tous les jeunes animaux, par rapport à ceux de l'adulte de l'espèce à laquelle ils appartiennent. Le crâne est plus arrondi et

plus aplati que chez l'adulte, les sutures non encore totalement effacées n'ont point permis aux crêtes d'insertion musculaire d'obtenir le développement qui les caractérise ; les rugosités d'insertion du muscle temporal ne sont même point ébauchées ; la portion de la voûte du crâne qui se trouve située derrière l'apophyse orbitaire du frontal, n'est guère plus comprimée que la partie de la région temporale qui sert de point d'attache à la racine transversale de l'apophyse zygomatique ; cette apophyse zygomatique elle-même est peu déjetée en dehors. Avec l'âge les formes propres à l'adulte se dessinent et s'établissent : le crâne s'allonge et se rétrécit, les crêtes et les rugosités osseuses se dessinent et les caractères de l'instinct carnassier se révèlent par le développement des organes dévolus aux fonctions de la mastication.

TROISIÈME SECTION.

RONGEURS.

Parmi les Rongeurs rapportés par l'Expédition, trois espèces m'ont paru pouvoir être utilement décrites et figurées : ce sont le Néotome de la Floride, l'Ecureuil à ventre roux, dans divers états de pelage, et une espèce nouvelle à laquelle j'ai cru devoir donner le nom du savant chirurgien auquel est dû l'individu type, M. le docteur Néboux.

§ I. *Note sur le* Néotome de la Floride, Neotoma floridana, Say et Ord.

On sait que le genre Néotome a été établi, en 1825[1], par MM. Say et Ord, d'après un Rongeur de la Floride de l'est, précédemment décrit par M. Ord[2] comme une espèce nouvelle du genre Rat et nommé *Mus floridanus* : c'est aujourd'hui le *Neotoma floridana*, connu non-seulement en Floride, mais aussi dans plu-

[1] Voyez le *Journal of the Acad. of natural sciences of Philadelphia*, t. IV, p. 345.

[2] *Bulletin de la société philomathique*, an. 1818, p. 181.

sieurs autres parties des États-Unis, notamment dans la région qu'arrosent le Mississipi et le Missouri.

C'est cette même espèce que M. Néboux nous a rapportée de la Basse-Californie, où elle se retrouve avec la même taille, mais avec une nuance un peu plus grise. La queue est aussi un peu plus blanche inférieurement. Ces différences sont d'ailleurs sans importance ; et si j'ai cru devoir revenir ici sur le Néotome, c'est, d'une part, pour constater son habitat en Californie ; de l'autre, afin de mettre à profit l'occasion qui s'offrait à moi de donner une bonne figure coloriée du Néotome, représenté seulement en noir par MM. Say et Ord. La détermination spécifique des Rongeurs, et surtout des Muridés, présente, en effet, de telles difficultés que l'on ne doit laisser échapper aucun moyen de fixer nettement leurs caractères spécifiques. Peut-être notre figure sera-t-elle consultée utilement par les zoologistes qui chercheront à déterminer enfin d'une manière rigoureuse les rapports naturels et, par conséquent, la véritable place d'un Rongeur que l'on trouve décrit, tantôt sous le nom *Neotoma Drummondii*, tantôt sous celui de *Myoxus Drummondii*, et qui, en réalité, est trop imparfaitement connu pour qu'on puisse se prononcer à son égard sans le secours de nouveaux matériaux.

§ II. *Note sur les* Ecureuils *rapportés par l'expédition de la Vénus*, Sciurus aureogaster, Fr. Cuv., *et* Sciurus Nebouxii, Is. Geoff.

On doit à l'expédition de la *Vénus*, et spécialement aux recherches de M. Néboux, plusieurs Ecureuils intéressants, la plupart venant de la Californie, un autre du Pérou. Les premiers se rapportent au *Sciurus aureogaster* de M. Frédéric Cuvier, bien qu'ils manquent plus ou moins complétement du caractère que rappelle ce nom; et l'on va voir, par les détails que je donnerai sur eux, combien l'on doit modifier la caractéristique ordinairement assignée à l'espèce.

Quant à l'Ecureuil du Pérou, il appartient à une espèce nouvelle à laquelle je donnerai le nom du savant et zélé médecin de la *Vénus*.

1. L'Écureuil a ventre doré, *Sciurus aureogaster*, Fr. Cuv.

Deux individus de cette espèce, de sexe différent, mais fort semblables l'un à l'autre, ont vécu il y a quelque temps à la ménagerie du Muséum, et c'est d'après eux que M. Frédéric Cuvier a établi l'espèce. Je citerai ici textuellement une partie de l'article qu'il lui a consacré dans son *Histoire naturelle des Mammifères de la ménagerie*[1] :

[1] Septembre 1829. Cet article est intitulé : *Ecureuil de la Californie* ou *à ventre doré*.

« Cet Ecureuil nouveau paraît être propre aux ré-« gions occidentales de l'Amérique du Nord, depuis le « Mexique jusqu'en Californie. M. Desmarest a eu la « complaisance de me communiquer la description qu'il « avait faite au Havre d'un individu de cette espèce qui « avait été pris entre Mexico et la Vera-Cruz....

« L'Ecureuil à ventre doré, comme l'Ecureuil de la « Caroline, a toutes les parties supérieures grises, mais « un peu plus foncées ; et au lieu de n'avoir que quel-« parties des flancs d'une teinte fauve, *il a toutes ses « parties inférieures d'un roux orangé ou doré bril-« lant* ... La queue est distique, et les oreilles ne sont « point surmontées par des pinceaux comme chez l'E-« cureuil commun. L'iris est brun et la pupille ronde.

« Cette espèce est plus grande que l'Ecureuil de la « Caroline ; la longueur de son corps, du bout du mu-« seau à l'origine de la queue, est de dix pouces. La « queue en a huit.

« Je proposerai de donner à cet Ecureuil, qui n'est « point encore entré dans les catalogues méthodiques, « le nom de *aureogaster*, à cause de la couleur de ses « parties inférieures. »

C'est en 1829 que la ménagerie du Muséum avait reçu de la Californie les deux individus sujets de la description précédente. En 1831, d'autres individus, entièrement semblables, vinrent se placer près d'eux dans les galeries du Muséum. Ceux-ci faisaient partie d'une collection de mammifères et d'oiseaux du Mexique, acquise à Berlin par les soins de M. le professeur Valenciennes. Ils portaient sur leurs étiquettes le nom de

Sciurus hypoxanthus, sous lequel M. Lichstenstein avait provisoirement désigné l'espèce dans le Musée de Berlin.

L'épithète spécifique d'*hypoxanthus* est évidemment tirée du même caractère que M. Frédéric Cuvier avait exprimé par le nom d'*aureogaster*[1]; et depuis MM. Frédéric Cuvier et Lichstenstein, tous les auteurs ont adopté l'un ou l'autre de ces noms, et caractérisé le *Sciurus aureogaster* ou *hypoxanthus* par la couleur rousse de ses parties inférieures.

Et cependant, il faut reconnaître aujourd'hui que ce caractère n'est nullement constant : le ventre est, chez certains individus, *d'un gris clair, n'offrant pas même la plus légère teinte de roux*. Parmi les Ecureuils rapportés de Monterey par la *Vénus*, il en est un qui offre ce caractère ; et un autre, que j'ai fait représenter sur

[1] Le nom de *S. hypopyrrhus*, que M. Wagler (*Isis*, 1831, p. 510), a donné à un Ecureuil du Mexique, a encore le même sens, et se rapporte au même caractère. Voici la caractéristique du *S. hypopyrrhus* telle que la donne M. Wagler :

Cauda longissima, nigra, pilis nonnullis, omnibus versùs ejus basin fuscescenti-griseo variegatis; capite, trunco pedibusque suprà nigris, undique fuscescenti-sive flavido-griseo irroratis; auriculis, naso, podariis ac vibrissis atris; gastræo pedumque latere interno ferrugineis.

Je n'ai vu chez aucun de nos *S. aureogaster* tous ces caractères réunis : mais les différences sont si légères, et les Ecureuils, comme cet article même va en fournir de nouvelles preuves, sont d'ailleurs sujets à tant de variétés, que l'existence au Mexique de deux espèces aussi voisines que le seraient le *Sc. aureogaster* ou *Sc. hypoxanthus*, et le *Sc. hypopyrrhus*, doit sembler pour le moins bien douteuse.

la même planche, a même le ventre aussi blanc qu'un Ecureuil de la Caroline. Mais celui-ci, chez lequel la nuque et la croupe sont rousses, a le dos et les membres d'un gris très-clair, et est évidemment revêtu d'un pelage anomal [1] : il présente à notre observation un cas d'albinisme partiel, fort remarquable sans doute, mais dont on ne peut tirer aucune conséquence relative aux caractères de l'espèce. C'est donc à l'examen du premier individu que je dois spécialement m'attacher.

Celui-ci, qui paraît mâle [2], est généralement gris en dessus; mais le gris n'est pas pur, les poils, noirs à leur base, blancs à leur pointe, ayant une zone intermédiaire rousse qui se montre un peu au dehors, et jette sur l'ensemble du pelage une légère nuance rousse. Sur la croupe et la nuque le roux devient même dominant. Le dessus de la tête et des pattes est d'un roux tiqueté de blanc; et le tour de la bouche et tout le dessous sont d'un gris très-clair ou blanc-grisâtre. Les oreilles n'ont que des poils très-ras et sont grisâtres. La queue, dont la base est rousse, est en-dessus d'un noir fortement nuancé de blanc, les poils ayant leur extrémité blanche sur une assez grande étendue. En des-

[1] Les poils ont sensiblement la même longueur dans les parties qui ont conservé leur couleur normale et dans celles qui sont atteintes d'albinisme. Parmi les autres Ecureuils albinos que possède le Muséum, se trouve un Ecureuil d'Hudson chez lequel une partie du pelage n'est pas moins anomale par sa brièveté que par sa blancheur. J'ai mentionné déjà ce cas remarquable dans mon *Histoire générale des anomalies*, t. I, p. 312.

[2] L'état imparfait de la région sexuelle m'oblige de m'exprimer ici avec quelque doute.

sous, la queue, qui est distique, montre très-distinctement, et pour ainsi dire disposées par bandes longitudinales, les trois couleurs que présente chaque poil en particulier, le roux, le noir, le blanc. Ainsi, la première partie des poils forme, de chaque côté, le long de la ligne médiane, une bande rousse, limitée en dehors par une bande noire, en dehors de laquelle les extrémités des poils forment une bande blanche, d'ailleurs moins étendue et plus confuse.

Les grandes dents antérieures sont d'un jaune orangé en avant, blanches latéralement. Les moustaches sont noires.

La longueur de l'individu que je viens de décrire est d'un peu moins de trois décimètres, non compris la queue, qui a environ deux décimètres et demi.

En comparant cette description à celle de M. Frédéric Cuvier ou à l'un des individus qui nous sont venus en 1829 et en 1831 de la Californie et du Mexique, on reconnaîtra immédiatement de nombreuses et remarquables analogies avec ceux-ci, mais aussi de notables différences. L'Ecureuil de la *Vénus*, en même temps qu'il manque inférieurement de la couleur rousse qui serait caractéristique pour l'espèce selon les auteurs, plus de roux sur les parties supérieures; et cela, non-seulement sur la croupe et la nuque où le roux domine, mais même sur le dos, où les poils ont une zone rousse dont d'autres individus ont à peine un vestige. L'Ecureuil de la *Vénus* ne devrait-il donc pas être considéré comme une espèce voisine, mais distincte du *Sciurus aureogaster* ou *hypoxanthus?*

Si je n'avais comme éléments de détermination que les individus dont j'ai fait mention jusqu'à présent, l'hypothèse de deux espèces fort voisines, l'une à ventre roux, l'autre à ventre gris-clair, serait fort soutenable. Mais j'ai sous les yeux plusieurs individus dont l'examen démontre d'une manière certaine la variabilité de la coloration des parties inférieures, qui sont tantôt rousses, tantôt d'un gris clair, et tantôt variées en des proportions diverses de roux et de gris [1].

Le premier individu à ventre varié que j'aie vu, est une femelle donnée, en 1836, au Muséum de Paris par celui de Lyon. Cet Ecureuil, dont la nuque et la croupe (celle-ci sur une très-grande étendue) sont roussâtres, a le ventre coloré de roux et de gris clair selon une disposition très-remarquable. Le devant de la poitrine est entièrement d'un roux beaucoup plus pâle que chez les individus de M. Frédéric Cuvier; mais, sur la partie postérieure de la poitrine et sur le ventre, le roux forme trois bandes longitudinales, deux latérales s'étendant de chaque côté, comme chez l'Ecureuil de la Caroline, de l'insertion du membre antérieur à celle

[1] Il est peu de genres dans lesquels les espèces soient, plus que chez les Écureuils, sujettes à des variations indivividuelles. Tout le monde connaît les belles variétés que présentent le *Sciurus vulgaris* dans le nord de l'Europe et de l'Asie, et les *Sc. cinereus* et *Sc. capistratus* dans le nord de l'Amérique. Un autre exemple non moins remarquable est celui d'un Écureuil de l'Amérique méridionale que j'ai décrit, pour cette raison même, sous le nom de *Sc. variabilis*. Voyez Notice sur plusieurs espèces nouvelles du genre Ecureuil, dans mes *Études zoologiques* ou dans le *Magasin de Zoologie*; année 1832.

du membre postérieur, et l'autre, médiane. Entre celle-ci et chacune des bandes latérales, est une bande plus large d'un gris clair : c'est dans cette bande grise que sont comprises les mamelles.

Chez un autre individu, également femelle, je trouve une disposition analogue, avec des nuances différentes. Presque toute la potrine et même une partie du dessous du col, sont d'un roux très-vif qui se prolonge en perdant peu à peu de sa vivacité, en trois bandes, l'une médio-ventrale, les autres latérales. La queue, chez cet individu, est fortement nuancée de roux.

J'ai le regret de ne pouvoir faire connaître de quelle localité viennent les deux individus précédents. Celui dont il me reste à parler, et qui est assurément le plus remarquable de tous, vient du Mexique. Celui-ci, femelle comme les précédents, a la nuque et la croupe plutôt teintées de roux, que véritablement rousses, et il offre en dessous une disposition très-curieuse. Toutes les parties inférieures sont d'un roux vif, sauf huit taches circulaires grises, ayant un peu moins de 2 centimètres de diamètre, et dont chacune a, non à son centre, mais vers sa partie antérieure, l'un des huit mamelons. Entre la première et la seconde tache de chaque côté, on remarque quelques poils gris qui, à droite surtout, lient manifestement ces taches l'une à l'autre, et tendent à rappeler la disposition en bandes que nous ont présentée les deux individus qui viennent d'être décrits. Cette disposition existe même déjà assez distinctement en arrière : la troisième et la

quatrième tache sont, en effet, réunies par des poils gris beaucoup plus nombreux, et tellement, qu'à ne considérer que le bas-ventre, il existe entre cet individu et le précédent une ressemblance presque complète. Au contraire, la seconde et la troisième tache de chaque coté, sont parfaitement isolées.

J'ai fait représenter[1] cet individu fort remarquable par la coloration de ses parties inférieures, ainsi que son crâne. Il importe de noter, à cause d'un caractère qui sera tout-à-l'heure mentionné à l'égard d'une autre espèce, que la dentition de cette espèce est celle que l'on trouve ordinairement chez les Ecureuils. Il existe quatre mâchelières de chaque côté et à chaque mâchoire, et de plus, supérieurement, en avant de la première mâchelière, une fausse molaire. Celle-ci est d'ailleurs tellement petite et si étroitement serrée contre les premières mâchelières, qu'on la prendrait pour un simple tubercule de celle-ci.

2. L'Écureuil de Néboux, *Sciurus Nebouxii*, Is. Geoff.

Je dédie cette espèce à M. le docteur Néboux, qui l'a découverte, et aux recherches duquel sont dus aussi la plupart des Mammifères et des Oiseaux de la *Vénus*.

C'est au Pérou, à Payta, que M. Néboux s'est pro-

[1] Dans la planche XI. — On pourra comparer cet individu à deux autres variétés de la même espèce (l'une anomale par albinisme partiel), représentées dans la planche X.

curé l'individu, malheureusement unique, dont je vais donner la description.

Sa taille est un peu moindre que celle de l'espèce précédente : elle est de 27 centimètres, du bout du museau à l'origine de la queue, et celle-ci a de même près de 3 décimètres.

La couleur générale du pelage est le gris. Cette couleur, plus ou moins modifiée, est en effet celle de l'animal entier, moins les oreilles, les moustaches et les quatre pattes qui sont noires, et une tache blanche, composée de poils beaucoup plus longs que les autres, et située sur le col, à peu de distance de la base des oreilles.

Le gris est d'une nuance pure et qui rappelle la couleur du Capistrate, sur la plus grande partie du dos et sur la face externe des membres antérieurs; mais il passe au noir tiqueté sur la tête, et au fauve sur la partie postérieure du dos, la croupe et les faces extérieure et postérieure des membres, ainsi que sur la base de la queue. Dans la portion qui est d'un gris pur, les poils sont noirs avec leur extrémité; dans la portion roussâtre, ils sont de même noirs, mais avec l'extrémité fauve.

Les parties inférieures du corps et les parties internes des membres, ainsi que le tour de la bouche, sont d'un gris clair légèrement teinté de jaune. Les poils des côtés du ventre ont les deux mêmes couleurs que les poils du dos, mais sont beaucoup plus courts. Les poils plus courts qui couvrent le milieu du ventre et de la poitrine, présentent aussi les deux mêmes

couleurs; mais avec cette différence que le blanc ou le fauve occupe la plus grande partie de leur étendue.

La queue, ronde et non distique, est, sauf sa base dont la couleur a été plus haut indiquée, d'un gris blanchâtre, les poils étant noirs dans leur première portion, puis blancs vers leur extrémité. De plus, parmi eux, sont entremêlés quelques poils entièrement blancs.

Les grandes dents antérieures[1] sont d'un jaune orangé antérieurement, et blanches dans le reste de leur étendue. Ce sont, comme on le voit, les mêmes couleurs que chez le *Sc. aureogaster* (et chez la plupart des Ecureuils); mais ce ne sont pas exactement les mêmes formes. Ces dents, chez le *S. Nebouxii*, sont sensiblement plus petites, plus serrées l'une contre l'autre, notamment à leur sortie des alvéoles, et dirigées parallèlement, tandis qu'elles sont obliques l'une sur l'autre chez le *Sc. aureogaster*. Toutes ces dispositions sont en rapport avec la forme, un peu plus rétrécie, du museau chez le *S. Nebouxii*.

Enfin, il est entre ces deux espèces, relativement au système dentaire, une autre différence très-digne

[1] Je me sers ici à dessein de ce terme vague, et qui, tiré seulement de la position des grandes dents des Rongeurs, n'implique aucune détermination. En effet, ce n'est pas le lieu d'examiner si les grandes dents antérieures doivent être considérées, selon leur détermination ordinaire, comme des incisives, ou, selon la détermination de mon père, comme des canines. Voyez le Mémoire que mon père a publié sur cette difficile question de zoologie, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. XII.

d'être notée. Notre individu n'a pas le moindre vestige de la petite fausse-molaire que j'ai décrite chez le *Sc. aureogaster*, et que l'on trouve presque toujours chez les Ecureuils : la place à laquelle on l'observe ordinairement, est occupée, chez le *Sc. Nebouxii*, par une racine de la première mâchelière ; racine très-considérable, en grande partie apparente au dehors de l'alvéole, et se portant directement en avant.

Au lieu de la formule dentaire que l'on trouve chez le *Sc. aureogaster*, et qui est aussi celle de presque tous les Sciuridés [1], savoir :

$$\left.\begin{array}{r} 2\,(\mathrm{R} + m + 4\,\mathrm{M}) \\ +\ 2\,(\mathrm{R} \ldots\ldots + 4\,\mathrm{M}) \end{array}\right\} = 22\,^{2}$$

la formule dentaire du *Sc. Nebouxii* est donc, comme on vient de le voir,

[1] En y comprenant même très-vraisemblablement quelques-uns des Ecureuils que le docteur Bachman a décrits comme ayant seulement quatre molaires à chaque mâchoire. (Voyez les *Proceedings of the zool. society*, an. 1838, p. 85, et les *Annals of natural history*, 1839, t. III, p. 275.) D'après l'analogie extérieure, j'oserais affirmer que ces espèces sont dans le même cas que le *Sc. aureogaster*, c'est-à-dire que la fausse molaire est excessivement petite, difficile même à apercevoir, et d'ailleurs vraisemblablement caduque.

[2] Dans cette formule j'ai désigné par M les grandes molaires ou mâchelières, par *m* les petites molaires, et par R les grandes dents antérieures caractéristiques de l'ordre des rongeurs.

Voyez sur ces nouvelles formules dentaires le mémoire que j'ai recemment publié dans les *Archives du Muséum d'Histoire naturelle* sous le titre de : *Description des mammifères nouveaux ou imparfaitement connus de la collection du Muséum.*

$$4(R + 4M) = 20$$ [1]

Qant à sa caractéristique, on peut la donner ainsi : Pelage d'un gris tiqueté, passant au fauve postérieurement ; les oreilles et les quatre pattes noires. Queue ronde, à poils noirs et blancs, paraissant grisâtre dans son ensemble.

[1] Il est à peine utile de faire remarquer que la formule

$$4(R + 4M) = 20$$

est ici pour

$$\left.\begin{array}{r} 2(R+M) \\ +\,2(R+M) \end{array}\right\} = 20$$

Il y a ici une abréviation, ou pour mieux dire, une simplification résultant de la similitude des dents des deux mâchoires.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE Ire.

Le Cercopithèque Delalande, *Cercopithecus Lalandii*, Isid. Geoffroy-St.-Hilaire.

[Au tiers de la grandeur naturelle.]

PLANCHE II.

Crânes et cerveaux de Saimiris, comparés à un crâne de Callitriche et à un cerveau d'Ouistiti.

[Toutes les figures de cette planche sont de grandeur naturelle.]

Fig. 1. Crâne et mâchoire inférieure du Callitriche a masque noir, *Callithrix personatus*, Geoff. St.-Hil., vus de profil.

Fig. 2. Dents supérieures du même Singe, vues par la couronne.

Fig. 3. Mâchoire et dents inférieures du même animal, vus par dessus.

Fig. 4. Crâne et mâchoire inférieure du Saimiri a dos brulé, *Saïmiris ustus*, Is. Geoff. St.-Hil.

Fig. 5. Le même crâne, vu par dessous.

Fig. 6. Le même, vu par dessus.

Fig. 7. Crâne du Saimiri sciurin, *Saïmiris sciureus*, Is. Geoff. St.-Hil., coupe verticale.

Fig. 8. Crâne d'un autre individu de la même espèce, vu par la face inférieure.

Fig. 9. Crâne d'un jeune sujet de la même espèce, vu de profil.

Fig. 10. Cerveau d'un autre SAIMIRI SCIURIN, vu par la base.

Fig. 11. Le même cerveau, vu par la face supérieure.

Fig. 12. Cerveau d'un OUISTITI ORDINAIRE, *Hapale jacchus*, vu par la face supérieure.

PLANCHE III.

Tête et crâne du NYCTIPITHÈQUE LÉMURIN, *Nyctipithecus lemurinus*, IS. GEOFF. ST.-HIL., et crâne du N. FÉLIN, *N. felinus*, SPIX.

[Toutes les figures de cette planche sont de grandeur naturelle.]

Fig. 1. Face du NYCTIPITHÈQUE LÉMURIN, chez un individu de couleur ordinaire.

Fig. 2. Face d'un autre individu de même espèce, chez lequel le pelage offre une teinte rousse très-prononcée.

Fig. 3. Crâne d'un individu adulte de cette espèce, vu de profil.

Fig. 4. Le même crâne, vu par dessous.

Fig. 5. Le même, vu par dessus.

Fig. 6. Contours du même crâne, et spécialement des orbites, vus de face.

Fig. 7. Crâne d'un jeune individu de la même espèce, vu de profil.

Fig. 8. Le même crâne, vu par dessous.

Fig. 9. Le même, vu par dessus.

Fig. 10. Crâne du NYCTIPITHÈQUE FÉLIN, adulte, vu de profil.

Fig. 11. Le même crâne, vu en dessous.

Fig. 12. Le même, vu en dessus.

Fig. 13. Contours du même crâne, et spécialement des orbites, vus de face.

PLANCHE IV.

L'OURS BRUN, *Ursus arctos*, LINNÉ, variété du Kamtschatka.

[Au septième de la grandeur naturelle.]

PLANCHE V.

Squelette de l'Ours terrible, *Ursus ferox*, Lewis et Clarke.

[Au cinquième de la grandeur naturelle.]

Le sternum n'ayant pas été trouvé avec le reste du squelette, n'a pu être représenté.

PLANCHE VI.

Le Raton laveur, *Procyon lotor*, Storr, variété mexicaine.

[Au tiers de la grandeur naturelle.]

PLANCHE VII.

La Mouffette mésomèle, *Mephitis mesomelas*, Lichtenstein.

[Aux trois-cinquièmes de la grandeur naturelle.]

A. Son crâne, vu en dessus.
B. Le même, vu en dessous.
C. Le même et les dents, vus de profil.
D. La mâchoire inférieure et ses dents, vues par la couronne.

[Les figures A, B, C, D sont de grandeur naturelle.]

PLANCHE VIII.

Le Chat albescent, *Felis albescens*, Pucheran.

[Au tiers de la grandeur naturelle.]

PLANCHE IX.

Le Chat bai, *Felis rufa*, Guldenstædt.

[La figure 1 est au tiers de sa grandeur naturelle; les figures 2, 3 et 4 sont de grandeur naturelle.]

Fig. 1. Individu, en pelage d'hiver, venant de Californie.
Fig. 2. Crâne du même individu, vu par dessus.
Fig. 3. Même crâne, vu par dessous.
Fig. 4. Crâne d'un autre individu plus âgé, vu de profil.

PLANCHE X.

L'Ecureuil a ventre doré, *Sciurus aureogaster*, Fr. Cuvier ; variétés.

[Aux deux tiers de la grandeur naturelle.]

L'un des deux individus figurés dans cette planche est une variété par albinisme partiel.

L'autre individu offre un exemple des variations normales du pelage dans cette espèce. Le ventre est gris, et non roux, comme dans les individus jusqu'à présent décrits ou figurés.

PLANCHE XI.

L'Ecureuil a ventre doré, *Sciurus aureogaster*, Fr. Cuvier; variétés.

[Figure 1 aux deux tiers de la grandeur naturelle; figures 2 et 3 de grandeur naturelle; figure 4 grossie.]

Fig. 1. Individu femelle, à ventre roux, avec le tour des tétines d'un gris blanchâtre. Il offre ainsi réunies dans la région abdominale la couleur grise observée chez l'individu précédent, et la couleur rousse, regardée par les auteurs comme caractéristique de l'espèce.

Fig. 2. Le crâne, vu en dessus.

Fig. 3. Le crâne, vu de côté.

Fig. 4. Les dents de la mâchoire supérieure.

PLANCHE XII.

L'Ecureuil de Néboux, *Sciurus Nebouxii*, Is. Geoff. St.-Hil.

[L'individu entier, aux deux tiers de la grandeur naturelle; les figures A, B, C de grandeur naturelle ; D grossie.]

A. Son crâne, vu par dessus.

B et C. Le même et les dents, vus de profil.

D. Les dents, vues par la couronne.

PLANCHE XIII.

Le Néotome de la Floride, *Neotoma Floridana*, Ord et Say.

[L'individu entier de grandeur naturelle ; les figures A, *b*, *c* de grandeur naturelle, B et C grossies.]

A. Mâchoires et dents, vues de profil, de grandeur naturelle.

B, *b*. Dents de la mâchoire supérieure.

C, *c*. Dents de la mâchoire inférieure.

Les unes et les autres vues par la couronne.



INDEX

DES ESPÈCES DÉCRITES OU INDIQUÉES ET DES NOMS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES CITÉS DANS CE TRAVAIL.

AOTE, AOTUS (syn. de NYCTIPITHÈQUE, NYCTIPITHECUS). 48-49, 113
AOTES (pour AOTUS). 113

CALLITRICHE, CALLITHRIX. 103-107, 111-113
CALLITHRIX d'Erxleben.. 35-43
CEBUS d'Erxleben... . . . . . 35, 41, 42
CERCOCÈBE, CERCOCEBUS. 6
C. æthiops. 19
C. fuliginosus. 19
CERCOPITHÈQUE, CERCOPITHECUS.. 6, 19-34
C. blanc-nez, *C. petaurista*. . . . 22
C. Callitriche, *C. sabæus*.. 32
C. Campbell, *C. Campbelli*. . . . 24
C. Delalande, *C. Lalandii*.. . 11-18, 28
C. à diadême, *C. leucampyx*.. . . . 27
C. Diane, *C. Diana*.. 27
C. à dos rouge, *C. pyrrhonotus*. . . 35
C. Grivet, *C. gisco-viridis*. 31
C. Hocheur, *C. nictitans*. 21
C. aux lèvres blanches, *C. labiatus*.. 23
C. à longue barbe, *C. pogonias*.. . 22
C. Malbrouck, *C. cynosurus*.. . . . 30
C. Martin, *C. Martini*... 24
C. Mone, *C. Mona*... 25
C. Monoïde, *C. monoïdes*.. 25
C. Moustac, *C. cephus*.. 25
C. à oreilles rouges, *C. erythrotis*. 23
C. Patas, *C. ruber*.. 33
C. Roloway, *C. Roloway*.. 26
C. roux-vert, *C. rufo-viridis*.. . . . 33
C. tantale, *C. tantalus*. 33
C. Temminck, *C. Temminckii*. . . . 24
C. vervet, *C. pygerythrus*. . . 8-11, 29
CHAT, FELIS. 137-153
C. albescent, *F. albescens*. . . 142-149
C. bai, *F. rufa*. 149-152
COLOBE, COLOBUS.. 6
C. ferruginosus... 20
C. fuliginosus... 20
C. Guereza. 20
C. Pennantii. 20
C. polycomos. 20
C. Satanas.. 20
C. ursinus.. 20
C. vellerosus.. 20
C. verus. 20
CYNOCÉPHALE, CYNOCEPHALUS.. 6
C. Chacma, *C. porcarius*.. 7

Ecureuil de Néboux, *Sciurus Nebouxii*. 16
E. à ventre doré, *S. aureogaster*. . 15

HAPALE, HAPALE. 35, 40

MANGABEY. *Voy.* CERCOCÈBE.
MIOPITHÈQUE, MIOPITHECUS. 6
M. talapoin. 19
MOUFETTE mésomèle, *Mephitis mesomelas*. 135

NASIQUE, NASALIS. 19
N. larvatus. 20

Neotome de la Floride, *Neotoma floridana*. 15
Nocthore, Nocthora (syn. de Nyctipithèque, Nyctipithecus).. . . 49, 113
Nyctipithèque, Nyctipithecus. 47 - 59, 113-114
N. criard, *N. vociferans*.. . . . 64, 117
N. félin, *N. felinus*. 63, 67, 115
N. lémurin, *N. lemurinus*.. . . 70, 115
N. Miriquouina. 59, 117
N. à trois bandes, *N. trivirgatus*. 61, 65, 116

Ours brun, *Ursus arctos*, var. . . . 121
O. terrible, *U. ferox*.. 123

Pithesciureus (syn. de Saïmiris). . . 47

Raton, Procyon. 125, 132
R. laveur, *P. lotor*, var. 128

Sagouin, Saguinus ou Sagouin (sens divers).. . . . . 37, 47, 111,
Saïmiri, Saïmiris. 43-47, 77-92, 107, 109
S. à dos brûlé, *S. ustus*. 93, 96-99, 110
S. entomophage, *S. entomophagus*.. 95, 99, 111
S. à lunules, *S. lunulatus*. 94, 99, 110
S. sciurin, *S. sciureus*. . 93, 94-96, 109
S. à tête de mort, *Simia morta* (espèce à retrancher). 101-103
Saki, Pithecia. 40
Semnopithèque, Semnopithecus. . . . 19
S. albo-cinereus (espèce nominale).. 20
S. auratus.. 19
S. cristatus. 19
S. cucullatus. 19
S. Dussumieri.. 19
S. entellus... 19
S. femoralis. 19
S. latibarbatus.. 19
S. flavimanus. 19
S. fulvo-griseus (espèce nominale).. 20
S. leucoprymnus. 19
S. maurus. 19
S. melalophos. 19
S. mitratus. 19
S. nemæus.. 19
S. nigrimanus.. 19
S. obscurus. 19
S. rubicundus. 20

Théropithèque, Theropithecus.. . . 6
Troglodyte, Troglodytes. 6

OISEAUX,

Par MM. Fl. PRÉVOST et O. DES MURS.

Les Oiseaux de l'expédition de *la Vénus* composent la plus riche partie des récoltes scientifiques faites par les Officiers naturalistes de cette frégate. C'est pour les Vertébrés ce qu'ils ont rapporté en plus grand nombre; c'est aussi ce dont ils ont rapporté le plus de nouveautés. Douze espèces composent, en effet, leur part de découvertes en Ornithologie. Or, si l'on se rend compte des difficultés qui viennent accabler les officiers d'un navire, lorsqu'à l'accomplissement de leurs devoirs et de leurs obligations du bord, ils veulent joindre le tribut de leur zèle pour la science, on comprendra qu'ils n'arrivent que péniblement à réunir en quantité suffisante les matériaux nécessaires aux progrès d'une science aussi multiple que l'histoire naturelle, et l'on doit leur savoir d'autant plus de gré des efforts qu'ils font à cet égard, que c'est pour eux un surcroît purement gratuit de peines et de fatigues dont ils ne trouvent le faible

prix que dans la publication des résultats de leurs travaux. Aussi nous estimons-nous heureux d'avoir été désignés par les Officiers de *la Vénus*, et notamment par M. le docteur Néboux, son chirurgien-major, pour être leurs interprètes et les divulgateurs de leurs découvertes et de leurs observations Ornithologiques.

Si importantes que paraissent cependant ces découvertes et ces observations, on conçoit qu'elles ne sont pas assez complètes pour nous permettre une œuvre d'ensemble, ou des développements aussi étendus que nous l'eussions désiré. Il faut à de semblables travaux des séries d'individus d'un même genre, souvent même de la même espèce, et c'est ici ce qui nous manque, par le fait même des circonstances au milieu desquelles s'est effectuée l'expédition, de la brièveté de ses stations et de la rapidité de son parcours. Une circonstance entre autres est venue diminuer une partie de l'intérêt qui devait s'attacher aux résultats de cette expédition. La portion la plus riche de ses découvertes et de ses récoltes scientifiques est celle relative à la Haute-Californie et aux Gallapagos : or, le malheur a voulu que *la Vénus* commençât à parcourir ces parages si curieux et si riches au point de vue Ornithologique, au moment même où le navire anglais le *Beagle* venait de les explorer et les quittait. Il s'en est suivi que notre travail, éprouvant les mêmes retards relatifs, sans parler de ceux dus aux événements politiques survenus en France, n'a pu venir qu'en second ordre; c'est ce qui nous a rendus si sobres dans la représentation des figures. Nous espérons néanmoins qu'il ressortira des

notes de MM. Néboux et Fillieu (ce dernier commis de la Marine à bord de *la Vénus*) jointes à nos descriptions, un intérêt qui justifie suffisamment l'empressement du Ministère de la Marine à en faciliter la publication. Cet empressement, du reste, qui n'est que l'expression de l'hommage que rend le Gouvernement à la science, et l'accomplissement d'un devoir bien entendu de sa part envers ceux qui la cultivent, a déjà trouvé sa justification dans le concours si dévoué aux encouragements et aux progrès scientifiques donné par un des membres les plus distingués de l'Institut, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire à M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, chef de l'expédition de *la Vénus*, pour la mise en œuvre des matériaux relatifs à la partie Mammalogique de ce voyage.

Sans avoir la prétention d'atteindre l'élévation de vues et d'appréciations du Savant Académicien, nous suivrons, à peu de chose près, la ligne tracée par lui pour ces sortes de publications dans de précédents travaux : c'est notre devoir comme disciples de l'illustre Professeur; c'est de plus la condition indispensable à l'unité d'ensemble et à l'harmonie de ce livre en tant qu'ouvrage d'histoire naturelle : c'est du reste ce que nous avons déjà fait dans d'autres publications[1].

Nous ne nous bornerons donc pas à la simple des-

[1] *Voyage en Abyssinie*, du lieutenant de marine Th. Lefebvre (partie Zoologique).— *Histoire politique et naturelle du Chili*; par M. Cl. Gay (partie Ornithologique).

cription des espèces figurées dans les dix planches qui composent l'atlas Ornithologique de *la Vénus*. Nous y joindrons, en dehors de ces descriptions et des considérations auxquelles elles pourront donner lieu de notre part, la reproduction de quelques détails sur d'autres espèces déjà publiées soit par M. le docteur Néboux, soit par M. Léclancher, son aide, toutes provenant de la même expédition. C'est, nous le pensons, le seul moyen de rendre plus utile en le complétant, un travail tel que le nôtre, purement scientifique; nous nous faisons même un devoir d'ajouter que ces excursions que nous croirons devoir faire en dehors des notes spéciales à nos 10 planches d'Oiseaux, nous ne nous les permettrons que d'accord avec M. Néboux, et de son autorisation expresse: ce zélé Naturaliste nous ayant témoigné l'intention de faire taire toute autre considération de prérogative, de droits ou d'amour-propre, en présence d'un service à rendre à la science.

Enfin, nous compléterons autant que possible notre travail par l'indication de quelques espèces bien connues, mais dont l'habitat a été constaté par le docteur Néboux en dehors de la circonscription géographique qui leur était jusqu'à présent assignée, surtout en latitude septentrionale.

CARACARA VULGAIRE.

Polyborus Brasiliensis, Swains.
——— *vulgaris*, Vieill., *Gal. des Ois.*, pl. 7; Spix, *Av. Bras.*, tom. 1°, tab. 1ª.
Falco cheriway, Jacq.
Vultur plancus, Lath.
Falco Brasiliensis, Gm.
—— *Tharus*, Mol.

Jusqu'à ce jour, ce Falconidé ne s'est encore communément trouvé que dans l'Amérique méridionale, à laquelle on le considère comme exclusivement propre : ce ce qui n'a pas empêché qu'on ne l'y ait rencontré sur les deux côtes de ce continent, à l'est, depuis le Brésil, à l'ouest, depuis le Chili jusqu'à la pointe la plus australe, la Terre-de-Feu et le Cap Horn; en remontant vers le nord, M. Gould avec les voyageurs naturalistes du *Beagle* ne les fait pas remonter au delà de la pointe extrême de la Floride, c'est-à-dire, à environ 25 degrés de latitude septentrionale, car c'est à peine si à cette latitude on avait constaté sa présence dans l'Amérique septentrionale.

M. le docteur Néboux l'a rencontré à Monterey, (Haute-Californie), d'où il en a rapporté plusieurs exemplaires; en sorte que l'habitat de cet oiseau se trouve reculé par le fait au nord, de près de 10 degrés.

PROCNÉ MODESTE.

Procne modesta (Gould.), *Zool. Beagl.*, p. 39, pl. 5.
Hirundo concolor (Gould.), *Proc. zool. Soc.*, 1839.
——— *modesta* (Néboux), *Rev. zool.*, oct. 1840, p. 291.

CHAR. SPEC. *Pr.* (*Mas.*) *nitidè cœrulescenti-nigra* (Gould). *Loc. cit.*

Le docteur Néboux a rapporté de cette espèce la femelle dont la couleur générale est d'un gris-brun; elle est plus petite que le mâle; longueur totale, 14 centimètres.

Habit. L'île Saint-Charles des Gallapagos.

NOTICE

SUR LE

GENRE *HÉMIGNATHE* (*Hemignathus*, Lichtenstein), (1837).

Heterorhynchus (La Fresnaye), 1839.

La perfection de toutes méthodes naturelles, c'est de se montrer rationnelles et logiques. Ce qui s'oppose en général, et ce qui s'opposera toujours à cette perfection, est l'impossibilité de fixer une limite aux deux extrêmes de chaque division qu'on y introduit ; impossibilité telle que de logiques et rationnelles qu'elles devraient paraître, elles semblent d'ordinaire, sinon suivre une marche contraire au raisonnement, du moins arriver à un résultat presque diamétralement opposé à celui qu'elles laissent entrevoir.

Ainsi, parfois on y remarque, mais bien rarement, un ensemble des plus satisfaisants de caractères organiques chez les individus composant une série Zoologique : plus souvent, au lieu de cet ensemble, on y voit des rapprochements en quelque sorte monstrueux quant à l'apparence de ces caractères. Mais alors les vides et les intervalles si brusquement franchis se trouvent comblés par des caractères tirés d'un autre ordre d'idées où ces rapprochements d'aspect si hétérogène trouvent leur

raison d'être; c'est-à-dire que, forcé que l'on est de concilier le classement par indication d'organes avec le classement par indication de mœurs ou d'habitudes, on en est réduit à emprunter à l'un ce qui manque à l'autre, et réciproquement; d'où il suit que les méthodes, en voulant tout à la fois parler aux sens, c'est-à-dire à la vue et à l'esprit, ou mieux encore, à la raison, ne satisfont jamais complétement celle-là qu'aux dépens de celle-ci; de là, leur mobilité; de là également leur défaut d'unité de diagnoses génériques, et leur peu d'applicabilité spéciale aux genres qu'elles veulent caractériser; la plupart de ces caractères pouvant plus ou moins s'appliquer à une infinité d'autres genres. En sorte qu'en définitive les méthodes jusqu'à présent ont plus aidé, dans une certaine mesure, à la mémoire de ceux qui s'occupent d'histoire naturelle, qu'elles n'ont simplifié ou fait progresser la science. Peut-être, après tout, la faute en est-elle à l'absence; chez les méthodistes, de toute idée philosophique, sans laquelle il ne peut jamais y avoir de classification passable. Nous nous empressons toutefois ici de faire exception, nous ne dirons pas au blâme, car ce n'est qu'une opinion personnelle, mais au regret que nous exprimons à ce sujet, en faveur d'une nouvelle méthode introduite dans la sience par notre savant maître et ami M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Nous voulons parler du *parallélisme* appliqué à la classification naturelle, méthode inspirée par une idée philosophique dont le développement et l'application permettent d'espérer les progrès les plus sérieux.

Ces réflexions nous sont suggérées par l'Hémignathe que nous figurons. Cet oiseau est sans contredit le plus curieux de l'expédition de *la Vénus*; par l'ensemble de ses formes et de son port, il est bien évident qu'il rappelle au premier aspect les formes et le port des Souïmangas (*Nectarinia*) : aussi le docteur Néboux l'indiqua-t-il pour tel dans les notes de son voyage, comme dans la note insérée par lui (*Revue zoologique*, 1840, page 289).

En effet, à part la forme si anormale de sa mandibule inférieure, le développement de la mandibule supérieure et l'arc de cercle décrit n'offrent rien de beaucoup plus extraordinaire que chez d'autres espèces de Souïmangas, notamment le *Cynniris* (*Nectarinia*) *ænea* de Vieillot, figuré par Levaillant, Ois. d'Afr. pl. 297 : car la corde de cet arc de cercle n'excède celle du *Cinnyris ænea* que d'un 1/2 centimètre, notre oiseau mesurant 3 centimètres, et ce dernier 2 centimètres 1/2, en mesurant la corde depuis les narines jusqu'à la pointe, et le *Drepanis coccinea* inférieur à celui-ci de 3 millimètres.

Pourtant en examinant la forme de la mandibule inférieure si peu proportionnée à la supérieure, la forme des tarses et le développement des pennes, on ne peut s'empêcher d'y saisir des différences comparatives notables.

C'est cet examen qui porta M. de La Fresnaye, dans le Magasin de zoologie, 1839, à faire de cette sorte d'Oiseaux un sous-genre auquel il donna le nom d'*Heterorhynchus*, oubliant que le genre *Hemignathus* avait

été déjà précédemment créé en 1838 par Lichtenstein, et que son espèce, qui est aussi la nôtre, avait été décrite par ce naturaliste qui en avait fait le type du genre.

Voici, à ce sujet, comment s'exprimait l'honorable M. de La Fresnaye :

« La forme toute anormale du bec de cet Oiseau » semble autoriser, au premier abord, la formation » d'un genre nouveau ; mais en comparant ses pattes, » ses ailes, sa queue et même la grande courbure de » son bec avec ces mêmes parties chez l'*Héorotaire vestiaire*, habitant les îles Sandwich comme lui, on est » frappé de leur grande analogie, et la différence seule » du bec, quoique assez marquée, ne nous a paru in- » diquer qu'une distinction sous-générique entre eux. »

Puis il en établissait les caractères en ces termes :

« Bec allongé, très-arqué, formant exactement un » quart de cercle ; mandibule supérieure un peu élargie » à sa base, et retombant sur l'inférieure, puis rétrécie » subitement et très-comprimée, creusée intérieure- » ment jusqu'à moitié seulement de sa longueur, et de » là jusqu'à la pointe, cylindrique, très-mince et très- » pointue ; la mandibule inférieure beaucoup plus » courte et plus épaisse qu'elle, et n'atteignant que la » moitié de sa longueur, creusée dans toute sa lon- » gueur, comme de coutume, et recourbée comme la » supérieure ; pieds robustes, tarses, doigts et ongles » allongés, le pouce et son ongle très-forts ; ailes cour- » tes, à rémiges subobtuses ; queue terminée carré- » ment. »

M. de La Fresnaye était donc dans le vrai en cherchant à séparer son nouvel Oiseau de l'Héorotaire écarlate, *Mellithrepus vestiarius* (Vieillot), *Certhia coccinea* (Gmel.), et en faisant un sous-genre. Suivant nous, néanmoins il n'osait pas assez, car ses caractères sont assez tranchés et assez distincts de ceux de ce dernier pour en faire la base, non pas d'un sous-genre, mais d'un véritable genre.

C'est effectivement de la sorte que l'avait envisagé Lichtenstein, lorsqu'il éleva ce nouvel Oiseau au rang de genre sans cependant en assigner les caractères autrement que par la composition d'un nom générique qui en indique au moins le principal. Afin de compléter l'ensemble de ces caractères, nous allons les rendre ici tels que nous les saisissons :

Le bec est excessivement allongé et arqué, *non dans le sens du prolongement de la ligne frontale, mais en se relevant brusquement à partir de sa base, le sommet de l'arc de cercle dépassant ainsi le niveau du front* : la mandibule inférieure atteint à peine la moitié de la mandibule supérieure qui est d'abord dilatée dans son premier quart, ensuite comprimée et se termine en alène arrondie et fine comme une aiguille : les pieds sont forts ; l'ongle du pouce est plus développé que les autres ; la queue est très-courte ; la base du bec est garnie de quelques poils noirs.

Pour se rendre compte des différences organiques qui apparaissent entre l'*Hemignathus lucidus* et *Certhia* (*Drepanis*) *vestiaria* ou *coccinea*, il suffit de les comparer.

Le *Vestiaria* offre pour caractères les suivants : Bec plus long que la tête, épais, très-recourbé, pointu, à arête arrondie, à bords lisses ; la corde de l'arc de cercle dessiné par sa courbure mesurant 22 millimètres ; *les deux mandibules parallèles* et s'accompagnant jusqu'à la pointe, par conséquent d'égale longueur ; narines ovalaires, basales, recouvertes par une pellicule ; ailes peu obtuses : la deuxième et la troisième rémiges d'égale longueur ; la première la plus courte. *Tarses*, *minces*, *grêles*, scutellés, terminés par trois doigts faibles, l'externe soudé à sa base dans presque toute la longueur de la première phalange, pouce avec son ongle dépassant à peine la moitié de la longueur du tarse.

Maintenant, nous le demandons : quel ensemble de rapports peut-il exister entre un Oiseau à mandibules égales, à bec dont la courbure offre une corde de 22 millimètres de longueur, à tarses minces et grêles, à ongles faibles, à pouce égal à peine à la moitié de la longueur du tarse ;

Et un oiseau à mandibules inégales, l'inférieure n'atteignant qu'à moitié de la supérieure, celle-ci formant un arc de cercle de 30 millimètres ; à pieds et ongles robustes, à pouce égal à la longueur du tarse ?

Avec une distance telle et une pareille différence entre ces deux termes, nous comprenons bien le rapprochement, par transition, d'un genre à un autre, mais nous ne comprenons pas le rapprochement d'espèce à espèce, ou pour mieux dire la confusion des deux espèces dans un même genre.

C'est pourtant ce qu'a fait M. G. R. Gray, qui, dans

Gener. of Birds, juin 1847, a compris ces deux espèces si exclusives l'une de l'autre, dans son genre *Drepanis;* et en cela nous estimons qu'il n'a été ni dans la vérité ni dans la logique de la méthode naturelle.

Non pas que nous prétendions avoir quoi que ce soit à redire à la composition du genre *Drepanis*, en tant que coupe géographique; mais comme division générique nous ne nous expliquons point pourquoi par exemple le *Cinnyris ænea* n'y figurerait pas aussi bien que *Certhia vestiaria*, et réciproquement pourquoi ce dernier s'éloignerait du genre *Nectarinia* plutôt que le premier dont le bec est même encore un peu plus long et tout aussi courbé.

Quoi qu'il en soit, ce qui résulte de ces réflexions, c'est que c'est à bon droit que Lichtenstein a constitué son genre *Hemignathus*. Il est même remarquable que le type de ce genre soit l'espèce publiée et figurée par M. de La Fresnaye sous le nom d'*Heterorhynchus olivaceus*, et par nous sous celui d'*Hemignathus*, d'après un individu de l'expédition de *la Vénus*, mais à laquelle son fondateur avait donné déjà le nom de *Lucidus*, par opposition sans doute à l'*Hemignathus obscurus* (*Certhia obscura* de Latham).

Il est bien vrai que M. de La Fresnaye avait été prévenu par Natterer « que cet Oiseau, ainsi qu'il le dit lui-» même, avait été déjà décrit en Allemagne et en Russie » sous un nom générique nouveau, et qu'il en existait » même deux espèces différentes, mais l'une et l'autre » à couleur olivâtre et jaunâtre comme celle rapportée » par *la Vénus.* »

Mais, induit en erreur par une note de M. Léclancher, il crut devoir révoquer en doute ce témoignage. « M. Léclancher, à propos de cet Oiseau, me mande, » continue M. de La Fresnaye : *L'Héorotaire à mandibu-* » *les inégales est plus commun que le Vestiaire, car les* » *enfants en apportaient un plus grand nombre pour vendre;* » *je n'en ai pas vu de rouges comme le Vestiaire, j'en ai* » *seulement écorché qui avaient quelques plumes rouges* » *sur le dos, ce qui me faisait croire qu'ils devenaient rouges* » *avec l'âge. L'espèce toute rouge, le Vestiaire, que j'ai* » *vue au pic Parry, s'accrochait aux branches en sautant* » *plutôt comme les Mésanges que comme notre petit Grim-* » *pereau, et ne se collait point sur leur surface comme les* » *Pics et les Grimpereaux.* »

Or, il nous est démontré que l'observation de M. Léclancher exacte peut-être en fait, a donné lieu de sa part à une induction complétement erronée, car aucun des individus rapportés par le docteur Néboux, et aucun de ceux qu'il a eu occasion d'observer sur les lieux n'a présenté le moindre vestige de rouge ou de rougeâtre; et nous craignons que M. Léclancher n'ait confondu dans sa remarque ou dans ses souvenirs le jeune *Vestiaria* avec l'*Hemi. lucidus*, le premier, à cette époque ayant la plus grande analogie de coloration jaunâtre et olivâtre avec ce dernier : Ainsi les jeunes mâles du *Vestiaria*, avant de prendre le plumage brillant de l'adulte, sont d'un jaune olivâtre avec des points ou des écaillures noirâtres sur chaque plume de la tête et de la gorge; et dans leur plumage de transition le fond jaunâtre est parfois strié de fines plumes rouges d'autant

plus remarquables dans leur éclat qu'elles sont plus clairsemées.

Nous pouvons donc affirmer au moins quant à notre espèce, qui est la même que celle observée par M. Léclancher, qu'elle ne devient jamais rouge dans l'état adulte ; et nous n'hésitons pas à croire que si l'honorable M. de La Fresnaye eût été instruit de la connaissance qu'avait eue avant lui Lichtenstein, de ce genre, puisqu'il en est le fondateur, il eût donné pleine créance à l'avis officieux de Natterer qui, comme on le sait, ne se trompait guère en Ornithologie, d'autant mieux qu'en effet Lichtenstein en fondant son genre [1], le composait de deux espèces, à savoir : 1° *H. obscurus* (*Certhia obscura* de Lath.), qui sans offrir la même disproportion dans la longueur des deux mandibules, a cependant celle inférieure notablement plus courte que la supérieure ; 2° *H. lucidus* mâle, adulte et jeune.

Ce genre se compose donc encore aujourd'hui, comme à l'époque à laquelle le créa Lichtenstein, en 1837, de deux espèces :

1° *Hemignathus obscurus* (Licht.), Abhandl. akad. der Wiss., *zu Berlin*, 1839, p. 449, tab. 5, fig. 1 ;
Certhia obscura, (Lath.).
Drepanis — (G. B. Gray.), *Gen. of B.*, 1847.
2° *Hemignathus lucidus* (Lichtenstein, 1837) ;
Heterorhynchus olivaceus (de La Fresnaye), *Mag. de zool.*, 1839, Ois., pl. 10 ;

[1] Abhandl. akad. der Wiss. zu Berlin, 1839, p. 451, tab. 5, fig. 1, 2, 3 (mémoire lu en juin 1837).

Vestiaria heterorhynchus (Lesson);
Drepanis lucida (G. R. Gray.), *Gen. of B.*, 1847;
Hemignathus olivaceus (Flor. Prév.), *Voy. de la Vénus*, Ois., pl. 1;
Drepanis olivacea (G. R. Gray), *Gen. of B.*, 1847;

Car c'est par erreur du graveur que le nom spécifique d'*Olivaceus* a été mis au bas de notre planche 1re de l'*Hemignathus*, avec l'indication de Lichtenstein pour auteur, notre indication ne se rapportant qu'à la dénomination générique.

Cette réflexion est d'autant plus importante à faire ici que l'erreur dont il s'agit a déjà trompé M. G. R. Gray qui, dans son *Genera of B.*, a reproduit la désignation fautive de notre planche en conservant sous le nom *Drepanis olivacea*, une espèce dont ne s'est jamais occupé Lichtenstein, par cette seule raison qu'elle n'existe pas, et ne repose que sur cette erreur chalcographique.

PLANCHE I. — Fig. 1 et 2.

HÉMIGNATHE BRILLANT.

Hemignathus lucidus (Lichtenstein), Abhandl. akad. der Wiss. zu Berlin, 1839, p. 451, tab. 5, fig. 2, 3, lu en juin 1837.
Heterorhynchus olivaceus (de La Fresnaye), *Mag. de zool.*, 1839, Ois., pl. 10.
Vestiaria heterorhynchus (Lesson).
Drepanis lucida (G. B. Gray), *Gen. of B.*, 1847.
Hemignathus olivaceus (Flor. Prévost), *Voy. de la Vénus*, pl. 1, Ois.
Drepanis olivacea (G. R. Gray), *Gen. of B.*, 1847.

Spec. char. *Hem. suprà olivaceus, capite dilutiùs; superciliis*

et corpore infero lucidè flavis, pectore ferè junquillaceo : striga olivaceâ à commissurâ usque ad aures transeunte

Notre but, en publiant cette figure, avait été, non pas de la donner comme nouvelle, mais de la donner plus parfaite que celle de Lichtenstein, et de grandeur naturelle.

Description. Tout le dessus du corps d'un olivâtre foncé, plus clair sur le sommet de la tête; le front, les sourcils, à partir des narines, les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un jaune vif, presque jonquille sur ces deux dernières parties; une large bande d'un olivâtre tournant au noir vers l'oreille, part de la commissure du bec, recouvre le lorum, et va se terminer au méat auditif, faisant ressortir plus vivement le jaune de la bande sourcilière; les petites couvertures alaires sont d'un olive verdâtre; les rémiges secondaires bordées de la même teinte; les rémiges primaires et les grandes couvertures bordées de jaunâtre. Bec et pieds couleur de corne bleuâtre. Mâle adulte.

La femelle est d'un olivâtre obscur et presque fuligineux en dessus, et en dessous d'un brun clair presque couleur de biche; elle n'a de jaune qu'aux sourcils, aux joues et à la gorge; toutes les plumes des ailes et de la queue sont bordées de verdâtre.

Longueur totale.	15	centimètres.
— du bec.	03	
— du tarse.	02	

Habit. Iles Sandwich.

PLANCHE II.—Fig. 1 et 2.

OISEAU MOUCHE DE COSTA.

Ornysmia Costæ (J. Bourcier), *Rev. zool.*, 1839, octobre, p. 294; *Ann. des sc. phys., etc., de Lyon*, 1840, p. 225.
Mellisuga Costæ (G. B. Gray), *Gen. of B.*, 1848.

Char. spec. *O. nuchâ et corpore superiore lateribusque metallicè viridissimis; vertice fronte genisque ac gulâ, plumulis squamosis indutis purpurescenti-cæruleis; illis ex latere colli prolongatis et lanceolatis, ex æneo, granatinoque splendentibus; maculâ post-oculari nigro-cærulescente lineâ albâ trans-notatâ; alterâ maculâ mystacaliformi ex commissuris ad aures descendente, concolore; gutture, pectore, crissoque albis; abdomine albo-cinerascente viridi-nigro squamulato; tectricibus caudæ inferioribus albis viridi extenso squamulatis; rectricibus externis tribus albo apice fasciatis.*

La description de cet Oiseau-Mouche, faite dans la *Revue zoologique* de 1839 (octobre), page 294, par M. J. Bourcier, qui l'a nommé et dédié à M. Costa, directeur du Musée de Naples, l'a été sur un jeune mâle des individus envoyés par M. le docteur Néboux. Mais un envoi postérieur en renfermait un individu beaucoup plus adulte et en plumage parfait. C'est celui que nous figurons dans notre planche 2, et dont nous allons donner une description qui viendra compléter la première.

Description. Mâle adulte. Bec allongé, mince, droit; tout le dessus du corps vert brillant à reflets métalliques; couvertures supérieures alaires et caudales de même couleur, celles-ci de forme élargie et allongée; dessus de la tête, joues et devant du cou recouverts de plumes

squammeuses d'un reflet bleu-d'acier bruni. Mais ces plumes, tout en conservant à la base leur forme d'écailles sur les deux dernières de ces parties, se prolongent des deux côtés du cou en façon de jabot ou de cravate de la forme la plus gracieuse; elles atteignent alors une dimension qui, pour les plus longues, va jusqu'à 1 centimètre; leur ton général d'acier bruni, en cet état, emprunte à la lumière une couleur de grenat clair ou rosé sur les barbules de l'un de leurs côtés, et une couleur de noir-bleuâtre velouté sur les autres barbules; la tige de ces plumes se dessine en blanc formant entre ces deux teintes une strie très-apparente. Une tache post-oculaire d'un noir bleuâtre qui s'élève un peu sur la partie externe du sourcil se trouve partagée en deux par une étroite ligne blanche partant de l'angle externe de l'œil et s'étendant jusqu'au méat auditif; une autre tache, en forme de moustache du même ton noir-bleuâtre, part de la commissure du bec et encadre toute la partie inférieure de la joue. Estomac et poitrine, ainsi que la région anale, blanc pur, ventre blanc-grisâtre, moyennement écaillé de vert sombre; flancs du même vert brillant que le dessus du corps; couvertures caudales inférieures blanches largement écaillées de vert, bec et pattes noirs.

Les ailes, plus longues que la queue et falciformes, sont d'un ton noirâtre; queue triangulaire, avec les deux premières rectrices très-étroites, arrondies et recourbées intérieurement vers l'extrémité qui est, ainsi que celle de la troisième rémige, bordée d'une tache blanche à la pointe.

Longueur totale.	75	millimètres.
— du bec.	19	
— de la queue.	26	
Ailes dépassant la queue de.	9	

Jeune mâle. Nous reproduirons pour cet âge la description donnée par M. J. Bourcier : « Dessus du corps » à légers reflets vert brillant, poitrine blanche, flancs » et abdomen garnis de quelques plumes aussi d'un vert » brillant, couvertures de la queue larges et longues, » d'un vert métallique; calotte, joues et devant du cou » recouverts de plumes écailleuses d'un reflet de bleu » d'acier bruni. »

Femelle. La femelle manque de tous les ornements du mâle. Elle a le dessus de la tête et le derrière du cou d'un gris brunâtre avec quelques plumes éparses d'un vert plus ou moins doré ou olivâtre; le dessus du corps du même vert que le mâle; les couvertures supérieures alaires d'un vert à reflets dorés; les trois rectrices externes bordées de blanc à leur extrémité; le menton et la joue d'un blanc ocracé; une tache grisâtre post-oculaire; la poitrine grisâtre, et l'abdomen blanchâtre.

M. le docteur Néboux a trouvé cette espèce avec ses différents âges dans les environs de Monterey, Nouvelle ou haute Californie.

Cet Oiseau-Mouche, que M. Bourcier fait entrer dans les Lucifers de Lesson, a les plus grands rapports d'ornementation avec les *Ornata*, *Strumaria*, *Petasophora*, *Vieillotii*, etc. C'est un des plus remarquables de l'Expédition.

TRICHAS VOILÉ.

Trichas velatus, G.-B. Gray, *Gen.*, 1848.
Sylvia velata, Vieill., *Ois. Am. sep.*, vol. 2, p. 74, d'Orb. et Lafr., *Mag. de zool.*, 1836, p. 20.
— *canicapilla*, Pr. Max.
Tanagra — Swains., *Ill. orn.*, pl. 174.
Trichas — id.

Trouvé à Maldonado par les naturalistes du *Beagle*, à Monterey, Haute-Californie, par le docteur Néboux.

MNIOTILTE A SOURCILS.

Mniotilta superciliosa, J.-B. Gray, *Gen.*
Sylvia — Bodd., *Pl. enl.*, 686, fig. 1.
Motacilla pensilis, Gm. Vieill., *Ois. Am. sept.*, pl. 72.
— *flavicollis*, Gm.
Sylvia pensilis, Ch. Bonap.

Trouvé à Monterey.

MNIOTILTE D'ÉTÉ.

Mniotilta æstiva, J.-B. Gray.
Motacilla Canadensis, Bodd.
Sylvia citrinella, Will., *Am. orn.*, pl. 15, fig. 6; Vieill., *Ois. Am. sept.*, pl. 95.
— *æstiva*, Gm., Gab. Buff., pl. enl. 58, fig. 1-2.
Sylvicola æstiva, Swains.
Motacilla albicollis, Gm., *Briss. orn.*, t. 3, tab. 26, fig 5.
Sylvia Childreni, Audub., pl. 35.
Rhimanphus citrinus, Rafin.

De passage dans tout le Continent Américain, émigre en hiver vers les Tropiques, de la Pensylvanie, où elle est

commune, d'après les observations de M. Ch. Bonaparte et de Richard et Swainson.

Trouvée aux Gallapagos par M. Néboux.

FAUVETTE DE WILSON.

Erythaca Wilsonii, Swains.
Sialia — id.
Motacilla sialis, Linn. Wils., *Am. or.*, pl. 3, fig. 5.
Œnanthe — Vieill.
Saxicola — Ch. Bonap.

Se rencontre jusqu'à l'est des montagnes Rocheuses d'après Richard et Swainson; trouvée à Monterey, Haute-Californie, limite extrême de son habitation occidentale, par le docteur Néboux.

PLANCHE III.

GRALLARIE SQUAMMIGÈRE.

Grallaria squammigera (Fl. Prévost et O. des Murs).

CHAR. SPEC. *Gral. Suprà olivascente schistacea unicolor, plumis fusco vix conspicuè marginatis; subtùs lateribusque colli et loris ochracea, plumis totis ante apicem maculâ squamæformi nigrâ notatis; gutture et collo antico albis aut pallidè ochraceis utrinque vittâ nigrâ limbatis. Tibiis grisescentibus, pedibus pallidè rubro-brunneis* (de La Fresnaye, *Rev. zool.*, novembre 1842, p. 333).

Description. Cette nouvelle espèce de Grallarie, remarquable par sa taille de beaucoup plus forte que celle des *Grallaria rex* et *imperator*, a la coloration générale de tous ses congénères.

Elle a le sommet de la tête, la nuque et le derrière du cou gris de fer légèrement écaillé de noirâtre ; les épaules, le dos, le manteau, les scapulaires et le croupion brun-olivâtre; les grandes couvertures lisérées finement de fauve à leur extrémité; les rémiges et les rectrices couleur de terre d'ombre beaucoup plus pâle sur leur tranche extérieure; le front, les lorums, les parties latérales du cou, l'estomac, la poitrine et le ventre d'un joli fauve-jaunâtre écaillé régulièrement de brun-noirâtre sur chaque plume ; les couvertures inférieures de la queue fauves, sans taches; le menton, la gorge et le devant du cou blancs, ce blanc encadré de deux traits noirs partant de chaque côté du menton; bec couleur de corne; pieds d'un brun-rougeâtre. (Mâle adulte.)

La femelle ne diffère du mâle que par l'absence de blanc à la gorge.

Longueur totale.	25 centimètres.
— des tarses.	06

Habit. Santa-Fé de Bogota en Colombie.

PLANCHE IV.

GRALLARIE DE GUATEMALA.

Grallaria Guatemalensis (Flor. Prévost et O. des Murs).

CHAR. SPEC. *G. suprà brunnea; subtùs rufescens; pectoris maculis aliquot semi-collaribus nigris* (de La Fresnaye, *Rev. zool.*, 1842, p. 334).

Il existe une telle affinité de couleur entre cette espèce et la précédente, que nous avons hésité longtemps à

les différencier l'une de l'autre, pensant que la plus petite pourrait bien n'être que le jeune de la plus grande. Mais un examen approfondi nous a bientôt convaincus que si rapprochée et si uniforme, en quelque sorte, qu'en était la Ptilose, elles devaient constituer deux espèces bien distinctes, rien, dans celle-ci, n'indiquant trace du moindre caractère propre au jeune âge.

En voici au surplus la description. *Description :* Tête et derrière du cou gris de fer, chaque plume cerclée régulièrement de noir; dos, manteau et couvertures alaires brun olivâtre écaillé légèment de noir; rémiges secondaires brunes; rémiges primaires et rectrices rousses; paupières blanchâtres; tout le dessous du corps, depuis le menton jusqu'aux couvertures inférieures de la queue d'un fauve roussâtre, les plumes de la gorge offrant quelques traits écailleux noirâtres.

Longueur totale. . . . . 16 centimètres.
— des tarses. 05

Habit. Guatémala.

CYANOCORAX DE SAN-BLAS.

Cyanocorax San-Blasianus (J.-B. Gray.); *Gen. of B.*, 1845.
Pica San-Blasiana (de La Fresnaye), *Rev. zool.*, 1840, p. 323, *Mag. de zool.*, 1842, *Ois.*, pl. 28.

Char. spec. *C. Suprà ultramarino-cœrulescenti, subtùs nigrescenti-indigotino, crista frontali nigrâ, singulis plumis apice revoluto cœruleis, collo capiteque nigris, rostro albo nigroque semi-partito, pedibus nigris.*

Cet Oiseau, qui fait partie des belles espèces du Voyage de *la Vénus*, a été décrit ainsi dans la Rev.

zool. d'octob. 1840, pag. 290, par le docteur Néboux, qui lui a donné le nom de *Geai de San-Blas* :

« Bec blanc mêlé de noir. Huppe noire; les extré-
» mités des plumes ayant une teinte bleue. Tête et cou
» noirs. Manteau bleu, ventre noir nuancé d'indigo.
» Ailes d'un bleu plus clair que le manteau en dessus
» et grises en dessous. Queue bleu de Prusse. Tarses
» noirs.

» Longueur totale. . . . . . 25 centimètres. »

Habit. San-Blas (Mexique). M. Léclancher en a rapporté des individus d'Acapulco. « Elle y vit, dit-il, » (dans ses notes publiées Rev. zool. nov. 1840, page » 323) en troupes, et j'aurais pu en tuer cinquante » dans un jour, au moyen d'un Pic blessé que je faisais » crier et qui, par ses cris, les attirait en grand nom» bre ainsi qu'une foule d'oiseaux, tels que Pics, » Perruches, etc. »

La figure en fut publiée sur un individu provenant de l'Expédition de *la Vénus,* dans le *Magas. de zool.* 1842, pl. 28, par M. de La Fresnaye qui l'accompagna de la description et des observations suivantes :

« Cet oiseau, d'après la forme de son bec, appar» tient plutôt au groupe des *Corvus*, que l'on est » convenu de désigner par le nom de Pie, qu'à celui » des Geais proprement dits à bec plus faible. Son bec » est même si grand, à proportion de sa taille assez » petite, qu'on serait tenté, d'après ce Caractère, » comme aussi l'habitude de vivre en bandes, observée » par M. Léclancher, de le ranger avec les Corneilles, » si la brièveté de ses ailes ne s'y opposait.

» De la taille de la *Pie geng* de Temminck, pl. col. 169, » son bec est plus allongé au moins d'un quart, la tran- » che supérieure entre assez avant entre les plumes du » front, la courbure en est prolongée et n'est pas plus » sensible à l'extrémité que dans le reste de la lon- » gueur; il paraît avoir été d'un blanc bleuâtre avec la » base et la pointe couleur de plomb. La tête, le cou en » entier, ainsi que tout le dessous, sont d'un noir pro- » fond; de la base du bec s'élève un faisceau de plumes » étroites en partie décomposées, formant une huppe » frontale recourbée en avant à son extrémité, haute de » 10 lignes; elle est noire dans notre individu, et légè- » rement terminée de bleu dans celui décrit par M. Né- » boux dans la *Revue zoologique*; toutes les plumes du » sommet de la tête sont également terminées de bleu » sombre. Le dos en entier, le croupion et les scapu- » laires sont d'un bleu d'outremer, la queue est d'un » beau bleu de Prusse plus foncé, elle est de longueur » moyenne et simplement arrondie. Les ailes sont courtes, » s'étendant à peine au tiers de sa longueur et sont d'un » bleu vert de mer. Les couvertures inférieures de la » queue sont nuancées du même bleu qu'elle. Les pattes » paraissent plombées.

» Longueur du bec, depuis son ouverture, 4 centi- » mètres. »

CYANOCORAX DE BEECHEY.

Cyanocorax Beecheii (G.-B. Gray), *Gen. of B.*, mars 1845.
Pica Beecheii (Vig.), *Zool. journ.*, t. 4, p. 353, *Zool. of Beechey's voy.*, pl. 22, p. 6.
Corvus (*pica*) *Beecheii* (Eyd. et Gerv.), *Mag. de zool.*, 1837, *Ois.*, pl. 20.

L'individu décrit primitivement par Vigors avait été rapporté par l'Expédition de Beechey de l'île de Montréal. Le nôtre, comme celui de M. Botta, figuré par MM. Eydoux et Gervais, provient de la Californie. C'est à Monterey que M. Néboux l'a pris.

CASSE-NOIX.

Nucifraga caryocatactes, Briss.
Corvus — Linn., *Pl. enl.* 50.
Nucifraga guttata, Vieill., *Gal.*, pl. 150.

Considéré pendant longtemps comme particulier à l'Europe, s'est retrouvé constamment depuis au Japon et au Kamtschaka. Le docteur Néboux en a rapporté de cette dernière localité plusieurs individus qui ne diffèrent aucunement de ceux d'Europe.

ÉTOURNEAU MILITAIRE.

Sturnella militaris, Vieill.
Sturnus — Gmel., *Pl. enl.* 113.

Cet Oiseau, considéré jusqu'à ce moment comme appartenant exclusivement au Continent Méridional de l'Amérique, n'avait jamais été supposé devoir faire d'excursions vers le Continent Septentrional ; la Science

du moins ne l'avait pas encore constaté. Les Naturalistes du *Beagle* ont seulement reconnu dernièrement sa trace sur la côte orientale du Détroit de Magellan et des îles Malouines.

C'est un fait assez curieux que la présence de cette espèce essentiellement méridionale en Californie d'où elle a été rapportée de Monterey par le docteur Néboux, car cet Oiseau ne figure pas sur la table de Richard et Swainson, des Oiseaux sédentaires ou de passage aux États-Unis.

BEC-CROISÉ LEUCOPTÈRE.

Loxia leucoptera, Gmel. Vieill., *Gal.*, pl. 52.
— *falcirostra*, Lath.
Curvirostra leucoptera, Wils., *Am. or.*, pl. 31, fig. 3.
Pitiopsistacus Americanus.
Curvirostra leucoptera, Daud.

Commun dans toute l'Amérique du Nord. Rapporté de Monterey par le docteur Néboux.

CACTORNIS GRIMPEUR.

Cactornis scandens (Gould.), *Proc. zool. soc.*, 1837, *Zool. of the Beagle*, p. 104, pl. 42.
C. . . . intensè fuliginosa, crisso albo; rostro et pedibus nigrescenti-brunneis.

Fœm. — Corpore superiore, gutture pectoreque intensè brunneis, singulis plumis pallidiore marginatis; abdomine crissoque cinereis, stramineo tinctis; rostro pallidè fusco; pedibus nigrescenti-fuscis (Gould., *loc. cit.*).

Cet Oiseau, nommé par le docteur Néboux *Tisserin des Gallapagos* dans la *Rev. zool.* d'octobre 1840,

page 291, y a été décrit ainsi par lui d'après un individu qu'il a rapporté :

« Corps en général brun-noirâtre, chaque plume est » légèrement bordée de blanc, surtout sous le ventre, » et en avançant vers la région anale; mandibule supé- » rieure à arête arrondie, très-pointue et noire; mandi- » bule inférieure jaunâtre, la mandibule supérieure dé- » passant l'inférieure de deux millimètres environ.

» Longueur totale. . . . . . .

» — de la queue. . . . 04 centimètres.

» — du bec . . . . 18 millimètres.

» *Habit.* Ile St-Charles (Archipel des Gallapagos). »

Cet individu est un jeune mâle prêt à prendre la livrée d'adulte, ainsi que l'indique le brun foncé de sa couleur générale, et surtout la couleur de son bec, qui est déjà celle du mâle adulte. Celui-ci est entièrement d'un noir intense avec les rémiges primaires brunâtres et la région anale d'un blanc cendré.

Dans la *Revue zoologique* du mois de novembre de la même année 1840, page 323, M. de La Fresnaye, à qui M. Léclancher avait communiqué un autre individu de cette espèce, publia à son sujet les observations suivantes que nous croyons devoir citer tout entières parce qu'elles expriment et résument aussi bien et mieux que nous ne le pourrions faire ce que nous avions à dire sur cet Oiseau.

« Nous avons, dit notre Ornithologiste, quelque » doute que l'Oiseau décrit sous ce nom par M. Néboux » soit réellement un Tisserin, et nous serions plutôt » porté à croire, d'après la description de son plumage

» brun-noirâtre avec chaque plume bordée de blanc,
» d'après la brièveté de sa queue longue seulement
» de 4 centimètres, chez un Conirostre à bec long de
» 18 millimètres, qu'il doit faire partie de ce nouveau
» groupe de Granivores marcheurs, recueillis aux Gal-
» lapagos par les naturalistes anglais du *Beagle*, que
» M. Gould a désignés et décrits sous le nom de *Geo-*
» *Spiza* dans les *Proceedings* 1837, pag. 5 et 49, et for-
» mant douze espèces différentes, remarquables toutes
» par une forme courte et ramassée, par une queue fort
» courte, par des ailes obtuses et arrondies, par des
» pieds d'Oiseaux marcheurs, à ongles peu arqués, par
» un plumage noir ou noirâtre chez les mâles, moins
» obscur chez les femelles, dont les plumes sont bor-
» dées de cendré ou de roussâtre, ou d'olivâtre, et par
» l'habitude de se tenir en grandes bandes à terre, où
» ils se nourrissent de graines de graminées dont il y a
» ample récolte dans ces îles. M. Darwin, le naturaliste
» de l'expédition, ajoute qu'ils sont si peu farouches
» qu'on n'a pas besoin de fusil pour s'en procurer. Ils
» sont encore remarquables en ce que les douze espèces
» décrites par M. Gould, et dont cinq sont déjà figurées
» dans le *Beagle's Voyage*, tout en réunissant les carac-
» tères communs indiqués ci-dessus, diffèrent entre
» elles par la forme du bec présentant chez quelques-
» unes l'énormité d'un bec de *Coccothraustes* le plus vo-
» lumineux, et se dégradant jusqu'à celle d'un Pinson
» ou d'un Ignicolor, en se comprimant et s'allongeant
» chez quelques autres, ce qui le fait alors ressembler à
» un bec de Tisserin ou plutôt d'*Euplectes*.

» Nous avons dans les Oiseaux de M. Léclancher
» une femelle appartenant à ce groupe et à la petite di-
» vision à bec long et comprimé, désignée par M. Gould
» sous le nom de *Cactornis*. M. Léclancher me dit à pro-
» pos de cet oiseau : *Il vient des Gallapagos ; j'y en ai tué*
» *un autre à plus gros bec, mais je ne sais ce qu'il est de-*
» *venu. Presque toujours à terre, ils sont si peu farouches*
» *qu'on en a tué plusieurs à coups de baguettes de fusil.*
» *Les espèces de ce genre qui étaient à bord ont été re-*
» *mises par MM. Néboux et Filleux au Muséum.*

» A ces divers détails qui m'ont fait soupçonner que
» le Tisserin décrit par M. Néboux était un de ces Géo-
» Spizas, j'ajouterai quelques considérations d'Ornitho-
» logie géographique.

» Les Gallapagos, peu éloignés du Continent Améri-
» cain, n'ont encore fourni, tant aux explorateurs du
» *Beagle* qu'à ceux de *la Vénus*, qu'une Ornithologie tout
» américaine quant aux genres; des *Moqueurs*, des
» *Gobe-Mouches rubins*, des *Effrayes*, et enfin ce nouveau
» groupe de *Geo-Spiza*, et on n'y a trouvé aucun genre
» particulier à l'Ancien Continent. La présence du genre
» Tisserin, dont on ne connaît aucune espèce améri-
» caine dans ces îles, serait donc un fait tout nouveau
» et qui ne serait pas sans importance. Nous invitons
» donc M. Néboux à comparer l'Oiseau qu'il décrit
» comme Tisserin, avec les descriptions des différentes
» espèces de Géo-Spizas de M. Gould, tant dans les *Pro-*
» *ceedings*, 1837, que dans le *Beagle's Voyage*, où cinq
» sont figurées, et à vouloir bien publier de nouveau le
» résultat de ses recherches qui sera loin d'être indiffé-

» rent pour la science et pour l'Ornithologie géogra-
» phique.

» Quoique les auteurs anglais regardent ce groupe de » Géo-Spiza comme particulier aux Gallapagos, nous » avons la conviction que le Continent Américain doit » renfermer quelques espèces analogues au milieu de » ses nombreux Conirostres, et nous croyons déjà entre- » voir quelque analogie de couleur et de forme de bec, » entre le sous-genre *Cactornis* et l'Oiseau connu sous » le nom de Père-Noir de la Martinique. »

GEOSPIZA FULIGINEUX.

Geospiza fuliginosa (Gould.), *Zool. Beagl.*, p. 101.

CHAR. SPEC. *G.* (*Mas*) *intensè nigro-fuliginosa, tegminibus caudæ inferioribus apice, remigibus rectricibusque lateraliter albido-marginatis, rostro ingro, pedibus nigris.*

L'individu dont M. Gould a fait le type de cette espèce n'était pas adulte, ainsi qu'on peut en juger d'après la diagnose suivante qu'il en a donnée :

G. (*mas*) *intense fuliginosa, crisso albo, rostro fusco, pedibus nigrescentifuscis.*

Un individu se rapportant évidemment à la même espèce, rapporté par *la Vénus* et donné au Muséum de Paris par M. Filleux, diffère de celui décrit par M. Gould, en ce que tout le corps est, non pas fuligineux, mais d'un noir assez intense, mais à reflets brunâtres; la région anale est du même ton que le reste du corps; seulement les couvertures inférieures de la queue sont finement cerclées de gris blanchâtre; la même teinte

borde les rémiges et ces rectrices; les primaires sont brunâtres, et le bec et les pattes sont d'un noir pur. Le dessous de la queue est grisâtre, rubané transversalement et d'une manière assez régulière de stries d'une teinte plus foncée.

C'est sous ce rapport que nous avons cru devoir refaire, en la complétant, la diagnose latine du naturaliste anglais.

Voici celle qu'il a donnée de la femelle que nous ne connaissons pas.

Fœmina : summo corpore, alis, caudâque intensè fuscis; singulis plumis cinerascenti-ferrugineo marginatis; corpore infra cinereo ; singulis plumis medium versus obscurioribus; rostro brunneo; pedibus nigrescenti-brunneis.

Dimensions de notre individu :

Longueur totale..........	12 ^{c}	
— du bec.........		014 ^{m}
— de la queue......	03	005
— du tarse........	02	
Hauteur du bec..........		013

Habit. Les Gallapagos.

GUIRACA CENDRÉ.

Guiraca cinerea (de La Fresnaye), *Mag. de zool.*, 1843, *Ois.*, pl. 30.

Camarhynchus cineraceus (G.-B. Gray), juin 1844.

Char. spec. *G. — Suprà dilutè cinerea; fronte basique rostri nigris, subtùs cinereo-albida, gutture et collo anteriore albis, rostro flavo, pedibus tantùm flavidis.*

Ce Gros-Bec, que l'expédition de la *Vénus* doit revendiquer au nombre de ses découvertes, a été décrit

sur un individu à lui communiqué par M. Léclancher, par M. de La Fresnaye qui en a publié la figure dans le Mag. de Zool. 1843, ois., pl. 30, en en faisant l'objet de l'article suivant que nous nous bornerons à reproduire :

» Swainson, dit l'habile Ornithologiste, désigna par » le nom générique de *Guiraca*, qu'il changea ensuite en » celui de *Coccoborus*, une partie des Gros-becs d'Amé- » rique. Les espèces types sont : le *Gros-bec bleu des* » *États-Unis*, le *Gros-bec azulam du Brésil* et le *Gros-bec* » *rose-gorge*, qui, réellement, diffèrent assez de notre » *Coccothraustes* d'Europe pour avoir autorisé cette sé- » paration.

» Notre nouvelle espèce américaine, rapportée des » îles Gallapagos par M. Léclancher, alors chirurgien de » *la Vénus*, offre, dans la forme de son bec et de ses » pattes, des modifications assez distinctes du genre » *Guiraca* pour qu'on puisse l'en séparer à son tour, au » moins comme sous-genre, surtout si, à ces caractères » différentiels, il s'en joint aussi quelqu'un dans les ha- » bitudes. Ce bec, effectivement aussi élevé que celui » des Guiracas, en diffère en ce qu'il est très-arqué en » dessus et beaucoup plus comprimé; et ne peut guère » être comparé, parmi les espèces américaines, qu'à » celui du Père noir (*Fringilla noctis*), espèce toute » noire, qui a le devant du cou et des yeux roux-can- » nelle, tandis que les pattes, très-robustes, à ongles » courts, mais larges et fortement courbés, n'ont guère » d'analogues parmi les Gros-becs américains, mais » bien chez le genre *Psittacin* des Sandwich. On peut

» dire, enfin, que notre nouvelle espèce est un Gros-bec » Guiraca à bec de Père-noir et à pattes de Psittacin.

» Il se rencontre déjà, dans la famille *Tanagridée* d'A- » mérique, quelques espèces à pattes remarquablement » fortes, comme chez notre oiseau, et à bec aussi com- » primé quoique moins élevé, ce sont, 1° l'*Esclave des* » *palmiers* (Vieil. *Gal.*, pl. 146); le *Tanagra rubrigularis* » ou *rubricollis* (Spix, pl. 56), dont Swainson a fait » son genre *Lamprotes*, et le *Tanagra ruficollis* (Licht.), » *Tangara hirondelle* (Lesson., Tr.) dont cet auteur fait » son genre *Cypsnagra*, et Swainson celui de *Leucopygia*. » Il est certain que, si ces trois oiseaux présentent, dans » leurs habitudes comme dans la grosseur de leurs » pattes, quelques caractères particuliers qui en seraient » la conséquence et différeraient de ceux des autres » Tanagridées, leur formation en genres distincts de ce- » lui de *Tachyphone*, auquel ils semblaient appartenir, » serait fondée, de même que celle de notre Gros-bec à » bec comprimé et à pattes de Psittacin le serait aussi, » si les mêmes différences de mœurs avaient lieu entre » lui et les autres Guiracas d'Amérique. Je proposerais » alors, pour nom de genre, dont il deviendrait le type, » celui de *Piezorhina* (bec comprimé).

» Le *Guiraca cinerea*, de la grosseur, à peu près, du » Gros-bec bleu des États-Unis, a la queue beaucoup » plus courte et presque carrée, les ailes plus longues » et s'étendant jusqu'au delà de la moitié de celle-ci; » les tarses, les doigts et les ongles très-robustes et d'un » blanc jaunâtre; le bec élevé, très-arqué en dessus, » comprimé, avec les narines petites, rondes, percées

» à égale distance de sa partie supérieure, et de sa » commissure. cette commissure très-sinueuse à sa base » et à son extrémité; il est partout d'un jaune assez vif. » Tout le dessus de l'oiseau est d'un cendré peu foncé. » Le front et le tour du bec, excepté en dessous, sont » noirâtres. La gorge et le devant du cou sont blancs. » Tout le dessous est d'un cendré blanchâtre, avec les » flancs un peu plus foncés, l'abdomen et l'anus pres- » que blancs. Les rémiges et les rectrices sont gris-ar- » doise, finement bordées de blanc-grisâtre.

» Longueur totale, 15 centimètres.

» Cette espèce a été tuée aux îles Gallapagos. »

PLANCHE V.— Fig. 1.

TANGARA A NUQUE ROUSSE.

Tanagra (*Calliste*) *rufivertex* (**Fl. Prévost et O. des Murs**).

Char. spec. ***Tan. capite nigro, singulis plumis apice violaceo nitentibus, verticis exceptis apice rufis; corpore toto cobalto cœrulescenti; pallio malachite virescenti cobalto squamulato; remigibus rectricibusque nigris margine concoloribus; crisso fulvo-albido; rostro et pedibus nigris.***

Ce Tangara, sinon par la similitude des tons au moins par l'exacte et semblable distribution de ses couleurs sur fond bleu, rappelle un peu le *Procnopis atrocœrulea* (Thchud.), *Consp. av.* n. 128, et *Faun. Per. Vog. Taf.* 13, fig. 2; sauf la distinction générique, et à l'exception que chez celui-ci, c'est le bleu-noirâtre qui domine, tandis que, chez notre Oiseau, c'est le bleu-clair mat ou cobalt, tournant parfois au malachite.

Description: Tête et base du bec noires, les plumes de

la base du front, de la nuque et du derrière du cou terminées d'indigo tournant au violet brillant; celles du sommet de la tête terminées de roux; du reste en entier d'un bleu-cobalt mat et sans reflet; toutes les plumes du croupion et du dessous du corps ciliées et décomposées; les autres au contraire squameuses et bien distinctes; manteau vert malachite, chaque plume liserée finement de cobalt; rémiges et rectrices noires, les premières jusqu'aux deux tiers de leur longueur, les dernières dans toute leur étendue largement liserées sur leur tranche extérieure de cette dernière couleur; les rémiges secondaires entièrement noires dans leur page interne, bleu-cobalt dans celle externe, croupion et cuisses d'un fauve léger : bec et pieds noirs.

Longueur totale. . . . . 14 1/2 centimètres.

Habit. Guatemala.

PLANCHE V.— Fig. 2.

TANGARA LABRADOR.

Tanagra Labradorides (Boissonneau), *Rev. zool.* 1840, p. 67.
Caliste ——— (J. R. Gray).

Char. spec. *Tan. suprà viridi-aurato, lumine Labradorensis lapidis splendenti; rostri basi, capite summo, colloque superno, ac scapularibus, remigibus, rectricibusque nigris; illis cæruleo virescenti tenuissimè marginatis; flexurâ alarum cæruleâ; tegminibus minoribus splendidè viridibus; crisso cruribusque auratè rufis.*

Nous nous bornerons à transcrire ici la description donnée de cet Oiseau par celui qui le premier l'a fait connaître dans la *Revue zoologique* de 1840, page 67.

« Cette jolie espèce, dit M. Boissonneau, a tout le

» corps dessus et dessous d'un vert doré à reflets bleus » et or qui rappellent tout à fait les reflets de la pierre » de Labrador ou Feldspath chatoyant. Le devant des » yeux, le bord du front, ainsi que le menton sont » noirs. Une large bande de cette couleur part du vertex » et se prolonge en arrière sur toute la partie supérieure » du cou. Les ailes et la queue sont noires avec leurs » pennes finement bordées de vert. Le poignet de l'aile » est d'un bleu passant au vert brillant sur toutes les » petites couvertures. Les couvertures inférieures de » l'aile sont d'un blanc légèrement ocracé, ainsi que le » milieu de l'abdomen qui prend une teinte d'ocre plus » prononcée vers l'anus, sur les couvertures inférieures » de la queue et sur les jambes. Bec noir; pattes brunâtres.

» Longueur totale, 13 centimètres. »

Habit. Santa-Fé de Bogota.

PASSERINE DE LÉCLANCHER.

Passerina (*Spiza*) *Leclancherii* (de La Fresnaye), *Rev. zool.*, 1840, p. 260; *Mag. de zool.*, 1841, Ois., pl. 22.
Calliste Leclancherii (G. R. Gray), *Gen.*, juillet 1844.

Char. spec. *Pass. suprà cærulea capite dorsoque olivascentibus; subtùs junquillacea, pectore aurantiaco; alis et caudâ nigrescentibus, viridi cærulescenti marginatis; rostro corneo, pedibus plumbeis.*

Nous reproduirons encore pour cette espèce, dont deux individus ont été rapportés par la *Vénus*, la description détaillée qu'en a publiée le premier M. de La Fresnaye, dans la *Rev. zool.* 1840, page 260.

« Cette charmante petite espèce, dit-il, au plumage » le plus suave, doit être classée dans les Passerines de

» Vieillot, ou Spiza, Bonaparte, et dans le petit groupe
» que ce savant a désigné par le nom de *Spizas-Tanagras*,
» et qui renferme, outre les espèces nommées le Pape
» et le Ministre, les *Spiza amœna* et *versicolor* de cet Au-
» teur. La nôtre est donc la cinquième espèce de ce
» petit groupe de transition des Fringilles aux Tangaras,
» genre qu'il rappelle non-seulement par l'agréable va-
» riété de la coloration, mais aussi par l'échancrure du
» bec, qui se remarque chez quelques espèces, telles
» que le *Spiza amœna* et notre espèce nouvelle.

» Celle-ci, de la taille à peu près de la Passerine Pape,
» a le dessus de la tête olive, tout le dessus du corps,
» les joues, les côtés du cou et les couvertures des ailes
» d'un joli bleu de ciel mêlé d'olive sur le milieu du dos
» et sur la nuque. Les ailes et la queue sont noirâtres,
» mais toutes les pennes sont bordées de bleu verdâtre.
» Tout le dessous est du plus beau jaune jonquille, pre-
» nant sur la poitrine une nuance orangée très-vive,
» puis se dégradant insensiblement en jaune-serin vers
» l'abdomen. Les lorums et le tour des yeux sont jaunes.
» Le bec est couleur de corne avec la mandibule supé-
» rieure légèrement échancrée. Les pieds sont plombés.

» *Habit.* Tuée près d'Acapulco, au Mexique.

» Deux seuls individus de cette jolie espèce ont été
» rapportés par *la Vénus*, dont un tué par M. Léclancher.

» Cet Oiseau se tient habituellement dans des brous-
» sailles épineuses ressemblant à notre épine noire, et
» où il est très-difficile de l'apercevoir. On trouve aussi
» sur le tronc du même arbuste un beau Bulime blanc
» zébré de violet.

» L'habitation de cet Oiseau, dans les buissons four-
» rés et dans les vallées, comme chez les Passerines
» Pape et Ministre, est une conformité de mœurs bien
» remarquable entre ces trois espèces, et qui, malgré
» leurs rapports de coloration, les éloigne des Tangaras
» qui se tiennent habituellement à découvert et se per-
» chent sur le sommet des arbres des forêts. »

PLANCHE VI.

BRUANT A DOUBLE CROISSANT.

Emberiza biarcuata (Fl. Prévost et O. des Murs).
Fringilla — (Fl. Prévost et O. des Murs), *Atlas*, pl. 6.
Arremon biarcuatus (J.-B. Gray), *Gener.* 1849, *Append.*

Char. Spec. *E. — Suprà fuliginosè brunnea parumper olivascens, fronte, genisque nigris, regione periophthalmicâ albâ rufo circumcinctâ, vertice et collo posteriore rufis : subtus alba, lateraliter cinerascens, crisso ochraceo, remigibus rectricibusque brunneo-nigrescentibus, primis cinereo marginatis, rostro nigro, pedibus brunneis.*

Ce Fringille, désigné sur notre planche VI sous le nom générique de Moineau, est un véritable Bruant. Ainsi la commissure des deux mandibules, au lieu de ne former qu'une ligne plus ou moins courbe ou infléchie, forme une ligne brisée à angle obtus vers son ouverture ; de plus la mandibule supérieure porte cette protubérance interne si caractéristique chez les vrais Bruants. Toutefois les caractères des pattes diffèrent un peu de ceux assignés à ce genre : elles sont ici très-fortes, les ongles sont également forts et très-arqués, l'ongle même du pouce est de la longueur de ce doigt

et très-arqué. Par ce dernier caractère il se rapprocherait des *Plectrophanes*, à part la courbure de l'ongle. On peut même dire que, n'était la forme du bec, qui est celle si spéciale aux Bruants, ce serait un de ces Tangaras à couleur sombre, dans le genre du *Tanagra ruficollis* de Spix, *Av. Bras.*, 2 vol., tab. 53, f. 3, ayant le plus grand rapport avec celle des Bruants.

Description. Celui-ci a le milieu du front et le bas de la joue noirs; une tache superciliaire partant des narines, la région periophthalmique, le menton, les bords inférieurs de la joue, la gorge, le cou et le milieu de l'abdomen blancs; le dessus de la tête, la nuque et le haut postérieur du cou d'un roux-marron, ce roux encadrant la région periophthalmique et se continuant jusqu'au méat auditif; le bas postérieur et les côtés du cou, ainsi que ceux de la poitrine, sont d'un gris-cendré; le dessus du corps et de la queue d'un brun enfumé légèrement olivâtre; l'anus et les couvertures caudales inférieures d'une teinte ocracée; les rémiges et les rectrices d'un brun-noirâtre, les premières finement bordées en grisâtre; les grandes couvertures alaires bordées de roussâtre; la queue est arrondie, le bec noir, les tarses sont bruns.

Longueur totale.	16 centimètres.
— de la queue.	7 1/2
— du tarse.	3 1/2

Hab. L'individu que nous avons figuré, sur un exemplaire dont le bec était incomplet, a été rapporté de la Californie par le docteur Neboux; celui qui a servi à notre description vient de Guatémala.

SUR LE GENRE *PTILONOPE*,

ET LA DIVISION A Y INTRODUIRE.

On sait que le genre *Ptilonopus*, créé par Swainson (*Zool. Journal*, vol. I, p. 473, ann. 1824-1825), a été adopté par tous les Ornithologistes, et respecté par M. G.-R. Gray, qui l'a conservé dans son *Genera of Birds*.

Or, ce genre a été destiné par son auteur à renfermer les Colombidés offrant pour tous caractères des ailes médiocres, à première rémige très-brève, la plus courte, et tellement échancrée intérieurement qu'elle en devient courbe et presque falciforme ; à becs grêles et à tarses presque entièrement emplumés. Il le caractérisait en effet dans les termes suivants :

Alæ mediocres, remigum primâ apicem versùs contractâ, tertiâ quartâque longissimis;
Rostrum gracile;
Tarsi plumosi.

Et il donnait pour type de ce genre ce qu'il considérait comme une simple variété, nommée par lui *Varietas Regina*, du *Ptilonopus purpuratus*, *Columba purpurata*, de Gmelin et Latham, c'est-à-dire du Kurukuru de Temminck, la plus anciennement connue de toutes les espèces de ce genre.

A prendre dans les termes de la Caractéristique de Swainson, nul doute que son genre *Ptilonopus*, tel que l'a composé M. G.-R. Gray, ne soit rigoureusement exact. Mais on remarquera que parmi les espèces qui

y figurent, il en est qui possèdent seules un caractère unique et des plus tranchés dans la conformation de leurs plumes pectorales, caractère véritablement suffisant pour en constituer un genre à part.

Nous pensons donc que le genre *Ptilonopus* demanderait, pour plus d'exactitude et de clarté, à être divisé en deux parties.

La première comprendrait les vrais Ptilonopes, tels que les a définis l'ornithologiste anglais, et conserverait son nom générique de *Ptilonopus*.

Et il conviendrait de composer la deuxième des espèces qui, aux caractères assignés aux Ptilonopes, joindraient ce caractère si singulier que présente notamment le Kurukuru, *Columba purpurata*, dans la ptilose de sa région pectorale; nous voulons parler de la forme des plumes de cette partie, qui présentent toutes l'aspect de plumes dont le rachis serait coupé à peu de distance de sa pointe, qui se trouverait ainsi dépassée par la longueur des barbules de droite et de gauche, et ne figurerait plus alors qu'un V renversé Λ, dont l'extrémité subsistante du rachis serait le sommet. Il est même remarquable que le nombre de ces espèces ne laisse pas que d'être considérable, et comprend près de la moitié de celles rangées jusqu'à présent dans le genre *Ptilonopus*, toutes espèces appartenant exclusivement aux archipels de la mer du Sud. Cette seconde partie prendrait pour nom générique celui de *Kurukuru*, imposé par M. Temminck à celles des espèces les plus anciennement connues qu'il ait figurées le premier, et serait caractérisée ainsi :

Genre KURUKURU.

Plumes du cou et de la poitrine roides, et échancrées à leur extrémité qui est bifide;
Ailes médiocres, la première rémige très-brève, et falciforme la plus courte, les troisième et quatrième les plus longues;
Bec grêle;
Tarses à demi ou presque entièrement emplumés.

Genus KURUKURU.

Plumæ colli pectorisque rigidæ apice bifidæ vel furcatæ;
Alæ mediocres, remigum primâ apicem versùs contractâ, tertiâ quartâque longissimis;
Rostrum gracile;
Tarsi plumosi.

Quant aux espèces qui nous paraissent devoir entrer dans la composition de ce genre, nous nous réservons de les indiquer après que nous aurons passé en revue les individus, à notre connaissance, qui doivent être considérés comme appartenant réellement au *Ptilonopus* (*Columba*) *purpuratus*, et ceux qui en ont été ou doivent en être entièrement distingués.

Ainsi, de tout temps, depuis Gmelim et Latham, jusqu'à ces dernières années, il est constant que l'on a confondu et que l'on confond encore avec le vrai *Pt. purpuratus*, et comme variétés de cette espèce, des individus dont on a, avec raison, fait depuis des es-

pèces distinctes, parce qu'elles en diffèrent essentiellement, et que les observations successives des voyageurs, de même que les études des Ornithologistes ont démontré jusqu'à l'évidence la raison de ces différences.

Ces variétés sont en effet si nombreuses que ce ne pouvait être qu'à force de temps et d'observation qu'on devait espérer arriver à les débrouiller. Aussi est-ce avec quelque apparence de raison que Lesson a pu dire, à l'époque où il décrivit sa *Col. Kurukuru*, variété *Taïtensis* (*Voy. de la Coquille*, 1 vol., p. 297, ann. 1824), que : « Cette *Col. Kurukuru*, qui se trouve dans toutes » les îles de la Malaisie et de l'Océanie, depuis les Mol- » luques, les Philippines et les Mariannes, jusqu'aux » Sandwich et aux îles de la Société, et qui, en tout » lieu, identique par l'ensemble de ses formes et les » masses de couleur de son plumage, offre partout des » nuances si variées, qu'elles ont déjà cent fois torturé » les naturalistes systématiques, aux définitions précises » desquels elle semble vouloir échapper. »

Il est vrai que vingt-cinq ans après, c'est-à-dire en 1847, instruit par l'expérience et par les progrès de l'Ornithologie, auxquels il avait donné lui-même un si puissant concours, il exprimait une opinion différente et plus exacte, à l'occasion de la description de son *Ptil. Emiliæ*, qu'il reconnaissait être le même que notre *Kurukuru Dupetit-Thouarsii*, et plus conforme à la vérité, en disant, à propos du groupe des Ptilonopes auquel il rapportait cette Colombe, que « comme chaque » archipel a des variétés constantes, force est de les » décrire comme espèces distinctes. »

C'est pour bien faire sentir l'importance de ces distinctions que nous avons entrepris le travail qui suit, et pour vulgariser le résultat des travaux de nos prédécesseurs, tels que MM. Swainson et Gould, toujours excellents par leurs résultats, mais manquant en général de cet esprit d'analyse qui, en établissant une distinction entre deux termes de comparaison, fournit les moyens de contrôle indispensables à tout observateur, pour bien saisir la raison des rapports ou des différences qui presque toujours précèdent et devraient accompagner l'établissement et la création d'espèces nouvelles en histoire naturelle.

Cela posé, nous allons, si ingrat que soit le travail dont nous parlons, puisqu'il ne doit consister en grande partie qu'en citations et en descriptions, nous allons passer en revue les diverses descriptions données du *Pt. purpuratus*, comme type du nouveau genre *Kurukuru* que nous proposons d'établir, et indiquer les espèces qui doivent entrer dans ce genre.

KURUKURU A COURONNE POURPRÉE.

Kurukuru purpuratus, O. Desmurs et Flor. Prévot.
Columba purpurata, Loth., *Gmel.*
Ptilonopus purpuratus, Swains.
Columba viridissima, Tunn.

Spec. Char. *K. viridis, subtùs in cinereum vergens, fronte et verticis parte purpureis, crisso flavo, remigibus viridi nigrescentibus, remiges primores præter duas primas, margine flavæ, rectrices æquales, subovatæ, margine anteriori virides, fascia interruptâ griseâ notatæ.*

Comme toutes les espèces exotiques anciennement

connues, le Kurukuru à couronne pourprée, quant à son véritable type, a fini par être confondu avec ses variétés congénères plus ou moins réelles, à tel point que chaque auteur ayant eu son type particulier, il devient assez difficile de se fixer sur la variété, ou soi-disant telle, qui doit définitivement être prise pour le type de l'espèce.

C'est ce que prouvent les Diagnoses latines de Latham, de Gmelin, et de M. Temminck lui-même, qui, toutes concordantes entre elles, sont inapplicables à la figure que cet Ornithologiste a le premier donnée de son Kurukuru, *Columba purpurata.*

La diagnose de Latham porte :

Col. viridis, pileo coccineo, cristo flavo; capite collo pectoreque cinereo-albis. (*Ind. ornith.*, p. 269, n° 17.)

Celle de Gmelin :

Col. viridis, subtus in cinereum vergens, fronte et verticis parte purpureis, crisso flavo, remigibus nigris. (Linn., n° 64.)

Celle de M. Temminck :

Col. viridis, fronte purpurascenti, capite colloque cinereo-albis, cristo flavo, apice caudæ virescente; remigibus nigris : rostrum nigrum, apice albo; pedes nigri. (*Hist. natur. des Pigeons*, in-8, 1813, t. Ier, p. 474.)

M. Temminck fait suivre cette diagnose de celle d'une variété, ou prétendue telle, conçue en ces termes :

Var. *Fronte pileoque minùs saturatiore et in quibusdam vertex absque ullâ rubedine, capite colloque cinereo-*

virescens, cristo aurantio; rostrum nigrum; pedes rubicundi;

dont plus tard il fit une espèce distincte, ainsi qu'on le verra bientôt.

C'est en effet au *K. purpuratus*, le plus anciennement connu, que l'on a rapporté comme variété tous les individus, si nombreux aux îles Marquises, dans les différents archipels de la mer du Sud ou de l'Océanie, et même dans la Nouvelle-Hollande, qui empruntaient quelque chose de leur coloration si brillante et si diversement nuancée au plumage de cette espèce, dont on en faisait alors comme le type.

Ainsi l'on voit dans Latham, dont les premières publications de M. Temminck ne sont que la reproduction presque textuelle :

Var. *Fronte pileoque minùs saturatis; quibusdam vertex absque rubedine.*

Dans Gmelin :

Frons et vertex varius concolor, aut flavâ lineâ circumscriptus, caput collumque ex cinereo virescentia.

Il en est résulté qu'une fois les variétés de l'espèce admises à l'infini, chacun a pris pour type celle qui lui convenait le mieux, sans s'occuper de mettre d'accord avec sa propre description détaillée la Diagnose Linnéenne qu'il en donnait.

Latham a pris pour type de l'espèce et de sa description, conforme en cela à sa diagnose, la variété dont la calotte pourprée est privée d'un cercle jaune, et dont le ventre, à l'exception de la région anale, est vert; ne

considérant que comme variété les individus d'Otahiti et de Tonga-Tabou dont la calotte pourprée est entourée de jaune.

Et voici comme il la décrit :

« Le bec est aux trois quarts d'un blanc jaunâtre;
» l'iris d'un jaune pâle; le front est couronné de pour-
» pre; la tête, le cou et tout le dessous du corps sont
» d'un vert pâle tournant au cendré; les couvertures
» inférieures de la queue et la région anale sont jaunes;
» le dessus du corps est d'un joli vert à reflets; les ré-
» miges sont noires, les deux externes extérieurement,
» les autres bordées de vert; les secondaires sont fran-
» gées extérieurement de jaune; la queue a 3 pouces
» de longueur; les rectrices, d'un noir verdâtre, sont
» vertes extérieurement; lorsque la queue est étendue
» on voit une barre verdâtre vers la pointe, mais cette
» couleur, en l'examinant bien, n'occupe que la page
» intérieure de chaque penne, en sorte que cette bande,
» au lieu d'être continue, est réellement interrompue;
» les pieds sont d'un beau rouge ou d'un noir brunâtre;
» les ongles sont noirs. »

M. Temminck, au contraire, prend pour type et comme variété la plus constante, selon lui, les individus dont la calotte est encadrée de jaune, et il accompagne la figure qu'il en donne, planche XXXIV de ses Pigeons, de la description suivante :

« Nous figurons dans la planche XXXIV de l'édition
» en grand format, le Kurukuru mâle tel qu'on le trouve
» habituellement. C'est dans cet état que nous avons eu
» occasion d'en examiner plus de vingt individus ve-

» nant d'Otahiti ; nous en avons encore trouvé deux au » Muséum de Paris, rapportés par les naturalistes qui » accompagnèrent le capitaine Baudin dans son voyage » de découvertes aux terres australes.

» Cette première variété, qui nous paraît la plus » constante, a tout le haut de la tête d'un beau rouge » rose ; cette couleur est entourée, dans les individus » adultes, par une bande jaune. L'occiput, le cou et la » poitrine sont d'un gris cendré, nuancé de légères » teintes verdâtres, plus sombres cependant sur la » partie postérieure du cou. Toutes les parties supé- » rieures du corps sont d'un beau vert lustré marqué » de taches vertes, plus foncées sur les grandes couver- » tures des ailes les plus proches du corps ; les couver- » tures moyennes sont frangées de jaune, les rémiges » sont noires intérieurement et vertes sur les barbes ex- » térieures ; la deuxième penne de l'aile est terminée » en pointe. Les barbes extérieures de toutes les pennes » caudales sont vertes, mais les barbes intérieures sont » noirâtres ; l'extrémité de toutes les pennes est d'un » blanc nuancé de vert ; le ventre a plusieurs nuances » de jaune et d'orangé ; l'abdomen et les couvertures » inférieures de la queue sont jaunes ; les tarses sont à » moitié emplumés ; le reste, ainsi que les doigts, sont » couverts d'écailles noires ; l'origine du bec est de » cette couleur, mais la pointe est blanchâtre ; les yeux » sont d'un jaune pâle. »

Ce qui résulte de ces deux descriptions, c'est qu'elles concernent véritablement deux individus différents, deux variétés distinctes ; et avant de décider si elles se

rapportent à la même espèce, il s'agit de comparer chacune d'elles avec la diagnose la plus ancienne du *C. purpurata.*

Or il est évident, d'après les citations que nous en avons faites en commençant, que la description de Latham est la plus exactement conforme à sa diagnose, qui, comme type, doit avoir la préférence et la priorité. Il n'est pas moins évident que M. Temminck a reproduit textuellement la même diagnose que Latham et Gmelin, sans s'occuper de mettre d'accord avec elle la description qu'il a prétendu donner de la même espèce, car sa diagnose et sa description sont en contradiction manifeste.

D'où la conséquence que le type du *K. purpuratus* est bien réellement, à l'heure qu'il est, la variété qui a servi à la description de Latham, la description de M. Temminck concernant certainement une autre espèce, que nous croyons devoir se rapprocher de l'*Ewingii* de Gould, ou *Roseicapilla* de Lesson.

Ceci nous est même clairement démontré par la description que cet ornithologiste a faite d'une variété à laquelle il a cru plus tard pouvoir imposer le nom de *Viridissima*, et que nous considérons comme identique, malgré l'absence de toute bordure jaunâtre aux rémiges et aux couvertures alaires, avec la variété typique décrite par Latham, dont elle serait, selon nous, la femelle, car tous les autres caractères de ptilose sont exactement les mêmes que ceux signalés par l'auteur anglais pour sa *C. purpurata.*

Quant à cette variété ou espèce prétendue *C. viridis-*

sima, constatons que M. Temminck, qui avait reçu son individu de Timor, a fait un rapprochement et une citation des plus inexacts en la considérant comme la même que celle que Latham dit être propre aux îles de Tonga-Tabou et d'Ulieta.

Voici en effet comment il s'exprime (*Hist. des Pigeons*, t. Ier, in-8°, 1813, p. 283) :

« Une variété que Latham dit être propre aux îles de » Tonga-Tabou et d'Ulieta, mais qui se retrouve aussi » à Timor, diffère de la précédente (c'est-à-dire de celle » que Temminck venait de décrire comme type de son » Kurukuru, *C. purpurata*), en ce que le front et le » sinciput sont d'un violet pourpré très-foncé, *sans être* » *entouré d'une bande jaune ;* le vert de toutes les parties » supérieures est plus foncé et bleuâtre ; les couvertures » ne sont pas frangées de jaune ; le ventre, ainsi que » l'abdomen, est vert; enfin les pieds sont d'un brun » rougeâtre, et le bec est entièrement noir. Les natura- » listes français qui firent partie de l'expédition com- » mandée par le capitaine Baudin, ont trouvé cette der- » nière variété du Kurukuru dans l'île de Timor. »

Et immédiatement il fait figurer cette variété comme jeune de son Kurukuru, dans la planche XXXV de ses Pigeons.

Puis plus tard, et en 1824, dans un article relatif à sa *Columba diademata*, pl. col. 254, il en résume de nouveau en ces termes les caractères principaux, en élévant cette variété, ou jeune âge du Kurukuru pourpré, au rang d'espèce, sous la dénomination de *C. viridissima :*

« Nous possédons les sujets de la *Colombe viridissime* » de Tonga, dont les caractères les plus marquants » sont : 1° un plumage teinté généralement de diffé- » rentes nuances vertes ; 2° point de couleur jaune ou » orange au ventre, qui porte un ceinturon vert très- » foncé ; 3° point de bordures jaunes aux ailes, ni de » jaune au menton ; et 4° tout le plumage plus soyeux, » et l'échancrure aux plumes de la poitrine à peine mar- » quée. »

Or Latham (*Gen. Syn.*, t. II, 1783, p. 626) se borne à dire :

« Les individus d'Otahiti ont la calotte d'un pourpre » très-faible ; ceux d'Uliaeta et des autres îles voisines » l'ont plus foncée ; quant à ceux de Tonga-Tabou, ils » ont le sommet de la tête d'un pourpre excessivement » vif et *encadré de jaune;* le bec est noirâtre ; l'iris » jaune ; la région anale orangée, et les pattes sont d'un » rouge foncé. »

Comme on le voit, il n'y a pas la moindre concordance entre le texte de l'auteur anglais et la citation de l'ornithologiste hollandais.

Quoi qu'il en soit, le rapprochement de la description donnée de cette variété par M. Temminck, de la description donnée par Latham de sa *C. purpurata*, suffit, ce nous semble, pour démontrer que les deux descriptions ont rapport à une seule et même espèce.

Une description du *C. purpurata*, qui est à reporter également à une autre espèce, est celle donnée par Lesson (*Traité d'orn.*, p. 472) :

« Tête purpurine, bordée de jaune ; ailes et dos

» verts, ponctués de bleu; queue vert bleu, bordée de
» jaune; gorge jaune; thorax gris jaune; ceinture jaune;
» milieu du ventre vineux; ventre orangé; couvertures
» inférieures jaunes; queue brune en-dessous. »

Citer cette description, c'est réfuter suffisamment l'assimilation que cet auteur en a voulu faire au *C. purpurata*.

Un individu exactement conforme à la description donnée par Latham du *C. purpurata*, existe au Muséum d'histoire naturelle de Paris, où il a été rapporté par Quoy et Gaimard de l'expédition de *l'Astrolabe*. Il provient de Tonga-Tabou, et ne diffère de cette description que par une large tache d'un vert noirâtre à reflets d'indigo existant au bas de l'estomac, ce qui le rapproche beaucoup sous ce rapport du *Viridissima* de Temminck.

Nous rappellerons en terminant qu'un caractère important que le Kurukuru pourpré partage avec quelques-uns de ses congénères, est celui de la forme des ailes, déjà indiqué en ces termes par M. Temminck :

« Dans l'espèce du Kurukuru, les grandes pennes
» alaires vont en diminuant de longueur jusqu'à l'exté-
» rieure, qui est la plus courte de toutes : celle-ci est
» terminée en pointe. »

Ce qui donne à ces ailes une configuration arrondie ou obtuse, tandis que d'autres espèces les ont d'une forme presque aiguë.

Notre but, en insistant sur ces détails à l'occasion de cette espèce, qui devient pour nous non-seulement le type du genre Kurukuru, mais le type spécifique du

vrai Kurukuru pourpré (*Columba purpurata*), a été de mettre les ornithologistes en garde contre la confusion introduite depuis longtemps par les auteurs dans ce groupe, et de bien les fixer sur les caractères de cette espèce typique.

Dans une note du voyage de *l'Uranie*, page 34, Quoy et Gaimard nous apprennent que cette espèce est très-commune dans l'île de Guam ; qu'ils en avaient tué un grand nombre, qu'ils en ont même possédé « longtemps » un couple mâle et femelle pris sur le nid, dont les » individus ne différaient pas le moins du monde l'un » de l'autre, tant pour la couleur que pour la grosseur.

» Les Mariannais, ajoutent-ils, la nomment *Totot*, et » les Papous *Manobo*. Elle fait sa principale nourriture » du fruit rouge d'une orange épineuse (*Limonia trifo-* » *liata*) qu'elle transporte partout, et contribue par ce » moyen à multiplier d'une manière fort incommode. »

KURUKURU POUKIOBOU.

Kurukuru superbus, **O. des Murs et Fl. Prévost.**
Ptilonopus — **J.-B. Gray.**
Columba superba, **Temm.**

SPEC. CHAR. *K. Viridis, capite purpureo, cervice subrubicundâ, collo cano, alæ spuriæ cingulo cæruleæ, maculis ovatis ex cærulescente nigris in tectricibus alarum, abdomine et tectricibus sub caudâ albis. — Rostrum nigrum ; orbitæ pedesque rubri* (Temm., *Hist. des Pig.*, t. Ier, *Ind.*, p. 474).

C'est à M. Temminck que l'on doit la première description de cette belle espèce de Colombe (*Hist. des Pig.*, tome I, in-8, 1813, p. 277, Pig., pl. 33).

Si l'on s'en rapportait à ce qu'en dit l'honorable Ornithologiste, cette Colombe, d'après les caractères de Ptilose sur lequel nous avons établi notre genre Kurukuru, n'y devrait pas figurer.

Cet auteur, en effet, dans la comparaison qu'il fait du *C. purpurata* et du *C. superba* (p. 281), et dans les caractères différentiels qu'il indique, insiste particulièrement sur celui-ci :

« Toutes les plumes du Kurukuru, dit-il, ainsi que » des variétés de ce Pigeon, sont échancrées du bout, » *tandis que celles du Poukiobou, étant sans échancrure,* » *sont arrondies.* »

Nous signalons ici une erreur manifeste. Il suffit d'examiner attentivement ces plumes chez le *K. superbus*, pour se convaincre qu'elles sont également échancrées et bifides à leurs pointes : seulement les barbules de droite et de gauche, au lieu d'être rigides et de finir en pointe des deux côtés, sont molles comme toutes les autres et légèrement arrondies. Le doute à cet égard n'est donc plus permis, car le fait est exact.

Quant aux rémiges, au lieu d'être arrondies et étagées, comme chez le *K. purpuratus*, elles ont une forme presque aiguë, les premières étant les plus longues, ainsi que le dit fort justement M. Temminck.

Nous ferons remarquer que dès sa publication son auteur n'entra dans les plus minutieux détails à son sujet que dans la crainte qu'elle ne fût considérée comme une simple variété de sexe ou d'âge du *K. purpuratus*.

En voici la description, telle qu'il l'a donnée pour le mâle adulte :

« Une calotte d'un violet éclatant couvre la tête ;
» l'occiput et les joues sont d'un vert tendre ; la nuque
» est colorée de brun rougeâtre ; le manteau, le dos,
» les grandes et les moyennes couvertures des ailes,
» sont d'un vert brillant nuancé de quelques teintes
» olivacées ; sur les grandes et sur quelques-unes des
» moyennes couvertures se dessine, vers leur extré-
» mité, une tache ovoïde de couleur bleu noirâtre ;
» le poignet de l'aile porte une espèce d'épaulette d'un
» bleu légèrement violacé ; les pennes secondaires des
» ailes sont noires sur les barbes intérieures, et d'un
» vert foncé en dehors ; toutes ces pennes, ainsi que
» leurs couvertures, se trouvent bordées de jaune :
» les rémiges sont noirâtres, bordées de jaune blan-
» châtre ; la queue, qui est composée de seize pennes,
» est d'un vert olivacé à son origine, d'un beau vert foncé
» au centre, et terminée de blanc nuancé de vert ; les
» trois pennes latérales de chaque côté sont noires ; les
» autres ont leurs barbes intérieures de cette couleur ;
» le dessous de la queue est gris, et terminé de blanc.
» Diverses nuances de gris cendré et de violet tendre
» sont répandues sur le devant du cou ; l'origine de
» toutes les plumes de cette partie est colorée de violet,
» tandis que leur extrémité est grise. Un large croissant
» d'un bleu foncé ceint la poitrine ; le ventre et l'ab-
» domen sont blancs ; les flancs sont verts, marqués de
» taches blanches ; les couvertures inférieures de la
» queue, blanches depuis leur origine, ont sur leurs

» barbes intérieures des taches oblongues vertes ; les » yeux, placés dans un cercle dénué de plumes, sont » rouges ; le bec est couleur de corne, et les pieds sont » rougeâtres.

» Longueur totale, 9 pouces 1/2.

» *Habit.* Otahiti. »

Cette espèce, dont il n'existait qu'un seul individu lorsque M. Temminck le décrivit, qui était encore inconnue à Lesson lorsqu'il composa son *Traité d'Ornithologie* en 1831, puisqu'il ne l'y mentionne que dans une note, page 472, est devenue depuis assez commune pour être suffisamment connue et distincte du *K. purpuratus*, avec lequel il n'est plus possible de la confondre.

Pour ce qui est de l'individu décrit dans le deuxième volume des *Pigeons*, p. 77, et figuré par madame Knipp, pl. 42, comme femelle du *K. superbus*, d'après les renseignements mêmes de M. Temminck, nous croyons, après un mûr examen, que cet individu doit constituer une espèce à part dont nous allons donner la description.

KURUKURU DE TEMMINCK.

Kurukuru Temminckii, O. des Murs et Fl. Prévost.
Columba superba, *fœmina*, Fl. Prévost et Knipp., *Pig.*, t. II, p. 77, pl. 42.
Ptilonopus superbus, J.-B. Gray.

SPEC. CHAR. *K. viridis; suprà auratè; tectricibus alarum cæruleâ maculâ notatis; gutture ex cinereo-grisescenti; pectore cærulescente viridi; abdomine flavidè albo; lateribus viridi*

auratis; rectricibus viridibus, apice cinereis; rostrum cœru lescens, oculi rubri, pedes fuscè rubidi.

Voici comment s'exprimait celui d'entre nous qui décrivit cette espèce comme femelle du *K. superbus* dans le deuxième volume des *Pigeons* :

« Nous avons eu un double motif pour faire connaître
» la femelle de cette espèce : c'est d'abord qu'elle diffère
» beaucoup du mâle, et ensuite c'est que malgré cette
» différence, et quoiqu'elle conserve jusqu'à un certain
» point, par comparaison avec celui-ci, l'un des plus
» brillants, il est vrai, et des plus richement coloriés
» des Oiseaux du genre qui nous occupe, cette simpli-
» cité relative de coloration, caractère habituel des
» femelles, est elle-même encore assez brillante *pour*
» *qu'il doive infailliblement arriver qu'on la considère*
» *comme le mâle d'une autre espèce*, si on la voyait
» seule et si l'on n'était point averti.

» Cette femelle n'était pas connue lorsque M. Tem-
» minck a publié la figure et la description du mâle
» dans le premier volume de cet ouvrage. Depuis il l'a
» reçue de plusieurs localités, et a bien voulu nous
» mettre à même de la figurer en nous en envoyant
» deux individus, l'un des Célèbes, l'autre de Ternate,
» dans les Moluques, *qu'il considère tous deux comme des*
» *femelles, quoiqu'il existe entre eux quelques différences.*
» Ces différences tiennent-elles à l'âge ou à la localité,
» ou bien l'un de ces individus ne serait-il pas un jeune,
» comme nous sommes disposé à le penser? C'est ce
» que, faute de renseignements, il nous est impos-
» sible d'examiner, *et nous ne pouvons, quant à présent,*

» *qu'admettre la détermination qui a été établie et*
» *adoptée.* »

Nous avons en effet toujours douté, dès le principe, de cette identité d'espèce entre les deux individus. Une étude plus attentive que nous avons faite depuis n'a eu pour résultat que de nous confirmer davantage dans nos doutes primitifs. Ce qui nous détermine aujourd'hui à cette spécification nouvelle et distincte, c'est l'observation que nous avons constamment faite, observation confirmée par tous les voyageurs, que dans le groupe de Pigeons composant le grand genre *Ptilonopus* de Swainson, jamais la femelle ne diffère autrement du mâle que par des teintes moins brillantes dans les couleurs, qui sont presque toujours les mêmes chez les deux sexes.

C'est, au surplus, ce que M. Temminck lui-même a déjà reconnu à l'occasion des *K. diadematus* ou *xanthogaster* et *purpuratus*, dans le texte explicatif du nº 254 de ses planches coloriées, où il dit :

« La Colombe diadema et le Kurukuru forment en
» effet deux espèces ou races distinctes dont nous
» connaissons maintenant les deux sexes, *et que nous*
» *savons très-positivement qu'il n'existe point de différence*
» *marquée de livrée;* les mâles, chez les deux espèces,
» portent seulement des couleurs plus vives que les
» femelles. »

Nous regrettons bien certainement, pour asseoir notre conviction d'une manière encore plus solide, de n'avoir pas en nos mains les éléments de comparaison que possède le célèbre Ornithologiste hollandais; mais,

en l'absence de ces matériaux, nous croyons que les deux exemplaires qu'il a envoyés sont suffisants pour appuyer notre opinion.

En attendant, nous allons reproduire la description qui en accompagnait la figure.

« Cette espèce a le dos, le dessus des ailes et de la » queue d'un beau vert brillant à reflets dorés ; sur le » milieu de la partie visible de chacune des plumes des » couvertures des ailes, on distingue une tache, en » forme de goutte, d'un bleu foncé, ce qui donne à » cette partie un aspect très-remarquable. La gorge est » d'un gris cendré qui prend une teinte d'un vert bleuâtre » en descendant vers la poitrine. Celle-ci est entièrement » couverte, jusqu'à sa partie inférieure, de plumes » échancrées de cette même couleur. Le ventre est d'un » blanc jaunâtre, et les flancs sont du même vert que le » dos. La queue est d'un vert foncé, et les taches qui en » terminent les pennes sont grises à leur extrémité et » n'ont point de blanc. Les yeux sont rouges, le bec est » d'un gris bleuâtre et les pieds sont d'un rouge terne. »

La longueur totale est de 10 pouces.

Un caractère entre autres bien suffisant pour distinguer spécifiquement ce Kurukuru du *Superbus*, est la forme des plumes pectorales, dont l'échancrure prononcée attire l'attention au premier aspect, de même que chez le *Purpuratus*, le *Xanthogaster* et le *Dupetit-Thouarsii*, etc., tandis que le chez *Superbus* il faut y regarder de très-près pour bien saisir ce caractère, les barbules qui dépassent le rachis dans cette espèce s'arrondissant au lieu de finir en pointe.

KURUKURU A DIADÈME.

Kurukuru xanthogaster (Wagler), O. des Murs et Fl. Prévost.
Columba xanthogastra, Wagl.
——— *purpurata*, Temm., pl. col. 254.
——— *diademata*, Temm., pl. col. 254, texte.
Ptilonopus flavigaster, Swains.
———— *xanthogaster*, G. R. Gray.

Spec. char. *K. suprà viridis, subtùs junquillaceus; capite, collo pectoreque flavidè albis; vertice à commissurâ usque ad summum capitis lineâ flavâ circumcincto; scapularibus in medio cæruleis; secundariis et tegminibus flavo marginatis; gutture flavo, lateribus cruribusque virescentibus.*

On sait qu'à l'époque où M. Temminck fit paraître le n° 254 de ses planches coloriées, il y donna la figure de ce Kurukuru sous le nom de *Kurukuru femelle* (*Columba purpurata*, Lath.), tant on était alors porté à référer à une seule et même espèce tout ce qui, de près ou de loin, présentait le même ensemble de couleur ou de répartition de teintes.

Il fallut, pour relever presque immédiatement cette erreur, que Quoy et Gaimard fussent de retour de leur si riche exploration de *l'Uranie*, et s'occupassent fort heureusement de la publication des découvertes de leur voyage. C'est en ces termes qu'ils le firent (*Voyage autour du monde de* l'Uranie, p. 34, note 2) :

« Dans l'ouvrage qui fait suite aux Oiseaux de » Buffon, par M. Temminck (43e liv., pl. 254), ce » naturaliste fait figurer une Colombe qu'il regarde » comme la femelle de l'espèce Kurukuru. Elle a le » dessus de la tête cendrée, avec une bande jaune au-

» dessus de l'œil. Si c'est une femelle, nous ne pensons » pas qu'elle doive appartenir à cette espèce. Ces Oi- » seaux sont très-communs dans l'île de Guam; nous » en avons tué un très-grand nombre; nous avons » même possédé assez longtemps un couple mâle et fe- » melle, pris sur le nid, dont les individus ne diffé- » raient pas le moins du monde l'un de l'autre, tant » pour la couleur que pour la grosseur, et tous ces » Oiseaux avaient l'élégante calotte purpurine qui la » distingue. Voilà bien certainement ce qui existe dans » cette île; peut-être ailleurs la femelle présente-t-elle » quelque différence. »

C'est alors que M. Temminck s'empressa de faire la rectification suivante :

« Induit en erreur par des données inexactes, nous » avons publié le portrait de cette nouvelle espèce sous » le nom de *Kurukuru femelle* (*Columba purpurata*, » Lath.); l'ensemble des formes ferait en effet présumer » que notre Oiseau, figuré planche 254, est la femelle » de cette espèce. Des renseignements obtenus depuis, » ainsi que l'examen de plusieurs sujets des deux sexes, » et le doute émis par MM. Quoy et Gaimard, au sujet » de cette identité présumée, nous mettent à même de » revenir sur cet article, vu que la *Colombe diadème* et » le *Kurukuru* forment en effet deux espèces ou races » distinctes, dont nous connaissons maintenant les deux » sexes, et que nous savons très-positivement qu'il » n'existe point de différence marquée de livrée, les » *mâles*, chez les deux espèces, portant seulement des » teintes plus vives que les *femelles*. »

En voici maintenant la description :

Dessus de la tête, depuis la commissure du bec jusqu'au sommet du vertex, d'un blanc mat d'un aspect cendré, encadré par une ligne jaune-serin partant de la commissure, passant en forme de sourcil au-dessus de l'œil, et allant en s'élargissant au vertex. Le menton et la gorge sont du même jaune-serin. Nuque, côtés de la tête et du cou, et poitrine, d'un blanc légèrement jaunâtre : cet aspect jaunâtre à la poitrine tient à la forme échancrée des plumes de cette partie, dont la base étant jaunâtre sert comme de fond à la couleur blanche des barbules échancrées, qui viennent s'y détacher d'une manière assez tranchée. Dos et manteau verts : cette couleur est aussi celle des petites couvertures des ailes ; moyennes couvertures vertes largement bordées de jaune ; grandes couvertures d'un bleu foncé également bordées de jaune ; rémiges primaires d'un vert bleuâtre foncé sur leur page externe, qui est finement lisérée de blanchâtre, vertes sur leur page interne ; ventre, dans toute son étendue, d'un beau jaune jonquille ; flancs et tarses d'un vert nuancé ; queue d'un vert foncé, terminée par une large bande d'un vert clair variant du grisâtre au blanchâtre ; yeux rouges ; bec blanc à la pointe ; doigts noirs.

Longueur totale de . . . . 20 à 21 centimètres.

Habit. L'île Banda.

KURUKURU DUPETIT-THOUARS.

Columba Dupetit-Thouarsii (Néboux), *Rev. zool.*, 1840, p. 289; *Voy. au pôle Sud*, pl. 29, fig. 1.
Ptilonopus leucocephalus (Gray), *Birds. Brit. mus.*, 111, p. 2.
Columba kurukuru purpureo-leucocephalus (Hombr. et Jacq.), *Ann. sc. natur.*, 1841.
Ptilonopus ——————————— (G. R. Gray).
——— *Emiliæ* (Lesson), *Ech. mond. sav.*, 1845, p. 871.
Kurukuru Dupetit-Thouarsii (Néboux), Fl. Prévost et O. des Murs.

Char. spec. *Ptil. suprà viridi-olivaceus; capite albo, striâ aurantiacâ cincto; gutture flavo; collo et loris cinereo-virescentibus; pectore medio aurantiaco; abdomine et crisso pallidè flavis; remigibus primariis in primâ dimidiâ parte à stipite nigris, in ultimâ, ad apicem intensè viridibus, albo flavido strictè, secundariis eodem viride latiùs flavo, marginatis; tegminibus majoribus viride splendidè cœrulescenti notatis; rectricibus lætè metallicèque viridibus, flavo pallescentibus ad apicem.*

Description. Le docteur Néboux a donné de cet Oiseau, dans la *Revue zoologique de* 1840, page 289, la description succincte suivante :

Mâle adulte. « Calotte d'un blanc pur entourée d'un » liséré orange ; dos vert olive ; ventre d'un beau jaune » orange ; région anale jaune serin ; ailes : première » penne très-rétrécie dans son tiers postérieur, la qua- » trième est la plus longue ; rémiges secondaires et cou- » vertures supérieures à reflet vert doré métallique, » bordées de jaune et présentant une tache bleue au » centre ; queue légèrement fourchue ; rectrices d'une » couleur verte à reflet métallique, puis d'un blanc jau-

» nâtre à leurs extrémités ; tarses rouge orangé ; ongles » noirs ; bec noir à la base, blanc à l'extrémité ; iris » rouge. »

Habit. L'île Christine, l'une des Marquises.

Les indigènes l'appellent *Koukou.*

Nous allons compléter ces caractères principaux par les détails de ptilose qui suivent :

Tout le dessus de la tête, depuis les narines, d'un blanc mat entouré d'un cercle étroit de couleur orange ; gorge jaune pâle ; cou et lorums d'un cendré verdâtre mat ; tout le dessus du corps d'un vert légèrement olivâtre ; rémiges primaires noires dans leur moitié interne, d'un vert foncé dans le surplus, finement lisérées extérieurement d'un filet blanc jaunâtre ; rémiges secondaires également vertes, lisérées plus largement d'un jaune serin ; les grandes couvertures présentent vers leur pointe une large tache angulaire d'un vert tournant au plus beau bleu foncé ; quelques traces de cette dernière couleur se retrouvent clairsemées sur les petites couvertures ; milieu de l'estomac jaune orange, tournant au carmin violacé au centre et quelquefois au minium, d'après un bel individu rapporté au Muséum d'histoire naturelle de Paris par M. Mercier, attaché au jardin botanique ; abdomen et couvertures inférieures de la queue jaune serin ; rectrices d'un beau vert dans les deux premiers tiers de leur longueur, à reflet métallique jaune pâle dans le surplus jusqu'à la pointe, qui devient presque blanche ; queue légèrement échancrée ; la première rémige, un peu plus courte que la seconde, est échancrée profondément sur les deux

bords et réduite à une espèce de ruban, ce qui est un des caractères des vrais *Ptilonopes*.

Longueur totale. . . . . 25 1/2 centimètres.

C'est le même Oiseau qui, depuis la publication que le docteur Néboux en a faite dans la *Revue zoologique de* 1840, a été décrit par M. J.-E. Gray (dans *Birds in the Brit. Mus.*, III, p. 2), sous le nom de *Ptilonopus leucocephalus*, et par Lesson (*Écho du monde savant*, 1845, p. 871) sous celui de *Ptilonopus Emiliæ*, réformé dans ses *Suites à Buffon*, 1847, page 209.

C'est encore le même Oiseau que MM. Hombron et Jacquinot (dans les *Annales des sciences naturelles*, 1841, zoologie, p. 316) ont décrit de la manière suivante, et sous une dénomination si en dehors des règles linnéennes :

« Colombe kurukuru leucocéphale.

» *Columba kurukuru purpuro-leucocephalis*.

» Variété de la Colombe kurukuru femelle. Cette Co-» lombe leucocéphale (à tête blanche) est une jolie va-» riété de la Colombe kurukuru femelle représentée par » Temminck [1].

» Tête blanche, entourée d'une auréole jaune d'or; » cou vert grisâtre; dos, tectrices, vert à reflets jau-» nâtres; de chaque côté trois tectrices scapulaires ma-» culées dans leur centre de bleu azur, entouré de vert » semblable à la teinte générale du dos; rémiges vert

[1] Temminck n'a jamais donné la figure de la femelle du Kurukuru, mais ce qu'il en considère seulement comme une simple variété qui se voit à sa pl. 35.

» vif, taché de bleu azur, lequel est bordé de vert jau-
» nâtre en arrière et de jaune en avant; queue verte à
» reflet bleu, traversée d'une bande jaune à son extré-
» mité.

» Menton, gorge, jaunes; joues gris verdâtre; cou
» et plastron grivelés de jaune verdâtre et de gris ver-
» dâtre; poitrine et ventre roux rose; croupion et tec-
» trices caudales jaunes; cuisses jaune verdâtre; flancs
» verdâtres; tectrices alaires inférieures grises, salies
» çà et là de jaune verdâtre; rémiges gris ardoise.

» Pieds roses; bec noir, blanc à son extrémité anté-
» rieure; iris jaune.

» Taille 33 [1] centimètres. Habit. Nuhiva. »

C'est enfin le même Oiseau que ces voyageurs, mieux renseignés, ont figuré dans la zoologie de leur *Voyage au pôle Sud*, Ois., pl. 29, fig. 1, sous son véritable nom de Colombe Dupetit-Thouars. Il est probable qu'ils reviendront sur cette erreur lorsqu'ils publieront le texte à l'appui de leur riche atlas.

Ces quatre descriptions, toutes concordantes, font suffisamment connaître le plumage du mâle adulte de cette espèce.

Les caractères d'organisation et de coloration sont, on le voit, tous ceux assignés au genre *Ptilonopus*, si judicieusement créé par Swainson : c'est la même forme de bec, de queue et de tarses légèrement emplumés à leur naissance; c'est de plus la même distribution gé-

[1] C'est 23 qu'il faut lire; c'est certainement une erreur du typographe.

nérale de couleur si remarquable, surtout par cette plaque occipitale presque toujours encadrée et comme isolée du reste de la coloration; c'est enfin la même nature de plumes à la région pectorale, toutes étant tronquées bifides et d'un aspect rigide.

Nous ajouterons que notre Colombe compose, avec le *Pt. purpuratus* (Swains.), *Pt. taïtensis*, Lesson (G.-R. Gray), *Pt. xanthogaster* (G.-R. Gray) ou *diademata* (Temm.), un petit groupe offrant les rapports d'ensemble les plus complets, et remarquable avant tout par la forme si exceptionnellement acuminée des plumes de la poitrine. Nous ne pouvions donc hésiter à classer notre espèce dans le nouveau genre *Kurukuru.*

Maintenant on conviendra qu'il est difficile de ne pas apercevoir les rapports les plus intimes entre cette Colombe et la Colombe diadema de Temminck, *Ptilonopus xanthogaster* (G.-R. Gray), pl. col. 254, rapports tels que ce n'est qu'après un long et minutieux examen que nous nous sommes décidés à en faire une espèce distincte, que le docteur Néboux a dédiée à M. l'amiral Dupetit-Thouars, commandant de l'expédition.

Ainsi, ce que le *Pt. xanthogaster* a de plus remarquable, parmi ses congénères à plaque occipitale si vivement colorée, c'est d'avoir la sienne d'un blanc mat pur, et d'autant mieux indiquée qu'elle se trouve circonscrite par une bande étroite, d'un jaune serin, partant des narines, passant au-dessus de l'œil, en forme de sourcil, et allant, en s'élargissant, contourner cette plaque blanche par dessus la nuque, où elle forme vraiment diadème.

Or cette plaque est la même dans notre espèce; elle est également encadrée d'un cercle jaunâtre partant du même point et décrivant la même ligne que dans le *Pt. xanthogaster* : seulement ce cercle est dans tout son parcours très-étroit, d'un jaune faiblement orangé, moins apparent néanmoins que dans cette dernière, le fond de couleur sur lequel il se dessine chez elle étant d'un blanc presque pur, tandis que, chez la nôtre, ce fond est d'un cendré verdâtre mat et terne, presque comme chez les *Trerons ;* la gorge est également jaune, mais d'un jaune soufre; enfin les taches bleues des grandes couvertures et leur liséré jaune sont les mêmes.

Mais ce qui l'en distingue complétement, à part la couleur cendrée du cou et de la poitrine, c'est d'abord une tache du même blanc que le dessus de la tête, en forme de moustache, placée au-dessous de la mandibule inférieure, et encadrant ainsi à sa base la tache gulaire jaune; ensuite le ton olivâtre de tout le dessus du corps, qui est d'un vert gai chez l'autre; puis l'absence de cette teinte jaune vif uniforme qui colore tout le ventre et les flancs du *Pt. xanthogaster*, cette teinte étant remplacée chez notre Oiseau par un jaune sale un peu verdâtre, et au milieu du ventre par une large tache rouge orangé passant au carmin violacé dans le centre; ensuite une bande blanc jaunâtre de près de 2 centimètres de largeur, qui termine chacune des rectrices à la pointe, au lieu que cette partie ne se distingue, chez le *Pt. xanthogaster*, que par une teinte d'un vert plus clair que le reste de la queue; et enfin la couleur des tarses, d'un gris noirâtre chez celle-ci, d'un rouge

orange chez celle-là, sans parler de la taille, plus grande chez notre Oiseau de 3 centimètres au moins.

KURUKURU DE SAMOA.

Kurukuru Samoensis, O. des Murs et Fl. Prévost.
Ptilonopus ——— J. Verreaux, mss.
Ptilonope de Marie, Hombr. et Jacq., *Voy. au pôle Sud*, atlas, Ois., pl. 29, fig. 2.
Colombe de Vincendon, } *ibid.*
Columba kurukuru superba, fœmina, *Ann. sc. nat.*, t. XVI, 1841, p. 316, }

Spec. char. *K. flavus; fronte, vertice, scapulo humerali et tectricibus subcaudalibus ex roseo vinaceis, pileo flavo circumcincto; reliquo capitis et collo albis levissimè flavidis; pectore rosaceo, albo striolato; collo post-infero rufo; primariis viridi splendentibus; secundariis, tectricibus majoribus et rectricibus ex cinereo albis; illis fasciâ apicali viridibus; rostrum, orbitæ pedesque cærulei.*

La première description et la première figure de cette remarquable espèce ont été données par MM. Hombron et Jacquinot, chirurgiens de *la Zélée*. Mais quoique récemment découverte, cette espèce est une de celles dont l'élucidation nous paraît avoir le plus d'importance, par suite de la confusion qui règne dans sa dénomination scientifique, confusion que le temps ne ferait qu'accroître.

Ainsi dans les *Annales des sciences naturelles*, 2e série, t. XVI, 1841, p. 316, on lit l'article suivant, communiqué à l'Académie des sciences de Paris par ces deux voyageurs :

« Colombe Kurukuru de Vincendon (*Columba kurukuru superba*), *fœmina*.

» En dessus, tête pourpre, tendant un peu vers le » roux, entourée d'un cercle jaune peu marqué; cou » blanc, traversé d'une bande jaune d'or à sa base; » ceinturon pourpre, étendu d'une épaule à l'autre; » dos, tectrices alaires et caudales, rectrices grises; » la circonférence des plumes seulement encadrée de » jaune d'or un peu verdâtre; mais, au milieu du dos » et sur les tectrices caudales supérieures, la totalité de » la surface des plumes revêt cette teinte brillante d'or » nuancé légèrement de verdâtre. Les rémiges sont vert » éclatant aussi varié d'éclat que l'incidence de la lu- » mière est variable; chacune d'elles sont denticulées » en avant de jaune paille. Une bande vert brillant tra- » verse la queue vers son extrémité libre.

» En-dessous : menton, gorge, cou, blancs; plumes » du plastron grivelées de rose et de blanc : ce joli » plastron se détache sur un fond orangé, qui orne le » milieu de la poitrine; le ventre est blanc, un peu mêlé » de jaunâtre; les tectrices caudales inférieures sont » presque roses; les pennes sont grises.

» Iris blanchâtre; pieds et bec gris verdâtre.

» Taille 33 centimètres (c'est 23 qu'il faut lire).

» *Habit.* Les îles Viti. Notre spécimen provient de » Balaan. »

Et d'abord, pourquoi lui donner en français un nom spécifique nouveau, alors qu'on reconnaît dans la même ligne que l'individu pourrait n'être qu'une femelle du *C. superba*, et qu'on ajoute entre parenthèses *Columba kurukuru superba*, *fœmina*.

Cette contradiction valait au moins la peine d'une ex-

plication dans le cours de la note, et on ne l'y trouve pas.

Ce n'est pas tout : l'exemplaire ainsi décrit est figuré par les mêmes voyageurs dans l'atlas de leur *Voyage au pôle Sud*, pl. 29 des Ois., fig. 2 ; on va sans doute lui donner au bas de la planche l'un des deux noms insérés dans la note lue à l'Académie des sciences? Nullement. C'est un troisième nom qu'on lui donne, et ce nom est *Ptilonope de Marie*.

Et pas un mot d'observation pour aider à débrouiller ce chaos!

En présence d'une confusion semblable, qu'il ne nous était pas possible de ne point signaler, nous n'avons vu d'autre moyen d'en sortir, quant à la dénomination scientifique à donner à cette espèce magnifique et encore bien rare, que de lui imposer celui de *Samoensis*, que nous avons trouvé dans les notes manuscrites si précieuses de J. Verreaux, qui a rapporté au Muséum d'histoire naturelle de Paris deux exemplaires de la même espèce, dont un parfaitement adulte, qu'il a eu vivant, et d'une fraîcheur de plumage extraordinaire.

Voici la description fort exacte qu'il en a faite dans ces notes, et que nous reproduisons textuellement :

« Calotte d'un beau rose vineux très-brillant, légère-
» ment bordée de jaune pâle ; tout le reste de la tête et
» du cou d'un blanc mat légèrement teint de jaune,
» c'est-à-dire que le centre de chacune des plumes est
» de cette dernière couleur ; une tache d'un jaune rous-
» sâtre sur le bas du derrière du cou, suivie d'une large
» bande transversale du même rose vineux que sur le

» sommet de la tête, mais cette bande s'étend jusque
» sur les petites couvertures des ailes ; le reste des par-
» ties supérieures est d'un jaune olivâtre qui devient
» plus foncé sur le croupion et les couvertures supé-
» rieures de la queue : cette même couleur est aussi ré-
» pandue sur les ailes et s'y trouve mélangée de gris ;
» toutes les rémiges sont d'un vert brillant, excepté les
» plus rapprochées du corps, qui sont grises, frangées
» de jaune olivâtre. » (Toutes les rectrices sont grises et
portent à leur extrémité une large bande du même vert
que celui des rémiges : cette bande n'existe que sur le
côté externe des six rectrices latérales, et à 1 centi-
mètre de leur pointe ; les médianes n'en portent pas
l'apparence et sont entièrement d'un gris pâle ou blan-
châtre.) « Sur le devant du cou se trouvent des plumes
» échancrées vers leurs pointes, d'un rose le plus beau
» sur une partie de leur longueur, mais blanchâtres
» vers leurs pointes. » (En sorte que le cou et la poi-
trine paraissent grivelés de rose et de blanc.) « Au-
» dessus de ces plumes se trouve une tache roussâtre,
» mais en relevant ces plumes il est facile de voir le
» rose qui en colore le centre : tout le reste des parties
» inférieures est d'un jaune pâle, excepté les couver-
» tures inférieures, qui sont encore du même rose vi-
» neux que la tête. L'œil se trouve entouré d'une cou-
» leur bleuâtre, et cette dernière couleur existe sur les
» pattes et la moitié du bec, dont l'extrémité est oli-
» vâtre ; celui-ci est très-court et légèrement vouté ; les
» ongles sont bruns ; l'iris est blanc cerclé de rouge
» pâle.

» Longueur totale 7 pouces; de l'aile fermée 4° 4[1];
» de la queue 2° 05[1].

» La première rémige se trouve échancrée et exces-
» sivement rétrécie vers son extrémité d'environ 1°. »

Les tarses sont emplumés dans les trois quarts de leur longueur.

Trouvée à l'île Samoa, l'une des Navigateurs.

KURUKURU DE TAITI.

Kurukuru Taïtensis, O. des Murs et Fl. Prévost.
Ptilonopus ———, G. R. Gray.
Columba kurukuru, var. *Taïtensis* (Lesson), *Voy. de la Coquille*, 1er vol., p. 297.

CHAR. SPEC. *Ptil. fronte ac pileo pallidè roseis, lineâ flavâ circumscriptis; collo, corporeque inferiori cinereis, viridi pallidè tinctis; gulâ pectoreque pallescentibus; corpore superiori viridi-aurato; caudâ apice albido fasciatâ.*

Les ornithologistes sont généralement d'accord aujourd'hui pour considérer comme espèce distincte du *Ptilonopus purpuratus* (Swains.) ou Kurukuru, celle décrite par Lesson comme *Columba kurukuru*, var. *Taïtensis*, et dont il a donné la description suivante dans le *Voyage de la Coquille*, t. Ier, p. 297 :

« La Kurukuru d'Otahiti, dit-il, a la taille un peu plus
» forte que la variété de Timor dont elle se rapproche
» le plus. La calotte purpurine qui revêt le sommet de
» la tête est d'un rose très-pâle, que circonscrit une raie
» assez large d'un jaune peu intense. Le cou en entier,
» jusqu'aux épaules, et tout le dessous du corps sont

» d'un gris cendré uniforme, teinté de verdâtre plus » foncé sur la poitrine. Le menton, la gorge et le devant » du cou sont blanchâtres. La région anale et les cou» vertures inférieures de la queue sont d'un jaune vif. » Le manteau, le dos, le croupion et les ailes sont d'un » vert doré avec des teintes rousses. Les rémiges sont » brunes en dedans. La queue est régulièrement recti» ligne; chaque rectrice est d'un vert métallique en » dehors, brune en dedans et terminée par une large » raie blanchâtre bordée de brunâtre. Le bec est plombé » et blanc à l'extrémité : il est recouvert dans l'état de » vie par deux petites caroncules orangées qui surmon» tent les narines. Les tarses à moitié emplumés sont » de couleur orangée. »

C'est avec juste raison que le docteur Néboux a décrit sous le nom de *Colombe de Taïti*, dans la *Rev. zool.*, octobre 1840, p. 289, un individu qu'il ne considérait que comme une variété de celui décrit par Lesson.

« Celle que nous avons rapportée, dit-il, diffère sur» tout de celle de M. Lesson en ce que la calotte est » violette, les tarses noirs, et en ce que la zone blan» châtre qui se remarque à la queue n'occupe pas pré» cisément l'extrémité des rectrices : dans notre indi» vidu, cette zone se trouve à un centimètre de l'ex» trémité. »

Un individu exactement semblable à ce dernier avait déjà été rapporté à Paris par l'expédition de l'*Astrolabe* en 1829 : il provenait de Tonga-Tabou.

Longueur totale. . . . . 22 1/2 centimètres.

KURUKURU DE NÉBOUX.

Kurukuru Nebouxii (Fl. Prévost et O. des Murs).

CHAR. SPEC. *Pt. capite, collo, corporeque inferiori cinereo leviter flavo-virescenti; naribus et gulâ albidis; fronte verticeque cinereo-lilaceis; pallio et alarum tegminibus œre virescentibus; majoribus primariisque lœtè et metallicè viridibus; his latè, illis strictè flavo pallidè marginatis; crisso flavo; rectricibus apice externo flavo pallidè fimbriatis, interno cinereo fasciatis. Caudâ furcatâ; rostro albo; pedibus ac digitis nigris.*

Malgré les rapports assez intimes qui paraissent au premier aspect exister entre cette Colombe et le *Pt. Taïtensis* de Lesson, nous n'avons pas hésité à la considérer comme constituant une espèce nouvelle parmi les Ptilonopes.

En voici la description : Tout le dessus de la tête à partir de la naissance du bec jusqu'au sommet de la nuque est d'un cendré lilas très-clair ; la gorge et les narines sont d'un blanc fort légèrement lavé de jaunâtre, les côtés de la tête et du cou, le derrière de celui-ci jusqu'aux épaules, et tout le dessous du corps sont d'une teinte grise légèrement zonée de vert jaunâtre ; les plumes de l'estomac ont la forme lancéolée qui se remarque chez les *Pt. purpuratus*, *Taïtensis* et *Dupetit-Thouarsii*, et se dessinent en gris sur le fond plus ou moins verdâtre ou jaunâtre que forme la première moitié de chacune de ces plumes de cette dernière couleur ; le dos, les petites et les moyennes couvertures supérieures des ailes de même que celles de la queue sont d'un vert uniforme, légèrement olivâtres à reflets de bronze ; les grandes

couvertures, de même couleur, sont bordées extérieurement de jaune, les rémiges secondaires et primaires, d'un beau vert foncé à reflets métalliques, sont également bordées, mais très-finement, sur leur tranche extérieure, d'un jaune blanchâtre, et sont noires sur leur page interne; la région anale est jaune jonquille; les rectrices, du même vert que les rémiges primaires, ont le reflet bronzé des plumes du dos, et elles portent toutes, à l'exception des deux médianes, sur la partie de leur tranche externe la plus rapprochée de la pointe, un fin liséré de jaune de 1 centimètre d'étendue, et dans toute la largeur de leur page interne, à partir du rachis, une bande gris cendré qui ne s'aperçoit que lorsque la queue est étendue. Le bec est d'un blanc d'argent; les tarses et les ongles sont noirs.

Longueur	totale.	24 centimètres.
—	de la queue.	7 —

Elle vient de Taïti, d'où elle a été rapportée par M. Filleux, qui en a fait hommage au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Sans doute la forme des plumes de la poitrine, l'ensemble semi-grisâtre et verdâtre de la coloration, cette teinte rosacée qui apparaît au sommet de la tête, pourraient donner l'idée que cet individu ne serait peut-être bien qu'un jeune ou une variété du *Pt. Taïtensis*, décrit par Lesson.

Mais tout doute à cet égard doit tomber devant les différences caractéristiques qui séparent notre exemplaire de ce dernier; voici en effet sur quoi reposent ces différences organiques, qui suffiraient à la rigueur

non-seulement pour la faire séparer spécifiquement de celui-ci, mais encore pour la distinguer génériquement des vrais Ptilinopes.

La partie cornée du bec, d'une couleur blanchâtre, est plus renflée ; les tarses sont emplumés à peine au-dessous du genou ; la première rémige, de très-peu de chose plus courte que la deuxième (d'un demi-centimètre), ne porte pas d'échancrure bien sensible, et offre presque la forme habituelle des autres ; les ailes sont, du reste, proportionnellement plus longues que dans les Kurukurus : chez ces derniers, elles arrivent à 4 centimètres 1/2 de l'extrémité de la queue ; chez notre Colombe elles s'en rapprochent de 2 centimètres seulement ; par la même raison, les grandes couvertures qui, chez les Kurukurus, ne sont éloignées, à leur pointe, de l'extrémité des rémiges primaires que de 2 centimètres 1/2, le sont ici de 4 centimètres ; enfin, la queue est positivement échanchrée, les deux rectrices latérales étant les plus allongées, et les deux médianes les plus courtes, même pliée, c'est-à-dire à l'état de repos : ce qui établit entre elles une différence sans doute peu sensible à la mesure, puisqu'elle est de 6 millimètres, mais frappante pour l'œil le moins exercé, qui ne saurait s'y tromper.

Nous avons retrouvé dans la riche collection du Muséum de Paris un individu exactement semblable au nôtre provenant également de Taïti, et qui en avait été rapporté par l'Expédition de *la Zélée*.

Nota. C'est par erreur typographique que notre

planche VII, qui contient la figure du *Kurukuru Nebouxii*, porte le nom de *Columba Dupetit-Thouarsii.*

KURUKURU DE SWAINSON.

Kurukuru Swainsonii, O. des Murs et Fl. Prévost.
Ptilonopus purpuratus, var. *Regina*, Swains., *Zool. j.* I, p. 473, 1825.
Columba purpurata, Temm., pl. col. 254; Jard. et Selby, *Ill. orn.*, vol. II, pl. 70.
Ptilonopus Swainsonii, Gould., *Pr. z. S.*, 1842, p. 18.
Nec Columba roseicapilla, Lesson, *Trait. d'orn.*, p. 472.

Spec. char. *K. fronte et vertice splendidè, coccineis, hoc colore lineâ angustâ flavâ nisi apud frontem cincto; pectore sordidè viridi, singulis plumis ad apicem bifidis, more furculæ, cujus apices maculâ triangulari argenteo-cinereâ notantur; abdomine medio aurantiaco* (cum maculâ mediâ lætè violaceâ); *caudæ apicè latè flavissimo* (Gould, *loc. cit.*).

Cette espèce vient à l'appui de ce que nous avons déjà dit de la confusion à laquelle ont donné lieu les rapports d'ensemble existant entre les différentes espèces de Kurukurus, tous remarquables par leur calotte presque toujours purpurine, confusion qui a fait pendant longtemps rapporter à cette dernière tous les individus reconnus depuis pour espèces bien distinctes. Ainsi, il a fallu près de vingt ans pour arriver à la véritable spécification du *Swainsonii*. Temminck, à la même époque, la considérait comme *C. purpurata*, dans la note rectificative de la description de son *Diadema* (*xanthogoster*), pl. col. 264, où il s'exprime ainsi :

« Cette race constante, qui a pour patrie les îles Cé-
» lèbes et Banda, diffère du vrai *Kurukuru* (*C. purpurata*)

» de la Nouvelle-Hollande, et qu'on retrouve aussi à » Timor et à Guam. »

Lorsque Swainson fit connaître cette espèce (*Zool. Journal*, vol. 1, p. 473, 1824-25), il ne la décrivit que comme une belle variété de *C. purpurata*, à laquelle il donna le nom distinctif de *Regina*, avec la diagnose suivante :

Pt. viridis; vertice purpureo roseo margine semi-lunari aureo; fasciâ latâ abdominali aurantiacâ; tegminibus inferioribus flavis; pennis colli rigidis apice furcatis. »

Quelques années après, MM. Jardine et Selby, restant dans les mêmes errements, en donnèrent la figure et la description, sous le nom de *C. purpurata* (*Ill. orn.*, vol. 2, pl. 70), avec laquelle ils l'identifièrent complétement, confondant avec elle les prétendues variétés des Célèbes, d'Uliéta et de Tonga-Tabou, citées par Latham, et même celle de Timor.

Quant à la Colombe des Mariannes, décrite par Lesson (*Traité d'ornit.*, p. 472) sous le nom de *Columba rosei-capilla*, nous croyons que c'est à tort qu'il l'a rapportée à la *var. Regina* de Swainson, dont elle nous paraît tout à fait distincte, ainsi que nous l'expliquerons tout à l'heure, surtout par la forme arrondie de ses ailes : elle se rapprocherait plutôt du *Pt. Ewingii*, Gould, dont nous parlerons bientôt.

Voici la description exacte du *K. Swainsonii*, d'après un bel individu du Muséum.

Front et occiput, à partir des narines, d'un violet carminé pur encadré, à partir de la dernière moitié du sourcil, par une fine raie ou bordure d'un jaune serin

vif; une tache blanche, partant de la commissure du bec, occupant le lorum et s'amincissant à la naissance du sourcil, complète sur le devant l'encadrement de cette plaque violette; nuque et derrière du cou d'un cendré verdâtre presque cendré bleu; côtés du cou d'un gris de perle; menton et gorge blancs se fondant sur les bords dans le gris des côtés du cou; toutes les plumes garnissant l'estomac et la poitrine sont vertes dans leur première moitié à partir de la base, et gris perle dans l'autre moitié vers la pointe : ce gris perle, d'autant plus remarquable et se détachant d'autant mieux sur le fond verdâtre, que chacune de ces plumes est matte et sans reflets, et porte cette échancrure si caractéristique dans la ptilose de cette partie chez le *K. purpuratus*, et dont M. Temminck a donné la structure en détail : dos, manteau, scapulaires et croupion d'un beau vert; petites couvertures des ailes d'un vert bleuâtre finement bordées de jaunâtre; cette bordure un peu plus large aux moyennes couvertures qui sont de même couleur; grandes couvertures de même couleur, se terminant par un large miroir bleu, encadré largement de vert et le tout frangé à la pointe d'une bande jaune beaucoup plus large extérieurement; les rémiges secondaires, du même vert que les autres plumes, sont finement entourées de jaunâtre; il en est de même des rémiges primaires; mais celles-ci terminent en noir le côté externe de leur pointe qui est verte, et ont leur page interne de même couleur; abdomen d'une belle teinte orange foncée; le centre de cette région portant à sa partie supérieure une large tache du même violet carminé que la

plaque occipitale; cette couleur orange se dégradant en jaune serin vers le bas de l'abdomen; plumes des cuisses et des tarses vertes, les premières largement terminées de jaune serin; région anale et couvertures inférieures de la queue du même ton orangé que l'abdomen; rectrices vertes dans leur page externe, d'un noir cendré dans leur page interne : ces deux couleurs séparées vers le bas par une nuance bleue, semblable à celle des moyennes couvertures, et terminées à la pointe par une large bande d'un beau jaune serin; couvertures supérieures de la queue finement terminées de jaunâtre.

Longueur totale. . . . . 24 centimètres 1/2.

Cette espèce paraît ne se trouver qu'en Australie, où elle habiterait exclusivement, principalement dans la Nouvelle-Galles du Sud; c'est de la Rivière-Clarence et de Morton-Bay que M. Gould l'a presque toujours reçue.

KURUKURU DES MARIANNES.

Kurukuru roseicapilla, O. des Murs et Fl. Prévost.
Columba roseicapilla, Lesson, *Traité d'Ornith.*, p. 472.
Ptilonopus purpuratus, var. *Regina*, *id.*
P. Swainsonii, G. R. Gray.
P. Ewingii, Gould, *Zool. Soc.*, 1842.
Columba purpurata, Temm., *Pig.*, pl. 34?

Spec. char. *K. fronte et vertice roseus, hoc colore lineâ flavâ nisi ad frontem cincto; pectore virescenti-cinereo plumis bifidis, et ad apicem pallidè cinereis; fasciâ infrà pectorali pallidè sulphureâ, abdomine medio saturatè aurantiaco, cum lunulâ centrali helvo-cœruleâ; caudæ rectricibus ad apicem flavis, non sine tincturâ viridi præsertìm in rectricibus duobus intermediis notandâ* (Gould, *Proc. zool. soc.*, 1842, p. 18)

M. Gould a, sous le nom de *Ptilonopus Ewingii*, donné

la diagnose dans *Proc. zool. soc.* 1842, p. 18, et la figure dans *Birds of Austr.*, d'une Kurukuru dont il donne la description suivante :

« Front et dessus de la tête roses, cette couleur entourée au sommet du vertex par une ligne jaune; cou et poitrine d'un cendré verdâtre à plumes échancrées, dont les pointes d'un cendré blanchâtre se détachent et ressortent sur le fond cendré verdâtre formé par la base de chacune de ces plumes; bas de l'estomac d'un jaune soufre; ventre d'un jaune orange avec une tache médiane d'un violet bleuâtre; queue verte terminée par une bande apicale jaune légèrement teintée de verdâtre, surtout à l'extrémité des rectrices médianes où le jaune s'aperçoit à peine. »

En rapprochant cette description de celles données par Lesson (*Traité d'ornithologie*, p. 472, l'une sous le nom de Colombe des Mariannes, *Columba rosei-capilla*, l'autre sous le nom de Colombe kurukuru, *Columba purpurata*, il est difficile de ne pas y trouver une concordance frappante.

Voici la première de ces descriptions :

« Calotte pourpre vif, cerclée de jaune pâle; ailes et » dos verts, avec des taches bleues; gorge blanchâtre; » joues grises; thorax et devant du cou gris roux; mi- » lieu du ventre rose vineux; ventre et couvertures in- » férieures orangé; queue blanche en dessous. »

Nous pensons, ainsi que nous l'avons déjà dit au sujet du *K. Swainsonii*, que cette identification est erronée en tout point, d'abord sous le rapport de la localité, car cet individu vient des Mariannes, tandis que le

Swainsonii ne se trouve nulle part en dehors de la Nouvelle-Hollande ; ensuite sous le rapport de la coloration, qui offre de notables différences ; et enfin sous le rapport de l'organisme, les ailes de cette espèce étant presque arrondies et rentrant dans la forme et la dimension de celles du *Purpuratus*, sans parler de la taille bien moindre.

Nous donnons, au surplus, la description détaillée faite sur le même individu qui a servi de type à Lesson, et qui fait partie de la riche collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, auquel il a été rapporté par Quoy et Gaimard, chirurgiens de *l'Astrolabe*, commandée par le capitaine Freycinet, en 1829 :

Calotte lilas foncé, encadrée d'une bande jaune blanchâtre formant sourcil au-dessus de l'œil; quelques plumes de même couleur que la calotte se remarquent à la base de la mandibule inférieure ; nuque, joues et bas de la partie antérieure du cou, ainsi que l'estomac, d'un gris mat se détachant sur un fond vert-brunâtre qui forme la base de chacune des plumes pectorales ; une bande d'un violet noirâtre au bas de l'estomac ; tout le reste du ventre et région anale d'un jaune orangé ; flancs et tarses vert olive ; dessus du corps vert à reflets bronzés foncés ; fines bordures jaunes aux rémiges primaires et secondaires ; moyennes couvertures avec un œil ou miroir central d'un beau vert émeraude d'autant plus remarquable, que le vert qui l'entoure est olivâtre et à reflets bronzés très-intenses ; queue à large bande apicale, de deux centimètres de hauteur, d'un blanc

grisâtre sale, beaucoup plus clair sur les barbes internes de chacune des rectrices.

Longueur totale. . . . . 20 centimètres.

Les différences de coloration qui se remarquent entre cette espèce et celle de Swainson sont faciles à saisir, les couleurs en général en étant plus sombres et beaucoup moins vives que celles de cette dernière espèce que Lesson n'avait pas vue en nature et qui lui a fait défaut comme terme de comparaison. Le *Swainsonii* se rapprocherait davantage du *Clementinæ;* mais outre que la partie antérieure du corps en est moins jaunâtre, il y a entre eux une différence constante dans la forme et la longueur relative des ailes, suffisante pour les distinguer l'une de l'autre, celles de notre espèce étant plus courtes de deux centimètres et demie.

Voici maintenant la description donnée par Lesson sous le nom de Colombe kurukuru, *Colomba purpurata*, et que nous transcrivons ici :

« Tête purpurine, bordée de jaune; ailes et dos verts,
» ponctués de bleu; queue vert bleu, bordée de jaune;
» gorge jaune; thorax gris jaune; ceinture jaune; mi-
» lieu du ventre vineux; ventre orangé; couvertures
» inférieures jaunes. Queue brune en dessous. De Timor,
» par Maugé. »

Il en est de même d'un autre individu provenant de la même localité, rapporté par le même voyageur de l'expédition aux terres australes du cap Baudin, qui se trouve aussi dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris. En voici la description que nous don-

nons, parce qu'elle présente quelques différences, et indique seulement une variété :

Plaque occipitale lilas, plus foncé sur les bords, encadrée d'une fine raie à peine sensible, jaunâtre ; tête, cou, haut du dos, estomac et partie supérieure du ventre d'un joli gris clair ; gorge blanche ; dos et scapulaires d'un vert olive à reflets bronzés ; moyennes couvertures à reflets bleuâtres ; grandes couvertures et rémiges primaires, frangées largement à l'intérieur de reflets bronzés très-marqués, et qui donnent à ces plumes un aspect de brun rougeâtre ; les rectrices de même couleur avec une bande apicale blanc jaunâtre ; une tache d'un noir violacé occupe le milieu de l'abdomen dont le bas est olivâtre ; région anale jaune jonquille tournant au minium à l'extrémité des plumes.

Longueur totale. . . . · . . . . . . 20 centimètres 1/2.

Enfin, nous n'hésitons pas à rapporter à la même espèce la variété sur laquelle a été faite la planche des Pigeons, 34, de M. Temminck, sous le nom de Colombe kurukuru, *Colomba purpurata*, Lath. (dont nous l'avons séparée dans notre article sur cette espèce), et dont il donne la description que nous avons reproduite p. 225.

Nous croyons qu'examinant trop légèrement l'exemplaire qu'il a eu entre les mains à cette époque, il aura négligé de constater la présence de la tache violacée qui se retrouve sur le *roseicapilla* ou *Ewingii*, comme sur le *Swainsonii* et le *Clementinæ*.

Resterait donc la question d'habitat, car s'il était prouvé que l'Ewingii ne se trouve nulle part ailleurs

qu'en Australie, où l'a observé M. Gould qui lui assigne le Port-Essington, notre assimilation serait sans valeur ; mais alors encore le *roseicapilla* de Lesson n'en devrait-il pas moins être conservé comme espèce distincte.

KURUKURU DE CLÉMENTINE.

Kurukuru Clementinæ, O. des Murs et Fl. Prévost.
Ptinolope de Clémentine, Hombr. et Jacq., pl. 29, fig. 3, *Voy. au pôle Sud.*

Spec. char. *K. viridis; pileo hyanthino-purpurescenti, lineâ flavâ strictè circumscripto; capite, collo pectoreque anterioribus cinereo-albidis, posterioribus flavidis; tegminibus alarum flavo marginatis; scapularibus speculo pulverescente-violaceo notatis; rectricibus flavo, margine virescenti, apice fasciatis; lateribus olivescentibus; pectore inferiore fasciâ violaceâ notato; abdomine medio longitudinaliter castaneo-rubido; crisso flavo.*

C'est à MM. Hombron et Jacquinot, chirurgiens de *la Zélée*, que l'on doit la première figure de cette espèce dont plusieurs individus étaient depuis longtemps au Muséum d'histoire naturelle de Paris : c'est le n° 3 de la pl. 29 de l'Atlas de leur *Voyage au pôle Sud*, sur laquelle elle porte le nom que ces voyageurs lui ont donné, et que nous lui conservons, de *Clémentine*, en souvenir d'illustres infortunes. Quoiqu'ils n'en aient publié aucune diagnose soit latine, soit française, nous y suppléerons par la description suivante :

Calotte d'un pourpre violet, dépassant l'angle externe de l'œil d'un demi-centimètre, encadrée à son bord d'une étroite bande orangée se perdant dans la nuance violette ; tête, cou, estomac et poitrine d'un gris blanchâtre, plus pâle et presque blanc au menton et à la base de la

mandibule inférieure, jaunâtre sur la nuque et le derrière du cou; plumes de l'estomac échancrées, leur échancrure laissant voir pour fond la teinte jaunâtre de la première moitié de la plume que chacune d'elles recouvre, en sorte que leurs pointes gris pâle se dessinent assez nettement sur ce ton jaune; dos et petites couvertures alaires d'un vert à reflet légèrement bronzé ou olivâtre, les moyennes et les grandes couvertures d'un beau vert métallique finement frangé de jaune; les trois ou quatre plus rapprochées du corps portant sur le côté extrême de leur page interne, à découvert, une jolie tache ou miroir d'un violet bleuâtre d'aspect pulvérulent; rectrices et rémiges d'un vert foncé métallique; les secondaires noirâtres intérieurement, les primaires extérieurement, les rectrices terminées à leur pointe par une large bande jaune légèrement frangée de verdâtre; flancs vert olive; le gris de l'estomac terminé, au sommet de l'abdomen, par une tache ou plastron d'un violet noirâtre, reproduisant parfois chez quelques individus, et d'une manière à peine sensible, des reflets qui rappellent le ton pourpré de la calotte; le milieu de l'abdomen dans toute sa longueur, à partir de cette tache, d'un rouge marron se nuançant avec le jaune serin qui termine la dernière moitié des couvertures fémorales, et qui teint la région anale, ce même jaune se terminant en orangé foncé et presque rouge de saturne, sur les couvertures inférieures de la queue; les rémiges, comme les rectrices, d'un beau gris de fer en dessous; la bande jaune apicale de ces dernières paraissant blanche frangée de jaunâtre à chacune d'elles :

bec noir à sa base, d'un blanc verdâtre à sa pointe; pattes d'un brun orangé.

Quelques individus ont l'estomac plus gris, d'autres plus jaunâtre.

La longueur totale des premiers est de. . . 22 centimètres.
Celle des seconds, de. 24
Les ailes, assez aiguës, arrivent à 3 centimètres de l'extrémité de la queue.

KURUKURU DE MERCIER.

Kurukuru Mercierii, O. des Murs et Fl. Prévost.

SPEC. CHAR. *K. viridis; capite à naribus usque ad nucham inferam purpureo-violaceis, absque lineâ circulari; maculâ commissurali latâ concolore; corpore reliquo anteriore cinereo-virescenti; dorso viridi-olivescente; tegminibus alarum et majoribus tectricibus, illis cæruleis, flavo marginatis; remigiis viridi-nigrescentibus; thorace abdomine olivescenti-flavis; abdomine inferiore crissoque flavo-junquillaceis; caudâ basi griseâ, medio viridi, reliquâ grisescenti, apice flavo fasciatâ. Rostrum basi nigrum apice corneo; pedibus rubris.*

Cette jolie espèce, qui fait aujourd'hui partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, y a été apportée en 1848, sous le nom de *Colombe Kurukuru à calotte pourpre*, par M. Mercier, auquel nous la dédions, attaché au Jardin botanique; en voici la description :

Tout le dessus de la tête, depuis les narines jusqu'au bas de la nuque, d'un carmin vif violacé, bordant la paupière supérieure et occupant la moitié de la surface du lorum, sans aucun encadrement ni ligne circulaire semblable à celle des autres Kurukurus. Une large tache de même couleur se trouve à la base de la mandibule inférieure, et y occupe un espace d'un centimètre en hauteur;

tout le reste supérieur du corps, depuis les joues jusqu'à l'estomac, d'un gris légèrement verdâtre, plus pâle et presque blanchâtre sur les joues, plus verdâtre sur les épaules, légèrement jaunâtre à la gorge ; toutes les plumes pectorales échancrées et grises dans la première moitié de leur longueur ; elles se dessinent donc en points ou stries d'un blanc jaunâtre sur un fond gris, au rebours du *Swainsonii*, dont les stries se dessinent en gris sur un fond vert ; dos et couvertures alaires d'un joli vert olivâtre, bordé de jaunâtre sur ces dernières ; les moyennes et grandes couvertures les plus rapprochées du corps ornées d'un beau miroir bleu encadré d'une frange jaune serin ; rémiges primaires noires, secondaires d'un vert foncé sur leur page extérieure et noires sur l'autre ; estomac et ventre d'un jaune olivâtre, les barbules de chacune des plumes de ces parties se terminant à leur extrémité de jaune; région anale et couvertures inférieures de la queue jaune jonquille ; queue légèrement arrondie; les rectrices grises à leur base dans le premier tiers de leur longueur, d'un vert foncé vers le milieu, d'un gris sale dans le dernier tiers jusqu'à leur pointe qui est frangée de jaune ; tarses emplumés dans presque toute leur longueur; bec noir à sa base, couleur de corne olivâtre à la pointe; pattes rouges.

Longueur totale. . . . . 22 centimètres.
Ailes arrivant à 1 centimètre 1/2 de l'extrémité de la queue et de forme aiguë.

Habit. Iles Marquises, Noukiva, où l'individu unique a été tué par M. Mercier, dans la vallée de Mohana, sur un figuier dont cet oiseau mangeait la graine.

Notre genre *Kurukuru* se composerait donc, quant à présent, des espèces suivantes :

1° *Kurukuru purpuratus*, O. des Murs et Fl. Prévost.
Columba purpurata, Lath.
C. viridissima, Temm., *Pig.*, pl. 35.
Ptilonopus purpuratus, Swains.

2° *Kurukuru superbus*, O. des Murs et Fl. Prév.
Columba superba, Temm., *Pig.*, pl. 33.
Ptilonopus superbus, G.-R. Gray.

3° *Kurukuru Temminckii*, O. des Murs et Fl. Prévost.
Columba superba, *fœmina*, Fl. Prévost et Knipp, *Pig.*, t. II, p. 77, pl. 42.
Ptilonopus superbus, G.-R. Gray.

4° *Kurukuru xanthogaster*, O. des Murs et Fl. Prév.
Columba xanthogastra, Wagl.
C. purpurata, Temm., pl. col. 254.
C. diademata, ibid., texte.
Ptilonopus flavigaster, Swains.
P. xanthogaster, G.-R. Gray.

5° *Kurukuru Dupetit-Thouarsii*, O. des Murs et Fl. Prév.
Columba ——————————, Néboux, *Voy. au pôle Sud*, pl. 29, f. 1.
C. kurukuru purpureo-leucocephalus, Hombr. et Jacquinot.
Ptilonopus leucocephalus, G.-R. Gray.
P. Emiliæ, Lesson.
P. purpureo-leucocephalus, G.-R. Gray.

6° *Kurukuru Samoensis*, O. des Murs et Fl. Prév.
Ptilonopus —————, J. Verreaux, mss.
Colombe de Vincendon, } Hombr. et Jacq., *Ann. sc.*
Columba kurukuru superba, } *nat.*, 1841.
Ptilonope de Marie, id., *Voy. au pôle Sud*, pl. 29, fig. 2.

7° *Kurukuru Taïtensis*, O. des Murs et Fl. Prév.
Columba kurukuru, var. *Taïtensis*, Less.
Ptilonopus Taïtensis, G.-R. Gray.

8° *Kurukuru Nebouxii*, O. des Murs et Fl. Prév., *Voy. de la Vénus*, pl. 7.

9° *K. Swainsonii*, O. des Murs et Fl. Prév.
Ptilonopus purpuratus, var. *Regina*, Swains.
Columba purpurata, Temm., pl. col. 254, Jard. et Selb., *Ill. orn.*, vol. II, pl. 70.
Ptilonopus Swainsonii, Gould., *Pr. zool. Soc.*, 1842, p. 18.
Nec Columba roseicapilla, Less.

10° *Kurukuru roseicapillus*, O. des Murs et Fl. Prév.
Columba roseicapilla, Lesson.
C. purpurata, id., Temm., *Pig.*, pl. 34?
Ptilonopus purpuratus, var. *Regina*, Lesson.
P. Ewingii, Gould.

11° *Kurukuru Clementinæ*, O. des Murs et Fl. Prév.
Ptilonope de Clémentine, Homb. et Jacq.

12° *Kurukuru Mercierii*, O. des Murs et Fl. Prév.

13° *Kurukuru roseicollis*, O. des Murs et Fl. Prév.
Columba ———, Wagl.
C. porphyrea, Temm., pl. col. 106.
Ptilonopus erythrocephalus, Swains.; Knipp et Prév., *Pig.*, pl. 4.
P. roseicollis, G.-R. Gray.

Dont les plumes pectorales sont également échancrées, mais dont les barbules latérales du rachis s'arrondissent à leur extrémité au lieu de s'allonger en pointes.

PLANCHE VIII.

COLOMBI-GALLINE DES GALLAPAGOS.

Columbi-Gallina Gallapagoensis (Néboux), *Rev. zool.*, 1840, pag. 290.
Zenaïda Gallapagoensis (Gould), *Zool. of the Beagle*, pl. 46, pag. 115.

Char. spec. *Zen. corpore toto suprà rufo-cinerascente et parumper vinaceo; collo imo lateralique viridi-aurato purpureoque metallicè splendente; gutture et pectore vinaceis; remigibus primariis nigris albo anguste marginatis; secundariis externè cinereis; tectricibus minoribus in margine externo speculo nigro notatis; illo intùs albo cincto; mediis in primâ parte externè nigris, secundâ albis, ultimâ concoloribus; majoribus omninò nigris, in medio albo striatis, apice rufis; alulâ nigrâ; regione periophthalmicâ nigrâ; auribus albis, striâ nigrâ infrà cinctis; gulâ nigro tenuissimè squamatâ; 4 rectricibus lateralibus paginâ externâ cinereis, albo marginatis, nigro propè apicem latè fasciatis; mediis apice cinereis : rostro nigro-cinerascente, pedibus carneis.*

Cette espèce de Colombidé a déjà été figurée par M. Gould, dans la zoologie du voyage du *Beagle*, pl. 46, et décrite par lui page 115; mais outre que le docteur Néboux l'avait déjà nommée et décrite en 1840, dans la *Revue zoologique*, page 290, celui des individus rapportés par celui-ci que nous figurons est d'un âge plus adulte et d'un plumage plus parfait que celui du naturaliste anglais. Cette différence d'âge, peut-être même de sexe, en amenant une dans la livrée, il ne sera pas sans intérêt de comparer l'un et l'autre exemplaires.

Description. Nous reproduisons les caractères principaux de cette espèce d'après la note insérée par le docteur Néboux dans la *Revue zoologique :*

« Bec noir, effilé, assez long. Au-dessous de l'orbite, » on remarque deux lignes noires qui partent de cha- » cune des mandibules et vont se terminer à l'oreille » qu'elles embrassent dans l'intervalle qui les sépare : » là les plumes sont blanchâtres. Toute la partie supé- » rieure du corps est d'un gris roux. Au niveau des » ailes et à la base du cou seulement cette couleur prend » un aspect métallique à reflet pourpre ou vert doré. » La gorge, blanchâtre sous la mandibule, passe au vi- » neux. Poitrine vineuse. Ventre, anus et dessous des » ailes gris cendré. Rémiges primaires noires, lisérées » de blanc. Couvertures moyennes blanches sur le bord » externe. Rectrices de la même couleur que le corps ; » elles présentent une zone d'un beau noir à 2 cen- » timètres de leur terminaison. Tarses rouges, ongles » noirs. »

Nous ajouterons, pour compléter cette description succincte, que les petites couvertures alaires, de la même couleur que le dessus du corps, portent sur chacune de leurs plumes, au bord et tout le long de leur page externe, une grande tache noire formant la moitié d'une écaille, encadrée à sa base et le long de son bord intérieur d'un liséré blanc; que les couvertures moyennes ont la même page noire à sa naissance jusqu'au tiers de sa longueur, blanche dans le deuxième tiers et roussâtre dans sa dernière partie; que les couvertures dorsales sont noires dans la plus grande partie de leur sur-

face; que ce noir est encadré de roussâtre et divisé dans toute la longueur de la partie rachidienne qui les traverse par une ligne blanche s'élargissant à la base; enfin que les rémiges secondaires sont grises extérieurement; que les quatre rectrices latérales, de la même couleur, sont finement lisérées de blanc, et que les couvertures supérieures de la queue présentent un faux reflet métallique verdâtre.

Longueur totale	21	centimètres.
— de la queue	6	
— des tarses	2	

Voici maintenant la diagnose donnée de l'individu du *Beagle* par M. Gould :

« *Z. vertice, cervice, dorso caudæque tegminibus obscure* » *fuscis vinaceo tinctis; dorso nigro-guttato; alarum* » *tegminibus fuscis, plumâ singulâ pallidè vinaceo-fusco* » *terminatâ, pogonii utriusque margine; maculâ oblongâ* » *magnâ nigrâ, lineâ albâ separatâ; remigibus primariis* » *et secundariis nigrescenti-fuscis, cinerascenti-albo an-* » *gustè marginatis; caudâ fuscescenti cinereo ad apicem* » *fasciâ latâ irregulari nigrâ; loris lineâque augustâ suprà* » *et infrà oculari nigris pallidè fusco mixtis; gulâ pecto-* » *reque vinaceis, colli lateribus ærato tinctis; crisso,* » *caudæque tegminibus inferioribus cinerascentibus; rostro* » *nigro, pedibus rufescenti-aurantiacis.* »

Il suffit, on le voit, de rapprocher les deux descriptions comme les deux figures pour juger des différences qu'elles présentent.

Ainsi, la plus notable de ces différences réside dans l'absence presque complète, chez l'individu du *Beagle*,

de la large tache noire du lorum dont on entrevoit à peine la trace dans un trait noir finement tiré de la base de la mandibule inférieure à l'angle externe de l'œil, dans l'absence de l'oreillon blanc, et de la ligne noire qui l'encadre à sa partie inférieure, remplacée ici par une tache brune; ensuite les rémiges secondaires, d'un beau gris cendré chez notre individu, sont d'un brun noirâtre chez celui du *Beagle*; enfin les rémiges et les rectrices qui, chez celui-ci, sont à peine bordées de brunâtre ou de gris obscur, sont, chez l'autre, bordées dans toute leur longueur d'un blanc bien prononcé.

Toutes ces différences, sans parler du ton général beaucoup plus sombre et plus foncé chez l'individu du *Beagle* que chez celui de *la Vénus*, prouvent surabondamment que ce dernier représente bien un mâle adulte tel que se sont trouvés tous ceux rapportés par l'expédition que nous avons eu occasion d'observer, et que le premier représente tout au plus une femelle adulte de la même espèce.

M. de La Fresnaye, dans la *Rev. zool.* 1840, pag. 322, dit, au sujet d'un individu de sa collection qu'il a comparé avec trois individus de la *Vénus* : « J'ai remarqué » entre eux une différence de taille tout à fait notable, » ce qui semble indiquer deux races de la même espèce » plutôt qu'une différence de sexe, le plumage étant ab» solument coloré de même chez les quatre individus, » et paraissant un plumage adulte, quoique deux d'entre » eux soient presque d'un tiers plus forts que les » deux autres. » Cette remarque, exacte en elle-même, n'avait pas échappé au docteur Néboux, et nous ne

pouvons que la confirmer. Au reste, cette différence de taille, de même que les différences de coloration que nous venons de signaler entre l'individu du *Beagle* et celui de *la Vénus*, n'ont rien de plus extraordinaires et sont relativement les mêmes que celles qui s'observent fréquemment dans la *Columba Fitzroy*, dont on a longtemps formé deux espèces sous le nom de *C. Denisca* (Temm.), pl. col. 502, et *C. Araucana* (Less.), Voy. de *la Coquille* : car nous croyons que c'est à tort que M. G.-R. Gray persiste encore, dans son *Genera of Birds*, à maintenir la première de ces dénominations isolée spécifiquement des deux dernières, toutes les trois, selon nous, se rapportant à une seule et même espèce.

Quant à la comparaison que fait M. de La Fresnaye de notre espèce avec *C. Montana* (Linn.) qui est la même que *C. Martinica* (Temm.), elle repose sur une donnée plus spécieuse que réelle ; car si, par le fond principal de sa coloration, elle rappelle effectivement un peu ce type américain, elle s'en éloigne considérablement par la forme de son bec effilé, qui l'a fait placer par M. Gould dans le genre *Zenaïda* de M. Ch. Bonaparte, adopté depuis par M. Gray.

C'est dans l'île Saint-Charles de l'archipel de Gallapagos que le docteur Néboux a découvert les individus par lui rapportés. Ses observations sur ces oiseaux étant les mêmes que celles communiquées à M. de La Fresnaye par M. Léclancher, nous les rapporterons telles qu'elles ont été publiées dans la *Revue zoologique* de 1840, p. 322 :

« Ces trois Colombes brunes de Gallapagos, dit-il, vivent

» à terre, et sont si peu sauvages que les déportés de » Guayaquil qui habitent les Gallapagos les tuent au » moyen d'une perche, et en assez grand nombre pour » les vendre par paquets comme des Alouettes, et à » assez bas prix. » Elles se rencontrent dans toutes les parties rocheuses de l'Archipel.

PLUVIER DE WILSON.

Charadrius Wilsonii, Ch. Bonap., *Suppl. à Wils.*, t. IX, pl. 75, fig. 5.

Trouvé à Monterey (Haute-Californie).

HÉRON DE LA LOUISIANE.

Ardea Ludoviciana, Gm., pl. enl. 908, 909, 913.

Descend au midi jusqu'a Cayenne, St.-Thomas, Porto-Rico, et dans presque toutes les Antilles. Trouvé par le docteur Néboux aux Gallapagos, d'où on ne l'avait pas encore rapporté.

CANARD DE LA CAROLINE.

Aïx Sponsa, Boié.
Anas ———, Gm., pl. enl. 980, 981.
Dendronessa ———, Rich. et Swains.

Indiqué par Richard et Swainson, comme émigrant en hiver aux États-Unis et peut-être au Mexique; trouvé à Monterey par le docteur Néboux qui l'en a rapporté.

PLANCHE IX.

NODDI CENDRÉ.

Stolida cinerea (Néboux), *Rev. zool.*, oct. 1840, p. 291.
Anous cinereus (Fl. Prévost et O. des Murs).

CHAR. SPEC. *An. corpore cinereo ; suprà fusciùs infrà dilutiùs ; capite et fronte sericeis albescentibus ; maculâ oculari albâ ; remigibus nigrescentibus ; tegminibus brunneis ; caudâ furcatâ : rostro ac pedibus nigris ; palmis flavescentibus.*

Voici la description que le docteur Néboux a donnée de cet Oiseau dans la *Rev. zool.* d'oct. 1840, p. 291.

» *Sterne cendré.* (Sous-genre Noddi) : Bec noir, grêle. » Iris noir ; paupières noires. Tête et front gris blan- » châtre, ayant l'aspect satiné. Col et dos cendré foncé. » Gorge, ventre et dessous des ailes bruns. Queue » passablement fourchue, de la même couleur que le » manteau ; la seconde penne est la plus longue. Tarses » très-longs et noirs : membranes interdigitales jau- » nâtres.

» Longueur totale, 24 centimètres.

» *Habit.* Pris à la mer dans l'océan Pacifique (hémi- » sphère boréal). »

Ce Noddi a les plus grands rapports de coloration dans l'ensemble avec le Noddi (*Anous*) *Melanogenys*, figuré par G.-R. Gray dans son *Gen. of B.* en juin 1846, pl. 182. Comme celui-ci, il a une teinte générale cendrée plus ou moins claire à la tête et au-dessous, plus ou moins foncée en dessus ; comme chez lui aussi, les plumes de la tête et du front prennent un aspect soyeux.

Mais il en diffère d'abord, organiquement, par une taille moindre, le *Melanogenys* ayant près de 4 centimètres de plus; par un bec beaucoup plus en rapport avec celui des vrais Sternes, et n'ayant pas trace de l'inflexion si prononcée chez ce dernier; par l'échancrure très-prononcée de sa queue, et sous le rapport de la ptilose par un gris plus franc et par conséquent moins noir; par l'absence de cette dernière couleur aux joues; par une tache d'un bleu pur qu'il porte à l'angle interne de l'œil, à la hauteur du sourcil, et par la coloration des petites plumes garnissant le bord des paupières, qui en font un cercle, encadrant l'œil, noir dans la partie interne et blanche dans l'autre; en outre par la coloration des palmures, qui sont noires chez le *Melanogenys.*

Notre espèce fait la onzième du genre.

PLANCHE X.

MOUETTE A QUEUE FOURCHUE.

Larus furcatus (Néboux), *Rev. zool.* 1840, p. 290.

CHAR. SPEC. *L. suprà cineraceus, capite colloque fuliginosè nigrescentibus; subtùs albus; strigâ postoculari et basi frontali albis; palpebris aurantiis; tarsis palmisque rubris.*

Le docteur Néboux a donné dans la *Rev. zool.*, octobre 1840, p. 290, la description suivante de cette belle espèce de Mouette :

« Tête et la presque totalité du cou gris brun. Deux » petites taches blanches arrondies embrassent symé» triquement l'extrémité postérieure de la mandibule

» supérieure. Manteau blanc gris. Poitrine, ventre, » région anale, dessous des ailes blancs. Ailes plus » longues que la queue de 4 centimètres. Rémiges pri- » maires noires sur le bord externe et le bord interne. » Couvertures moyennes blanches; les supérieures ar- » doisées et bordées de blanc. Queue très-fourchue et » blanche. Les deux rectrices plus longues qu'elles ne » le sont d'habitude dans ce genre d'Oiseau. Bec très- » arqué, noir à sa base et blanc à l'extrémité. Iris » rouges. Paupières orangées. Tarses et palmes rouges. » Ongles noirs. »

Longueur totale.. . . . . 60 centimètres.

Habit. Prise dans la rade de Monterey (Haute-Californie).

Malgré la grande difficulté que l'on éprouve généralement à distinguer spécifiquement les nombreux individus qui composent le genre *Larus*, à cause des grandes analogies et aussi des fréquentes variations qu'ils présentent dans leur coloration, notre espèce se sépare à première vue de ses congénères par la couleur orangée de ses paupières et la couleur rouge de ses tarses et de ses palmures, surtout par le miroir blanc mat qui orne la partie supérieure du bec ou basale du front, quoique le rouge des pattes soit commun à plus d'une espèce, entre autres aux *Lar-Hæmatorhynchus* de King et *Bonapartei* de Richard et de Swainson. Nous ne parlons pas de la tache blanche formant demi-cercle à la paupière inférieure, parce que cette tache se retrouve tantôt en bas, comme ici dans le *Larus Franklinii* (Rich. et Sw.),

tantôt en haut, comme dans le *L. Bonapartei*. Les deux autres caractères les plus saillants et les plus remarquables chez notre espèce sont la forme arquée du bec qui rappelle un peu cependant celui du *L. modestus* de Tschudi, et la forme profondément fourchue de la queue qui ne se retrouve que chez les vraies Sternes.

PÉLICAN BRUN.

Pelecanus fuscus, Gm., pl. enl. 957.
P. Carolinensis, Gm.

Commun aux Antilles; trouvé sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale, au Pérou; observé sur la même côte de l'Amérique septentrionale par le docteur Néboux, qui l'a rapporté de Monterey.

INDEX

DES ESPÈCES DÉCRITES OU INDIQUÉES ET DES NOMS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES CITÉS DANS CE TRAVAIL.

Pages.

Aix sponsa 275
Anas ——. 275
Anous cinereus. 276
A. melanogenys. 276
Ardea Ludoviciana. 275
Arremon biarcuatus. 216

Bec-croisé leucoptère. 204
Bruant à double croissant. . . . 216

Cactornis grimpeur. 204
C. scandens. 204
Camarhynchus cineraceus. . . 209
Calliste rufivertex.. 212
C. labradorides. 213
C. Leclancherii. 214
Canard de la Caroline. 275
Caracara vulgaire. 181
Casse-noix. 203
Certhia coccinea.. 187
C. obscura. 189, 191
Charadrius Wilsonii.. 275
Cinnyris ænea.. 185
Coccoborus. 210
Coccothraustes 206
Colombe kurukuru. 221
Columba kurukuru. 221
C. purpurata. . 218, 219, 222, 238, 256, 259, 268
Colombe viridissime. 229
Columba viridissima. 222, 227, 268

Pages.

Columba superba. 231, 268
Colombe à diadème. 239
Columba diademata. . . . 238, 268
C. superba, fœmina. . . . 234, 268
C. xanthogastra. 238, 268
C. Dupetit-Thouarsii. . . 241, 268
Colombe kurukuru leucocéphale. 243
Columba kurukuru purpureo-leucocephalus.. . . . . . 241, 268
Colombe de Vincendon. . . 247, 268
Columba kurukuru superba. . 247, 268
Colombe de Taïti 252
Columba kurukuru, var. *Tahitensis*.. . . . . 251, 268
C. roseicapilla. . . . 256, 259, 269
C. roseicollis.. 269
C. porphyræa. 269
Colombi-galline des Gallapagos. 270
Columbi-gallina Gallapagoensis. . 270
Corvus caryocatactes 203
C. Beechcii 203
Curvirostra leucoptera. 204
Crucirostra leucoptera. 204
Cyanocorax de San-Blas. 200
C. San-Blasianus. 200
C. de Beechey.. 203
Cypsnagra.. 211

Dendronessa sponsa. 275
Drepanis coccinea. 185, 187

Pages.
Drepanis lucida. 192
D. obscura. 191
D. olivacea 192

Emberiza biarcuata. 216
Erythaca Wilsonii. 198
Esclave des palmiers. 211
Étourneau militaire. 203
Euplectes. 206

Falco cheriway. 181
F. Brasiliensis 181
F. Tharus. 181
Fauvette de Wilson 198
Fringilla biarcuata. 216
F. noctis. 210

Geai de San-Blas. 201
Géospiza. 206, 207
Géospiza fuligineux. 208
Geospiza fuliginosa. 208
Grallarie squammigère. 198
Grallaria squammigera. 198
Gr. rex. 198
Gr. imperator. 198
Grallarie de Guatémala. 199
Grallaria Guatemalensis. 199
Gros-bec azulam du Brésil . . . 210
Gros-bec bleu des États-Unis. . . 210
Guiraca cendré. 209
G. cinerea. 209, 211

Hémignathe. 183
Hemignathus. 183, 185, 189
Hémignathe brillant. 192
Hemignathus lucidus. 187, 190, 191, 192
H. obscurus. 189, 191
H. olivaceus. 192
Héorotaire vestiaire. 186
H. écarlate. 187
Héron de la Louisiane. 275
Heterorhynchus. 183
Heterorhynchus olivaceus. 189, 191, 192
Hirundo concolor. 182
H. modesta. 182

Pages.
Kurukuru. 219, 220
K. à couronne pourprée. 222
K. purpuratus 222, 268
K. Poukiobou 231
K. superbus 231, 268
K. à diadème. 238
K. xanthogaster 238, 268
K. Dupetit-Thouars 241
K. Dupetit-Thouarsii . . . 241, 268
K. de Samoa. 247
K. Samoensis. 247, 268
K. de Taïti. 251
K. Taïtensis 251, 268
K. de Néboux 253
K. Nebouxii 253, 269
K. de Swainson 256
K. Swainsonii 256, 269
K. des Mariannes 259
K. roseicapilla. 259, 269
K. de Clémentine 264
K. Clementinæ. 264, 269
K. de Mercier 266
K. Mercierii 266, 269
K. de Temminck. 234
K. Temminckii. 234, 268

Lamprotes 211
Larus Bonapartei. 278, 279
L. Francklini. 278
L. furcatus 277
L. hœmatorhynchus. 278
L. modestus. 279
Leucopygia 211
Loxia leucoptera. 204
L. falcirostra. 204
Lucifers. 196

Mellithreptus vestiarius. . . . 187
Mellisuga Costœ. 194
Ministre 216
Mniotilte à sourcils. 197
Mniotilta superciliosa. 197
Mniotilte d'été 197
Mniotilta æstiva. 197
Motacilla pensilis 197
M. flavicollis. 197

Pages.

Motacilla sialis. 198
M. canadensis 197
M. albicollis 197
Mouette à queue fourchue. . . . 277

Nectarinia ænea 185
Nectarinia. 185
Noddi cendré. 276
Noddi melanogenys. 276
Nucifraga caryocatactes 203
N. guttata 203

Œnanthe sialis. 198
Oiseau-mouche de Costa. 194
Ornysmia Costæ. 194
O. ornata. 196
O. strumaria 196
O. petasophora. 196
O. Vieillotii. 196

Passerines 214, 216
Passerine de Léclancher. 214
Passerina Leclancherii. 214
Passerine pape. 216
Pélican brun. 279
Pelecanus fuscus. 279
Pelecanus Carolinensis. 279
Père-noir. 208
Pica san Blasiana. 200
P. Beecheii. 203
Pie Geng. 202
Piezorhina 211
Pitiosittacus Americanus. . . . 204
Plectrophanes. 217
Pluvier de Wilson. 275
Polyborus Brasiliensis. 181
P. vulgaris 181
Procnopis atro-cœrulea. 212
Procné modeste. 182
Procne modesta. 182
Psittacin. 210
Ptilonope. 218
Ptilonopus. 218
Ptilonopus Emiliæ. . . . 241, 268
P. xanthogaster. 238, 268
P. purpuratus . . . 218, 222, 268

Pages

Ptilonopus Taïtensis. . . . 251, 268
P. leucocephalus 241, 268
P. superbus. 231, 234, 268
P. flavigaster. 238, 268
P. purpureo-leucocephalus. 241, 268
P. samoensis. 247, 268
Ptilonope de Marie. 247, 268
Ptilonopus Swainsonii. . 256, 259, 269
P. Ewingii 259, 269
P. purpuratus, var. *Regina*. 259, 269
P. superbus, var. *Regina*. 218, 256
Ptilonope de Clémentine. . 264, 269
Ptilonopus erythrocephalus. . 269
P. roseicollis 269

Rhimanphus citrinus. 197
Saxicola sialis. 198
Sialia Wilsonii. 198
Soui-mangas 185
Spizas. 215
Spiza amœna. 215
Spizas Tanagras 215
Spiza versicolor 215
S. Leclancherii. 214
Sterne cendrée. 276
Stolida cinerea 276
Sturnella militaris. 203
Sturnus ———— 203
Sylvia æstiva. 197
S. canicapilla 197
S. childreni. 197
S. citrinella. 197
S. pensilis. 197
S. superciliosa 197
S. velata. 197
Sylvicola 197

Tachyphone 211
Tanagra canicapilla. 197
T. Labradorides 213
T. rufivertex. 212
T. rubrigularis. 211
T. rubricollis. 211
T. ruficollis. 211, 217

	Pages.
Tanagridés	211
Tangara à nuque rousse	212
T. Labrador	213
T. Hirondelle	211
Tisserin des Gallapagos	204
Trichas voilé	197
T. velatus	197
T. canicapilla	197
Vestiaria	188, 190
Vestiaria heterorhynchus	192
Vultur plancus	181
Zenaïda Gallapagoensis	270

REPTILES

PAR

M. DUMÉRIL.

Les Reptiles que nous allons faire connaître sont en petit nombre : ils appartiennent à un genre de Sauriens dont la plupart des espèces n'ont été observées qu'au Chili ; ce sont celles que les auteurs de l'Erpétologie générale ont désignées sous le nom de *Proctotrètes* [1].

Ces petits Lézards appartiennent à la grande famille des Iguanes dont le corps est revêtu de lames cornées, placées en recouvrement les unes sur les autres, à la manière des tuiles. Ces écailles sont distribuées en quinconce et non par bandes ou en verticilles circulaires, et celles qui recouvrent le ventre sont arrondies et non en plaques carrées.

Le dessus de leur tête est protégé par un grand nombre de plaques symétriques, mais disposées de di-

[1] Duméril et Bibron, t. IV, p. 266, pour indiquer les pores ou les trous qui se trouvent au-devant du cloaque. De πρωκτος, *podex*, et de τρητὸς, *perforatus*.

verses manières dans leur arrangement. Les yeux sont constamment garnis de paupières mobiles revêtues de fines granulations; leurs dents petites, légèrement comprimées, sont implantées dans une rainure pratiquée sur les bords de l'une et de l'autre mâchoire; leurs racines cachées sont adhérentes aux os et par leur côté externe. Elles ne sont pas creuses et se trouvent rangées dans un sillon qui leur forme un alvéole commun. Outre ces dents latérales, il y en a d'autres plus petites qui garnissent la région moyenne du palais.

Leur langue est molle, charnue, couverte de papilles veloutées; elles ne peut pas rentrer dans une sorte de gaîne ou de fourreau comme celle des Varans avec lesquels on pourrait les confondre, parce qu'ils n'ont pas, non plus, de crête dorsale; cependant ils n'acquièrent jamais d'aussi grandes dimensions.

Ces espèces, comme toutes celles de la Famille des Eunotes dans laquelle on les a placées, diffèrent surtout de nos Lézards, parce qu'elles ont des écailles qui recouvrent la partie inférieure de leur ventre et non des plaques carrées, disposées par bandes transversales et régulières, mais placées en recouvrement les unes sur les autres en quinconce comme les tuiles de nos toits. D'ailleurs le plus souvent les écailles du dos et des flancs sont allongées, pointues à leur extrémité libre; elles sont surmontées d'une arête saillante qui règne sur toute leur longueur; celles qui recouvrent les régions inférieures du cou, du ventre et même souvent du dessous de la queue, sont lisses et arrondies. Aucune des espèces de ce genre ne porte, le long du bord interne des

cuisses, la série de pores ou de petits orifices glanduleux qui se voient dans les vrais Lézards.

A ces caractères généraux on pourrait en joindre plusieurs autres pour les faire distinguer des espèces qui sont également rangées dans la même famille des Iguanes. Ainsi ils diffèrent d'un grand nombre par la conformation, déjà indiquée, des écailles carénées du dessus de leur corps; les bords de leurs doigts et de leurs orteils ne sont pas élargis ou dilatés comme ceux des *Anolis*. Même, par une sorte d'anomalie ou d'exception dans cette famille, la partie moyenne de leur dos ne porte pas de crête ou de ligne saillante, produite par une série de très-grandes écailles cornées et flexibles.

Leur queue, arrondie et conique, n'est pas garnie d'épines à la base; elle n'est pas destinée à s'enrouler ou à se courber en dessous, comme celle des Urostrophes; leur gorge ne forme pas un repli de la peau simulant une sorte de fanon ou de goître, et leur cou, quoique présentant le plus souvent des lignes saillantes longitudinales au delà du conduit auditif, n'offre pas ce pli transversal qui s'observe au devant des épaules et au fond duquel on distingue de petites granulations dans quelques genres voisins.

Toutes ces particularités, que nous avons cru nécessaire de rappeler, ont servi à distinguer ce genre des Proctotrètes de la race très-nombreuse des Iguaniens, famille dont toutes les espèces paraissent habiter les contrées les plus chaudes des deux Amériques.

Ainsi, en résumé, les espèces que nous devons faire

connaître appartiennent au genre Proctotrète et peuvent être ainsi caractérisées :

Leur corps est allongé, cylindrique, légèrement déprimé, couvert d'écailles entuilées; à doigts distincts, onguiculés, coniques; sans pores aux cuisses; sans crête ou ligne saillante au milieu du dos; à queue sans épines à la base, dont le dos est garni d'écailles carénées; sans fanon ou goître, ni pli transversal au cou au devant des épaules.

C'est un genre peu nombreux dans lequel on n'a encore inscrit que dix espèces, la plupart originaires du Chili, parmi lesquelles sont rangées celles dont la description va suivre et qui sont figurées dans cet ouvrage.

Comme ces espèces sont petites, qu'elles sont organisées de manière à exercer des mouvements prompts et faciles; que leur bouche est étroite, garnie de dents tranchantes et que leur palais est muni de petits crochets, tout porte à croire que la principale nourriture de ces Sauriens consiste en insectes qu'il doivent saisir et poursuivre avec une grande agilité.

PLANCHE 1. — Fig. 1 et 2.

PROCTOTRÈTE DU CHILI.

Proctotretus Chilensis.

Cette espèce diffère de toutes celles qui ont été jusqu'ici rapportées au même genre parce qu'elle n'offre pas de différence dans les écailles qui recouvrent les

parties latérales du cou ou dans l'espace compris entre la tête et les épaules. On ne voit d'autre enfoncement que celui qui correspond au trou auditif, au fond duquel on distingue la membrane du tympan et cet orifice est bordé à son pourtour de petites écailles plates, comme festonnées.

Les lames cornées minces, à reflet brillant, qui recouvrent le dos et les flancs et même tout le pourtour de la queue, surtout à la base, sont allongées, pointues et surmontées d'une forte carène saillante sur toute leur longueur, de sorte que leurs séries forment des lignes saillantes qui paraissent se continuer et produire ainsi entre les écailles de véritables sillons longitudinaux.

Les figures qui représentent deux des principales variétés de ce Saurien sont très-exactes, et quoique ce Reptile ait été le sujet des descriptions de plusieurs auteurs, nous croyons que les dessins soignés qui ont été exécutés sur les objets mêmes, en parfait état de conservation, seront fort utiles pour la science.

C'est d'après plusieurs individus semblables que les auteurs de l'Erpétologie générale avaient fait connaître l'histoire de cette espèce [1]. On trouve là les citations qu'ils ont faites de l'ouvrage de MM. Lesson et Garnot dans la partie zoologique du voyage de la coquille publié en 1819, où ce Saurien se trouve décrit ou figuré sous le nom de *Galéote*, genre dont il diffère essentiellement, parce qu'il n'a pas de grande crête dorsale, étendue depuis l'anus jusqu'à la queue. On voit aussi que ce Reptile a été observé et décrit par M. Wiegmann sous

[1] Tome IV, page 269.

le nom de *Tropidurus* dans le tome XVII des Curieux de la nature, publié en 1835. Ce nom de genre ne pouvait en effet convenir qu'à cette seule espèce à cause des carènes ou des lignes saillantes qui se prolongent sur la plus grande partie de la queue.

Les Planches parfaitement coloriées nous dispensent de les décrire. On vera que c'est principalement par la distribution des taches que ces deux individus diffèrent entre eux, car la forme et la disposition de leurs écailles sont absolument semblables. L'arrangement des plaques qui recouvrent le dessus de la tête se trouve indiqué par la figure (1, 2.*b*), Les grandes écailles de la base de la queue vue en dessous avec la plaque qui recouvre le cloaque, font voir les deux pores qui ne s'observent, à ce qui paraît, que dans les mâles. Ce sont ces pores qui ont fait donner aux espèces de ce genre le nom de *Proctotrète*.

Beaucoup d'individus recueillis au Chili par MM. Gay et d'Orbigny sont déposés dans les collections du muséum d'histoire naturelle de Paris.

PLANCHE II. — Fig. 1.

PROCTOTRÈTE INTERMÉDIAIRE.

Proctotretus intermedius.

Ce petit Saurien offre en effet beaucoup de rapports, par sa configuration générale, avec celui qui se trouve représenté sur la même planche où il est désigné sous

le nom de *Ventre bleu ;* mais il offre deux raies longitudinales jaunes ou blanches bien distinctes et parallèles de chaque côté du tronc. La bande inférieure plus étroite se termine à l'origine de la cuisse ; la supérieure, un peu plus large, surtout au milieu, naissant à peu près à la même distance près de l'œil, se prolonge sur la queue au delà du quart de sa longueur vers la base.

Comme on a eu soin de bien représenter la distribution des plaques qui recouvrent le sommet de la tête (1 *b*), on peut remarquer que leur arrangement est tout à fait inverse de celui qui est reproduit pour l'espèce à Ventre bleu (Pl. II, fig. 2.*b*). Ici le disque antérieur est produit par cinq plaques qui touchent une grande écaille centrale à cinq pans dont l'intérieur se trouve excessivement petit, relativement aux quatre autres ; puis vient un écusson impair, allongé, qui rejoint en arrière un second disque ou cercle formé de six grandes plaques rangées également autour d'une autre plus grande qui se trouve ainsi impaire et centrale.

La figure (1.*d*) fait connaître la disposition remarquable du prolongement de la peau du ventre au-dessus du cloaque dont il forme la lèvre antérieure. C'était probablement chez un individu mâle, puisqu'on y voit indiqués les pores qui sont ici au nombre de cinq, ce qui semble caractériser le sexe de l'individu, dont la collection du Muséum possède en effet un exemplaire qui est sans doute celui qui a servi de modèle au peintre. Car il n'est pas décrit dans le volume quatrième de l'Erpétologie générale publié en 1837.

PLANCHE II. — Fig. 2.

PROCTOTRÈTE VENTREBLEU.

Proctotretus cyanogaster.

Ce petit Lézard, quoique n'ayant pas de pli transversal au cou en avant des épaules, offre cependant latéralement des espaces longitudinaux couverts de petits tubercules granulés qui commencent immédiatement en arrière des trous auditifs. Cette disposition se remarque dans la plupart des espèces différentes de celle du Chili, dont la peau du cou est recouverte de grandes écailles semblables entre elles.

Celui-ci est facile à distinguer, d'abord par la couleur bleue qui tient toute la région inférieure de la gorge, du ventre et de la queue. Le dessus du tronc est d'un brun verdâtre à reflets brillants et un peu métalliques ou nacrés. Les flancs portent deux bandes longitudinales jaunes qui, naissant derrière l'orbite, se prolongent jusque sur le premier quart de la queue. Cette partie du corps est deux fois plus longue que le reste du tronc ; elle se termine insensiblement en pointe, et, dans les trois quarts de son étendue, elle est fortement colorée d'une teinte rouge briquetée, et comme cuivreuse ou métallique.

La figure (2.*a*) indique la disposition des plaques labiales, les granulations fines qui recouvrent l'une et l'autre paupières, ainsi que les plis collaires longitudinaux.

Le dessin inscrit sous le n° 2.*b* montre les plaques qui revêtent le dessus de la tête. On voit qu'elles sont autrement distribuées et configurées que celles dont nous avons indiqué l'arrangement dans l'espèce qui porte le nom d'intermédiaire. Il y a ici six plaques formant une sorte de cercle ; toutes sont rangées autour d'un axe commun, mais sans écaille centrale. A la suite, on trouve un écusson impair, allongé, rétréci en arrière et beaucoup plus large en avant.

La figure (2.*d*) est destinée principalement à faire voir comment la partie interne des cuisses est finement chagrinée ou recouverte de petits tubercules tout à fait différents des écailles entuilées et des granulations qui se retrouvent en outre sur les bord du cloaque.

Il paraît que les individus qui appartiennent à cette espèce ne prennent jamais une grande taille. Nous avons vu plusieurs individus rapportés du Chili par M. Gay ; ils étaient à peu près de la taille de nos Lézards des Souches. La couleur bleue s'est parfaitement conservée dans l'alcool.

PLANCHE III. — Fig. 1.

PROCTOTRÈTE A TACHES NOIRES.

Proctotretus nigro maculatus.

Le nom spécifique donné à ce Saurien par M. Wiegmann s'appliquait au même animal ; mais il était pour lui un Tropidure à gorge lisse (*Leiolæmus*); car sa description, insérée dans le travail que nous avons cité

précédemment, ce nom paraît devoir convenir à l'individu qui se trouve ici représenté.

Sa couleur est d'un brun roussâtre en dessus, avec deux bandes longitudinales plus pâles, parsemé de taches noires irrégulières qui sont surtout remarquables sur l'occiput. Une raie noire borde le cou au-dessus de l'épaule, et s'étend, avec de légères interruptions, jusqu'à l'origine des cuisses. Le dessous du corps est d'un gris pâle et sans taches.

Ce qui distingue principalement cette espèce, ce sont des granulations qui occupent tout le dessous et le bord interne des cuisses, ainsi que la lèvre postérieure du bord du cloaque, comme l'indiquent les figures (1.*d* et 1.*e*).

On voit les plaques syncipitales figurées (1 *b*); elles sont tout autrement disposées que dans les autres espèces. Il y a quatre écussons impairs. Deux petits qui se touchent en avant et sont encadrés par huit autres plaques disposées par paires, dont les postérieures sont les plus étendues. Vient ensuite un grand écusson régulier et plus large en haut. Le quatrième impaire a huit pans, dont les deux intérieures sont les plus petits.

Les trous auditifs (1.*a*) sont bordés et précédés de quatre grandes écailles dentelées et suivies de granulations limitées entre deux replis saillants et écailleux de la peau du cou.

La queue est longue : elle dépasse de moitié l'étendue du tronc. Très-grosse à la base, elle diminue insensiblement pour se terminer en pointe aiguë.

Les pattes postérieures sont du double plus longues que les antérieures ; car, dirigées en avant du côté de l'épaule, les doigts dépasseraient de beaucoup cette région ; tandis que les membres de devant, étendus le long du ventre, atteignent à peine le commencement de la cuisse.

On peut voir, dans la collection Erpétologique du Muséum de Paris, plusieurs individus appartenant à cette même espèce : ce sont ceux qui ont été recueillis à Coquimbo par le savant botaniste M. Gaudichaud.

PLANCHE III. — Fig. 2.

PROCTOTRÈTE DE WIEGMANN.

Proctotretus Wiegmanni.

Ce Saurien est d'une taille très-ramassée, sa queue étant fort courte, ayant au plus la moitié de la longueur du reste du tronc qui est, en outre, assez large dans la région moyenne.

Le dessus du corps est d'un gris foncé avec des bandes longitudinales blanchâtres. Entre ces deux raies dorsales on voit une double série de lunules noires concaves en arrière et cernant des taches blanches. D'autres lunules semblables, mais plus petites, forment aussi, de chaque côté des flancs, deux séries de taches régulièrement espacées et de même étendue. Le dessous du corps est blanc dans toutes ses régions.

L'un des caractères qui est très-propre à faire distinguer cette espèce, c'est que le bord de la lèvre supé-

rieure, recouvert comme à l'ordinaire de grandes plaques, se trouve surmonté de trois rangées ou bandes d'autres écailles comprises sous la grande plaque sous-orbitaire. C'est ce que représente la figure (2.*a*) qui est considérablement grossie pour faire voir, de côté, toute la partie antérieure du tronc.

La figure (2.*e*) est destinée aussi à indiquer une particularité de cette espèce dont le dessous de la cuisse offre, parmi de petites granulations, un amas de plus gros tubercules disposés régulièrement en un quinconce formé de quatre bandes.

Comme la région inférieure vers l'origine du cloaque représentée par la figure (2.*d*) est celle d'un mâle, on y voit six grands pores à la suite des grandes écailles entuilées, tandis que le pourtour de l'orifice ne porte que de fines granulations.

Il y a également au Muséum de Paris plusieurs individus de cette espèce qui ont été rapportés du Chili par MM. les voyageurs Gay et d'Orbigny.

ICHTHYOLOGIE

PAR

M. A. VALENCIENNES.

L'amiral qui a fait, dans la campagne de *la Vénus*, de très-belles collections zoologiques, n'a rapporté qu'un petit nombre de poissons préparés pendant la relâche aux îles Galapagos. Cet essai d'études Ichthyologiques a été très-heureux, parce qu'il complète ce que les zoologistes anglais ont déjà commencé sur l'Ichthyologie de cet archipel pendant l'expédition du *Beagle*. M. Darwin y a réuni plusieurs espèces différentes des nôtres. Elles ont été décrites par M. Jenyns avec le talent que l'on pouvaient attendre de cet habile Ichthyologiste, et la plupart ont été figurées. En comparant les espèces mentionnées par cet auteur avec celles que je publie, on peut conclure que la Faune ichthyologique des Galapagos est composée d'espèces qui lui sont particulières, mais qui rappellent plus par leurs affinités les espèces américaines de l'Atlantique que celles de la mer des Indes.

GENRE *SERRAN.*

On sait que le genre des Serrans est l'un des plus nombreux de la classe des poissons : il appartient à la famille des Percoïdes à une seule dorsale, et il peut en être donné comme le type le plus caractérisé.

Il est réduit aux espèces qui ont une seule nageoire sur le dos parce que la portion épineuse est unie à la partie soutenue par des rayons articulés et branchus. Ces Percoïdes ont des épines à l'opercule, des dentelures au préopercule, des dents en carde assez fortes avec quelques crochets saillants aux deux mâchoires, aux palatins et sur le chevron du vomer.

L'archipel, encore peu exploré des Galapagos, a fourni à l'expédition de l'amiral Dupetit-Thouars deux Serrans nouveaux, dont l'un, voisin du *Serranus scriba*, a des couleurs vertes et rouges qui sont plus communes chez les Labres que dans le genre que je vais décrire.

Les naturalistes du *Beagle* [1] ont trouvé des Serrans aux Galapagos. Celui que je vais décrire sous le nom de *S. Psittacinus* est plus voisin du *Serranus labriformis*, de M. Jenyns, p. 8, pl. 3, que de son *Serranus olfax*, ejusd., *ib.*, p. 9, pl. 4. Ces deux espèces sont plus voisines du Mérou que de nos *Perca scriba* de la Méditerranée. Il n'en est pas de même de ceux que j'ai fait figurer. Les miens diffèrent des deux espèces du zoologiste anglais. M. Darwin a donné ces poissons comme étant assez

[1] *The Zoology of the Voyage of H. M. S. Beagle*, by Ch. Darwin. *Fishes*, by Rev. Leon. Jenyns.

communs sur les côtes de l'archipel ; je n'ai aucune observation sur ceux que je fais connaître.

M. Jenyns a décrit dans le voyage du *Beagle*, pag. 3, pl. 2, un *Serranus albo-maculatus* qui a les derniers rayons de la dorsale très-abaissés comparativement au troisième. Il a aussi observé l'absence de dents canines ; les deux mâchoires ont les dents en velours. Je doute que ce poisson appartienne au genre des Serrans. M. Jenyns semble croire qu'il a plus d'affinité avec nos Centropristes. En joignant au caractère de la première dorsale celui de la forme allongée du museau, de la dentition et des épines de l'opercule et du préopercule, je crois que ce poisson est plutôt intermédiaire entre le genre des Centropristes et celui des Grystes.

PLANCHE I. — Fig. 1.

LE SERRAN PSITTACIN.

Serranus Psittacinus, Val.

Il semble que chaque archipel, chaque mer montrera de nouvelles espèces de Serrans, tant cette forme est abondante dans toutes les eaux du globe. Celui-ci appartient à la division du *Serranus scriba*, c'est-à-dire que ses mâchoires ne sont pas recouvertes de petites écailles.

Il a la forme ronde et allongée des Serrans des côtes du Brésil, tels que le *Serranus irradians* : sa hauteur est le cinquième de la longueur totale ; sa tête en est plus que le tiers, elle est allongée comme le corps. L'œil est de grandeur médiocre et rond ; son diamètre est contenu près de cinq fois dans la longueur de la tête. Le

preopercule est arrondi et très-finement dentelé, l'opercule a ses trois épines. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure. La pectorale est elliptique, ses rayons mitoyens étant plus longs que les latéraux. La dorsale a ses épines courtes ; la caudale est tronquée, un peu concave.

D. 10/12; A. 3/7; C. 17; P 17; V. 1/5.

Le bord des écailles est âpre, de médiocre grandeur ; il y en a plus de cinquante rangées entre les humérus et la nageoire de la queue.

La couleur générale du corps et des nageoires est un vert assez brillant, le dessus de la tête, le dos, les côtés de la queue, sont rouges. Les deux taches de la queue, et les six autres placées sur les côtés inférieurs du ventre et de la queue ont le centre noir, ce qui donne à ces taches l'apparence de grands ocelles brillants. L'œil est jaune.

Le poisson a $0^{m},21$ de long.

PLANCHE II. — Fig. 1.

LE SERRAN COLON.

Serranus colonus, Val.

Ce poisson d'un genre si nombreux et si varié en espèces, est un de ceux qui se rapprochent beaucoup des Serrans, appelés par les habitants de nos Antilles le *Colon*, et que nous avons désigné dans notre Ichthyologie [1] sous la dénomination de *Serranus creolus*. Il en a les formes générales, et si le ton des couleurs n'est pas le même, leur distribution est tout à fait semblable.

[1] Cuv., Val., *Hist. nat. Poiss.*, t. II, page 265.

La forme du corps est un ovale très-allongé. Le profil du dos est cependant un peu plus soutenu que celui du ventre. La hauteur est quatre fois et près de deux tiers dans la longueur totale. La tête est courte, le museau est assez obtus. Les dentelures du préopercule arrondi sont fines, les épines de l'opercule sont aplaties.

L'œil est assez grand; car le diamètre de l'orbite mesure le tiers de la longueur de la tête, qui est elle-même comprise quatre fois dans celle du tronc. La bouche est de grandeur moyenne, les branches des mâchoires sont nues et sans écailles. Il y a quatre dents coniques dirigées horizontalement en avant et au centre de l'arc supérieur, et en arrière quatre crochets un peu plus forts que les autres dents en carde. Je vois aussi quatre canines à la symphyse de la mandibule. Les dents palatines sont sur une bande très-étroite, au contraire celles du chevron du vomer forment un petit groupe assez large.

La dorsale est longue, arrondie en arrière; l'anale est plus haute que la portion molle de la dorsale; la caudale est très-profondément fourchue, car les lobes ne sont que deux fois et un tiers dans la longueur du tronc, ou, ce qui revient au même, trois fois et un tiers dans la longueur totale. Les pectorales sont longues et pointues, les ventrales sont un peu plus courtes que les autres nageoires paires.

B. 7; D. 9/18; A. 3/10; C. 17; P. 19; V. 1/5.

Les écailles sont petites, finement ciliées; j'en compte cent vingt rangées entre l'ouïe et la caudale, et quel-

ques-unes s'avancent sur le haut de chaque lobe de la nageoire de la queue. Il y en a aussi sur la base de la pectorale. Celles de l'opercule sont semblables à celles du corps, mais celles du préopercule sont plus petites.

Tout le corps de ce poisson est d'un beau jaune de chrome, devenant plus foncé sur le dos, qui prend des teintes un peu vertes. On compte une trentaine de raies obliques sur chaque flanc.

La ligne latérale est tracée parallèlement au dos par le tiers de la hauteur. Elle est formée d'une suite de petits traits noirâtres ou rembrunis qui répondent aux tubulures de ses pores efférents.

L'exemplaire que j'ai décrit est long de 0^{m},218.

La ressemblance que je lui ai trouvé avec le Serran créole m'a fait imaginer le nom de *Serranus colonus.*

GENRE *DIACOPE.*

Le genre des Diacopes est une de ces heureuses créations de M. Cuvier. Il est un de ceux que l'on peut donner comme exemple, pour montrer que l'étude des différences, même les plus légères en apparence, sert souvent à rapprocher les êtres selon leur plus grand degré de ressemblance ; c'est ce qui conduit à établir de bonnes familles naturelles.

La dentition des Diacopes est celle des Serrans, des Plectropomes, et des Mésoprions ; mais l'échancrure du préopercule pour recevoir le tubercule articulaire de

l'interopercule, caractérise ce groupe générique. Il se compose d'espèces qui ne sont connues jusqu'à présent que dans le grand Océan Indien. Presque toutes les Diacopes sont rouges, et les raies dont le corps est orné sont jaunes et dorées; l'espèce dont il va être question est remarquable par sa couleur verte.

M. Darwin n'a pas trouvé cette espèce ni aucune autre de ce genre.

PLANCHE I.— Fig. 2.

LA DIACOPE VERTE.

Diacope viridis, Val.

La Diacope que M. de Fréminville vient de donner au Muséum, offre une variation de couleur très-notable dans un genre aussi naturel que celui des Serrans et des Diacopes, dont le fond de la couleur, et surtout des dernières, est toujours du rouge plus ou moins vermillonné ou carminé. Dans cette espèce, le fond est vert et les raies se détachent par une nuance plus foncée; ces couleurs exceptionnelles sont rares dans un genre naturel. Nous voyons, au contraire, les couleurs des genres naturels offrir de la constance, soit dans les teintes soit dans les distributions. Ainsi, presque tous les carnassiers de la famille des Félis ont du fauve et une tâche sur l'oreille; le vert, le rouge sont les couleurs les plus constantes chez les Perroquets; les moustaches rouges des pics mâles et beaucoup d'autres exemples encore viendraient à l'appui de

cette proposition. Nous retrouvons toutefois dans la Diacope que nous allons faire connaître une distribution de couleurs semblable à celle de plusieurs autres espèces de ce genre, puisque le corps est rayé longitudinalement. Un naturaliste qui s'en tiendrait à l'examen rapide de la disposition des couleurs d'un individu décoloré, le prendrait pour la Diacope à huit raies (*Diacope octo-lineata* [1]).

Cette nouvelle espèce a la tête assez longue, elle est comprise trois fois et un tiers dans la longueur totale; la hauteur du corps y est contenue quatre fois et demie. L'œil est grand et le cercle de l'orbite touche presque à la ligne du profil. Le plus long diamètre de l'œil est le longitudinal, et il est du quart de la longueur de la tête. Il est éloigné du bout du museau d'une fois et demie le diamètre. Les quatre canines antérieures de l'intermaxillaire sont assez fortes; les dents latérales sont faibles à la mâchoire inférieure, les latérales sont plus grandes que celles de devant. L'échancrure du préopercule et le tubercule du sous-opercule qui s'y articulent sont très prononcés. Les dentelures du bord montant de l'angle arrondi de l'os sont très-manifestes. L'opercule est anguleux, mais sans épines. Les premiers rayons épineux sont assez longs, les mous n'ont guère que la moitié de ceux-ci; la caudale est échancrée.

D. 11/14; A. 3/9; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Les écailles sont lisses et peu larges; j'en compte plus

[1] Cuv., Val., *Hist. nat. Poiss.*, t. II, p. 418.

de cinquante rangées entre l'ouïe et la caudale. La ligne latérale est un peu marquée, à peine visible; la couleur générale est verdâtre, devenant plus foncée sur le dos, et ayant le long des flancs, de chaque côté, quatre raies longitudinales droites, vert-foncé; les nageoires sont verdâtres.

La longueur de l'individu est de 0^{m},265. Cette Diacope est peut-être rare aux Galapagos, puisqu'elle a échappé aux recherches de M. Darwin.

LES SMECTIQUES.

Smecticus, Nob.

Nous avons séparé des Grammistes, Percoïdes à dents en velours et à deux dorsales, les Savonniers qui ont une seule nageoire étendue sur le dos. Cette nageoire est remarquable par le petit nombre de rayons épineux qui la soutiennent. L'absence d'épines à l'anale, si rares dans les poissons osseux, constituent les caractères génériques des deux seules espèces connues de l'Atlantique.

L'Archipel des Galapagos a donné un nouveau genre que l'on pourrait facilement confondre avec les Savonniers, si on n'attachait pas assez d'importance au nombre des rayons épineux de la dorsale et à l'absence des épines de l'anale.

En effet, le poisson que j'ai sous les yeux a des dents en velours, des épines à l'angle du préopercule et à l'opercule, caractères qui conviennent aux *Rypticus* et aux Grammistes. Mais ces derniers on

deux dorsales; par conséquent le poisson, dont il va être parlé avec détail, ne peut être de ce genre.

Sa forme générale, la brièveté de sa dorsale couchée sur le dos, la forme de l'anale, la dentition l'appelleraient auprès des Rypticus; mais ceux-ci n'ont que trois rayons à la dorsale et en manquent à l'anale, tandis que la nouvelle espèce en a dix à la dorsale et deux à l'anale. Je n'avais pas cru d'abord, à cause de cette différence dans les rayons des deux nageoires verticales, faire un genre de notre nouveau poisson, parce que tout le reste du poisson me paraissait le placer avec les Savonniers de l'Atlantique. Aussi c'est sous ce nom générique qu'il a paru dans l'atlas, pl. II, fig. 2; mais en l'étudiant avec plus de soin, je trouve dans ces formes, d'un poisson de l'Atlantique, plusieurs caractères empruntés aux Grammistes du grand Océan Indien. Il a, comme eux, deux épines à l'anale et une dorsale soutenue par plusieurs rayons épineux; mais il n'a, comme les Savonniers, qu'une seule dorsale. C'est donc un assemblage des caractères des deux genres. L'importance de ces caractères m'a déterminé à considérer cette nouvelle espèce comme un genre nouveau, et elle servira à fixer d'une manière plus étroite et plus philosophique les caractères des Rypticus, qui rentrent dans les formes générales des Percoïdes à une seule dorsale et à dents en velours.

Le nom de Smecticus que je donne à ce nouveau genre rappelle les affinités des Savonniers avec l'espèce que je vais décrire sous le nom suivant :

PLANCHE II. — Fig. 2.

SMECTIQUE AUX DEUX COULEURS.

Smecticus bicolor. Val.

(*Rypticus bicolor*, pl. II, fig. 2.)

Cette espèce a le corps allongé. La ligne du profil est assez soutenue sur la nuque, puis elle s'abaisse et se rend assez droit à la queue, celle du ventre est plus horizontale. La hauteur est à peu de chose près le cinquième de la longueur totale; la queue n'a pas tout à fait moitié de la hauteur prise à la nuque.

La tête est trois fois et quatre cinquièmes dans la longueur totale; le préopercule est arrondi, et le limbe est armé vers le haut d'une épine plate, triangulaire, assez forte. L'opercule a deux pointes plates et plus petites que la précédente; l'œil est éloigné du bout du museau d'une fois son diamètre, lequel est le cinquième de la longueur de la tête.

La bouche est peu fendue; les dents sont égales et en cardes fines, sur une bande étroite aux deux mâchoires, aux palatins et sur le chevron du vomer; la langue est libre, étroite, pointue et lisse.

La dorsale s'élève à peu près au tiers de la longueur; assez au delà de l'insertion de la pectorale; elle a dix rayons épineux, assez bas, et dont les trois premiers sont cependant un peu plus haut que les suivants; la dorsale, l'anale, la caudale et les pectorales sont arrondis, les ventrales sont petites.

B. 7; D. 10/21; A. 2/15; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Les écailles sont très-petites, j'en compte cent vingt rangées au moins entre l'ouïe et la caudale.

La ligne latérale remonte en se courbant vers le dos, puis elle s'infléchit lentement, de manière à se terminer par le milieu de la hauteur de la queue, tandis qu'elle s'est maintenue sur le tronc par le cinquième ou le quart de la hauteur.

Ce poisson est d'un beau rouge vermillon, marbré plus clair, avec toutes les nageoires noires.

L'exemplaire qui est déposé dans les collections nationales du Muséum est long de $0^{m},230$.

GENRE *CIRRHITE*.

Le genre des Cirrhites ne se compose jusqu'à présent que d'un petit nombre d'espèces, presque toutes remarquables par la vivacité de leur couleur, mais les individus restent dans de petites dimensions. Le Cirrhite que je vais faire connaître, sans être encore très-grand, atteint à la taille d'une Carpe ordinaire. Pour ceux qui s'en tiendraient sans aucun examen à la diagnose du genre Cirrhite, je ne m'étonnerais pas de voir placer le poisson que je vais décrire dans un genre distinct des Cirrhites. Ceux-ci ont, entre autres caractères, le bord montant du préopercule dentelé; or, sur l'individu que j'ai sous les yeux, je ne puis apercevoir aucune dentelure le long du bord de cet os. Mais il faut faire attention que l'individu dont il s'agit a le double au moins de grandeur des autres Cirrhites connus, et il faut alors se rappeler que dans beaucoup de Percoïdes, et no-

tamment parmi les Serrans, nous voyons les dentelures s'évanouir avec l'âge du poisson. Notons aussi que dans le *Cirrhites pantherinus*[1], les dentelures sont d'une finesse excessive, et qu'on ne les aperçoit qu'à l'aide d'une forte loupe. L'exception ou l'absence de dentelures au préopercule doit devenir un caractère peu important quand nous trouvons que ce poisson offre tous les autres caractères du genre auquel nous le rapportons. Nous observons, en première ligne, les rayons simples de la pectorale, et les dents vomériennes; puis la disposition des dents des mâchoires, et l'ensemble du facies ne peuvent laisser aucun doute.

PLANCHE III.— Fig. 1.

CIRRHITE RIVULÉ.

Cirrhites rivulatus. Val.

La nouvelle espèce de Cirrhites que je vais décrire est la plus grande et une des plus ornées dans ce genre.

Son corps épais est assez élevé à la nuque et au devant de la dorsale; puis il diminue assez promptement de hauteur, de façon que celle du tronçon de la queue derrière la dorsale n'est plus que du tiers de celle du tronc à la région des pectorales. Cette hauteur est comprise trois fois et cinq sixièmes dans la longueur totale. Celle de la tête égale la hauteur du tronc. Le front est creusé en une sorte de gouttière entre les deux yeux. Une crête bifurquée arrête cette gouttière, et forme

[1] Cuv., Val., *Hist. nat. Poiss.*, t. III, p. 70.

une coulisse dans laquelle jouent les pédicules des intermaxillaires : l'œil est placé très-haut sur la joue; son orbite entame fortement la ligne du profil. Son diamètre fait le quart de la hauteur, et plus du sixième de la longueur de la tête. Il est éloigné du bout du museau de deux fois la longueur de son diamètre.

A peu de distance de l'œil sont les deux ouvertures de la narine. La postérieure est petite et rapprochée du cercle de l'orbite; la première, plus en avant, est munie d'une forte caroncule charnue. Le sous-orbitaire, étroit et oblong, est entièrement caché sous une peau épaisse. Le préopercule a le bord arrondi en demi-cercle, et recouvert aussi sur tout le limbe par un cuir très-épais. Le reste de la joue a de très-petites écailles. L'opercule a une pointe plate et mousse, son bord membraneux est large et anguleux. Le sous-opercule est petit, et l'interopercule est grand et nu. La gueule est large et bien fendue. La mâchoire supérieure a quatre fortes canines, puis un rang de dents coniques le long du bord, et derrière, une bande de dents en velours. A l'inférieure on trouve un groupe de dents en velours, et une petite canine sur le rang externe; puis sur les côtés deux canines plus grosses, ensuite une quatrième grande, forte et conique, suivie d'une plus courte, et de plusieurs plus petites dans l'angle. Le groupe de dents vomériennes est très-sensible. La dorsale antérieure est basse, soutenue par de fortes épines; une échancrure bien prononcée la sépare de la seconde qui est beaucoup plus haute. La caudale est coupée carrément; l'anale est longue et étroite. La pectorale grande a ses rayons

branchus plus longs que les simples. On en compte sept de ces derniers. De très-petites écailles montent sur la membrane des nageoires impaires, principalement sur la dorsale.

D. 10/11; A. 2/6; C. 17; P. 7 - 7; V. 1/5.

Le tronc est recouvert d'écailles solides, et beaucoup plus grosses que celles du préopercule. Elles sont très-finement striées et chagrinées. J'en trouve environ quarante-cinq entre l'ouïe et la caudale. La ligne latérale est droite et par le tiers de la hauteur.

Ce poisson a le corps vert-olive plus ou moins foncé. Sur ce fond on voit des taches plus claires, bordées d'olive foncé, et liserées de beau bleu de cobalt. Ces marbrures et les rivulations qui les bordent forment cinq grandes et larges bandes sur le tronc. Quatre bandes olive rembruni, et liserées de bleu de cobalt traversent les joues, une sur le sous-orbitaire, deux sur le préopercule, et la quatrième à l'angle de l'opercule. Deux autres taches oblongues entourées d'une ellipse bleue, sont à la base de la pectorale; les nageoires olivâtres ont des rivulations bleues. Elles forment sur la caudale une sorte de réseau hexagonal qui doit être fort agréable à voir pendant la vie de ce beau poisson.

La longueur de l'individu donné au Muséum d'histoire naturelle, par M. de Fréminville, est de $0^{m},445$.

Je ne vois pas de Cirrhite cité dans le travail de M. Jenyns. Est-ce une preuve que ce poisson soit rare aux Galapagos ?

GENRE *SCORPÈNE*.

La famille des Percoïdes à joues cuirassées par le sous-orbitaire articulé avec le préopercule, a donné, dans les mers des Galapagos, plusieurs espèces intéressantes pour l'Ichthyologie. M. Darwin y a trouvé un Prionote nouveau, que M. Jenyns a fait connaître sous le nom de *Prionotus Miles*.

Le genre des Scorpènes, limité par M. Cuvier aux espèces qui ont la tête grosse armée d'épines, et dont la dentition se développe sur les maxillaires, les palatins et le chevron du vomer, a aussi fourni au même naturaliste une espèce qui a pris rang, en Ichthyologie, sous le nom de *Scorpæna histrio*. Elle est différente de celle que j'ai à décrire.

Les Scorpènes sont propres aux mers équatoriales ou à celles qui baignent les parties chaudes des zones tempérées : nous avons démontré dans notre Ichthyologie que les poissons des mers du nord de l'Europe rangés, avant nous, parmi les Scorpènes appartiennent à des genres différents. Une seule des Scorpènes d'Europe, le *Scorpæna Porcus* se montre à de rares intervales dans la Manche. L'Atlantique européen, et le grand bassin de cet Océan, compris entre l'Afrique et l'Amérique, en nourrit moitié moins d'espèces que la mer de l'Inde. Puisque les espèces sont plus communes dans le grand Océan Indien, il n'est pas surprenant que M. Darwin et M. l'amiral Dupetit-Thouars aient donné l'occasion d'en faire connaître aux Ichthyologistes de nou-

velles, pendant la relâche qu'ils ont faite aux Galapagos.

A cause des couleurs rouges dont les côtés de la tête sont colorés, ce qui rend les joues du poisson comme fardées, je propose de désigner cette nouvelle espèce.

PLANCHE III. — Fig. 2.

LA SCORPÈNE FARDÉE.

Scorpæna fucata, Val.

Cette Scorpène rappelle par ses marbrures et par ses écailles notre *Scorpæna scrofa* de la Méditerranée : mais elle n'a pas comme elle le corps couvert de lambeaux cutanés. Elle a les crêtes des joues et de la tête plus prononcées. Le tronc, gros et trapu, est à peu près rond à la région pectorale, car le diamètre transversal mesure les six septièmes de la hauteur, l'épaisseur de la queue est encore moitié de la hauteur. La tête est grosse et longue comme dans toutes les espèces de ce genre; la longueur est à peu de chose près le tiers du corps entier. Les yeux sont gros et saillants. Le diamètre est compris trois fois et quatre cinquièmes dans la longueur de la tête. L'intervalle qui les sépare est égale à la moitié du diamètre. Il est profondément creusé à cause de la hauteur des crêtes surcillières. Chacune porte en avant une très-forte épine, en arrière deux très-courtes. Une petite carène frontale peu saillante s'avance jusqu'au delà de la narine, et elle est armée d'une forte épine. Derrière les épines postérieures de la crête de l'orbite, on voit une épine mastoïdienne réunie à celle du côté opposé par une crête transversale, et au delà il existe

deux autres épines dont la dernière est la plus forte : elles sont réunies par une crête transversale occipitale concave, et moins élevée que celle qui précède. Je vois derrière l'œil deux petites épines comprimées, tranchantes, mais peu élevées, dont la plus grosse est au-dessus de l'articulation du préopercule; puis je compte deux épines oblongues sur le suscapulaire, et enfin une épine termine le haut du scapulaire. L'intervalle entre toutes ces petites épines est semé de granulations osseuses quelquefois hérissées.

Le préopercule arrondi porte trois fortes épines à son angle , et deux sous le limbe horizontal.

La crête du premier sous-orbitaire qui traverse et cuirasse la joue, se rend à l'épine supérieure; le bord inférieur du sous-orbitaire est armé de quatre épines.

L'opercule a deux fortes carènes divergentes et terminées chacune par une pointe aiguë qui dépasse le bord de l'os. Les dents des mâchoires sont en velours assez rare; celles des palatins et des chevrons du vomer sont en cardes ; ces dernières sont un peu plus fortes.

La dorsale avance vers l'occiput de manière que le quatrième rayon épineux correspond à l'angle de l'opercule. La portion molle n'occupe en longueur que la moitié de la portion épineuse. Les rayons épineux de l'anale sont très-forts; la caudale est tronquée. La pectorale dépasse un peu le tiers de la longueur du tronc. Les ventrales sont petites.

B. 7; D. 12/10; A. 3/5; C. 15; P. 19, dont 9 simples; V. 1/5.

Les écailles sont assez grandes et lisses ; j'en compte

quarante-deux rangées entre l'ouïe et la caudale. La ligne latérale est presque droite.

Le fond général de la couleur est un vert d'eau plus clair sous le ventre, et plus vif et plus foncé sur la tête ; les joues sont colorées d'un beau rouge marbré plus foncé sur le préopercule et sur les crêtes. Les taches du dos et des flancs sont lie de vin. La dorsale a le fond vert, un peu citrin, avec des taches lie de vin claires : le bord de la portion molle est rosé. La caudale a la base verte, et le bord libre rosé assez vif; je vois trois rangées de points rouges sur la base de la pectorale qui est verte avec le bord rosé.

L'anale et les ventrales vertes n'ont aucunes taches.

La longueur de l'individu est de $0^{m},225$.

GENRE *MYRIPRISTIS*.

Parmi les Percoïdes nous avons signalé un certain nombre de poissons qui ont plus de cinq rayons aux ventrales. Il est assez curieux de voir comment la nature offre tout d'un coup une déviation à un nombre aussi généralement adopté par elle pour presque tous les Acanthoptérygiens. On aurait pu croire à l'établissement d'une loi qui n'aurait pas manqué d'être soutenue par une comparaison naturelle. On considère les nageoires paires, comme les représentants des quatre membres des vertébrés. Les pectorales correspondent aux membres antérieurs, et les ventrales aux postérieurs. Trouver dans la généralité des espèces cinq rayons articulés aux nageoires ventrales, donnait lieu de croire que ce nombre

variable pour les pectorales rappelait au moins celui des doigts des membres du plus grand nombre des vertébrés ; mais une exception se présente dans les Holocentres, les Myripristis, les Beryx, dont le nombre est souvent de sept, et dépasse quelquefois pour atteindre à celui de dix.

Les Myripristis sont, à l'exception d'un seul, originaires du grand Océan. L'Atlantique en nourrit un connu dans les Antilles sous le nom de Frère Jacques ; c'est notre *Myripristis Jacobus*.

Celui des Galapagos a beaucoup de rapport avec cette espèce ; je lui trouve un caractère saillant et distinctif dans ses mâchoires lisses ; c'est ce qui me le fait appeler :

PLANCHE IV. — Fig. 1.

LE MYRIPRISTIS AUX MACHOIRES LISSES ou MYRIPRISTIS LEIGNATHE

Myripristis Leignathos.

Ce Myripristis est également voisin de celui qui a été trouvé au port Praslin de la Nouvelle-Irlande, et que nous avons nommé *M. Parvidens*, à cause de la petitesse de ses dents. Celui dont nous nous occupons a les dents au moins aussi petites, et il offre comme lui, le caractère de manquer de dentelures à l'angle du maxillaire ; mais il a l'intervalle entre les yeux plus étroit, l'œil plus grand, et les nombres un peu différents.

Ce poisson a, comme la plupart de ses congénères, le corps en ovale régulier, jusqu'à la naissance du tronçon

de la queue. La hauteur fait près du tiers de la longueur totale. L'épaisseur n'est guère que moitié de la hauteur.

La tête est courte, sa longueur est comprise trois fois et trois quarts dans la longueur totale. L'œil est grand; cependant son diamètre est un peu moindre de la moitié de la longueur de la tête. L'orbite n'entame pas la ligne du profil, mais il la touche.

L'intervalle entre les deux yeux égale le quart de la longueur de la tête. Les deux ouvertures de la narine sont petites, rapprochées l'une de l'autre et de l'orbite, la postérieure a une fente oblongue plus grande que l'antérieure. Les palmures du crâne sont peu profondément ciselées, et précédées de deux arêtes divergentes entre les yeux. Sur le devant du crâne est une échancrure pour recevoir les pédicules des intermaxillaires. Le sous-orbitaire est étroit, et a ses deux bords faiblement dentelées. Le préopercule, l'opercule, et l'interopercule sont aussi finement dentelés; le bord du sous-opercule est lisse, et n'a aucune dentelure ni épine.

L'intermaxillaire a le bord étroit, le maxillaire a quelques stries très-fines, son angle est arrondi, il n'a aucune épine ni dentelure. L'os de l'épaule est également lisse. La dorsale a des rayons grêles, dont le second, double du premier, est compris deux fois et demie dans la hauteur du tronc mesuré sous lui; les rayons commencent à diminuer à partir du cinquième; le dernier est très-petit, et presque entièrement caché dans la rainure de la dorsale. Le premier rayon de la

seconde dorsale est une épine assez forte; cette nageoire est assez nettement séparée de la précédente. La caudale est peu échancrée; les épines de l'anale sont courtes.

D. 11 1/12; A. 4/13; C. 6-17-5; P. 15; V. 1/7.

Les écailles ont le bord strié et même dentelé, j'en compte trente-huit rangées entre l'ouïe et le caudale. La ligne latérale suit parallèlement à la courbure par le quart supérieur de la hauteur.

La couleur est un beau rouge vermillon à reflets dorés, qui rendent le poisson très-brillant.

La longueur de l'individu que je décris est de 0m,165.

DU GENRE *DOYDIXODON*.

La famille des Sciénoïdes est représentée aux Galapagos par des espèces dont nous ne connaissons encore qu'un très-petit nombre. M. Jenyns n'en a eu que trois à faire connaître, et la collection de l'amiral n'en fournit pas une seule. De ces trois espèces, l'une vient augmenter un genre qui compte déjà beaucoup d'espèces, celui des Pristipomes. Mon savant collègue l'a nommé *Pristipoma cantharinum*, parce que ses teintes rappellent celles du *Cantharus griseus* de la Manche; les formes de ce Pristipome sont celles des espèces de l'Atlantique, et principalement du *Pristipoma rubrum*, à cause du peu de force du second rayon épineux de l'anale. Il a cependant le museau un peu plus arrondi.

Un second Sciénoïde, le *Latilus princeps*, augmente

ce genre peu nombreux, dont nous avons décrit trois espèces, *Lat. argentatus*[1], *Lat. doliatus*[2] et *Lat. chrysops*[2]; car je ne parle pas ici de mon *Latilus jugularis* qui offre une légère différence avec celles-ci.

Je trouve encore dans le travail de M. Jenyns une intéressante découverte due à M. Darwin, dont le zoologiste du *Beagle* a fait le genre *Prionodes*. Il faut toute la juste confiance que l'on doit ajouter aux travaux de mon célèbre confrère, pour ne pas être plus étonné de la nouvelle combinaison de caractères zoologiques que la nature a faite dans ce poisson. On pourrait dire, si l'on osait s'exprimer ainsi, que le Prionode est un Serran auquel la nature a enlevé les dents du palais. Les couleurs de la seule espèce vue par M. Jenyns sont également très-semblables à celles de nos Serrans communs.

Je n'ai trouvé aucune de ces espèces intéressantes, mais les naturalistes de *la Vénus* ont eu le bonheur de prendre deux autres poissons de la famille des Squammipennes dont M. Darwin ne me paraît avoir trouvé aucun représentant. L'un d'eux constitue dans les Squammipennes un genre nouveau des plus remarquables qui vient s'ajouter à la petite tribu des Squammipennes à dents tranchantes. Celles de l'espèce sur laquelle nous établissons le genre Doydixodon sont différentes des dents des Piméleptères et des Diptérodons, et à cause de leur grand nombre et de leur finesse, elles fixent les rapports qui lient les deux genres Piméleptères et

[1] Cuv., Val., *Hist. nat. Poiss.*, t. V, pag. 369 et 371.

[2] *Eorumdem*, *ibid.*, t. IX. Supplément au volume V, pag. 496.

Diptérodons de la grande famille des Squammipennes. Les deux genres nommés plus haut me paraissent y représenter les Perches, les Bars, les Apogons et autres genres qui forment la première famille des Percoïdes à deux dorsales ; je crois donc que la tribu dénommée d'après les dents dans notre *Histoire des Poissons*, t. VIII, p. 254, serait caractérisée plus philosophiquement par le nom de Squammipennes à deux dorsales. Elle deviendrait sous ce nom le groupe parallèle à notre Perche et aux espèces voisines. Le genre Doydixodon devient le lien qui unit cette tribu à celle des autres Squammipennes à une seule dorsale; car la nageoire dorsale du poisson, dont il va être traité dans cet article, est unique, mais les derniers rayons beaucoup plus bas que ceux qui les précèdent, laissent aisément croire à la présence de deux nageoires. Cependant on acquiert bientôt la preuve de leur connexité et de leur continuité en enlevant les écailles étendues depuis le troisième rayon jusque sur la fin de la nageoire. Toutes les autres nageoires sont écailleuses, à la manière des Chætodons, des Holacanthes et de tous les autres groupes génériques de la famille. Il n'y a donc aucun doute possible, par l'examen de ce caractère, sur la place à assigner à notre nouveau genre.

Les dents, quoique différentes, sont cependant faites d'après le plan de celui des Piméleptères, mais en marchant vers la figure des dents des Chætodons. Elles sont en effet implantées sur plusieurs rangs. Elles paraissent d'autant plus longues sur le poisson desséché, que l'on en voit toute la racine, à cause du retrait des

parties molles de la lèvre sur laquelle elles sont évidemment mobiles. Cette racine forme un talon dirigé presque à angle droit sous la couronne, comme dans le Piméleptère, mais elle est rejetée ou reculée en arrière; la dent est donc un peu coudée. La couronne est en forme de cuilleron. Les germes se développent au fond d'une gouttière de l'os. Ces dents très-nombreuses descendent après leur croissance, et sont prises par la lèvre avec laquelle elles restent mobiles; mais comme elles sont chassées par la succession incessante des nouveaux germes, elles finissent par se souder sur plusieurs rangs sur le corps de l'os en dedans et hors de la lèvre, et elles font ainsi une seconde rangée interne que le retrait des parties molles rend encore plus sensible.

L'étude de cette curieuse dentition fournit une nouvelle preuve de ce que j'ai souvent vu dans l'histoire de l'Ichthyologie. La nature, dans sa force créatrice, si puissante et si active, trouve toujours le moyen, en employant les mêmes éléments dans des conditions analogues, d'arriver à un résultat qui paraît très-différent. Si l'os de la mâchoire ne contenait pas le germe des dents dans cette rainure, si la lèvre qui recouvre l'os ne venait pas les prendre, mais laissait ces germes adhérer sur la face extérieure de l'os; nous aurions dans cette famille une mâchoire de Scare ou de Tétrodon. La nature a employé le mode de formation et de succession des dents de ces derniers, en conservant au produit le caractère des dents longues, grêles, serrées les unes contre les autres de la famille des Squammipennes. Ces études détaillées des différences établies par la nature font comprendre

parfaitement la structure des mâchoires des Scares ou des Tétrodons tels que Cuvier l'a expliquée.

Je n'ai pu compter que cinq rayons à la membrane branchiostége, les Piméleptères en ont sept, dont quatre seules sont faciles à trouver; il faut pour observer les autres une dissection attentive. J'ai cru que les Diptérodons n'en ont que six; on ne doit pas s'étonner que ce nombre vienne à varier dans un autre genre. Mais comme je n'ai examiné qu'un exemplaire desséché, il ne serait pas impossible que des naturalistes plus heureusement placés que moi ne trouvassent un nombre plus grand de rayons sur un individu conservé dans l'alcool, et sur lequel on pourrait compter les rayons à l'aide du scalpel.

Il résulte donc de ces observations que les Doydixodons sont des Squammipennes à une seule dorsale fortement échancrée et comme divisée au devant de la portion molle; que les dents mobiles sur les lèvres, et implantées sur plusieurs rangs, ont la couronne dilatée, arrondie en dehors et creusée en cuilleron en arrière; le palais est lisse et les opercules n'ont ni épines ni dentelures.

La membrane branchiostége est soutenue par cinq rayons.

Je ne connais encore qu'une seule espèce de ce genre remarquable, que je me fais un plaisir de dédier à M. de Freminville, officier de marine fort instruit, qui a rendu de grands services aux sciences naturelles sous la direction scientifique qu'il a reçue de M. Alexandre Brongniart et aux soins éclairés duquel les collec-

tions du Muséum d'histoire naturelle sont redevables des produits ichthyologiques de l'expédition de *la Vénus*.

LE DOYDIXODON DE FREMINVILLE.

Doydixodon Freminvillii, Val., *Poiss. Vénus*, pl. 5.

La régularité du profil, la grosseur et la largeur de la tête, rappelle la forme générale de nos Carpes, en même temps que la forme horizontale de la bouche, l'épaisseur des lèvres et des mâchoires et leur mouvement rattacheraient cette singulière espèce au groupe des Muges.

Ce poisson a des formes trapues. La hauteur du tronc est trois fois et un tiers dans la longueur totale; l'épaisseur mesure les deux tiers de la hauteur; la tête est courte et large, le museau très-gros et obtus; l'échancrure de l'occiput, marquée par le sinus rentrant de l'attache des muscles du dos, atteint au moins au milieu de l'œil; l'intervalle qui sépare les deux yeux égale deux fois et demi leur diamètre. Il n'y a que deux diamètres au devant de l'œil, et encore cela dépend-il de l'épaisseur de la lèvre. L'orbite est tout à fait sur le haut de la joue; le diamètre de l'orbite est trois fois et un tiers dans la longueur de la tête; le sous-orbitaire, caché sous une peau très-épaisse, est au devant, mais peu au dessous l'œil; son bord postérieur est échancré en arrière; le préopercule, légèrement courbé, est haut et étroit; le limbe et la joue sont entièrement couverts d'écailles, tandis que les trois autres pièces de

l'appareil operculaire en sont totalement dépourvues; elles n'ont ni épines ni dentelures; les lèvres sont d'une épaisseur remarquable, ainsi que les intermaxillaires et la mâchoire inférieure. Les premiers ont une branche montante assez prononcée pour rendre la bouche un peu protractile, l'os lui-même est creux, et contient dans sa racine, recouverte par la lèvre, les germes nombreux des dents très-singulières de ce poisson. Il ne m'est pas difficile d'en compter sept à huit rangées. Les dents mobiles dans l'épaisseur de la lèvre descendent au fur et à mesure qu'elles sont poussées par les rangées supérieures, et alors elles se soudent avec le corps aplati et élargi de l'intermaxillaire. Cet os est formé d'une lame arquée, étroite à l'angle de la bouche, montant en s'élargissant de manière à présenter une plaque triangulaire, dont le bord interne se courbe pour compléter l'axe dentaire en se réunissant à l'intermaxillaire opposé. Le bord externe de l'os se porte en arrière et forme une voûte à parois minces pour constituer la rainure où sont les germes dont j'ai parlé plus haut, et être recouvert par les lèvres épaisses qui sertissent les premières rangées de dents mobiles, avant qu'elles ne descendent se souder sur le corps de l'intermaxillaire. Le maxillaire mince est aplati en lames cachées derrière la lèvre, sous le bord libre du sous-orbitaire, mais il se plie en se contournant sur lui-même en formant une large palette que l'on voit à l'angle de la bouche le long des branches de la mâchoire inférieure. Celles-ci sont faites comme l'intermaxillaire, c'est-à-dire que leur branche s'élargit en avant et en dedans en une palette triangu-

laire qui vient se poser sur la plaque supérieure de l'intermaxillaire quand la bouche est fermée. Elle porte de même les dents fixées à l'os, mais en dehors l'os se creuse en une large gouttière recouverte par une lèvre épaisse garnie de dents. La description de ces différents os et leur mouvement prouvent que j'ai eu raison de les comparer à ceux de la bouche des Muges; ils en diffèrent cependant beaucoup par la dentition. Le palais est lisse et sans dents; l'ethmoïde forme à l'extrémité au devant du chevron du vomer deux grosses éminences boursouflées; les palatins sont élargis en deux lames latérales et presque verticales.

Les dents ont une forme très-particulière. Portée sur un très-long talon, la couronne ressemble à un petit cuilleron, pl. 5-C., redressé et faisant un angle avec la tige radicale. Elles sont serrées par lignes obliques variant de six à quatre même à deux seulement près de l'angle externe; ces dents gencivales sont suivies d'autres semblables, mais beaucoup plus petites, qui sont fixes sur le corps de l'os. Sur les côtés de chaque mâchoire, il n'y a qu'un seul rang de petites dents de même forme; la dessiccation et le retrait de la lèvre paraissent distribuer ces dents sur deux rangées distinctes, ainsi que cela est représenté pl. 5, A-B.

La dorsale épineuse est beaucoup plus basse que la portion molle, ce qui peut faire croire à deux dorsales; mais comme les écailles remontent sur la base de la partie postérieure, on retrouve ici ce que présente un grand nombre de Squammipennes. Le premier rayon répond au second tiers de la pectorale; ces espèces

sont courtes et fortes. L'angle de parties molles est arrondi, le postérieur est aigu, la caudale et l'anale sont échancrées; la pectorale, pointue à son extrémité, a le bord inférieur arrondi.

B. 5; D. 12/20; A. 3/15; C. 25; P. 18; V. 1/5.

Je compte de quarante à quarante-cinq rangées d'écailles entre l'ouïe et la caudale; elles sont épaisses, solides, plus hautes que larges, à surface sculptée ou ciselée; elles diminuent à mesure qu'elles s'avancent sur les nageoires, et sur la nuque et les scapulaires; celles des préopercules sont aussi très-petites; le reste de la tête en est tout à fait dépourvu.

La couleur est un vert rembruni et presque noirâtre sur le dos et le sommet de la tête. Les nageoires et surtout les portions épineuses de la dorsale sont claires.

La longueur de l'individu est de $0^{m},430$.

GENRE *HOLACANTHE*.

Le second Squammipenne rapporté par *la Vénus* appartient à un genre bien déterminé par Lacépède, mais il est d'une espèce nouvelle, que M. Darwin n'a pas trouvée.

Le genre des Holacanthes, représenté dans l'Atlantique par deux espèces seulement (*Hol. ciliaris* et *Hol. tricolor*, Lac.), est nombreux dans tout le grand Océan indien. L'espèce nouvelle que j'ai à faire connaître ressemble le plus par la distribution des couleurs au *Chætodon asfur* de Forskal, originaire de la mer Rouge.

Elle en diffère par les teintes des couleurs et par un caractère plus important. Le préopercule du *Hol. asfur* n'a pas de dentelures sensibles ; elles sont au contraire très-prononcées le long du bord montant du préopercule de notre poisson.

Comme le mot *asfur*, que les Arabes de Lohaja donnent à cet Holacanthe, signifie *Moineau*, j'ai voulu rappeler, par l'épithète de l'espèce nouvelle, son affinité avec l'Holacanthe de la mer Rouge.

PLANCHE VI.

L'HOLACANTHE MOINEAU.

Holacanthus passer, Val.

Cette espèce nouvelle d'Holacanthe est, comme je viens de le dire, voisine de l'*Holacanthus asfur* du Forskal.

Son corps est comprimé, et le profil du tronc en ovale régulier assez allongé. La hauteur est deux fois et demie dans la longueur totale ; la tête est courte, le museau fait une courte saillie. La bouche est petite, peu fendue, ses dents longues et fines sont serrées les unes contre les autres. L'œil est au haut de la joue. Il est écarté de l'autre d'une fois le diamètre qui mesure un peu du tiers de la longueur de la tête ; celle-ci est comprise cinq fois dans la longueur totale du corps. Le sous-orbitaire, aussi haut que l'œil est large, porte quatre épines courtes, mais fortes sur le bord libre. Le préopercule a son bord oblique fortement dentelé. Il donne

de son angle un long et grand aiguillon strié qui atteint jusqu'à la pectorale, et au-devant de lui il y a sur le bord horizontal une épine courte et forte. L'interopercule porte trois fortes pointes aiguës; les deux autres os cachés sous les écailles n'ont aucunes épines ni dentelures.

La dorsale est étendue tout le long du dos, en partie cachée à partir du troisième rayon sous les écailles nombreuses qui la revêtent. L'angle de la portion molle se prolonge en un lobe pointu, très-aigu, ce qui rend, à cause de la brièveté de l'angle postérieur, le bord de cette nageoire très-fortement échancré. L'anale ressemble à la dorsale, mais elle est plus courte; la caudale est tronquée, la pectorale secondaire arrondie en dessous, les ventrales sont un peu plus longues.

B. 7; D. 14/18; A. 3/18; C. 17; P. 17; V. 1/5.

Ce poisson est couvert d'écailles épaisses, solides, et très-profondément striées, ce qui rend sa surface très-rude. Je compte soixante-quinze à quatre-vingts rangées d'écailles entre l'ouïe et la caudale qui est comme les autres nageoires, et toute la tête couverte d'écailles semblables à celles du corps, mais beaucoup plus petites. La ligne latérale suit la courbure du dos par le quart de la hauteur.

La couleur est un brun uniforme traversé par une large bandelette argentée descendant sur le tronc à la hauteur de la sixième épine dorsale. La partie épineuse de cette nageoire, la caudale, les pectorales et les ventrales, sont d'un jaune soufre. La dorsale

et l'anale sont bordées d'un trait jaune liséré de brun.

La longueur de l'exemplaire est de 0^{m},265.

DU GENRE *DAURADE*.

Le Sparoïde que j'ai à faire connaître dans cet article pourraient tout aussi bien être placés parmi les Pagres que dans le genre des Chrysophrys. C'est une de ces espèces intermédiaires difficiles à placer, parce qu'elles ont des caractères qui tiennent de plusieurs groupes. Ce Sparoïde a en effet, comme les Pagres, des dents molaires sur deux rangs; comme les Pagels, des dents en cardes assez fines derrière les incisives, et il a, comme les Daurades, des molaires rondes ou ovales, à couronne tellement large, que j'ai trouvé dans le développement de ce caractère un trait plus saillant des Chrysophrys que de tout autre genre.

Je concevrais cependant que des naturalistes vinssent critiquer la place que j'ai assignée à ce poisson; cependant je vois avec plaisir que je trouve le même sentiment dans M. Jenyns. M. Darwin a rapporté cette même Daurade. Elle est décrite est figurée, dans la zoologie *du Beagle*[1], sous le nom que je m'empresse ici d'adopter, afin de ne pas augmenter la liste des synonymes, déjà trop nombreux. M. Jenyns n'a eu, comme moi, que cette seule espèce de la famille des Sparoïdes.

[1] Jenyns, *Fish. of Beagle*, pag. 56, pl. 12.

PLANCHE IV. — Fig. 2.

LA DAURADE CYANOPTÈRE.

Chrysophrys Taurina, Jen. [1].

Ce poisson a le profil de nos Spares à museau tronqué, la courbe du dos arquée et très-soutenue vers la nuque, la ligne du ventre presque droite.

La hauteur est comprise trois fois et quatre cinquièmes dans la longueur totale. La tête, à peu près aussi courte qu'elle est haute, est aussi comprise quatre fois et un tiers dans la longueur totale. L'œil est grand sur le haut de la joue. Le sous-orbitaire forme sur le devant de la joue un large trapèze recouvert par une peau adipeuse. Le préopercule est étroit et couvert de cinq à six rangées d'écailles. Tout l'opercule, le sous-opercule et l'interopercule sont cuirassés par de fortes écailles semblables à celles du tronc. Les deux premiers de ces os sont confondus sous les écailles qui les cachent. Il y a trois rangées de dents molaires à la mâchoire d'en haut, les dernières du rang interne sont rondes et les plus grandes. La mâchoire inférieure n'en a que deux rangées. Le devant de la bouche a quelques dents coniques, et derrière elles des dents en carde. Le palais est entièrement lisse. La dorsale répond à peu près au tiers de la pectorale : elle est basse. La caudale est fourchue, à lobes larges, et celui d'en bas est moins pointu que

[1] Indiqué sur la planche de notre atlas *Chrysophrys cyanoptera*. Val.

le supérieur. La pectorale est longue et aiguë ; elle se termine à peu près sous le onzième rayon épineux.

B. 7 ; D. 12/12 ; A. 5 ; C. 17 ; P. 15 ; V. 1/5.

Les écailles sont grandes, osseuses et lisses. Il y en a cinquante le long de la ligne latérale, et quelques-unes sur la base de la caudale.

La ligne latérale est marquée par une série de petites tubulures ; elle s'infléchit vers la queue. La couleur est jaune pâle, avec du rougeâtre sur le devant de la face. Les nageoires sont bleuâtres.

La longueur de notre exemplaire est de 0^m,360.

GENRE *CARANX*.

Le genre des Caranx est un des plus nombreux, non-seulement de la famille des Scombéroïdes, mais de la classe entière des poissons.

L'espèce nouvelle que j'ai à décrire appartient à cette tribu, qui a une seule fausse nageoire libre derrière la dorsale et l'anale. Elle a, comme tous ces Caranx, les formes allongées, la côte longue, et l'armure latérale de la queue cuirassée par de petits boucliers qui ne se montrent qu'au delà de la moitié du tronc. Les pectorales sont plus longues que celles des autres. Ces formes donnent à ce poisson une assez grande ressemblance avec nos Maquereaux, et que j'ai signalée en nommant cette espèce.

PLANCHE VII. — Fig. 1.

LE CARANX SCOMBRIN.

Caranx scombrinus, Val.

Le Caranx que j'ai à faire connaître ici ressemble beaucoup à notre Maquereau commun par la forme arrondie de son corps par la grandeur et la longueur de sa tête ; mais il tient des Caranx par la petitesse de sa bouche et par les boucliers latéraux de la queue. Il doit prendre place à côté des espèces qui ont une petite pinnule libre dessus et dessous la queue. C'est donc près des *Caranx Alexandrinus*, *C. tela* et autres espèces voisines qu'il faut le placer.

Le corps est rond, fusiforme. Sa hauteur est moindre que le sixième de la longueur totale ; celle de la tête y est comprise quatre fois et quelque chose. L'œil est grand, éloigné du bout du museau d'une fois son diamètre, et contenu trois fois et un tiers dans la longueur de la tête. Le sous-orbitaire est caverneux, les dents sont en velours ras. La première dorsale triangulaire touche à la seconde, qui est longue et basse vers la fin. L'anale a la même forme ; la caudale est bilobée ou peu profondément fourchue. La pinnule libre, supérieure ou inférieure, est élargie en palettes égales.

B. 7 ; D 9[1]—1/27 ; A. 2/25 ; C. 17 ; P. 25 ; V. 1/5.

Tout le corps est couvert de petites écailles très-

[1] *N. B.* Que le dessinateur a oublié la neuvième et les petits rayons des nageoires.

minces. Je compte jusqu'à quarante-deux petits boucliers, à partir de ceux de l'extrémité de la queue où ils sont encore visibles.

La ligne latérale n'a qu'une bien faible courbure.

La pectorale en faux atteint à la fin de la dorsale. Le dos est vert foncé, devenant argenté sous le ventre. Les pectorales et les ventrales sont plus foncées que les autres nageoires, qui sont transparentes avec une légère teinte verdâtre.

L'exemplaire a $0^m,400$ de long.

Cette espèce manque à l'Ichthyologie *du Beagle*, qui n'a d'ailleurs aucun autre Scombéroïde.

GENRE *PRIONURE*.

La famille des Teuthies se compose, comme on le sait, de trois groupes distincts : celui des Amphacanthes caractérisé par les deux épines de chaque ventrale, celui des Acanthures qui ont de chaque côté de la queue un aiguillon mobile que le poisson peut redresser à volonté, et celui des Nasons dont la queue porte des boucliers osseux fixes, immobiles et sur lesquels il y a une carène relevée et tranchante.

La peau de tous ces poissons est dénuée d'écailles, même quand elle est chargée d'âpretés plus ou moins rudes au toucher.

Les dents, disposées sur un seul rang, sont lisses, coniques ou quelquefois crénelées, et leurs caractères se combinent avec ceux que je viens de rappeler. J'ai établi des genres faciles à reconnaître dans cette famille.

Les Nasons et leurs congénères sont tous originaires du grand Océan indien; je n'en connais encore aucune espèce dans l'Atlantique.

Le Prionure que j'ai à faire connaître a l'aspect des poissons de ce genre, et comme j'ai publié un Nason à trois boucliers, j'avais d'abord cru que le Teuthie à trois écussons, originaire des Galapagos, devait être placé près du Nason à trois boucliers d'Amboine, déjà connu de Valenty et de Renard. Mais en étudiant cette nouvelle espèce avec plus de soin pour la décrire, je n'ai pas tardé à reconnaître que les dents avec leur couronne dentelée plaçaient cette nouvelle espèce parmi les Prionures, et non pas parmi les Nasons qui ont leurs dents coniques et sans dentelures.

Elle prend alors un nouveau caractère d'intérêt, car elle ajoute une troisème espèce à un genre fondé sur une première due aux recherches de Péron. Elle confirme la justesse de nos vues, lorsque nous avons établi le genre des Prionures. Nous voyons ce genre répandu dans tout le grand Océan, depuis la Nouvelle-Hollande jusqu'aux côtes du Japon, et en dernier lieu sur ce petit archipel des Galapagos rapproché du continent américain.

Cette famille des Teuthies doit être signalée aux recherches des voyageurs; elle est presque exclusivement confinée dans les mers de l'Océan indien; car à l'exception de quelques espèces d'Acanthures, et en très-petit nombre, du grand bassin de l'Atlantique, toutes les autres si nombreuses viennent du grand Océan. Depuis la publication de la monographie de cette

famille, donnée dans la grande histoire des poissons, les collections nationales et étrangères se sont accrues d'un assez bon nombre d'espèces nouvelles.

PLANCHE VII. — Fig. 2.

LE PRIONURE A LARGE RAIE.

Prionurus laticlavius, Val. [1].

Nous avons à ajouter aux Prionures déjà connus celui-ci, qui n'a pas de cornes avancées sur le front, ni même de tubérosité au devant des yeux.

Le profil, un peu soutenu et convexe entre les yeux, descend par une concavité profonde vers le museau qui fait une petite saillie par suite du rétrécissement de la face sur le devant des yeux. Au-dessus de ces organes la ligne monte par une courbe régulière pour former, avec la courbure un peu moins forte du ventre, l'ellipse du corps. La queue sort de cet ellipse. La hauteur fait le tiers de la longueur totale, jusqu'au centre du bord concave de la caudale. Le tronçon de la queue est très-étroit, car sa hauteur ne fait que le cinquième de celle du tronc. La longueur de la tête égale le cinquième de la longueur totale du corps. L'œil est placé haut et en arrière sur la joue, éloigné du bout du museau de trois fois la longueur de son diamètre, et de la ligne du profil de moitié de ce diamètre. On ne voit rien de son orbitaire

[1] A tort sur la pl. VII : *Naseus laticlavius*.

au devant de l'œil; il est entièrement caché par la peau. Le bord du préopercule se dessine par une ligne oblique assez haute; son angle est arrondi, et le bord inférieur est légèrement concave; l'opercule est faiblement strié et étroit, car il est deux fois plus haut que large, et sa largeur égale le diamètre de l'œil. La bouche est peu fendue; le maxillaire est presque en entier recouvert par la peau qui entoure le sous-orbitaire et les côtés de la joue. L'intermaxillaire a peu de mobilité; il porte huit dents, ce qui en fait seize à la mâchoire supérieure. Elles sont élargies, comprimées, tranchantes, à émail ciselé, et à bord dentelé ou festonné de quatre à cinq dentelures mousses et arrondies, et seulement sur le tranchant de la couronne et du côté externe ou postérieur. Le bord interne est lisse et sans aucune dentelure. La mâchoire inférieure a seize ou dix-huit dents comprimées et dont la couronne seule a le bord festonné. Le suscapulaire et l'huméral sont striés, le cubital l'est également sur les bords de sa plaque qui est triangulaire, et chagrinée dans le milieu. La pectorale est obtuse et épaisse; elle est comprise cinq fois et demie dans la longueur totale. Les ventrales ne sont pas très-longues; leur épine est forte et à peu près de moitié de la longueur du rayon.

La dorsale commence en arrière de l'aplomb de l'insertion de la pectorale; elle a huit rayons épineux, dont le premier est très-court. Les autres restent assez bas, car la hauteur de la nageoire ne mesure que le cinquième de la hauteur du corps. L'anale n'est pas plus élevée et de même forme; elle commence sous les

premiers rayons mous de la dorsale. La caudale a les lobes arrondis, obtus, non prolongés en pointe; le bord est concave.

D. 8/28; A. 5/25; C. 17; P. 17; V. 00.

Le corps n'a pas d'écailles, mais une sorte de cuir hérissé de petites aspérités très-fines. De chaque côté de la queue, il y a trois boucliers osseux. La couleur est jaune, avec une large bande brune ou bistre étendue sur le côté. La tête est un peu plus foncée que le dos. La dorsale et l'anale ont les rayons jaunes et la membrane roussâtre; la caudale et la pectorale ont plus de jaune.

L'individu qui a fait le sujet de cette description a 0^{m},390 de longueur.

GENRE *LABRE*.

Les Labroïdes sont, comme on le sait, abondants et presque également répandus dans toutes les mers, depuis les deux pôles jusqu'à l'équateur. Les naturalistes explorateurs de l'archipel des Galapagos ne nous en ont fait connaître que peu d'espèces. Je n'en vois qu'une seule décrite dans l'excellente publication des Poissons du *Beagle*. Elle appartient au genre des Cossyphes.

L'amiral Dupetit-Thouars a été plus heureux dans les recherches qu'il a fait faire. La petite collection que je fais connaître en avait deux. L'une d'elles est aussi un Cossyphe.

L'autre est du genre Labre, réduit aux caractères que je lui ai assignés. Elle est nouvelle et doit prendre

place à côté du *Labrus scrofa* de l'Atlantique. J'indique cette affinité en la nommant :

PLANCHE VIII. — FIG. 1.

LE LABRE SANGLIER.

Labrus aper, Val.

Ce grand et beau Labre a la plus grande ressemblance avec le *Labrus Scrofa*, découvert dans le grand bassin de l'Atlantique, depuis les Canaries et Madère, jusqu'aux îles du cap Vert. La disposition des dents et la distribution des couleurs montrent le voisinage de ces espèces.

Ce poisson a le port et la forme régulière de nos Labres. Le profil est un peu soutenu sur le front jusqu'à la nuque. La longueur comprend trois fois et un quart la hauteur. La tête est un peu plus courte que la hauteur du tronc. L'œil est éloigné du bout du museau de deux fois le diamètre. Le sous-orbitaire est large et caché sous une peau épaisse. Le préopercule a le bord vertical lisse, sans dentelures ; l'angle et le bord inférieur arrondi. Les dents de l'extrémité et de l'angle de la mâchoire sont saillantes et comme des défenses ; le reste de l'os porte des dents coniques égales, et le côté interne est couvert de petites granulations.

La dorsale et l'anale sont prolongées en pointes aiguës ; la caudale est peu échancrée à quelques rayons externes prolongés en un lobe court ; la pectorale est large et triangulaire.

B. 7 ; D. 12/12 ; A. 3/12 ; C. 15 ; P. 18 ; V. 1/5.

Les écailles sont de grandeur médiocre, j'en compte soixante-deux rangées entre l'ouïe et la caudale. Celle de l'opercule sont semblables à celles du tronc, celles du préopercule sont beaucoup plus petites ; il y en a dix rangées sur un espace qui en contiendrait à peine six de celles du tronc.

La couleur générale est un rouge brique plus ou moins vif, avec quelques rayures longitudinales qui se montrent par reflets. Une large tache jaune est sur chaque flanc au-dessus de la pectorale. Toutes les nageoires sont bleuâtres, la dorsale a une tache noire sur les quatre premiers rayons épineux, comme cela se trouve sur plusieurs autres Labres, et notamment sur le *Labrus scrofa*.

La ligne latérale n'est pas interrompue

La longueur de l'individu est de $0^{m},430$.

DES *COSSYPHES*.

Ce genre n'est jusqu'à présent représenté dans l'Atlantique que par une seule espèce signalée déjà par Margrave, mais dont les caractères et les synonymies avaient été si mal établis que j'ai eu beaucoup de peine à fixer la place de ce curieux Labroïde. Aujourd'hui que ce genre et ses espèces sont caractérisées et limitées, il m'a été facile d'ajouter à celle qui sont connues le nouveau Cossyphe que je vais décrire.

Il a les formes du Cossyphe du Brésil, et en général de ces mers américaines ; mais il rappelle par la disposition des couleurs nos espèces indiennes.

Je me conforme au désir qui m'a été exprimé par M. de Freminville, donateur de cette précieuse collection au Muséum, et dédiant cette belle en nouvelle espèce de Cossyphe à M. L'Éclancher.

J'ai dit plus haut que M. Jenyns avait publié un nouveau Cossyphe ; il l'a nommé *Cossyphus Darwini*, en le dédiant au zoologiste habile et distingué par ses belles observations sur les Coraux et les Zoophytes du grand Océan indien, comme je le fais pour l'officier du service de santé de l'expédition qui a formé cette collection.

PLANCHE VIII. — Fig. 2.

LE COSSYPHE DE L'ÉCLANCHER.

Cossyphus Eclancheri, Val.

Ce brillant poisson a l'aspect des autres Cossyphes ; des écailles recouvrent la base de la dorsale, la portion molle de cette nageoire, l'anale et les ventrales prolongées en pointes aiguës ; de grandes écailles sur les opercules et font aisément reconnaître ce poisson. La longueur de la tête égale à la hauteur du corps fait le quart de la longueur totale. Le front est assez soutenu entre les yeux, le museau est aigu ; l'œil de grandeur médiocre a un diamètre qui ne fait que le sixième de la longueur de la tête, et a une fois ce diamètre au-dessous de la ligne du profil. Le préopercule est couvert de petites écailles, mais celles de l'opercule ressemblent presque à celles du corps par leur grandeur.

La pectorale est large et insérée sous l'aplomb de l'angle de l'opercule. Le premier rayon de la dorsale est un peu plus reculé ; sa hauteur égale les deux tiers de la dernière épine, et n'est pas le tiers du rayon le plus long de la dorsale. La caudale a le bord coupé carrément, et ses angles arrondis n'ont aucun espace de prolongement. Les ventrales égalent en longueur près des quatre cinquièmes de la hauteur correspondante du tronc.

D. 12/10 ; A. 3/12 ; C. 12 ; P. 18 ; V. 1/5.

Les écailles sont minces et assez grandes, j'en trouve trente-deux rangées entre l'ouïe et la caudale. La ligne latérale est tracée parallèlement au dos par une suite de tubaclures, sous l'extrémité postérieure se redresse un peu vers la dorsale. Tout le corps est peint d'un beau rouge vermillon, avec de grandes maculatures noires, étendues sur les six premiers rayons de la dorsale, et descendant sur le dos, puis couvrant toute la base de la dorsale et le dos de la queue sans atteindre la caudale. Ces taches noires remontent sur toute la portion molle de la dorsale en laissant sur les deux bords un liséré rouge vif.

Ce poisson est grand comme nos Tourds ordinaires (*Labrus Turdus*, Nob.). Il a 0^m,439 de longueur.

GENRE *TURBOT*.

Passer, Cuv.

Le nom de *Rhombus*, sous lequel M. Cuvier a établi, avec raison, la coupe générique des Turbots de la fa-

mille des Pleuronectes avait été déjà employé par Lacépède pour un poisson voisin des Stromatées, et que Linné a fait connaître sous le nom de *Chætodon Alepidotus*. Il le tenait de Garden. En faisant la monographie de ce genre (*Hist. nat. Poissons*, tome IX, p. 400), j'ai dit que je reprenais les dénominations consacrées par Lacépède, et que M. Cuvier avait eu tort de ne pas accepter dans le *Règne animal*. N'ayant pas reconnu le genre établi par Lacépède, il n'en avait pas moins bien recherché et déterminé le poisson de Garden, et croyant qu'il fallait en faire un genre distinct, M. Cuvier le désigna par un nom nouveau, celui de *Peprilus*. Lorsqu'il en vint à parler, dans la famille des Pleuronectes, du genre des Turbots, il trouva la grande espèce de nos mers, désignée par Linné sous le nom de *Pl. Rhombus*. C'est bien, en effet, le *Rhombus* des naturalistes grecs et latins; il faut cependant remarquer qu'Athénée et Naurate, cité par le premier de ces deux savants ont confondu le Ῥόμβος d'Aristote avec le ψῆττα, qui est plus spécialement notre Barbue. Faisant avec raison un genre de ces Pleuroncetes à dorsale avancée jusque vers le bord de la mâchoire supérieure, l'auteur du *Règne animal* désigna sa nouvelle coupe générique par l'épithète que Linné avait empruntée aux anciens. Mais si M. Cuvier avait d'abord cherché à reconnaître le genre désigné par Lacépède, sous le nom de *Rhombus*, il n'aurait pas employé, quoiqu'à regret sans doute, cette dénomination pour le nouveau genre de la famille des Pleuronectes. Jusqu'au travail que j'ai donné sur la famille des Stromatées, les Ichthyologistes ont admis le nom

de Rhombus pour désigner le genre de Pleuronectes établi par Cuvier. J'avoue qu'après avoir reconnu le genre de Lacépède qui était resté presque ignoré, tandis que celui de Cuvier avait été accepté; j'ai eu beaucoup de peine à me déterminer à rétablir les noms suivant leur chronologie. Je sentais bien, et je sens encore que ce changement de nom va faire une petite perturbation dans la nomenclature; et la langue des zoologistes et surtout celle des Ichthyologistes est déjà assez surchargée de noms inutiles, faisant double emploi ou confusion, pour ne pas y ajouter encore en voulant rectifier. D'un autre côté, j'ai cru qu'il était de toute justice, surtout dans un ouvrage, comme celui auquel M. Cuvier m'a fait consacrer une partie de ma vie, en recherches littéraires et synonymiques, la dénomination qu'un homme aussi illustre que Lacépède avait donnée à un genre parfaitement établi. Ce grand zoologiste s'est servi du nom de Psettus employé déjà dans les manuscrits de Commerson pour un genre bien déterminé de la famille des Squamipennes. Je n'aurais pas hésité à donner au genre des Turbots le nom latin tiré de la dénomination de la Barbue. Mais je ne pouvais pas le faire. J'ai pris alors dans les noms latins imposés aux Pleuronectes un de ceux que nos prédécesseurs n'avaient encore employé; celui de Passer, l'un des plus connus, et que par lequel tant d'auteurs ont désigné les Pleuronectes, m'a paru convenable. Quand j'aurai publié, soit en entier, soit par extrait, la Monographie des Pleuronectes dans la seconde série de

l'*Histoire des Poissons*, j'espère établir définitivement cette nouvelle dénomination, et qu'elle sera acceptée par les zoologistes.

D'ailleurs je ne serais pas éloigné de croire que le poisson que je décris ici sous le nom de *Passer Marchionessarum* ne constituera avec le Pl. Podas, et quelques espèces voisines, un genre distinct du Turbot et de la Barbue des mers d'Europe; mais ces coupes ne peuvent être faites qu'à la suite d'un examen détaillé et critique de toutes les espèces de cette grande famille, et ce n'est pas ici le lieu d'établir cette discussion.

PLANCHE IX.

LE TURBOT DES ILES MARQUISES.

Passer Marchionessarum, Val.

L'espèce nouvelle du grand Océan a de la ressemblance avec les espèces de l'Atlantique, et même avec le *Pleuronectes Podas* de la Méditerrannée. Elle tient cette affinité du grand écartement des yeux de la saillie des crêtes surcilières et de l'épine relevée qui termine la maxillaire.

Ce Turbot a le corps allongé; la largeur des flancs fait le tiers de la longueur totale. La tête y est comprise quatre fois et trois quarts. Le profil est un peu sinueux entre les deux yeux; l'œil gauche est inférieur, répond à l'angle supérieur de la bouche, le droit ou le supérieur est éloigné du premier de deux fois le diamètre; a l'intervalle un peu creux qui les sépare est

lisse, le préopercule a son bord vertical droit, l'autre descend très-obliquement vers l'angle de la mâchoire : il est tout couvert d'écailles comme les autres pièces de l'appareil operculaire. Les dents sont en cardes très-fines. Il y en a aussi sur le chevron du vomer. Outre la grande espèce du maxillaire, il y en a une seconde plus courte et cannelée le long de l'os. La dorsale est étendue depuis le devant de l'œil jusqu'auprès de la queue. L'anale commence à l'aplomb de l'épaule, la caudale est arrondie. La pectorale gauche est longue, et les trois premiers rayons sont prolongés en filaments déliés; leur longueur entière portée sur le corps y est égale à la hauteur du tronc, ou est comprise trois fois et trois quarts dans la longueur totale.

La longueur de la pectorale droite est du tiers de la gauche.

B. 7; D 90; A. 70; C. 16; P. 11; V. 1/5.

Il y a environ cent rangées de petites écailles le long des flancs; elles sont toutes marquées de stries concentriques et grenues. La ligne latérale est fortement courbée à son origine au-dessus de l'insertion de la pectorale, elle se rend ensuite droite à la queue par le milieu du corps.

La couleur est brune du côté gauche, et blanche de l'autre côté.

Ce poisson m'a été indiqué comme provenant des îles Marquises, il est long de $0^{m}.400$. Il serait le seul de cette collection qui fût étranger aux Galapagos.

GENRE *MURÈNE*.

M. Darwin a trouvé aux Galapagos un Gobiésoce que les navigateurs sur *la Vénus* n'y ont pas observé. Ce poisson, décrit par M. Jenyns, est devenu le *Gobiesox pœcilophthalmus*. Je cite cette jolie espèce pour compléter ici la revue des Poissons déjà connus de l'archipel.

La famille des Anguilliformes a fourni au contraire des espèces aux deux expéditions. Elles appartiennent toutes deux au genre Murène.

Les Ichthyologistes ont tous senti la nécessité de subdiviser le grand genre MURÆNA de Linné. Déjà Thunberg, sous le nom de *Muræna*, Bloch, sous celui de *Gymnothorax*, Lacépède, sous celui de *Murænophis*, ont réuni les espèces sans pectorales, pour les séparer des Anguilles qui ont les nageoires thoraciques plus ou moins développés. L'on trouvera dans l'analyse de la famille des Anguilliformes que j'ai raison d'employer une expression douteuse sur la valeur du caractère fourni par la présence ou l'absence de la pectorale; car ces nageoires diminuent par degrés insensibles. L'étude des dents fournira des caractères bien plus positifs; elle démontrera que les premières modifications apportées par l'auteur du *Règne animal* au genre *Muræna* de Linne, n'étaient que l'ébauche d'un travail plus considérable, qui doit être précédé de la description et de la dissection des nombreuses espèces de cette famille très-nombreuse et répandue dans toutes les mers.

M. Darwin a pris à l'île Chatam et à l'île Charles les

deux exemplaires du Muræнophis nommé par M. Jenyns *Muræнophis lentiginosa*. Il n'en a pas publié de figure. La description que j'ai comparée à mon poisson ne lui convient pas assez pour que je le regarde comme de la même espèce.

Celle que je décris ici appartient au groupe des Muræнophis, dont la gueule est armée de dents pointues et tranchantes sur un seul rang, et qui ont les nageoires impaires assez élevées pour en énumérer facilement le nombre des rayons. Il me paraît probable qu'elle restera dans le genre qui sera plus spécialement désigné par le nom générique sous lequel je vais la faire connaître.

PLANCHE X. — Fig. 1.

LA MURÈNE MARBRÉE.

Murenophis marmoreus, Val.

Cette Murène élégante par ses couleurs, appartient à cette division des espèces à dents triangulaires, pointues, tranchantes sur les côtés, sans dentelures ni crochets. Le vomer en porte aussi une série longitudinale; mais les palatins sont lisses. Les yeux sont au milieu de la longueur de la fente de la gueule, l'occiput est peu soutenu, les narines antérieures sont tubuleuses, l'ouverture postérieure est une fente longitudinale sous l'œil. Il n'y a comme dans les espèces de ce genre aucunes nageoires paires, le nombre des rayons des trois

autres réunis, et de quatre cents et quelques, car j'en compte

D. 164; A. 127; C. 12.

Tout le corps est marbré de brun sur un fond jaune.

Longueur $0^{m},530$.

GENRE *TÉTRODON*.

Deux espèces du genre Tétrodon ont été observées aux Galapagos. L'une a été rapportée par M. l'amiral Dupetit-Thouars; mais l'exemplaire, en assez mauvais état, n'a pu être figuré; et je n'en aurais pas même parlé, si M. de Freminville n'avait joint à l'envoi de cette collection le dessin de cette espèce. Il m'a servi à reconnaître le *Tetrodon angusticeps* de M. Jenyns.

La seconde ne m'est connue que par la description du *Beagle* : c'est le *Tetrodon annulatus*. C'est une des espèces dont la peau est couverte de fines épines.

LE TÉTRODON A TÊTE ÉTROITE.

Tetrodon angusticeps, Jenyns, *Voy. du Beagle*, pl. 28.

Celui-ci est du petit nombre des Tétrodons à peau lisse et sans épines. Sous ce rapport, elle tient plus des Tétrodons de l'Atlantique que de ceux de la mer des Indes.

La tête est oblongue et étroite. Les yeux sont très-rapprochés; l'intervalle qui les sépare égale leur diamètre. Le dos est droit, le ventre assez renflé, et l'animal peut se gonfler beaucoup. La dorsale est pe-

tite et répond à l'anale, qui est aussi étroite. La caudale est coupée carrément. La ligne latérale est infléchie sur le corps et rameuse sur la tête; une branche fait une grande anse sur la narine; deux autres vont, en travers, se perdre sur la nuque et sur le commencement du dos, sous la première de celle-ci, un rameau descend sur la joue.

Le dessin, coloré par M. de Freminville, peint le dos en brun, ainsi qu'une large bande qui court sur le bas des côtés. Une autre bande de couleur jaune sépare le brun du dos de celui des côtés. Tout le dessous du corps est également jaune, ainsi que les dorsales, l'anale et les pectorales. La caudale est brune. Une tache foncée, presque noire, est à la base de la pectorale.

M. Jenyns indique des teintes un peu différentes. Suivant ce zoologiste, le dos serait verdâtre, un peu rembruni; la base de la pectorale et la dorsale seraient noires. N'a-t-il pas dit, par inadvertance, dorsale pour caudale? D'ailleurs M. Jenyns reconnaît que les couleurs du poisson ont été altérés par l'action de l'alcool.

Malgré ces légères différences, je ne doute pas de l'identité spécifique des poissons recueillis par M. Darwin, sur *le Beagle*, et par M. L'Éclancher, sur *la Vénus*.

GENRE *CESTRACION*.

Le genre des Cestracions est encore une des excellentes créations de Cuvier. Elle a fixé la place d'un Squale des mers de la Nouvelle-Hollande, qui paraissait tout à fait étranger dans cette grande famille, à cause de la

singularité de sa dentition. Les caractères et les formes de ses dents sont, en effet, tellement différentes de celles des autres Squales, que l'on ne peut hésiter sur la fixité que donne l'étude de ces dents. Elle a un autre avantage, c'est de faire connaître d'une manière plus précise les rapports des Hybodes et autres Squalides connus par leurs dents fossiles et communes dans la période crayeuse.

PLANCHE X. — Fig. 2.

LE CESTRACION PANTHÉRIN.

Cestracion pantherinus, Val.

Ce poisson de la famille des Squales a le port d'une Roussette : le dessus de la tête est plus creux, mais il l'est beaucoup moins que celui du *Cestracion Phillipi*, qui habite les eaux de la Nouvelle-Hollande. Ce peu de profondeur de la gouttière occipitale dépend du peu de redressement des arcades surcilières.

La première dorsale l'élève au tiers du corps, et la seconde au milieu de l'intervalle entre l'épine de cette première dorsale et la caudale. Les espèces sont grosses, un peu renflées, et n'atteignent qu'à moitié de la hauteur de la nageoire. L'angle de ces nageoires est arrondi, la membrane est trapézoïdale. L'anale est étroite et arrondie. La caudale a le lobe supérieur tronqué, large et à angles mousses; le lobe inférieur est triangulaire.

La pectorale est insérée au milieu de l'espace entre

le bout du museau et la ventrale, et celles-ci sont aux deux cinquièmes du corps. Ces nageoires paires sont assez larges, à bords arrondis.

La troisième des cinq fentes branchiales est à l'angle de la pectorale ; je vois sous l'œil un petit avant.

La bouche n'est pas très-large, elle porte en avant cinq à six rangs de petites dents aiguës, ayant à la base deux petits talons épineux, puis viennent sur les côtés des mâchoires six rangées de molaires arrondies et carénées sur le milieu.

Toute la peau est couverte d'aspérités mousses à l'extrémité du museau, sur les nageoires et même sur le palais ; mais sur le tronc et au delà, ce sont des tubercules à trois pointes aiguës, les deux latérales comme de petits talons, et implantées en quinconces serrés, etc.

La couleur est un gris roussâtre, avec de grosses taches noires arrondies éparses sur les corps et sur les nageoires.

L'individu est un mâle, ses appendices sexuels sont gros, coniques mousses, et dépassant la ventrale ; ils sont presque aussi longs qu'elle.

La longueur est de $0^m,475$.

TABLE DES MATIÈRES

MAMMIFÈRES.

Pages

Introduction 1

Première section. — Primates.......... 5

Deuxième section. — Carnassiers.......... 119

Troisième section. — Rongeurs 154

Explication des planches de Mammifères 169

Index des espèces de Mammifères décrites ou indiquées, et des noms génériques et spécifiques cités.......... 175

OISEAUX.

Introduction 177

Index des espèces d'Oiseaux décrites ou indiquées, et des noms génériques et spécifiques cités.......... 281

REPTILES.

Introduction.......... 285

Proctotrète du Chili.......... Pl. 1, fig. 1 et 2.......... 288

— intermédiaire.......... Pl. 2, fig. 1.......... 290

— ventre bleu.......... Pl. 2, fig. 2.......... 292

— à taches noires.......... Pl. 3, fig. 1.......... 293

— de Wiegmann.......... Pl. 3, fig. 2.......... 295

ICHTHYOLOGIE.

		Pages.
Introduction		297
GENRE SERRAN		298
Le Serran Psittacin	Pl. 1, fig. 1	299
Le Serran colon	Pl. 2, fig. 1	300
GENRE DIACOPE		302
La Diacope verte	Pl. 1, fig. 2	303
Les Smectiques		305
Smectique aux deux couleurs	Pl. 2, fig. 2	307
GENRE CIRRHITE		308
Cirrhite rivulé	Pl. 3, fig. 1	309
GENRE SCORPÈNE		312
La Scorpène fardée	Pl. 3, fig. 2	313
GENRE MYRIPRISTIS		315
Le Myripristis aux mâchoires lisses, ou Myripristis Leignathe	Pl. 4, fig. 1	316
GENRE DOYDIXODON		318
Le Doydixodon de Freminville	Pl. 5	323
GENRE HOLACANTHE		326
L'Holacanthe moineau	Pl. 6	327
GENRE DAURADE		329
La Daurade cyanoptère	Pl. 4, fig. 2	330
GENRE CARANX		331
Le Caranx scombrin	Pl. 7, fig. 1	332
GENRE PRIONURE		333
Le Prionure à large raie	Pl. 7, fig. 2	335
GENRE LABRE		337
Le Labre sanglier	Pl. 8, fig. 1	338
DES COSSYPHES		339
Le Cossyphe de l'Éclancher	Pl. 8, fig. 2	340
GENRE TURBOT		341

Pages
Le Turbot des Iles Marquises...... Pl. 9.................... 344
GENRE MURÈNE.. 346
La Murène marbrée............... Pl. 10, fig. 1............ 347
GENRE TÉTRODON.. 348
Le Tétrodon à tête étroite.................................... 348
GENRE CESTRACION... 349
Le Cestracion panthérin............ Pl. 10, fig. 2........... 350

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

